

S. 429. -





**HERBIER**

DE

**L'AMATEUR DE FLEURS.**

---

IMPRIMERIE DE C. J. DE MAT,  
GRANDE PLACE, N° 1188.



# HERBIER

DE

## L'AMATEUR DE FLEURS,

CONTENANT,

**GRAVÉS ET COLORIÉS, D'APRÈS NATURE,**

LES VÉGÉTAUX QUI PEUVENT ORNER LES JARDINS ET LES SERRES; L'ON Y A  
JOINT LEUR SYNONYMIE, LEUR DESCRIPTION, LEUR HISTOIRE, LEURS MODES  
DE CULTURE ET DE PROPAGATION,

AVEC

UN PRÉCIS D'ORGANISATION ET DE PHYSIQUE VÉGÉTALES,  
SERVANT D'INTRODUCTION A L'OUVRAGE;

PAR M. DRAPIEZ.

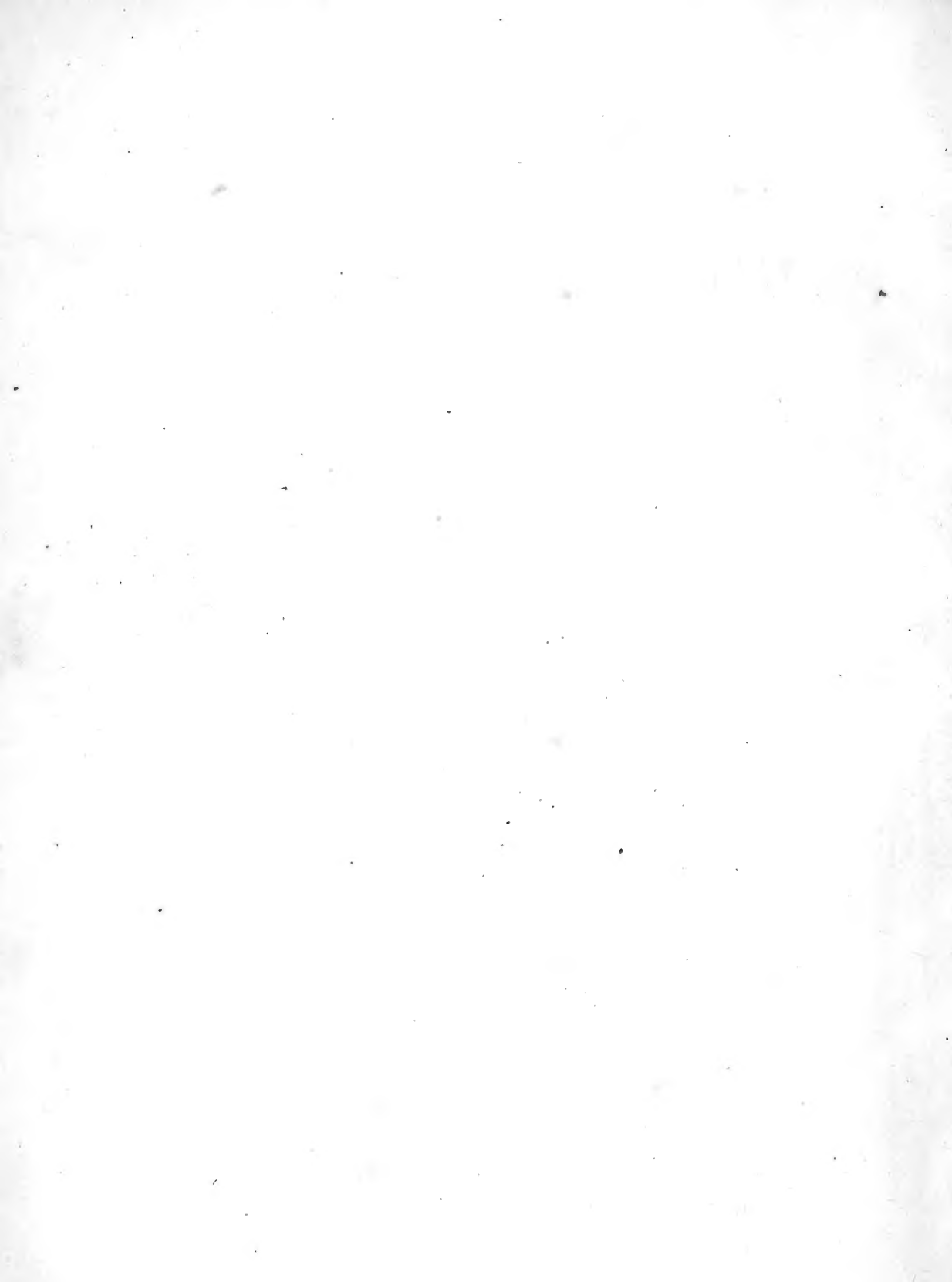
TOME QUATRIÈME.



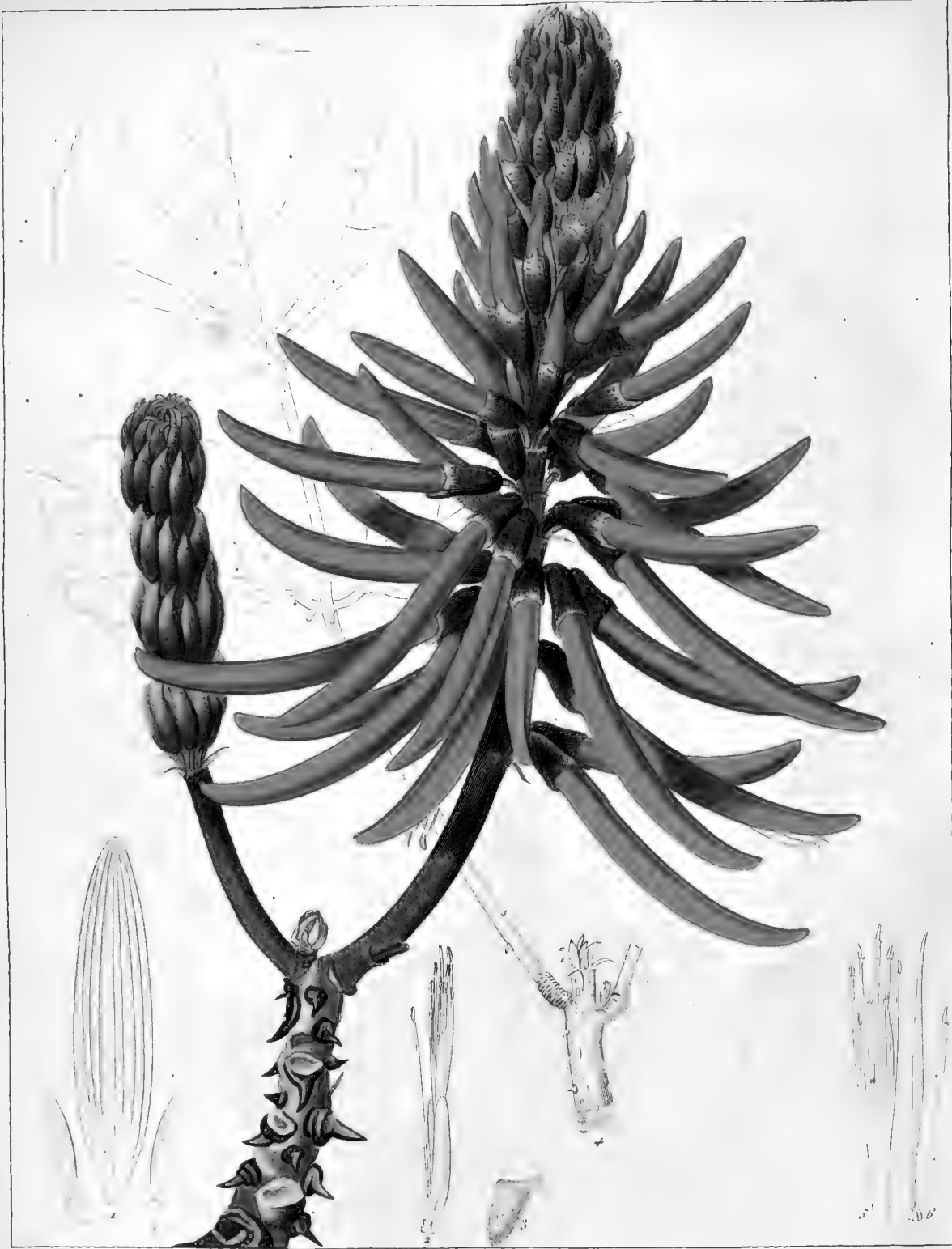
**BRUXELLES,**

V<sup>o</sup> P. J. DE MAT, LIBRAIRE, ÉDITEUR, RUE DE LA BATTERIE, N<sup>o</sup> 165.

—  
1830.







P. Bosc Del.

L. Anne Sculp.

*Erythrina Coralloidendrum.*

Erythrine arbre de Corail.

ÉRYTHRINE 33

CORAIL. *ERYTHRINA CORAL-DRUM.* †

des *Légumineuses.*

Corolla *papilionacea*;  
mina 10, 2-*adelpa*.  
*ulosum.*

*floribus*

3.

ÉRYTHR.

*parviflora* (L.)

ÉRYTHRINE

p. 313. — L.

DE CANB. *L.*

ÉRYTHRINE

Brown

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE

ÉRYTHRINE



ÉRYTHRINE ARBRE DE CORAIL. *ERYTHRINA CORALLODENDRUM*. †

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus; limbo inæquali, subintegro. Corolla papilionacea; vexillo longissimo; carinâ et alis multo brevioribus. Stamina 10, 2-adelpha. Ovarium superum. Legumen longum, polyspermum, torulosum.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ERYTHRINA* caule arborco, subaculeato; foliis ternatis; floribus spicatis, terminalibus; calycibus truncatis, unidentatis.

*ERYTHRINA* Corallo dendrum. LIN. *Spec.* 992. — WILLD. *Spec.* 3. p. 913. — LAM. *Dict. Encyc.* 2. p. 390. — *Hort. Kew.* éd. 2. 4. 251. — DE CAND. *Prodr. Syst. nat.* 2. 411.

*ERYTHRINA* arborea spinosa et non spinosa, foliis rhombeis ternatis. BROWN. *Jam.* 288. — MILL. *Dict.* n. 3.

*CORALLODENDRON* triphyllum Americanum spinosum, flore ruberrimo. TOURNEF. *Inst.* 661.

*CORAL* arbor. CLUS. *Hist.* ccllii.

*CORAL* arbor Americana. COMMEL. *Hort.* 1. p. 111. t. 108.

*SILIQUA* sylvestris spinosa, arbor Indica. BAUH. *Pin.* 402.

TOUT, dans les deux noms générique et spécifique de cette plante, se rapporte à l'éclatante couleur rouge de ses fleurs et de ses fruits : *Erythrina* est dérivé d'ερυθρος, rouge, et *corallo dendron* est composé de κοραλλιον, corail, et δενδρον, arbre. Les Érythrines sont en général remarquables par la beauté de leurs fleurs. On en connaît aujourd'hui plus de trente espèces naturelles aux climats chauds des deux continens, dont les deux tiers se trouvent particulièrement en Amérique. Cette Érythrine serait une des plus magnifiques plantes que l'on puisse voir, si l'éclat de ses grandes fleurs, qui sont du plus beau rouge, était accompagné d'un joli feuillage; mais malheureusement ses branches et ses rameaux sont dépourvus de feuilles lorsque les fleurs paraissent. Quoi qu'il en soit, la beauté seule de ses fleurs lui mérite, en mai et juin, un rang distingué parmi les autres végétaux cultivés pour l'ornement des serres : il est à regretter que l'on n'ait trop rarement le plaisir d'en jouir; car la plante est

souvent, dans nos climats, plusieurs années de suite sans fleurir. Elle a la Jamaïque pour patrie. Son introduction en Europe, due au comte de Portland, date de 1690.

Sa tige, haute de six à douze pieds, est rameuse; ses feuilles sont alternes, composées de trois folioles ovales-arrondies, entières, glabres et d'un vert glauque; souvent leur pétiole commun est muni en dessous de quelques aiguillons crochus. Les fleurs, qui paraissent avant les feuilles, sont d'un rouge éclatant, disposées au nombre de cent ou davantage, au sommet des rameaux, où elles forment un épi pyramidal, long de six pouces environ, et d'un aspect éblouissant. Chacune d'elles est composée, 1<sup>o</sup> d'un calice d'une seule pièce, environ six fois plus court que la corolle, inégal et comme tronqué en son bord, terminé, du côté inférieur, par une seule dent; 2<sup>o</sup> d'une corolle papilionacée, à cinq pétales, dont l'étendard, en ovale très-allongé, a ses bords repliés en bas et presque en cylindre; la carène est environ six fois plus courte; 3<sup>o</sup> de dix étamines, dont cinq plus longues: les filamens de neuf d'entre elles sont réunis dans une partie de leur étendue en un seul corps, et le dixième est libre; 4<sup>o</sup> d'un ovaire supérieur très-allongé, rétréci à sa base et à son sommet. Le fruit est une gousse longue de cinq à six pouces, cylindrique, noueuse, glabre, d'un vert rougeâtre, contenant des graines ovoïdes, d'un beau rouge.

On cultive l'Érythrine arbre de corail en serre chaude, dans un compost de terre franche et de terreau de bruyère; on le multiplie de boutures ou mieux encore de graines venues du pays natal. Les jeunes pieds, pendant leurs premières années, ont besoin de rester constamment dans la tannée. Les arrosemens doivent être assez fréquens et ménagés.

Ce beau végétal a été souvent l'objet de l'admiration publique aux expositions des fleurs; en 1812, 1813 et 1814, la Société royale de botanique, à Gand, lui décerna le prix de belle culture; les plantes avaient été présentées par MM. le baron DUBOIS-DE-VROYELANDE, VAN BERGHEM et le vicomte VILAIN XIII. Il a obtenu la même distinction, à Bruxelles, en 1827, à Anvers, en 1828, et à Bruges, en 1829; et les exemplaires provenaient des collections de MM. DE CATTERS-DE-WOLF, DE KNYFF et ROELS-BERTRAM.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. L'étendard, les deux ailes et la carène. Fig. 2. Le faisceau des étamines. Fig. 3. Le calice. Fig. 4. Sommité d'un rameau, duquel part une feuille indiquée par le trait. Fig. 5. Les neuf étamines réunies par leurs filamens. Fig. 6. Le pistil et la dixième étamine.







*Hemanthus Cernuus*.

Hemanthe à fleurs penchées.

P. S. 1849

HAEMANTHUS À FLEURS PENCHÉES. *HEMANTHUS*  
*CLIVIA FLORIB.*

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Amphipetala*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Involucrum polyphyllum, multiflorum. Corolla sesquipedalis, sepala*  
*Boca trilocularis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYME.

*HEMANTHUS bulbis oblongis, pediculis longis, corollae*  
*pluribus, ovulis multatis, capsulae baccatae, triloculari,*  
*comis.*

*CLIVIA*

Le genre *Hemantus* est une plante d'Amérique du Sud, et c'est à cette jolie espèce que nous devons la découverte de la plante que l'auteur a fait trouver lui-même dans le Cap de Bonne-Espérance, et qui se trouve dans le voisinage; toujours en fleurs, et qui a été introduite en Europe par le capitaine Lindley, et que nous possédons dans notre jardin. Cette plante se trouve à M. Lindley, et elle a été introduite par les botanistes envers le genre *Hemantus* en cultivant les fleurs de cette plante, et qui sacrifient leurs veilles et



HAEMANTHE A FLEURS PENCHÉES. *HÆMANTHUS*  
*CERNUIFLORUS.* ♀

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Narcissées* ou *Amaryllidées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Involucrum polyphyllum, multiflorum. Corolla sex-partita, supera.*  
*Bacca trilocularis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*HÆMANTHUS* bulbo *obsolescente; foliis ligulatis, margine scabris,*  
*pluribus; umbella multiflorâ, laxâ; floribus campanulato-clavatis,*  
*cernuis.*

*HÆMANTHUS* *cernuiflorus.* J. BELLENDEN-KER *in litt. mss.*

*CLIVIA* *nobilis.* LINDLEY *in Bot. regist.* 1182.

LE genre Hæmanthe s'est enrichi, dans le courant de l'année 1828, de cette jolie espèce dont on attribue la découverte à M. Bowie, soit qu'il l'ait trouvée lui-même dans l'un ou l'autre des districts qui environnent le Cap de Bonne-Espérance, soit qu'il l'en ait obtenue par des relations de voisinage; toujours est-il vrai que les premiers individus de cette plante, parvenus en Europe, ont été envoyés au duc de Northumberland, et que c'est dans les serres de la magnifique propriété que ce seigneur possède près de Londres qu'on les a vus fleurir. Il est sans doute beau à M. Lindley d'avoir cherché à consacrer la reconnaissance des botanistes envers le personnage élevé qui ne croit pas déroger au rang en cultivant les sciences naturelles, ou en protégeant ceux qui y sacrifient leurs veilles et

leur existence; mais il eût dû le faire d'une manière moins éphémère en choisissant une plante que les caractères génériques n'eussent point exposée à une déchéance certaine. Le nom de *Clivia*, emprunté à la famille de Clive, dont la duchesse de Northumberland est issue, doit être, dans cette circonstance, retranché du *genera plantarum*, car aucun des savans qui, à notre connaissance et depuis la création du genre *Clivia*, se sont occupés de la seule espèce qui y a donné lieu, n'a pu trouver matière à l'approuver; et tous, à l'exemple de M. Bellenden-Ker, se sont empressés de restituer au genre *Hæmanthus* une espèce qui lui appartient de droit et systématiquement. Il est peu galant, nous ne pouvons nous le dissimuler, de retrancher de la brillante énumération des amaryllidées un nom qui, sous tous les rapports de courtoisie, mériterait sans doute d'y être conservé, mais nous devons, avant tout, hommage à la vérité. Les motifs avancés par M. Lindley pour ne point admettre cette espèce parmi les Hæmanthes, nous paraissent extrêmement légers; on s'aperçoit que l'auteur n'a eu d'autre but que de placer à tort et à travers le nom de Clivie; car il se trompe quand il dit que toutes les amaryllidées, hors le genre Doryanthe, ont la base des feuilles, c'est-à-dire la souche ou le *rhizoma*, comprimé en bulbe : la même exception existe pour la plupart des Hæmanthes. La partie de la description de M. Lindley, qui a rapport au fruit, ne peut encore faire considérer la plante dont il s'agit ici, que comme appartenant véritablement au genre *Hæmanthus*.

Cette espèce a le bulbe épais, charnu, recouvert d'anciennes tuniques desséchées et garni inférieurement de faisceaux de racines également charnues, mais plus ou moins nombreuses et déliées. De la souche ou rhizoma que forme la partie supérieure du bulbe, s'élèvent sept ou huit feuilles coriaces, ligulées, distiques, engainantes à leur base, arrondies à l'extrémité, rugueuses sur les bords, et d'un vert foncé; elles entourent une hampe droite, élevée de quinze à dix-huit pouces, cylindroïde, un peu comprimée et longitudinalement sillonnée dans la partie supérieure. Les fleurs, réunies au nombre d'une cinquantaine environ, longuement pédiculées et agréablement penchées, forment, au sommet de la hampe, une ombelle renversée.

Chacune d'elles est composée : 1° d'une corolle tubuleuse, monopétale, mais profondément divisée en six lanières longues et claviformes, imbriquées sur deux rangs : les extérieures à sommet brusquement aigu, un peu plus courtes que les intérieures qui sont obtuses et pour ainsi dire bilobées; toutes sont d'un rouge vif, tirant sur l'orangé vers les bords, et d'un jaune verdâtre aux deux extrémités, de sorte que chaque fleur, à la première vue, présente beaucoup de ressemblance avec celles de certaines *Laclénales*; 2° de six étamines égales, insérées à la gorge du tube, sur chacune des divisions et à leur origine : les filets, qui sont glabres, excèdent faiblement la longueur de la corolle, et supportent dix petites anthères ovales, versatiles et d'un jaune verdâtre; 3° d'un style simple, filiforme, blanchâtre, surmonté d'un stigmate presque trifide, occupant le centre de la corolle et se trouvant posé, comme elle, sur un ovaire sphérique, renflé, triloculaire, d'un vert jaunâtre, polysperme, renfermant plusieurs ovules attachés à l'axe vers sa base. Cet ovaire se transforme, par la maturation, en une baie d'un rouge de cerise, indéchiscente, ordinairement biloculaire et quelquefois monosperme par l'avortement de plusieurs ovules; elle retient, au sommet, des traces impressionnées du périanthe ou de la corolle qui s'en est détaché. La graine qui, dans la baie, conserve une position ascendante, est ovale et très-glabre; son hile est petit et superbasilaire; le micropyle basilaire; le raphé ou vasiducte court et élevé; l'endosperme abondant.

L'ardente patrie de l'*Hæmanthe* à fleurs penchées indique qu'il faut à cette plante la température continuelle de nos serres chaudes. On l'y cultive en pot, en lui procurant un sol formé par le mélange de deux tiers de bon terreau de bruyère avec le reste de terre franche légère et même un peu sablonneuse. Il faut avoir soin d'y enfoncer le bulbe de manière que les faisceaux des racines seulement soient recouverts par la terre et que le rhizoma puisse, en quelque sorte, jouir du contact de l'air et de la lumière qui favorise beaucoup le développement du bourgeon. De même que celle de toutes les autres plantes du genre, la propagation de cette espèce s'opère au moyen des caëux que l'on détache chaque fois qu'il s'en

montre, à l'époque du dépotement qui a lieu immédiatement après l'entier flétrissement de la fane. On peut encore multiplier cette plante par le semis que l'on fait en terrine et sur couche chaude, dès que les graines ont acquis leur parfaite maturité, mais ce moyen est beaucoup plus long que le précédent, car l'on ne peut obtenir des fleurs qu'au bout de six ou sept ans, au lieu que les caïeux en donnent assez habituellement dès la troisième année.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle donne la figure complète de la plante aux deux tiers de ce qu'elle est naturellement, et divisée de manière à ce qu'elle puisse être comprise dans le format qui a été adopté pour toutes les planches simples de cet ouvrage.







F. Desai pinx.

Darrers sculp.

*Clothra acuminata*,  
Clothra acuminé.

# CLETHRA ACUMINÉ. *CLETHRA ACUMINATA*

Décandrie-Monogynie. Famille des *Pyrolées*.

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, 5-fidus, persistens. Corolla 5-petala. Stamina 10. Ovarium superum: stylo simplici; stigmate 3-fido. Capsula subglobosa calyce cincta, 3-valvis, 3-ocularis, polysperma.

## CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*CLETHRA foliis lanceolatis, acutis, serratis, speciebus florentibus bracteatis, secundis; staminibus pilosis, petala aquantibus, stylo brevioribus.*

*CLETHRA acuminata.* Mich. Flor. Boreal. Amer. 1. p. 260. — PEAR. Synop. 1. p. 483. — SPRENG. Syst. veget. 2. 315. — PUSCH. Amer. sept. 1. 302. — POU. Dict. Encyc. supp. 2. 298. — Bot. cultiv. ed. 2. 3. 502.

*CLETHRA montana.* Lois. Nov. Duham. 3. 150. — Lb. Herb. g. 430

Les anciens, et particulièrement Théophraste, ont donné à l'Aulne, *Betula alna*. Le mot de *Clethra*, *κλέθρα*, dérivé de *κλέω* le romps, parce qu'ils ont observé que le bois de l'Aulne était peu flexible, et qu'il se rompt plus souvent qu'il ne ployoit. Le mot *κλέθρα* ayant été adopté par les modernes comme nom spécifique de l'Aulne, Linné s'en est servi génériquement pour une plante récemment découverte de l'Amérique septentrionale et dont le feuillage avoit beaucoup de ressemblance avec celui du *Clethra* des anciens. Depuis lors une douzaine d'espèces ont été ajoutées à celle-ci et ont formé un groupe d'une grande ressource pour les jardins d'ornement. Les *Cléthras* sont des arbrisseaux à 3 ans en épi en en panicle d'un aspect fort agréable, et qui à l'exception de trois ou quatre, supportent très-bien les rigueurs de nos hivers, à l'exposition du nord et même sans avoir besoin de couverture. De ce nombre est le *Clethra acuminata* qui croît naturellement sur les pentes des montagnes dans la Géorgie, la Caroline et la Pennsylvanie, où il a été découvert par André Michaux, qui en a rapporté les graines en France en 1803, et que l'on a semées au Jardin des Plantes de Paris, et chez Cels père. Ses fleurs paroissent en juin et août.

Cette espèce est un arbrisseau qui, dans son pays natal, s'élève à la hauteur de quinze à vingt pieds, en se divisant en branches et en rameaux



*...acuminata.*

# CLÉTHRA ACUMINÉ. *CLETHRA ACUMINATA*. †

Décandrie-Monogynie. Famille des *Pyrolées*.

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 5-*fidus*, *persistens*. Corolla 5-*petala*. Stamina 10. Ovarium *superum*; *stylo simplici*; *stigmatè 3-fido*. Capsula *subglobosa*, *calyce cincta*, 3-*valvis*, 3-*locularis*, *polysperma*.

## CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*CLETHRA foliis lanceolatis, acutis, serratis; spicis florentibus ebracteatis, secundis; staminibus pilosis, petala æquantibus, stylo brevioribus.*

*CLETHRA acuminata*. MICHX. *Flor. Boreal. Amer.* 1. p. 260. — PERS. *Synop.* 1. p. 483. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 315. — PURSH. *Amer. sept.* 1. 302. — POIR. *Dict. Encyc. supp.* 2. 298. — *Bot. cultiv. ed.* 2. 3. 502.

*CLETHRA montana*. LOIS. *Nov. Duham.* 5. 150. — ID. *Herb. g.* 430.

LES anciens, et particulièrement Théophraste, ont donné à l'Aulne, *Betula alnus*, L. le nom de Cléthra, κληθρα, dérivé de κλω, je romps, parce qu'ils avaient observé que le bois de l'Aulne était peu flexible, et qu'il rompait plus souvent qu'il ne ployait. Le mot cléthra ayant été abandonné par les modernes comme nom spécifique de l'aulne, Linné s'en est servi génériquement pour une plante récemment apportée de l'Amérique septentrionale et dont le feuillage avait beaucoup de ressemblance avec celui du Cléthra des anciens. Depuis lors une douzaine d'espèces ont été ajoutées à celle-ci et ont formé un groupe d'une grande ressource pour les jardins d'ornement. Les Cléthras des arbrisseaux à fleurs en épi ou en panicule d'un aspect fort agréable, et qui, à l'exception de trois ou quatre, supportent très-bien les rigueurs de nos hivers, à l'exposition du nord et même sans avoir besoin de couverture. De ce nombre est le *Clethra acuminata* qui croît naturellement sur les pentes des montagnes dans la Géorgie, la Caroline et la Pensylvanie, où il a été découvert par André Michaux, qui en a rapporté les graines en France en 1803, et que l'on a semées au Jardin des Plantes de Paris, et chez Cels père. Ses fleurs paraissent en juillet et août.

Cette espèce est un arbrisseau qui, dans son pays natal, s'élève à la hauteur de quinze à vingt pieds, en se divisant en branches et en rameaux

recouverts d'une écorce d'un brun rougeâtre. Ses feuilles sont éparses, pétiolées, ovales-lancéolées, glabres des deux côtés dans l'âge adulte, d'un vert foncé en dessus, plus pâles en dessous, bordées de dents nombreuses, petites, très-aiguës. Les fleurs sont blanches, portées sur de courts pédicelles, disposées, au nombre de cinquante à soixante, en épis longs de quatre à six pouces, et placés dans les aisselles des feuilles supérieures ou à l'extrémité des rameaux. Ces fleurs ont une odeur agréable, mais faible, et chacune d'elles est muni, avant de s'épanouir, d'une bractée linéaire, qui tombe de bonne heure et qu'on ne retrouve plus lorsque la fleuraison est parfaite. Le calice est monophylle, pubescent, divisé profondément en cinq découpures ovales, persistantes, moitié plus courtes que la corolle qui est formée de cinq pétales oblongs, ciliés en leurs bords, insérés au réceptacle. Les étamines, au nombre de dix, ont leurs filamens subulés, velus, un peu plus longs que les pétales, insérés deux par deux à leur base, terminés par des anthères cordiformes, à deux loges, s'ouvrant chacune par un trou situé à leur sommet. L'ovaire est supère, arrondi, velu, surmonté d'un style filiforme, trifide dans sa partie supérieure et terminé par trois stigmates. Le fruit est une capsule presque globuleuse, entourée par le calice persistant, divisée en trois loges polyspermes, et s'ouvrant au sommet par trois valves.

Le *Cléthra acuminé* est un arbuste assez rustique qui se plaît dans le terreau de bruyère et même dans tout autre sol analogue, tel que les terres douces, franches, substantielles et fraîches, pourvu qu'il soit suffisamment ombragé. On le multiplie aisément par les rejetons et les marcottes qui s'enracinent au bout d'un an, et qu'on sépare ordinairement vers l'automne de la seconde année. Les semis ne réussissent bien qu'au moyen de graines recueillies dans les contrées dont la plante est originaire; celles obtenues dans notre pays mûrissant très-rarement; on les sème dans des terrines remplies de terreau de bruyère pur, que l'on place à l'exposition du midi, jusqu'à ce que les jeunes plantes aient acquis environ un pouce de hauteur; alors on les distribue séparément dans des petits pots qu'on retire l'hiver dans l'orangerie. Quand les plantes sont assez fortes pour n'avoir plus à souffrir du froid, on les repique en place et on les conduit comme les autres arbrisseaux de la même catégorie, c'est-à-dire, qu'on les mouille souvent en été et peu en hiver.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice et le pistil. Fig. 2. L'ovaire, le style et les stigmates. Fig. 3. Un pétale avec les deux étamines qui sont insérés à sa base.





P. Boiss. pers.

Daniel sculp.

*Mesembrianthemum linguiforme.*  
Ficoïde linguiforme.



FICOÏDE LINGUIFORME. *MESEMBRYANTHEMUM*  
*LINGUÆFORME.* 2.

[Icosandrie Pentagynie. Famille des Ficoïdées.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Cava superius, 5-fidus, persistens. Petala numerosa, linearia, basi leviter connata, serie multiplici. Stamina numerosa. Styli quinque, rarius quatuor aut cœcem, nonnunquam plures. Capsula carnosa, umbilicata (umbilico convexo, ratiatim sulcato), multiloculari (loculis numero styliorum), polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*MESEMBRYANTHEMUM subacule, foliis connatis, lucidis, impunctatis, scilprato-linguiformibus, alter-utro margine plus minusve crenatis; apice obtusato, saepius tenuiter mucronato; floribus subsessilibus; pedunculo hœri percipiti vel subtriangulari, calyce glaberrimo, crasso, turbinate-ampulati vel subtriangulari, quadrifido; laciniis inæqualibus, majoribus vel apice et ciliis ciliatis; periclypeo numeroso, dupli. medio subpericlypeo, ut vultu hinc subtriangulari, hinc subquadrato, fimbriato basi conjunctis; stipendibus 15-12, deo, subtriangularibus, ovatis, lobis polyspermis, minutis, natis in ciliis ciliatis.*

*MESEMBRYANTHEMUM linguæforme. HAWORTH, Mesemb. obs. 188.*

— *Id. Miscel.-nat. 33. — Id. Synop. pl. succul. 21. Hort. Kew. ed. 2. 3. 219. — LAM. Dict. Encyc. 2. 488. var. 7. — DE CAND. Prodr. Syst. bot. 3. 422. — SPRING. Syst. veget. 2. 514.*

*MESEMBRYANTHEMUM fol. linguæformi angustiore. DILL. F. 3. 237. t. 185. f. 226.*

*MESEMBRYANTHEMUM obliquum. WILDE. Sp. pl. 2. 1027.*

*FICOÏDES afrâ, acaulos; foliis latissimis, crassissimis, lucidis, conjugatis; flore aureo, amplo, sine pedunculo. BOERH. Ind. alt. 392. n. 7.*

LE Ficoïde linguiforme, ainsi nommé à cause de la conformation toute particulière de ses feuilles dans lesquelles on a cru trouver quelque



Figure 10

FICOÏDE LINGUIFORME. *MESEMBRYANTHEMUM*  
*LINGUÆFORME.* 2

]Icosandrie-Pentagynie. Famille des *Ficoïdées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx superus, 5-fidus, persistens. Petala numerosa, linearia, basi leviter connata, serie multiplici. Stamina numerosa. Styli quinque, rariùs quatuor aut decem, nonnunquam plures. Capsula carnosa, umbilicata (umbilico convexo, radiatim sulcato), multilocularis (loculis numero styliorum), polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*MESEMBRYANTHEMUM subacaule, foliis connatis, lucidis, impunctatis, scalprato-linguiformibus, alter-utro margine plus minusve crassis; apice obtusato, sæpiùs tenuiter mucronato: floribus subsessilibus; pedunculo brevi, ancipiti vel subtriangulari: calyce glaberrimo, crasso, turbinato-ancipiti aut subtriangulari, quadrifido; laciniis inæqualibus, majoribus ad apicem extùs mucronatis: petalis numerosis, duplici ordine calyci insertis, linearibus, basi cohærentibus, apice acutis: staminibus numerosis, filamentis basi conjunctis: stigmatibus 10-12, divergentibus: capsulis totidem, polyspermis: seminibus ovatis, sæpiùs abortientibus.*

*MESEMBRYANTHEMUM* linguæforme. HAWORTH, *Mesemb. obs.* 188. — *Id. Miscel. nat.* 33. — *Id. Synop. pl. succul.* 221. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 219. — LAM. *Dict. Encyc.* 2. 488. var.  $\gamma$ . — DE CAND. *Prodr. Syst. nat.* 3. 422. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 514.

*MESEMBRYANTHEMUM* folio linguæformi angustiore. DILL. *Elth.* 237. t. 185. f. 226.

*MESEMBRYANTHEMUM* obliquum. WILLD. *Sp. pl.* 2. 1027.

*FICOÏDES* afra, acaulos: foliis latissimis, crassissimis, lucidis, conjugatis: flore aureo, amplo, sine pedunculo. BOERH. *Ind. alt.* 292. n. 7.

**L**E Ficoïde linguiforme, ainsi nommé à cause de la conformation toute particulière de ses feuilles dans lesquelles on a cru trouver quelque

ressemblance avec la langue de plusieurs animaux, est originaire du Cap de Bonne-Espérance, de même que la plupart de ses nombreux congénères. Il en a été reçu, en 1732, par James SHERARD qui l'a cultivé et propagé. Ses fleurs, qui paraissent vers la fin du printemps, se succèdent, en se transmettant le même éclat, jusqu'à l'approche des gelées; comme celles de presque tous les autres Ficoïdes, elles ne s'ouvrent que lorsque la chaleur et la lumière du soleil ont dilaté suffisamment les folioles du calice pour leur permettre de s'épanouir; elles se referment ensuite pour ne se rouvrir que le lendemain, si le soleil se montre. Une observation assez singulière a été faite par M. Desvaux, botaniste distingué, c'est que si l'on retranche aux fleurs les divisions du calice, les pétales resteront étalés.

Ses feuilles sont connées, luisantes, couchées à terre, très-épaisses, alongées, arrondies par le bout où cependant quelques-unes conservent une sorte de pointe; leur longueur est d'environ six pouces. D'entre ces feuilles sortent un ou plusieurs pédicules très-courts, comprimés, un peu triangulaires, portant de gros boutons qui s'épanouissent en une fleur assez large et d'un beau jaune, composée de rayons nombreux, linéaires, insérés à double rang sur le calice qui est turbiné, épais, aussi presque triangulaire et à quatre divisions. Les étamines sont nombreuses et réunies par la base de leurs filets. L'ovaire, toujours ceint du calice dont les quatre divisions sont inégales, est couronné de dix et quelquefois de douze stigmates assis sur autant de capsules charnues où sont contenues des semences ovales, et qui, le plus souvent, ne se perfectionnent point.

Le Ficoïde linguiforme se conserve très-facilement si, tenu en terre franche sablonneuse, dans un pot dont le fond aura été garni de deux bons doigts de gravier, on l'expose au grand soleil pendant l'été, et que pour l'hiver on le place au jour et à l'abri de l'humidité, en serre tempérée et sèche. On peut le propager de semences mises, au printemps, en pot et sur couche; les feuilles peuvent aussi servir à faire des boutures, ainsi qu'il arrive à quelques espèces de plantes grasses; on suit, à leur égard, le mode de traitement que nous avons déjà détaillé dans plusieurs de nos articles et que nous nous dispenserons de répéter ici.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un pétale. Fig. 2. L'ovaire, le calice et les étamines. Fig. 3. Une étamine. Fig. 4. L'ovaire couronné par les pistils.



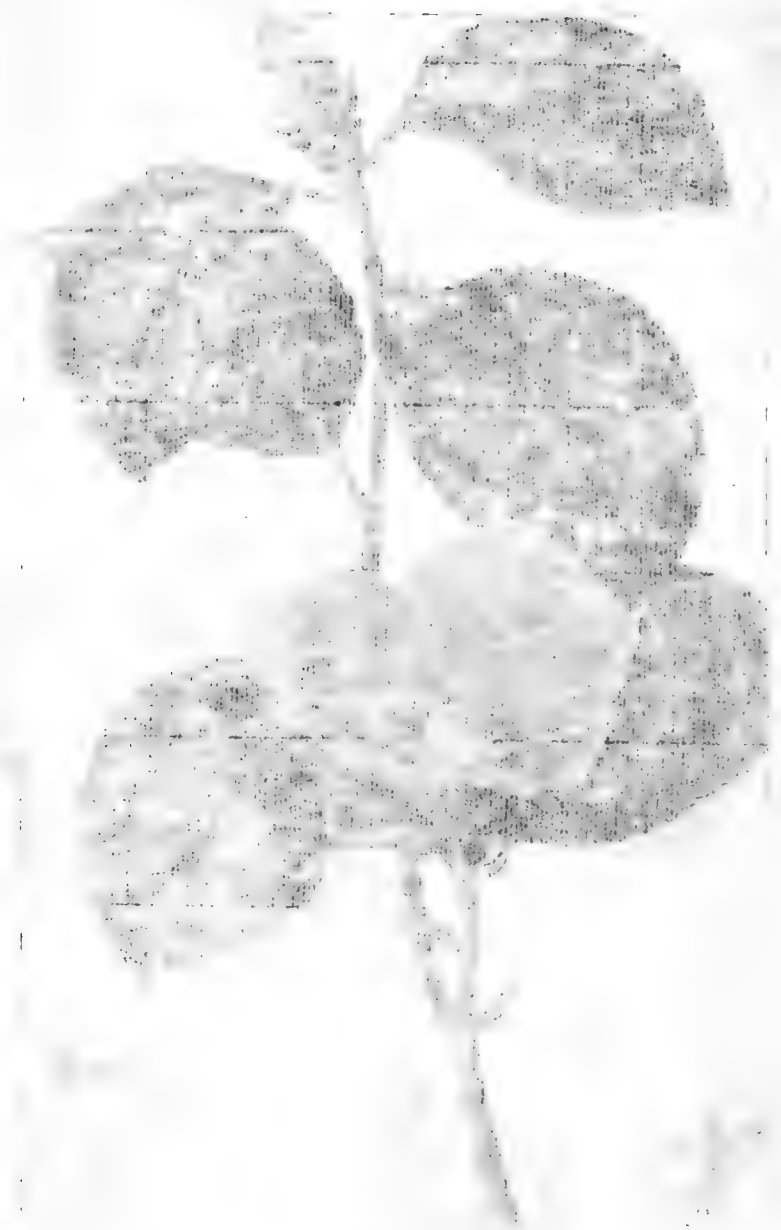


*P. Boiss. pinx.*

*Goulet sculp.*

*Camellia Japonica.*  
Camellie du Japon.







## CAMELLIE DU JAPON. *CAMELLIA JAPONICA.* †

Monadelphie-Polyandrie. Famille des *Théacées*.

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx 5-partitus, coriaceus, squamis plurimis minoribus infra cinctus. Petala 5, basi coalita. Stamina numerosa; filamentis infra coalitis in coronam, cui petala adnascuntur. Ovarium superum. Capsula 3-5-cocca, 3-5-sperma.*

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*CAMELLIA foliis ovatis utrinque acuminatis, acutè serratis, serraturis minimis.*

*CAMELLIA Japonica.* LINN. *Gen.* 848. *Sp. pl.* 982. — THUNB. *fl. jap.* 272. — JACQ.  *Ic. rar.* 3. *tab.* 553 : *collect.* 1. *p.* 117. — CAVAN. *Diss.* 6. *pag.* 306. *tab.* 160. *fig.* 1. — WILLD. 3. 842. — LAM. *Dict. Encyc.* 1. 572. — DE CAND. *Prodr.* 1. 529. — DUHAM. *ed. nov. t.* 71. — ANDR. *Bot. rep.* *t.* 25. — LODD. *Bot. cab. t.* 329 et 455. — CURT. *Bot. Magaz.* 42, 1654 et 1670. — *Bot. reg.* 22. 112. 353. 633 et 708. — DUM.-COURS. *Bot. cultiv. ed.* 2. 4. 604. — *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 235.

*SAN-SA, vulgo JAMMA TSUBAKKI seu TSUBAKKI montanus sive sylvestris, flore roseo, simplici.* KEMPF. *amœn.* 850. *tab.* 851.

*ROSA CHINENSIS.* EDWARDS *av.* 2. *p.* 67. *tab.* 67.

*THEA Chinensis, Pimentæ Jamaicensis folio; flore roseo.* PETIVER. *gaz.* *tab.* 33. *fig.* 4.

**A** CE que nous avons dit précédemment, article *Camellia sasanqua*, concernant l'introduction en Europe du beau genre que LINNÉ a dédié au père CAMEL (1), il nous reste peu de choses à ajouter qui soient particulièrement

(1) Le père Georges-Joseph Camel, ou plutôt Kamel, né à Brunn en Moravie, et qui avait fait d'excellentes études dans un collège de la Compagnie de Jésus, entra de bonne heure dans cet ordre; il partit comme missionnaire en 1662, fut chargé de la direction de l'hôpital et de la pharmacie de ces zélés propagateurs de la foi chrétienne

applicables à la Camellie du Japon, la première espèce, nous le répétons, qui nous ait été envoyée du pays natal. Quoiqu'elle soit parvenue, en 1739, à lord Pètre, elle n'a été comprise cependant qu'en 1742, au catalogue du Jardin Botanique de l'université de Cambridge. Six ans après, Edwards, en publiant son Histoire des oiseaux, y a intercalé, page et planche 67, la description et une figure assez reconnaissable d'une Camellie à fleurs semi-doubles, rouges. Il n'en a plus été fait mention dans aucun autre ouvrage, dans aucune autre iconographie, jusqu'en 1783, que Lamarck, en publiant le premier volume de la botanique du Dictionnaire Encyclopédique, a donné, page 572, la description du *Camellia Japonica*, en assurant qu'il l'avait vu vivant chez plusieurs amateurs qui le cultivaient avec succès; il est probable qu'à cette époque ce bel arbrisseau, quoique le célèbre botaniste ne le dise pas d'une manière formelle, se trouvait également dans la collection du Jardin du Roi, à Paris. Depuis, la plante a été recherchée avec un tel empressement qu'elle paraissait être l'objet de tous les désirs; aucun cadeau n'était reçu avec plus de plaisir qu'une Camellie; une simple Camellie était la parure qu'une élégante préférait à tous les accessoires de la toilette; aussi les nombreuses variétés de la Camellie du Japon que nous avons gagnées, et dont nous décrivons plus tard les principales, ne sont-elles point tout-à-fait étrangères à la mode qui a étendu son empire jusque sur la culture de cette jolie fleur, à laquelle on accorde assez généralement une prédilection marquée. La Camellie à fleurs simples se trouve dans les forêts et les jardins du Japon et de la Chine, ce qui lui a fait donner ici les noms vulgaires de rose de la Chine et du Japon.

Son tronc, crevassé et grisâtre, se divise en un grand nombre de rameaux toujours ornés de leurs feuilles qui sont alternes, lancéolées-ovales, coriaces, lisses, très-luisantes, finement dentées en scie, d'un vert foncé, et dans les aisselles desquelles se forment des gemmes toujours défendues par plusieurs rangs d'écailles imbriquées. Ses fleurs, grandes, nombreuses,

établis dans l'île de Luçon, la plus considérable des Philippines, où il mourut en 1688. On a de ce savant et laborieux jésuite une histoire des plantes de l'île de Luçon, insérée dans le troisième volume de l'ouvrage de J. Ray, intitulé : *Historia plantarum, species haecenus editas, aliasque insuper multas noviter inventas et descriptas complectens*. Lond. 1686; lequel troisième volume fut publié en 1704. Un grand nombre de Mémoires et d'observations du père Kamel, sur divers sujets d'histoire naturelle, ont été consignés dans les *Philosophical transactions*, dans les ouvrages de Petiver et de plusieurs autres écrivains contemporains.

sessiles, axillaires ou plus souvent terminales, sont contenues dans un calice composé de folioles écailleuses, imbriquées, rousses, scariées sur les bords, caduques, et dont les cinq qui forment le calice proprement dit, sont vertes et plus tenaces. Elles consistent en pétales au nombre de cinq à sept, concaves, réunis à leur base, d'un rouge vif et agréable qui conserve son éclat et sa fraîcheur long-temps après que les fleurs sont tombées : ils entourent les étamines qui sont nombreuses et dont les filets blancs, plus courts que la corolle, et soudés à leur base en un anneau épais, portent chacun une anthère ovale et jaune. Le germe supère, surmonté d'un style filiforme et fendu à son sommet en trois et quelquefois quatre stigmates, devient une capsule ovale-conique, à trois sillons, à trois loges, dont les semences, en mûrissant quelquefois dans les jardins de Paris, présentent un moyen de plus pour multiplier ces végétaux.

Ce bel arbre se rencontre maintenant chez tous les amateurs dont quelques-uns, d'après les anciens errements, le tiennent encore en serre chaude, tandis que d'autres se contentent de le mettre en bonne orangerie pendant l'hiver. De plus hardis l'ont livré à la pleine terre, en le plaçant au levant dans un angle où ils peuvent adapter des châssis que l'on ouvre toutes les fois qu'il ne gèle point, mais aussi que l'on couvre davantage en raison de la durée ou de l'intensité du froid : les succès obtenus par cette épreuve nous assurent que les Camellies doivent réussir en pleine terre dans les contrées méridionales de l'Europe et même de la France. C'est là qu'ils pourront déployer toute leur vigueur et devenir des arbres d'un grand volume, et tels que Thunberg nous dit les avoir vus dans leur pays natal : là encore ils reprendront leur saison naturelle pour se couvrir de leurs grandes et magnifiques fleurs, malheureusement tout-à-fait inodores.

Quoique la Camellie reste arbrisseau dans le climat de Paris, elle n'en fait pas moins un très-bon effet par le beau vert perpétuel de son feuillage sur lequel se détache la jolie couleur rouge de ses fleurs, toujours trop hâtives et tenant trop peu dans les sujets mis en serre chaude, et qui ne se montrent guère avant mars, sur les individus gardés aux jours d'une bonne orangerie; alors aussi elles durent et se succèdent plus long-temps puisque l'on en voit souvent encore en mai. Ces arbres ne sont point délicats et doivent être gouvernés, ici et dans le nord de la France, à la manière des orangers; ils demandent la terre de bruyère pure, ou mélangée, par moitié, de terres substantielles, douces et faciles à percer; pour les bien conserver, il faut les arroser modérément, ne leur point donner trop

de chaleur, les placer au levant, et ne les rencaisser que lorsqu'ils en montrent le besoin. On les propage, ou par le semis des graines que l'on dépose sur une couche chaude, sous châssis, et que l'on gouverne comme les plantes délicates; ou de marcottes qui se couchent au printemps et qu'on ne sépare que lorsqu'elles sont enracinées, ce qui arrive le plus souvent au bout de deux ans; ou de boutures qu'on fait aux mois de juin et juillet dans un pot plein d'un mélange de bonne terre franche avec deux tiers de terre de bruyère. Le pot se plonge en couche de chaleur modérée, et se couvre d'une cloche de verre dépoli. Elles sont environ un an à s'enraciner, quand elles réussissent. On doit avoir soin de laisser quelques feuilles entières aux boutures, dont le bois doit encore être assez fait; il ne faudra les séparer que lorsqu'elles auront racines; on les fait reprendre à l'ombre et sur couche tiède: souvent elles donnent fleurs la même année de leur premier repotement.

Depuis 1809 jusqu'à ce moment, 1830, les Camellies du Japon n'ont cessé de faire le plus bel ornement des expositions publiques des Sociétés de botanique et de Flore à Gand, Bruxelles, Tournai, Louvain, Anvers, Bruges, Harlem, etc., etc.; et nous aurions à présenter une liste extrêmement longue si nous devions rapporter toutes les distinctions particulières que cette fleur a méritées. Nous nous contenterons de citer les noms des amateurs aux collections desquelles appartenaient les plantes de la Camellie du Japon ou de ses nombreuses variétés, qui ont obtenu des prix dans les concours ouverts par les Sociétés que nous venons d'énumérer. Ce sont MM. H. WILLEMS, MORTIER, VAN BERGHEN, VAN TIEGHEM, A. HOUSIAUX, VANDER-WOESTYNE, LANCKMAN, PARMENTIER, VANDER-MAELEN, DEHULST, VANDORRE, V<sup>c</sup> CLAES, SMETS, J. CROMBECQ, DE MANGEER, STAES, PASCHAL-D'ONYN, VANHAL, etc., etc.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Deux pétales avec une portion des étamines. Fig. 2. Les étamines. Fig. 3. Le pistil. Fig. 4. Le calice.





*Symphoricarpos racemosus.*  
Symphoricarpe à grappes.

SYMPHORICARPE A GRAPPE *SYMPHORICARPOS*  
*RACEMOSUS*, L.

Pentandrie-Monogynie. Famille des Caprifoliacées.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx 1-phyllus, parvus, 5 dentibus. Petala 2, corolla subaequalis. Stamina 5, breviter. Ovarium inferum; stylo adnato, oblongo subgloboso. Bacca coronata, ovata, 4-locularis, 4-sperma, tardis, 2-ovulorum abortivis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET ÉTYMOLOGIE.

*SYMPHORICARPOS* foliis ovatis, serratis, petalis, ramis racemosis

subaequalis, corollis intus barbatis. *Symphoricarpos* (symphora) racemosa

Linnaeus, *Fl. Suec.* 1: 117. *Symphoricarpos* (symphora) racemosa

Linnaeus, *Fl. Suec.* 1: 117. *Symphoricarpos* (symphora) racemosa

Linnaeus, *Fl. Suec.* 1: 117. *Symphoricarpos* (symphora) racemosa

Linnaeus, *Fl. Suec.* 1: 117. *Symphoricarpos* (symphora) racemosa

Linnaeus a donné le nom de *Symphoricarpos* à ce genre, et c'est la traduction littérale de l'épithète qui est par conséquent le nom de son genre *Lonicera* dont les fruits d'abord recouverts d'une pelote à l'extrémité des rameaux. Plus tard, l'usage a consacré la conformation de ces fruits, des caractères existant dans la comparaison de l'espèce et la création d'un genre ne différait que de la dénomination de ce genre, le nom que Linné avait choisi pour les *Symphoricarpos* sont actuellement le nom de *Lonicera* dans le *Symphoricarpos* septentrionale, de père à fils, par le *Symphoricarpos* W. dans les racineuses qui habitent le nord de l'Amérique, et par le nom de *Symphoricarpos* ou *Lonicera* à ses frères. Le nom de *Symphoricarpos* est donc un nom de genre, et non un nom d'espèce.

Le nom de *Symphoricarpos* a été donné par Linné à l'époque où il de



*Symphoricarpos racemosa.*

*Symphoricarpos racemosa.*



SYMPHORICARPE A GRAPPES. *SYMPHORICARPOS*  
*RACEMOSUS.* †

---

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Caprifoliacées.*

---

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, parvus, 4-5-dentatus. Corolla 1-petala, brevis, 5-fida, subæqualis. Stamina 5, brevia. Ovarium inferum; stylo simplici; stigmate subglobozo. Bacca coronata, ovata, 4-ocularis, 4-sperma; loculis 2 interdum abortivis.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*SYMPHORICARPOS foliis ovatis, acutis; floribus racemosis, terminalibus; corollis intus barbatis; calycibus quinque-dentatis.*

*SYMPHORICARPOS racemosus.* MICH. *Flor. Bor. Amer.* 1. p. 107.  
— ROEM et SCHULT. *Syst. veget.* 5. p. 222.

*SYMPHORIA racemosa.* PURSH. *Flor. Amer. sept.* 1. p. 162. — WATS. *Dendr. brit.* 7. — SPRENG. *Syst. veget.* 1. 757.

LINNÉ a donné le nom de *Symphoricarpos*, formé de trois mots grecs dont la traduction littérale française est je porte des fruits réunis, à une espèce de son genre *Lonicera* dont les fruits étaient réellement réunis ou groupés en pelotte à l'extrémité des rameaux. Plus tard, Dillen ayant reconnu, dans la conformation de ces fruits, des caractères suffisans pour autoriser la séparation de l'espèce et la création d'un genre nouveau, a pris, pour dénomination de ce genre, le nom que Linné avait employé pour l'espèce. Les *Symphoricarpos* sont actuellement au nombre de cinq, tous originaires de l'Amérique septentrionale; l'espèce à grappes y a été découverte par Michaux dans les montagnes qui bordent le lac Mistassins. M. Lewis l'a rapportée du Missouri, en 1812, à sir J. Banks. Elle fleurit au printemps et une seconde fois au commencement de l'automne.

Le *Symphoricarpos* à grappes est un arbrisseau de trois à quatre pieds de

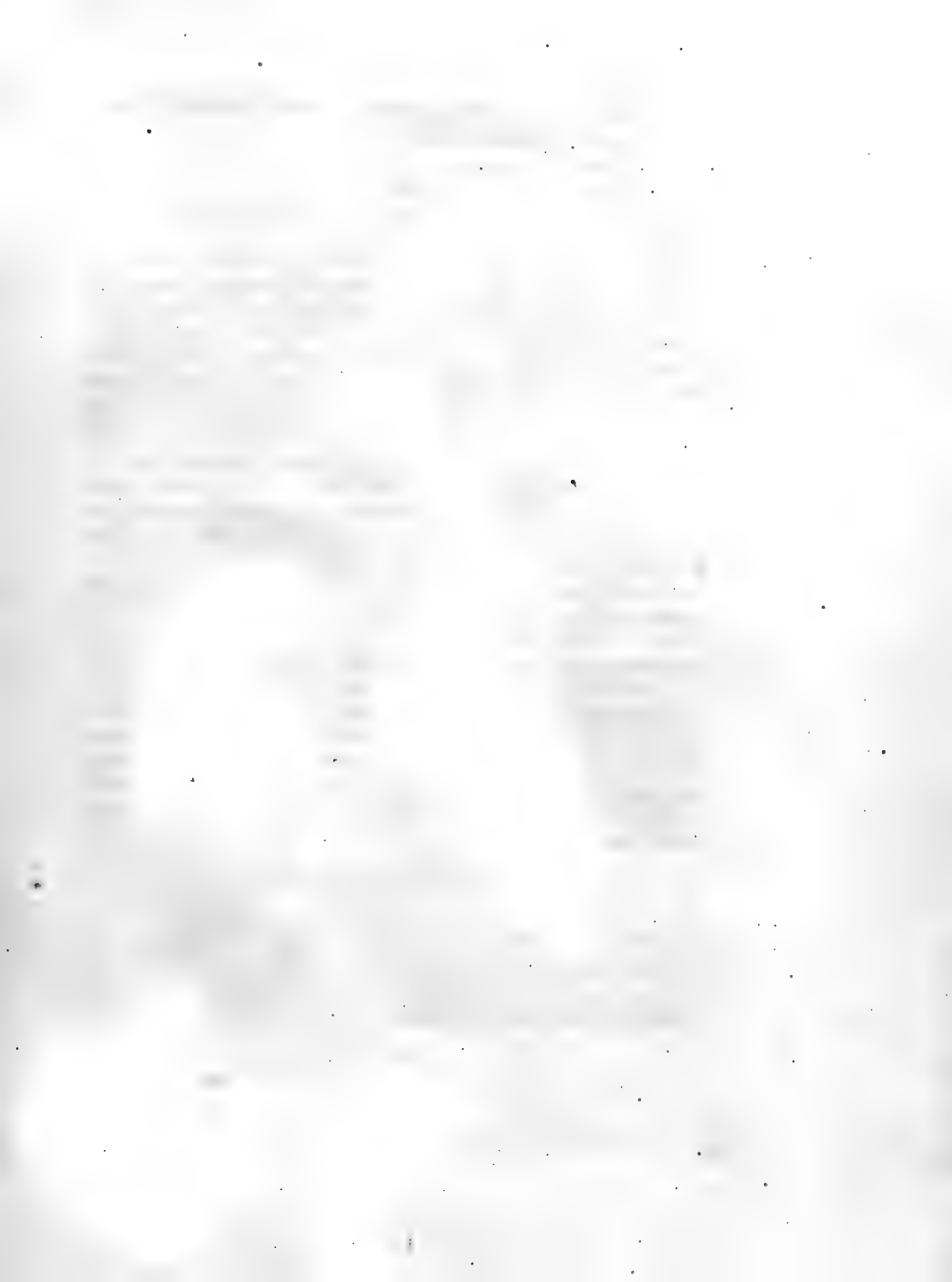
hauteur, dont les rameaux sont cylindriques, glabres, roussâtres, garnis de feuilles opposées, pétiolées, ovales, aiguës, glabres, d'un vert assez foncé en dessus, plus pâles en dessous. Les fleurs sont petites, d'une couleur purpurine claire, opposées, presque sessiles, et disposées, au nombre de douze à vingt, en grappes serrées et placées dans la partie supérieure des rameaux; quelquefois on trouve d'autres grappes, mais plus petites, dans les aisselles des feuilles supérieures. Le calice est monophylle, court, campanulé, découpé à son bord en cinq petites dents. La corolle est monopétale, campanulée, barbue intérieurement, à limbe découpé en cinq dents. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens plus courts que la corolle, insérés à la base des sinus formés par ses divisions, et terminés par des anthères oblongues. L'ovaire est ovoïde, infère, accompagné à sa base par trois petites bractées, surmonté d'un style cylindrique, deux fois plus court que la corolle, terminé par un stigmate en tête comprimée. Le fruit est une baie ovoïde, blanche, un peu plus grosse qu'un grain de groseille ordinaire, couronnée par le calice persistant; elle contient une sorte de pulpe grenue, blanche comme de la neige, d'une saveur douceâtre, au milieu de laquelle sont deux à trois petites graines ovales, blanches, convexes d'un côté, aplaties de l'autre, sans aucune apparence de loges ou de cloisons.

Le *Symphoricarpe* à grappes est un arbrisseau fort rustique, qui supporte parfaitement toutes nos températures en pleine terre; il paraît très-peu difficile sur la nature du sol de même que sur l'exposition, ce qui le rend très-précieux pour la décoration des jardins paysagistes où ses rameaux, couverts de nombreux fruits blancs, font un très-bel effet. Ces fruits arrivant ordinairement à l'état de parfaite maturité, il devient aisé de multiplier l'espèce au moyen des semis que l'on pratique, immédiatement après la récolte, sur une couche presque tiède ou du moins couverte d'un abri vitré. La propagation par les marcottes et les boutures ne présente pas plus de difficultés que celle qui résulte des graines, et l'on a même souvent des arbustes plus tôt faits.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Un rameau en fleurs et un autre petit rameau chargé de fruits.

Fig. 1. La corolle développée, laissant voir les étamines. Fig. 2. L'ovaire, le calice, le style et le stigmate; le tout vu à la loupe. Fig. 3. Un fruit de grandeur naturelle et coupé horizontalement pour faire voir les graines: un peu au-dessus, deux graines séparées de la pulpe qui les entoure dans le fruit.





L. Dross pinx.

Barrois sc.

*Hibbertia dentata.*

Hibbertie dentée

Palmarum-Petragiae, in Africa.

CHARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-petallus, persistens. Corolla 5-lobata, decidua. Stamina  
19. Ovaria 3-19. Capsula bivalvis, inaequaliter compressa,  
sericeo polysperma.

CHARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYME.

HIBBERTIA dentata Hill. Schum. & Thonn. Bot. Bot.  
Seydlitz. Bot. Seydlitz. Bot. Seydlitz. Bot. Seydlitz.  
Seydlitz. Bot. Seydlitz. Bot. Seydlitz. Bot. Seydlitz.  
Seydlitz. Bot. Seydlitz. Bot. Seydlitz. Bot. Seydlitz.

Il est d'abord le genre *Dillenia* où, depuis long-temps, plusieurs  
espèces avaient été reconnues absolument déplacées, Andrews a nommé le  
genre *Hibbertia* qu'il a dédié à son ami M. Georges Hill, riche négociant  
de Londres. Un des amateurs les plus zélés et des protecteurs les plus gé-  
néreux de la botanique. Ce genre, adopté successivement par Willdowry  
et de Lamarck se compose maintenant d'une vingtaine d'espèces, toutes  
originaires de la Nouvelle-Hollande et recueillies en grande partie par  
M. Hill. Le premier de ces *Hibbertia* dont on a vu le commencement  
à Amsterdam le 1314, et dont les fleurs décorèrent les serres depuis  
plusieurs jours de l'année jusqu'à la fin de 1314.



Libbectis d. ...

HIBBERTIE DENTÉE. *HIBBERTIA DENTATA.* †

---

Polyandric-Polygynie. Famille des *Dilléniacées.*

---

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-phyllus, persistens. Petala 5, decidua. Stamina numerosa, hypogyna. Ovaria supera, 3-15. Capsulæ totidem, membranaceæ, 1-2-spermæ. rariùs polyspermæ.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*HIBBERTIA* caule volubili; foliis ovato-oblongis, denticulatis, acuminatis, petiolatis, glabris; floribus pedunculatis, trigynis.

*HIBBERTIA* dentata. DE CAND. *Reg. veg.* 1. p. 426. — ID. *Prodr. Syst. nat.* 1. 74. — KER in *Bot. reg.* 282. — SIMS *Bot. Mag.* 2338. — LODDIG. *Bot. cab.* 347. — SPRENG. *Syst. veget.* 613.

DU démembrément du genre *Dillenia* où, depuis long-temps, plusieurs espèces avaient été reconnues absolument déplacées, ANDREWS a formé le genre *Hibbertia* qu'il a dédié à son ami M. Georges HIBBERT, riche négociant de Londres, l'un des amateurs les plus zélés et des protecteurs les plus généreux de la botanique. Ce genre, adopté successivement par Salisbury et De Candolle, se compose maintenant d'une vingtaine d'espèces, toutes originaires de la Nouvelle-Hollande et recueillies en grande partie par M. R. BROWN. De ce nombre est l'Hibbertie dentée que l'on a commencé à cultiver en Europe vers 1814, et dont les fleurs décorent nos serres depuis les premiers jours de l'année jusqu'à la fin de l'été.

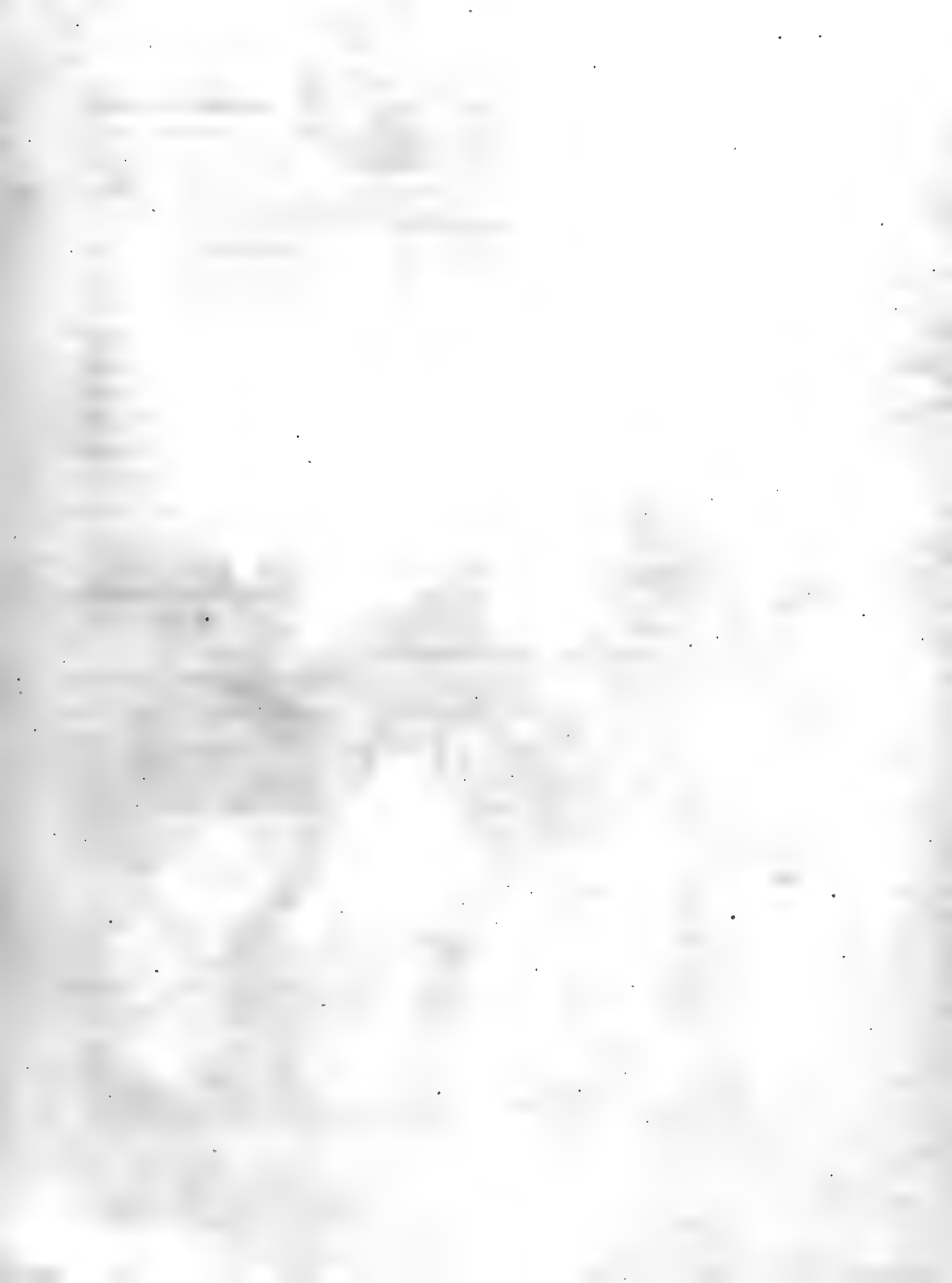
Sa tige se divise en rameaux grêles, rougeâtres, volubiles de cinq ou six pieds, et qui s'élevaient sans doute beaucoup plus si on les laissait croître en toute liberté. Ces rameaux sont garnis de feuilles alternes, pétiolées, ovales-oblongues, d'un vert foncé en dessus et presque glabres, plus pâles en dessous, bordées de quelques dents très-aiguës, mais peu profondes; leur pétiole est canaliculé, pubescent, demi-embrassant à sa base. Les fleurs sont larges de quinze à seize lignes, opposées aux feuilles, solitaires sur des pédoncules cylindriques, longs de huit à dix lignes, et chargés d'une bractée foliacée. Le calice de ces fleurs est formé de cinq folioles ovales, persistantes, pubescentes en dehors. La corolle est à cinq pétales d'un beau jaune, presque cordiformes, attachés au réceptacle, alternes avec les folioles calicinales, et caducs. Les étamines très-nombreuses, beaucoup plus courtes que la corolle, ont leurs filamens insérés au réceptacle, élargis et plus épais en leur partie supérieure, où ils portent, sur le côté, des anthères adnées et à deux loges longitudinales. Les ovaires sont au nombre de trois, supérieurs, presque ovales, rétrécis à leur sommet, terminés chacun par un style subulé, plus long que les étamines, portant, à son extrémité latérale et interne, le stigmate formé par une courte rangée de poils. Nous n'avons pas vu le fruit; selon le caractère assigné au genre, il doit être formé de trois capsules membraneuses, contenant chacune une ou deux graines.

On cultive cet arbrisseau, comme presque toutes les plantes de la Nouvelle-Hollande, en terreau de bruyère pur ou mélangé d'un tiers de terre douce et substantielle. Quoiqu'il ne soit point très-délicat, on ne peut cependant se dispenser dans nos climats de le tenir en pot, afin de le pouvoir rentrer l'hiver dans la serre tempérée ou au moins dans l'orangerie. On le multiplie fort aisément de boutures faites au printemps sur couche et sous châssis; la reprise est assez prompte pour que, dès l'année suivante, on ait déjà un arbuste susceptible de porter fleurs.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une étamine vue à la loupe. Fig. 2. Le calice et les ovaires.







*P. Bosca pine*

*Moreland s. ul.*

*Pyrus spectabilis*  
Pommier à bouquets.

POMMIER A. BOUQUETS. *PYRUS SPECTABILIS* 3

Icosandrie-Pentagynie. Famille des Pomacées.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

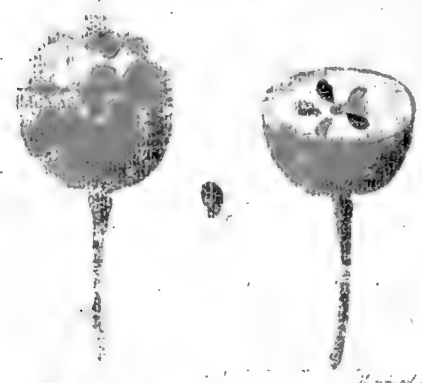
Calyx 5-lobus. Corolla 5-petala. Stamina circiter 20, calyci inserta. Ovarium inferum, stylis saepius 5, raris 2-3. Pomum clausum, 5-loc. putaminibus cartilagineis. Serrina in loculo quoque 2; testâ cartilagineâ.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*Pyrus peltata* DC. in *at. Bot. Voy.* 267. — *Walt.* Sp. 2. p. 1018. — *Lo. Arb.* 263. — *Arb. Drot.* 400. 2. 17. — *Lo. Arb.* 268. — *Lo. Arb.* 269. — *Pomum laxum* var. 2. 635. — *Sturm.* Syst. 2. 506. — *Salm.* 2. 11. — *Lo. Arb.* 269. *Bot. exalt.* ed. 2. 5. 427.

*Pyrus spectabilis*. *DC.* *Arb.* 2. p. 141. — *Lois.* in *Doc. Orléans* 6. p. 141. t. 42. f. 2. — *Lo. Herb. génér.* 82. — *Pom. Drot. Luce.* supp. 4. 325.

On croit que l'on rapporte de cette espèce de Pommer, dite est à la Chine, un arbre fort élégant qui s'élève à vingt ou trente pieds; mais en France, elle ne forme qu'un arbrisseau parce que jusqu'à présent, on ne l'a cultivée que sur Pommer-Paradis. Il est très-probable qu'elle croît en France, et alors elle produiroit un arbre magnifique, qui s'élève à une hauteur de cinquante pieds. Il paraît que c'est au docteur Fournet que l'on



*Bl. ...*

POMMIER A. BOUQUETS. *PYRUS SPECTABILIS*. †

---

Icosandrie-Pentagynie. Famille des *Pomacées*.

---

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-lobus. Corolla 5-petala. Stamina circiter 20, calyci inserta. Ovarium inferum, stylis sæpiùs 5, rariùs 2-3. Pomum clausum, 5-loc. putaminibus cartilagineis. Semina in loculo quoque 2; testá cartilagineá.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*PYRUS foliis ovato-lanceolatis, serratis, glabris; pedunculis umbellatis; floribus polygynis; pomis angulatis, irregularibus.*

*PYRUS spectabilis*. CURT. *Bot. Mag.* 267. — WILLD. *Sp.* 2. p. 1018. — *Id.* *Arb.* 263. — AIT. *Hort. Kew.* 2. 175. — *Id.* *ed.* 2. 3. 208. — DE CAND. *Prodr. Syst. nat.* 2. 635. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 509. — SCHNEEVOOGT. *Ic.* 15. — DUM.-COURS. *Bot. cultiv. ed.* 2. 5. 427.

*MALUS spectabilis*. DESF. *Arb.* 2. p. 141. — LOIS. *in Nov. Duham.* 6. p. 141. t. 42. f. 2. — *Id.* *Herb. génér.* 82. — POIR. *Dict. Encyc. supp.* 4. 525.

SUIVANT ce que l'on rapporte de cette espèce de Pommier, elle est à la Chine, sa patrie, un arbre fort élégant qui s'élève à vingt ou trente pieds; dans nos jardins, elle ne forme qu'un arbrisseau parce que, jusqu'à présent, on ne l'a greffée que sur Pommier-Paradis. Il est très-probable qu'elle réussirait sur Franc, et alors elle produirait un arbre magnifique, qui s'élèverait autant qu'à la Chine. Il paraît que c'est au docteur FOTHERGILL que l'on

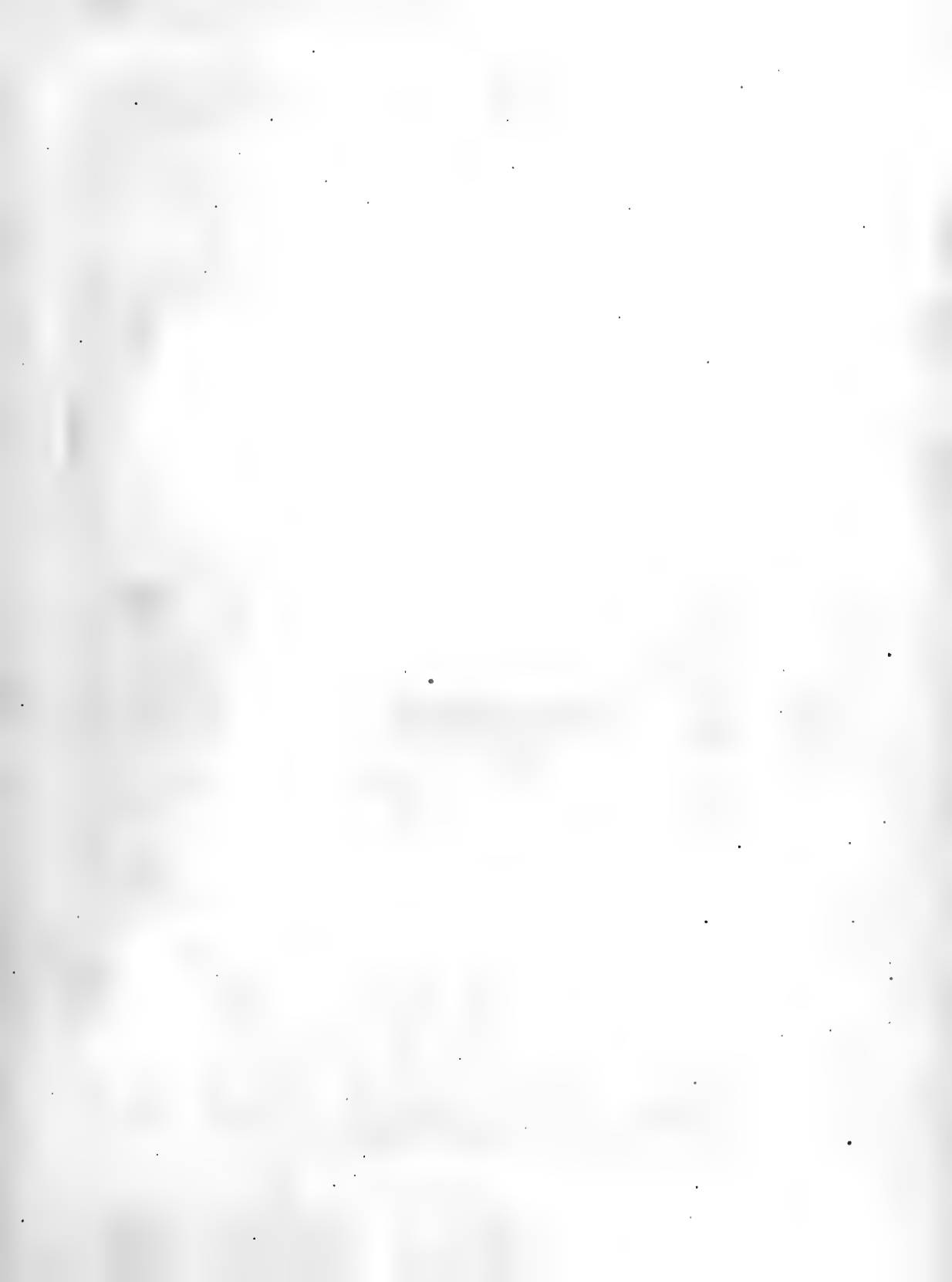
est redevable de l'introduction en Angleterre de cette jolie espèce qui, depuis 1780, est passée dans les collections de tous les véritables amateurs. Les belles fleurs semi-doubles de ce Pommier, le font remarquer parmi toutes les autres espèces ou variétés; et leur corolle, composée de quinze à seize pétales d'un rose tendre, lui donnent un aspect très-agréable, à la fin d'avril ou au commencement de mai, qui est l'époque de sa fleuraison.

Les feuilles du Pommier à bouquets sont alternes, pétiolées, ovales, allongées, glabres à leurs deux faces, vertes en dessus, pâles et un peu blanchâtres en dessous, aiguës à leur sommet, finement dentées en scie à leurs bords. Les fleurs sont portées sur de longs pédoncules cylindriques, uniflores et disposées en une ombelle sessile; mais ce qui fait surtout distinguer cette espèce, c'est que les étamines et les pistils sont plus nombreux que dans aucune autre, car on compte ordinairement, dans chaque fleur, trente-six à quarante étamines, et quinze à vingt styles. Les fruits sont irrégulièrement arrondis, anguleux, de la grosseur d'une cerise; les plus gros n'ayant pas plus de neuf à dix lignes de diamètre. Ces fruits sont d'une couleur jaune-clair, douceâtres, fades au goût; ils mollissent presque aussitôt après leur maturité, qui a lieu, dans le climat de Paris, au mois d'octobre; ils prennent alors à peu près la même couleur et la même saveur que les Nèfles molles.

On voit, par ce qui vient d'être dit, que ce Pommier ne doit nullement être cultivé pour ses fruits; mais il mérite de l'être comme arbre d'ornement. Il ne craint pas le froid, et supporte, sans en souffrir, celui de nos hivers. Tous les sols lui sont également convenables. Les essais que l'on a faits jusqu'à ce jour pour le propager par le moyen des semis n'ont eu aucun succès, et l'on semble convaincu que ses fruits ne donnent point de graines fertiles. Ce qu'il y a de certain c'est que, pendant plusieurs années consécutives, ses pepins ont été semés, sans que jamais il en soit levé un. L'on n'a donc pu jusqu'ici le propager que par les marcottes ou les boutures, et plus sûrement encore par la greffe.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur sans les pétales. Fig. 2. La même n'ayant plus que l'ovaire, le calice et les styles. Fig. 3. Un fruit. Fig. 4. Un pepin. Fig. 5. Un fruit coupé horizontalement pour faire voir les loges qui le divisent intérieurement.





*Amaryllis purpurea.*  
Amaryllis à fleurs purpurines.







AMARYLLIS A FLEURS PURPURINES. *AMARYLLIS*  
*PURPUREA*, ♀

Hexandric-Monogynic. Famille des *Narcissées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla 1-petala, infundibuliformis, 6-fida; fauce squamulis 6 instructa; limbo æquali aut inæquali, partim reflexo. Stamina 6; filamentis faucibus insertis. Ovarium inferum; stylo simplici; stigmatibus 3-fido. Capsula 3-valvis, 3-locularis, polysperma.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*AMARYLLIS* limbo erecto rotato-turbinato, subobliquato, tubo æquante faucem membranâ conferruminato-duplicatam : staminibus erectis, incurvato-patentibus.

*AMARYLLIS* purpurea. AIR. *Hort. Kew.* 1. p. 417. — *Id. ed.* 2. 2. 224. — *Bot. Magaz. n. et t.* 1430. — WILLD. *Spec.* 2. p. 53. — KER in *Journ. of Scien.* 1817. p. 360. — *Id. Bot. reg.* 552. — POIR. *Dict. Encyc. supp.* 1. 317.

*AMARYLLIS* speciosa. L'HÉRIT. *Sert. Angl.* 12.

*AMARYLLIS* elata. JACQ. *Hort. Schænbr.* 1. p. 32. t. 62.

*CRINUM* speciosum. LINN. *Suppl.* 195. — THUMB. *Prod.* 59. — LAM. *Dict. Encyc.* 2. p. 190.

*VALLOTA* purpurea. HERBERT'S *Appendix.*

L'AMARYLLIS à fleurs purpurines, que Linné, d'après l'inspection d'un exemplaire sec, avait primitivement placée parmi les crinoles, a été apportée du Cap de Bonne-Espérance par M. Masson, en 1774, et c'est depuis cette époque qu'elle est cultivée en Angleterre et dans le royaume des Pays-Bas; elle a mis beaucoup plus de temps à se propager en France où elle est encore peu commune dans les collections. Elle fleurit en juillet et août. M. Herbert, qui s'est particulièrement occupé de la famille des Amaryllidées, a proposé, pour la plante que nous décrivons, la formation d'un

genre nouveau qu'il appelle *Vallota*; nous ne connaissons point les caractères assignés à ce genre, et ignorons s'il a été adopté même par les botanistes anglais.

Le bulbe de l'*Amaryllis* à fleurs purpurines est de moitié environ moins gros que le poing; il donne naissance à quatre ou cinq feuilles linéaires-lancéolées, glabres, presque planes, longues de quinze pouces ou environ. A côté de ces feuilles et à la même hauteur qu'elles, ou à peu près, s'élève une hampe cylindrique qui porte à son sommet deux à cinq fleurs d'une couleur éclatante, pédonculées, munies à leur base d'une spathe formée de plusieurs folioles membraneuses, scarieuses, à peu près aussi longues que les pédoncules. La corolle est monopétale, infundibuliforme, d'un rouge écarlate, large de trois pouces et demi à quatre pouces, tubuleuse inférieurement, ayant son limbe partagé en six divisions ovales, évasées; la partie intérieure et évasée de ce tube est glabre, mais la base des sinus formés par les divisions est remarquable par une sorte de callosité ovale-oblongue qui se prolonge jusqu'au fond du tube. Les étamines, au nombre de six, ont leurs filamens à peine plus courts que la corolle, insérés à la base de ses divisions, prolongés jusqu'au fond de son tube, et terminés par des anthères oblongues, versatiles, à deux loges longitudinales. L'ovaire est infère, ovale, triangulaire, surmonté d'un style subulé, plus long que les étamines, et terminé par un stigmate bifide. Nous n'avons pas vu le fruit; c'est dans les plantes de ce genre une capsule à trois valves et à trois loges polyspermes.

On cultive l'*Amaryllis* à fleurs purpurines dans le terreau de bruyère pur, en bache que l'on découvre pendant toute la belle saison, ou bien en pots que l'on rentre l'hiver dans la serre tempérée et que l'on y tient le plus près possible du jour. On l'arrose très-modérément, si ce n'est lorsque la tige commence à se développer et qu'elle demande un peu plus d'eau. On la multiplie ordinairement par ses caëux que l'on sépare du bulbe lorsqu'on les croit bien formés et immédiatement après que la fane est flétrie. Quant aux semis on peut les effectuer soit avec de la graine venue du Cap, soit avec celle que l'on récolte quelquefois quand on parvient à les conduire en maturité. Du reste ce moyen est fort long et dédommage rarement des soins qu'il exige.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente l'extrémité de la hampe et des feuilles de l'*Amaryllis* à fleurs purpurines.





P. Boscq pinx. t.

W. Schönb. sculp.

*Adiantum grandiflorum*  
Viperine à grandes fleurs.

# VIPÉRINE A GRANDES FLOURES

## GENE DIFLORE

Pl. de l'Inde, de l'Arabie, de l'Espagne, de l'Italie.

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Plante herbacée, à racine fibreuse, à tige dressée, à feuilles opposées, à inflorescence terminale, à fleurs grandes, à corolle tubulaire, à lobes de la corolle 5, à fruit capsulaire, à style filiforme, à stigmate 2-lobé.

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES DE SYNDYMIUM.

*ECHIUM caule fruticoso, glabro; foliis lanceolatis, nitidis, supra et infra glabris; floribus subaequalibus, maximis, racemoso-subpanicatis.*

*ECHIUM grandiflorum.* ANDREW Bot. Repos. t. 29. — VESO, Hort. Malin. n. et t. 97. — HERB. Bot. reg. 124. — Hort. Kew. ed. 2. t. 1. 299. —

*ECHIUM formosum.* PERS. Syn. 1. p. 163. — SPRENG. Syst. reg. 1. 551.

*ECHIUM tubiferum.* POIR. Dict. Encyc. 8. p. 663.

Il y a plusieurs espèces de cette plante, qui se distinguent par la forme de leur corolle et par la grandeur de leurs fleurs. On en trouve dans la ressemblance de la graine de cette plante avec la tête d'une vipère. Minder de Celophon (*Alaxiphau*), qui a écrit en 1721, est le premier qui lui a attribué aux propriétés dont elle jouit, et qui l'a appelée *Echiopetra*. Ces deux noms sont substitués l'un à l'autre, et l'on ne sait du moins lequel préférer. On a cherché, dans les graines de diverses espèces du genre *Echium*, des traces de phlogistique, de très-peu qui ont produit l'effet de son venin, à l'aise d'aucune des parties de cette plante. On peut il lui accorder ces propriétés, comme spécifique de la morsure des vipères, autant de confiance qu'on repèle lui-même que l'on a vu extraire autrefois avec succès, comme on se sert en infusion ou en décoction, ou en poudre, ou traitée avec l'acide sulfurique, et, prise au commencement aux vipères et aux autres animaux venimeux, et, prise au commencement aux vipères et aux autres animaux venimeux, et, prise au commencement aux vipères et aux autres animaux venimeux.





VIPÉRINE A GRANDES FLEURS. *ECHIUM*  
*GRANDIFLORUM.* †

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Borraginées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-fidus. Corolla 1-petala, infundibuliformis; limbo obliquè 5-lobo, inæquali. Stamina 5. Ovarium superum; stylo filiformi; stigmatè 2-fido. Semina 4, rugosa, intra calycem.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ECHIUM* caule fruticoso, glabro; foliis lanceolatis, nitidis, suprâ hispidis; floribus subæqualibus, maximis, racemoso-subcymosis.

*ECHIUM* grandiflorum. ANDREW. *Bot. Repos.* t. 20. — VENT. *Hort. Malm. n. et t.* 97. — KER *Bot. reg.* 124. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 299. —

*ECHIUM* formosum. PERS. *Syn.* 1. p. 163. — SPRENG. *Syst. veg.* 1. 551.

*ECHIUM* tubiferum. POIR. *Dict. Encyc.* 8. p. 663.

IL y a plusieurs versions sur les motifs que paraissent avoir eus les Grecs en donnant à une plante le nom *εχιον*, dérivé de leur mot *εχις*, vipère; Dioscorides (lib. IV, cap. 25) les trouve dans la ressemblance de la graine de cette plante avec la tête d'une vipère; Nicander de Colophon (*Alexipharmaca*, Venet. 1522) est d'avis qu'il faut les attribuer aux propriétés dont jouit la plante, de guérir de la piqûre des vipères. Ces deux opinions sont probablement autant fondées l'une que l'autre; du moins n'est-on guère plus heureux à chercher dans les graines des diverses espèces du genre *Echium*, des traits de physionomie de la vipère, qu'à combattre l'effet de son venin, à l'aide d'aucune des parties de ces mêmes espèces. Il faut accorder à ces plantes, comme spécifique de la morsure des vipères, autant de confiance qu'au reptile lui-même que l'on administrait autrefois avec une sécurité coupable, soit en infusion ou en sirop, soit en poudre, en trochisques, en pilules ou en gelée; la vraie médecine a fait justice de tous ces remèdes empiriques, et, grâce aux scarifications, aux ventouses et aux cautérisations, l'on n'a plus à redouter de suites funestes des piqûres de vipères. Le nom *εχιον* ou *Echium*, traduit en français par vipérine, a été étendu par Tournefort à tout un genre qui se compose aujourd'hui d'une soixantaine d'espèces appartenant toutes, si l'on en excepte une seule, à l'ancien

continent : quarante à l'Afrique et particulièrement au Cap de Bonne-Espérance, seize à l'Europe et trois à l'Asie. Les Vipérines d'Europe et d'Asie sont des plantes herbacées annuelles ou bisannuelles; celles d'Afrique sont presque toutes ligneuses, telle est la Vipérine à grandes fleurs, rapportée du Cap, en 1787, par F. MASSON, et que l'on revoit toujours avec plaisir dans nos jardins, où ses jolies fleurs paraissent en avril et mai.

Cette espèce forme un arbrisseau dont la tige cylindrique, glabre et droite s'élève de quatre à six pieds, en se divisant en rameaux alternes, garnis de feuilles oblongues, lancéolées, sessiles et presque amplexicaules à leur base, glabres en dessous, d'un vert foncé et luisant en dessus, hérissées, sur cette même surface, de tubercules blanchâtres, terminés par un poil court et roide. Ses fleurs sont grandes, tournés d'un seul côté, portées sur de très-courts pédoncules, munies, à leur base, d'une bractée lancéolée aussi longue que leur calice, et disposées, dans la partie supérieure des rameaux, en plusieurs grappes qui forment, dans leur ensemble, une sorte de cime lâche. Chaque fleur en particulier est composée, 1° d'un calice monophylle, divisé profondément en cinq découpures lancéolées, inégales; 2° d'une corolle monopétale, tubulée, renflée dans sa partie moyenne, d'une couleur rose clair, avec cinq lignes plus foncées, ayant son limbe court, partagé en cinq lobes arrondis, presque égaux; 3° de cinq étamines à filaments filiformes, de la longueur du tube de la corolle, y adhérant dans la moitié de leur longueur, velus à leur base, et terminés à leur sommet par de petites anthères ovales; 4° d'un ovaire supérieur, à quatre lobes, surmonté d'un style de la longueur des étamines, terminé par un très-petit stigmatte arrondi, à deux lobes, qu'on ne distingue bien qu'à la loupe. Le fruit est formé par quatre graines contenues au fond du calice persistant.

On cultive la Vipérine à grandes fleurs en pot, afin de la pouvoir rentrer dans l'orangerie pendant l'hiver; ses racines se plaisent dans un mélange de terre douce et substantielle et de terreau de bruyère. On l'arrose assez fréquemment, mais de manière à ne pas trop la mouiller. On la multiplie facilement de graines et de boutures étouffées que l'on pratique ordinairement après la fleuraison. Ses graines se sèment dès qu'elles sont récoltées; les jeunes plantes passent l'hiver sous le châssis de la couche, et on les repique au commencement du printemps.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. L'ovaire et le style. Fig. 2. La corolle fendue longitudinalement et déve-  
loppée pour faire voir les étamines.





*Calochortus macrocarpus.*  
Calochorte à longs fruits.





CALOCHORTE A LONGS FRUITS. *CALOCHORTUS*  
*MACROCARPUS*. 2

Hexandrie-Trigynie. Famille des *Hypoxidées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx 3-phyllus, herbaceus. Petala 3 colorata, majora, intus barbata, supra unguem canaliculatum pulvinata. Ovarium superum 3-loculare, polyspermum. Ovula disticha horizontalia. Stigmata petaloidea, complicata. Capsula apice trivalvis, septicido dehiscens, nunc obtusè trigona oblonga rostrata, nunc triquetra sub rotunda. Semina plana, serie simpliciter inserta, testè membranacè.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*CALACHORTUS caule 3-5-phylo bifloro, petalis præter fasciculum pilorum glabris, capsulis erectis lineari-oblongis.*

*CALOCHORTUS macrocarpus. DOUGL. in Hort. trans. vol. 7. p. 276. t. 8. — LINN. in Bot. regist. 1152.*

DANS leurs investigations botaniques aux contrées montagneuses que baignent les eaux du Mississipi et de l'Ohio, PURSH et NUTTAL furent frappés de la beauté des touffes d'une plante remarquable encore par l'élégance de ses fleurs; elle leur parut devoir former un genre nouveau, auprès de *l'hypoxis*, et ils l'établirent sous le nom de *Calochortus*, dérivé des mots καλος, qui se traduit par belle, et χροτος, plante, que l'on doit prendre dans le sens des agrémens de la verdure. Le Calochorte élégant est resté pendant quelque temps la seule espèce connue; mais M. DOUGLAS ayant exploré avec plus d'attention qu'on n'avait pu le faire jusqu'alors, les terrains secs et arides qui avoisinent les cascades de la rivière Colombia, y découvrit trois autres espèces de Calochortes, parmi lesquelles se distinguait celle qui fait le sujet de cet article. M. Douglas la rencontra d'abord sur les sommets escarpés des agrestes collines; il la retrouva lorsqu'il parcourut leurs rampes pittoresques; et l'observa encore jusqu'aux dernières limites des vallées que sillonnent majestueusement les eaux de la Colombia. M. Douglas en envoya quelques bulbes à Londres en 1826, qui donnèrent leurs fleurs dans les serres de la société d'Horticulture. Cette jolie plante est encore très-rare, mais tout porte à espérer qu'elle se propagera avec non moins de facilité que la Tigrisie dont

on se rappelle que l'innombrable multiplication est provenue du seul bulbe que rapporta en 1796 M. Ellis Hoddgson. Si notre Calochorte ne l'emporte pas sur la Tigridie par l'éclat des couleurs, quoique celles qui le parent soient très-agréables, il aura toujours sur elle l'avantage de les conserver plus d'un jour.

Son bulbe est allongé, solide, revêtu de plusieurs tuniques d'un brun noirâtre et qui se détachent très-facilement; la hampe est presque droite, longue de dix-huit à vingt pouces, striée, d'un vert glauque; elle se termine ordinairement pas deux ou trois fleurs; les feuilles, au nombre de trois à cinq, sont ensiformes, roulées, engaînantes à leur base, souvent desséchées ou sphacelées vers l'extrémité, striées, glauques et un peu plus courtes que la tige. Les fleurs sont terminales, souvent au nombre de deux, garnies à leur base de deux bractées foliacés; les pédoncules sont simplement une continuité de la hampe : on n'y remarque qu'un léger renflement vers le bout. Le périanthe forme une espèce de cloche très-ouverte : les trois sépales sont ovales lancéolés, très-pointus, membraneux à leurs bords, beaucoup plus longs que les pétales, verts et striés à l'extérieur, d'un blanc rosé à l'intérieur, dont le centre est marqué de taches purpurines assez foncées sur un fond plus clair. Les pétales sont ovulaires, un peu cunéiformes, planes, d'un rouge pourpré fort agréable, ayant à leur base une grande tache d'un jaune verdâtre qui, par la réunion des pétales, produit au centre de la fleur une aréole couverte de petits poils blancs, jaunâtres à l'extrémité : ceux qui garnissent l'onglet sont de la même couleur que les pétales, mais d'une nuance plus foncée. Les six étamines sont hypogynes, plus courtes que les pétales, à filets linéaires, planes, acuminés, dressés, surpassant d'un peu plus de moitié la longueur de l'ovaire et supportant des anthères aussi longues qu'eux, déhiscentes longitudinalement par le côté, et renfermant un pollen d'un brun pourpré. L'ovaire est blanchâtre, linéaire, triquètre, à angles obtus, triloculaire, polysperme, à ovules distiques et charnus; il est surmonté par trois styles courts que terminent autant de stigmates développés en cœur dont les pointes sont recourbées et colorées d'un rose tendre et brillant. La capsule, qui atteint une longueur de trois pouces, est droite, linéaire, oblongue, à trois valves vers l'extrémité; les semences sont planes, ovales et insérées sur un seul rang.

On cultive cette espèce en serre tempérée et dans un compost formé de deux parties de terreau de bruyère, une de terreau de vache bien consommé et une de sable de rivière. On la multiplie par ses caïeux enlevés après la chute des tiges et des feuilles, que l'on met de suite en pot ou que l'on garde jusqu'au printemps, lorsqu'ils ont déjà acquis un certain volume.







P. Bonia pinx<sup>t</sup>

Burrows

*Hibiscus patersonii*  
Keltmie de Paterson.

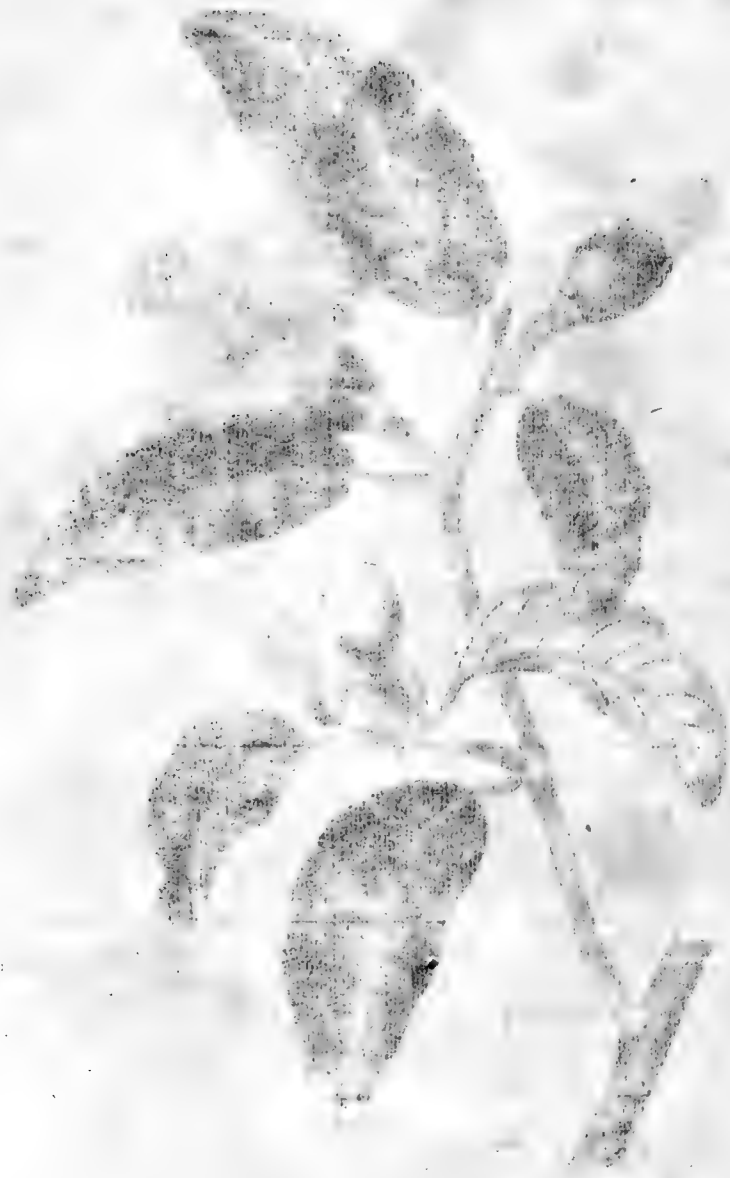
île des *Légumineuses.*

*multipartito.* Corolla  
*bo adnata.* Stamina  
*orie tubi.* Ovarium  
*ris, 5-valvis;*

ris,

... le type d'une section géographique...  
 ... même élevée en genre...  
 ... espèce...  
 ... qui la découvrit, et que par sa connaissance on appela de son nom. Ses fleurs  
 paraissent en juin et se succèdent jusqu'en août et même quelquefois plus  
 tard, lorsque les chaleurs ne précipitent point la végétation.

Le *Hibiscus* de Paterson a la tige ligneuse, haute de dix à douze pieds,  
 avec des rameaux alternes, chargés dans leur jeunesse, ainsi que les pétioles,  
 les nervures des feuilles et les calices, d'une poignée écailleuse, blanchâtre,  
 qui donne à toute cette couleur. Sur ces parties, les feuilles sont alternes,  
 pétioles, oblongues-lancéolées, coriaces persistantes, d'une verte assez foncée,  
 et presque luisante en dessus, n'ayant que, très-clair semé en cette partie.



*Salix palustris*  
L.

KETMIE DE PATERSON. *HIBISCUS PATERSONII*. †

Monadelphic-Polyandrie. Famille des *Légumineuses*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 2-5-fidus, cinctus calyculo polyphyлло vel multipartito. Corolla 5-petala, aequalia, basi connata et imo staminum tubo adnata. Stamina numerosa in tubum connata; antheris in apice et superficie tubi. Ovarium superum; stylo simplici; stigmatе 5-fido. Capsula 5-locularis, 5-valvis; loculis polyspermis; raro 1-spermis.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*HIBISCUS* caule arborescente; foliis oblongo-lanceolatis, alternis, subtùs squamoso-albicantibus; floribus axillaribus.

*HIBISCUS* patersonius. ANDR. *Bot. Repos. n. et t.* 286. — DE CAND. *Prodr. Syst. nat.* 1. 454.

*LAGUNÆA* squamosa. VENT. *Malm. n. et t.* 42. — DUM.-COURS. *Bot. cult. ed.* 2. 5. 100.

*LAGUNÆA* patersonia. PERS. *Synop.* 2. p. 259. — SIMS *Bot. Mag.* 769.

*SOLANDRA* squamea. POIR. *Dict. Encyc.* 7. p. 225.

CETTE Ketmie forme le type d'une section générique que divers auteurs ont même érigée en genre (*Lagunea*) qu'ils ont dédié à André Laguna, naturaliste espagnol, qui écrivait sur la Botanique, vers le milieu du 16<sup>e</sup> siècle; elle est originaire de l'île de Norfolk, à l'est de la Nouvelle-Hollande. Les Anglais la cultivent depuis 1792, que J. Banks l'a reçue du colonel PATERSON, qui la découvrit, et que par reconnaissance on appela de son nom. Ses fleurs paraissent en juin et se succèdent jusqu'en août et même quelquefois plus tard, lorsque les chaleurs ne précipitent point la végétation.

La Ketmie de Paterson a la tige ligneuse, haute de dix à douze pieds, divisée en rameaux alternes, chargés dans leur jeunesse, ainsi que les pétioles, le dessous des feuilles et les calices, d'une poussière écailleuse, blanchâtre, qui communique cette couleur à toutes ces parties. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, oblongues-lancéolées, coriaces, persistantes, d'un vert assez foncé, et presque luisantes en dessus, n'ayant que, très-clair semé en cette partie,

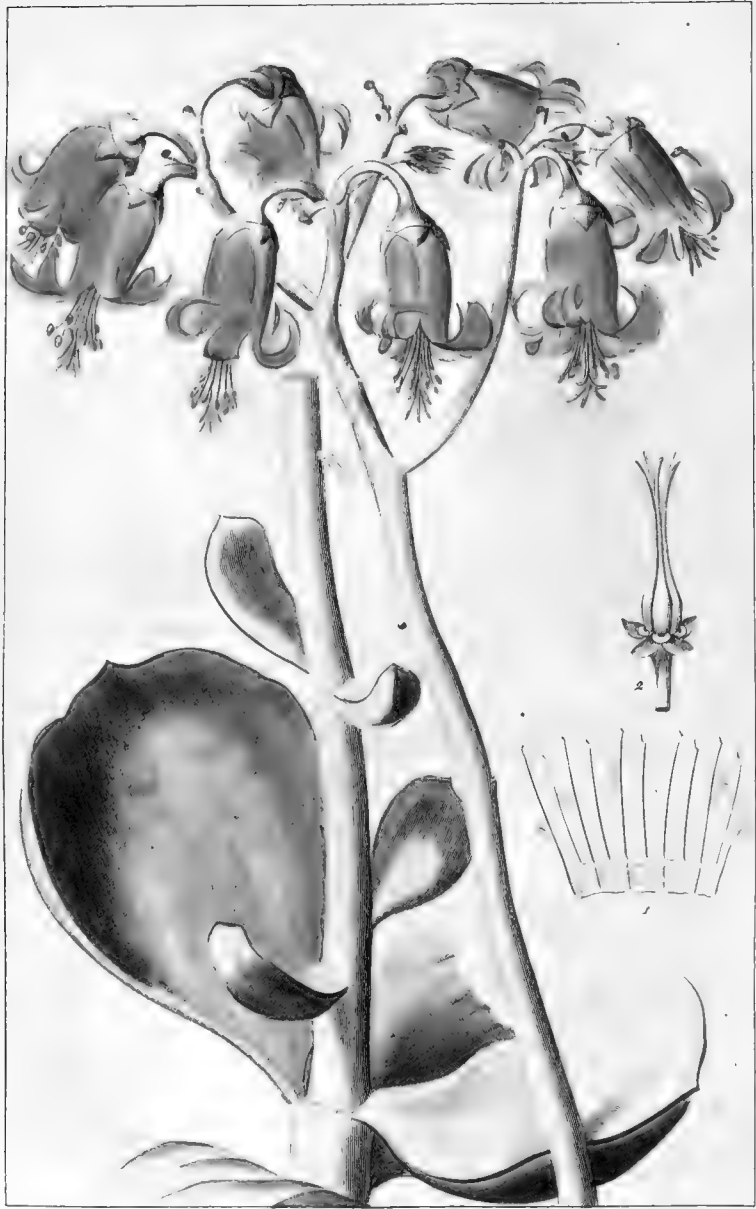
quelques-unes de ces petites écailles qui revêtent, au contraire, toute la surface inférieure et la rendent d'un blanc argenté. Les fleurs, larges de près de deux pouces, sont d'un violet pâle, tirant sur le rose, inodores, solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures, et articulées au point de leur insertion sur leur pédoncule, qui est épais, un peu plus long que le pétiole des feuilles. Chaque fleur est composée, 1<sup>o</sup> d'un calice simple, monophylle, campanulé, coriace, à cinq dents; 2<sup>o</sup> d'une corolle de cinq pétales ovales, ouverts en cloche, trois fois plus longs que le calice, rétrécis inférieurement en un court onglet, et portés sur la base du tube staminifère; 3<sup>o</sup> d'un grand nombre d'étamines ayant leurs filamens réunis en un tube cylindrique, plus large à sa base, libres dans leur partie supérieure et à différentes hauteurs, portant à leur sommet des anthères oblongues, à deux loges longitudinales; 4<sup>o</sup> d'un ovaire supérieur, conique, un peu soyeux, surmonté d'un style cylindrique, pubescent, dilaté à son sommet en un stigmate à cinq lobes charnus, blanchâtres. Le fruit est une capsule à cinq loges, à cinq valves séparées dans leur milieu par une cloison; chaque loge contient plusieurs graines disposées sur deux rangs.

Cette plante est plus délicate que ne le sont ordinairement les végétaux de la Nouvelle-Hollande; elle demande plus de lumière et une température douce en hiver. Dumont-de-Courset, dit qu'une bonne serre tempérée lui suffit, mais qu'elle ne s'étiole pas dans la serre chaude. Il en a perdu deux beaux pieds dans l'hiver de 1807 à 1808, qui avaient bien passé les hivers précédens dans la serre des bruyères. Il ne peut attribuer cette perte qu'à la température trop froide pour cette plante, ainsi qu'à l'humidité de l'air, et il croit qu'on ne peut jouir de ses fleurs, et lui procurer une belle végétation, qu'en lui donnant un degré plus constant de chaleur. On sème ses graines, qui arrivent par fois à un état de maturité suffisant, dans le terreau de bruyère et en terrine, sur couche chaude; on repique les jeunes plantes lorsqu'elles ont atteint la hauteur de quelques pouces; on peut encore multiplier cette espèce, et même plus facilement, par le moyen des marcottes et surtout des boutures que l'on fait en été, soit dans la couche destinée à cette sorte de multiplication, soit dans des pots couverts de cloches et plongés dans une couche modérément chaude.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue longitudinalement, ainsi que le tube formé par les filamens des étamines. Fig. 2. L'ovaire, le style et le stigmate.





*P. Beauv. pna*

*Gouard, filius. sculp.*

*Cotyledon orbiculata*  
Cotyledet orbiculé.



COTYLET ORBICULÉ

ORBICULATA. 3

racées.

5, ad

Cotyledon orbiculata, Clottella  
Cotyledon orbiculata, Cup. das 5

COTYLET. *orbiculata*  
foliis orbiculatis.

COTYLEDON orbiculata,  
L. — Willd. *Sp. pl.* 2. 703  
n. 11. *grass.* 76. — L. *Bot. Voy. Ind.*  
*meje.* 2. 130. — Spreng. *Syst. veg.* 2. 200.

COTYLEDON *cor. subcampanulata petalis cordatis.* *Willd.* 2. 703.

COTYLEDON orbiculata, L. — Willd. *Sp. pl.* 2. 703 n. 11. *grass.* 76. — L. *Bot. Voy. Ind. meje.* 2. 130. — Spreng. *Syst. veg.* 2. 200.

Le Cotyledon orbiculé est une plante qui se trouve dans les pays chauds, et qui est cultivée dans les jardins. Elle a été rapportée en France par le prince d'Orange, qui, après son avènement au trône, en fit cultiver dans le jardin de la Portière. Le Cotyledon orbiculé fleurit en septembre, et ses petites fleurs sont en position de croquer le miel et de l'attacher. Sa ressemblance avec la Crassula *Cotyledon*, Jacq., fait souvent prendre l'une pour l'autre, mais cependant leurs fleurs sont bien distinguées. Le Cotyledon orbiculé croît rarement, tandis que le Cotyledon orbiculé est commun. Le Cotyledon orbiculé est une plante qui se trouve dans les pays chauds, et qui est cultivée dans les jardins. Elle a été rapportée en France par le prince d'Orange, qui, après son avènement au trône, en fit cultiver dans le jardin de la Portière. Le Cotyledon orbiculé fleurit en septembre, et ses petites fleurs sont en position de croquer le miel et de l'attacher. Sa ressemblance avec la Crassula *Cotyledon*, Jacq., fait souvent prendre l'une pour l'autre, mais cependant leurs fleurs sont bien distinguées. Le Cotyledon orbiculé croît rarement, tandis que le Cotyledon orbiculé est commun.



*Cephalanthus orbiculatus*

*Cephalanthus orbiculatus*  
Asteraceae orbiculatus (L.) DC. var. *orbiculatus*

## COTYLET ORBICULÉ. *COTYLEDON ORBICULATA.* †

Décandrie-Pentagynie. Famille des *Crassulacées.*

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *quinque-fidus*. Corolla *monopetala*. Squamæ *nectariferæ* 5, *ad basin germinis*. Capsulæ 5.

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*COTYLEDON foliis ovato-spathulatis, obtusis cum acumine, lævibus: floribus paniculatis.*

*COTYLEDON orbiculata.* AIT. *Hort. Kew.* 2. p. 106. — Id. *ed.* 2. 3. 108. — WILD. *Sp. pl.* 2. 753. — DE CAND. *Prodr. Systemat.* 3. 396. — Id. *Pl. grass.* 76. — LINN. *Sp.* 614. — HAW. *Syn. pl. succ.* 105. — LAM. *Dict. Encyc.* 2. 139. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 437.

*COTYLEDON cor. subcampanulata, pulchra, coccinea.* PERSOON 1. 510.

*COTYLEDON africana, frutescens, foliis orbiculatis, limbo purpureo cinctis.* TOURN. *Inst.* 90. — BOERH. *Hort. Lugd-Bat.* 287.

*SEDUM Africanum, frutescens, incanum; orbiculatis foliis.* HERM. *Lugdb.* 549. *tab.* 551. — MORIS. *Hist.* 3. 474.

ON prétend que c'est de la forme concave, évasée des feuilles charnues de la plupart des espèces du genre *Cotyledon* qu'est venue cette dénomination générale, dérivée du mot *κοτυλη* qui signifie une espèce de soucoupe, un vase circulaire, plat et creux comme la pomme de la main. Aucune plante en effet ne la méritait mieux que celle que nous décrivons. Elle a été rapportée du Cap de Bonne-Espérance, en 1690, par notre ancien compatriote G. BENTINCK, favori du prince d'Orange, qui, après son avènement au trône d'Angleterre, le créa comte de Portland. Le Cotylet orbiculé fleurit depuis juillet jusqu'en septembre, et ses jolies fleurs sont en possession d'orner les collections du botaniste et de l'amateur. Sa ressemblance avec la *Crassula* à feuilles rondes, *Crassula Cotyledon*, JACQ., fait souvent prendre l'une pour l'autre ces deux plantes que cependant leurs fleurs font bien distinguer; mais la dernière en produit rarement, tandis que le Cotylet orbiculé en donne souvent, même à sa première année de bouture et n'ayant encore qu'une tige sans branches.

Cette tige, qui peut s'élever de deux à trois pieds, est ligneuse à sa base et fait ordinairement peu de rameaux : ceux-ci sont, aussi bien que le haut de la tige, cylindriques, succulents et garnis de feuilles opposées, sessiles, entières, très-épaisses, creusées un peu en dedans, finissant en coin à leur base, orbiculaires et bordées d'une ligne pourpre vers leur sommet où l'on remarque une petite pointe. Comme la plante entière, elles sont couvertes d'une poudre blanchâtre, glauque. L'extrémité de la tige et celle de plusieurs rameaux s'allongent, donnent dans leur longueur, naissance à quelques feuilles épaisses et succulentes, mais plus petites que les autres et en ovale plus ou moins long et aigu; ces tiges ou rameaux se divisent à leur sommet en pédoncules divergens d'où partent le plus souvent trois pédicules courbes et soutenant chacun une fleur renversée, dont le calice est court, charnu, à cinq dents aiguës et appliquées sur la corolle qui est monopétale, en cloche, tubulée, à cinq divisions aiguës et roulées en dehors. En fendant cette corolle dans sa longueur, on voit les dix étamines qui lui sont attachées, mais dont cinq ont alternativement les filets plongés jusqu'au fond et excèdent encore les autres en longueur. Toutes dépassent la corolle épanouie, et sont moins longues que les cinq styles qui sont chacun la continuité d'un germe distinct et muni à sa base d'un appendice écailleux. Ces fleurs, disposées en parasol régulier et d'un rouge briqueté, font un assez bel effet.

Cette plante doit se mettre au sec et au jour dans une très-bonne orangerie aérée. Rarement elle donne de bonnes graines, et d'ailleurs on la multiplie facilement de boutures qu'on détache vers la fin de mai, et qu'après en avoir laissé sécher la plaie pendant quelques jours, on met dans un pot rempli de terre franche, sableuse, assise sur deux pouces de gros sable de rivière, pour donner un écoulement facile aux eaux de pluie ou d'arrosement, trop abondantes. On presse cette terre contre l'extrémité de la bouture; et pour faciliter la production des racines, on peut plonger le pot dans une couche tiède. Comme toutes les plantes grasses, le Cotylet orbiculé aime une exposition chaude et méridienne pendant l'été, craint la trop grande humidité en tout temps, et peut rester deux ou trois ans dans la même terre et le même pot.—On en connaît deux ou trois variétés qui ont la même patrie et demandent les mêmes soins.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur déployée, laissant voir les étamines. Fig. 2. Le calice et les ovaires surmontés de leurs styles.





*Flora Pine?*

*Lasiandra argentea.*

Lasiandre argentée.

# LASIANDRE ARGENTÉE. *LASIANDRA ARGENTEA*.

Octandrie-Monogynie. Famille des *Melastomées*.

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calycis tubus ovatus, lobi 5 angustis acuminatis. Petala obovata, Stamina 10, filamentis pilosis; antheris longius brevè rostratis, connectivo calycis tubo tamido hauriculato. Ovarium ovum junctum forsan 2-locum habentium; Stylus saepe pilosus. Capsula 5-locularis. Semina via 7 embleata subangulata, hilo suborbiculato basilari.

## CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*LASIANDRA* foliis subcordato-ovalibus, utrinque serrato-tomentosis, septennerviis, sessilibus; floribus bracteis, descendis, paniculatis, terminalibus.

*LASIANDRA* argentea. De Cass. *Prodr. Syst. n.* 3. 131.

*PLEROMA* holosericeum. Bonpl. *Ann. bot. botan.* 4. 293.

*RHIXIA* holosericea. Bonpl. *Monog. des Mélést.* p. 25. t. 12. — HERB. Bot. roy. 323. — Linn. *Bot. bot.* 236. — LOISEL. *Herb. gener.* 321. — SPRENG. *Syst. veg.* 2. 307.

*MELASTOMA* argentea. Lam. *Bot. Encyc.* 4. p. 65. (non Willd.)

*MELASTOMA* elevata. Pres. *Synop. pl.* 1. 476.

La plante dont nous traitons dans cet article, découverte par COWANSON sur la montagne des Capes, au nord-est des rives du fleuve Rio-Janeiro, fut, d'après les écrivains auxquels on se rapporte, placée successivement dans les genres *Melastoma* et *Rhixia*. Les caractères de ces genres ne paraissant pas lui convenir d'une manière rigoureuse, Don la fit passer dans le genre *Pleroma*, qu'il venait d'établir. Enfin De Candolle, ayant pu étudier la plante sur un individu vivant, qu'en 1816 sir Joseph Banks avait apporté du Brésil, il remarqua que les filets des étamines loin d'être glabres étaient velus, en conséquence il a pu assigner à cette plante une place moins douteuse dans son genre *Lasiandra*. L'étymologie de ce nom se trouve dans deux mots grecs *laxos*, velu et *andros*, mâle; en effet l'organe mâle dans toutes les espèces du genre est entièrement couvert de poils. Toutes les *Lasiandres* dont on porte le nombre à vingt-cinq, sont exotiques et appartiennent à l'exception d'une seule qui est péruvienne, aux différentes provinces du Brésil. La *Lasiandre* argentée fleurit depuis la fin d'avril jusqu'en





## LASIANDRE ARGENTÉE. *LASIANDRA ARGENTEA.* †

Octandrie-Monogynie. Famille des *Mélastomées.*

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calycis tubus ovatus; lobi 5 angustè acuminati. Petala obovata. Stamina 10, filamentis pilosis; antheris elongatis brevè rostratis connectivo ad basin tumido biauriculato. Ovarium apice setosum junius forsan calyci subadnatum. Stylus sæpè pilosus. Capsula sicca 5-locularis. Semina vix 7 cochleata subangulata, hilo suborbiculato basilari.*

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*LASIANDRA* foliis subcordato-ovalibus, utrinquè sericeo-tomentosis, septemnerviis, sessilibus; floribus bracteatis, decandris, paniculatis, terminalibus.

*LASIANDRA* argentea. DE CAND. *Prodr. Syst. nat.* 3. 131.

*PLEROMA* holosericeum. DON. *Mem. soc. wern.* 4. 293.

*RHEXIA* holosericea. BONPLAND, *Monog. des Mélast.* p. 29. t. 12. — KER *Bot. reg.* 323. — LODD. *Bot. cab.* 236. — LOISEL. *Herb. gener.* 321. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 307.

*MELASTOMA* argentea. LAM. *Dict. Encyc.* 4. p. 45. (non WILLD.)

*MELASTOMA* clavata. PERS. *Synop. pl.* 1. 476.

LA plante dont nous traitons dans cet article, découverte par COMMERSON sur la montagne des Capucins, non loin des rives du fleuve Rio-Janeiro, fut, d'après des exemplaires secs que ce savant avait rapportés, placée successivement dans les genres *Melastoma* et *Rhexia*. Les caractères de ces genres ne paraissant pas lui convenir d'une manière rigoureuse, DON la fit passer dans le genre *Pleroma* qu'il venait d'établir. Enfin De Candolle, ayant pu étudier la plante sur un individu vivant, qu'en 1816 sir Joseph Banks avait reçu du Brésil, il reconnut que les filets des étamines loin d'être glabres étaient velus, en conséquence il a pu assigner à cette plante, une place moins douteuse dans son genre *Lasiandra*. L'étymologie de ce nom se trouve dans deux mots grecs *λασιος*, velu, et *ανδρος*, mâle; en effet l'organe mâle dans toutes les espèces du genre est entièrement couvert de poils. Toutes les *Lasiandres*, dont on porte le nombre à vingt-cinq, sont exotiques et appartiennent, à l'exception d'une seule qui est péruvienne, aux différentes provinces du Brésil. La *Lasiandre* argentée fleurit depuis la fin d'avril jusqu'au

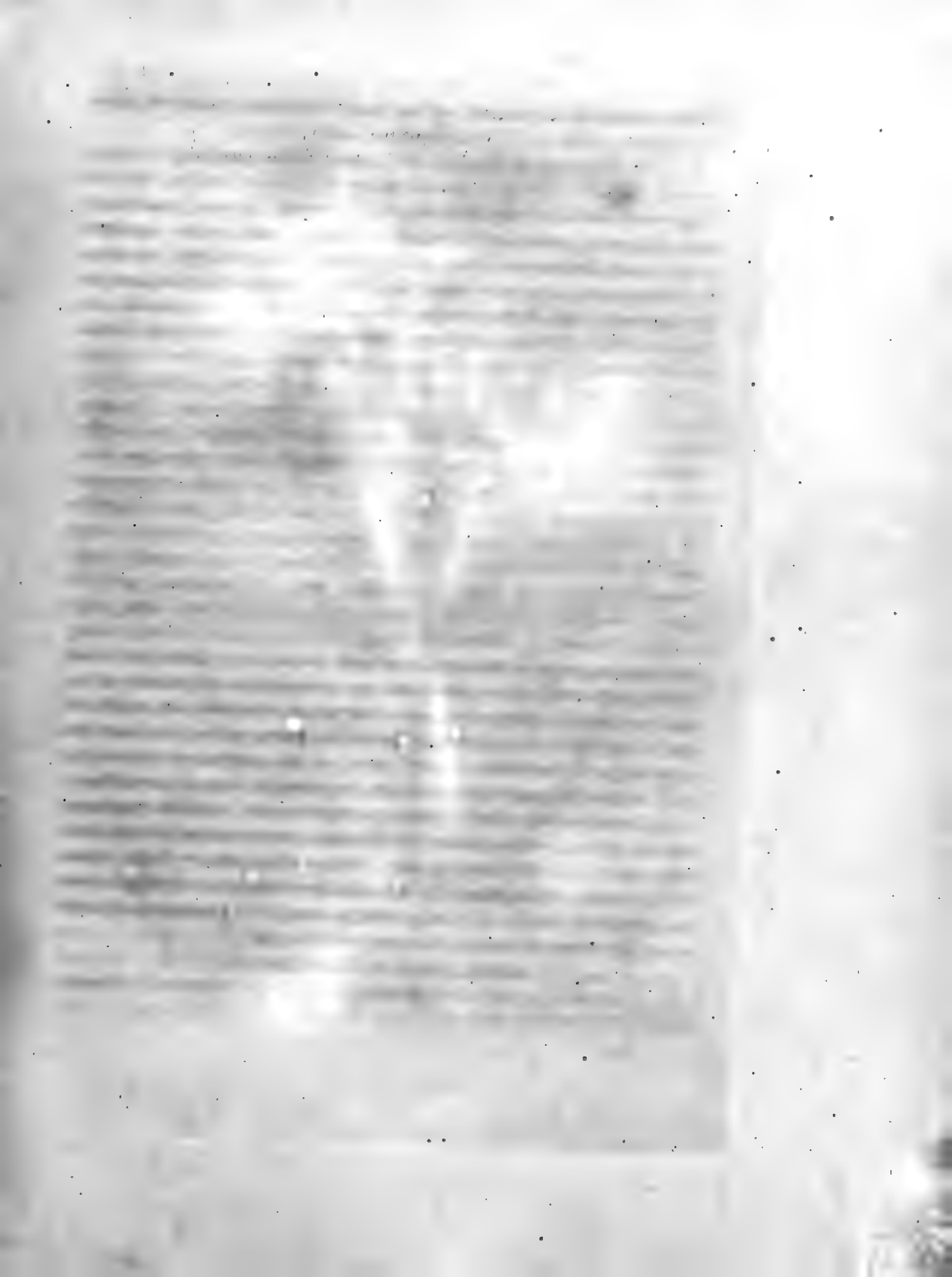
commencement de septembre, et ses tiges, richement garnies de fleurs, contribuent parfaitement à l'ornement des serres chaudes.

Ces tiges s'élevant, au Brésil, à la hauteur de dix pieds; mais nous ne pouvons les faire parvenir à plus de la moitié de cette hauteur, dans nos températures factices; elles se divisent en rameaux opposés, quadrangulaires, pubescens, garnis de feuilles pareillement opposées, ovales, acuminées à leur sommet, échancrées en cœur à leur base, toutes couvertes, en-dessus et en-dessous, de poils courts et soyeux, et traversées dans leur longueur par sept nervures, dont trois principales sont très-saillantes en-dessous. Les fleurs sont d'une belle couleur bleue, larges de quinze à seize lignes, portées sur des pédoncules opposés, bifurqués, et disposées, au nombre de quinze ou plus, en une panicule terminale d'un charmant aspect. Chacune de ces fleurs est munie, à sa base, de deux bractées ovales-oblongues, semimembraneuses, redressées et appliquées contre le calice. Celui-ci est monophylle, cylindrique, velu, découpé à son limbe en cinq divisions ovales-lancéolées, moitié plus courtes que les pétales, et caduques. La corolle est composée de cinq pétales arrondis, insérés dans le haut du tube du calice et alternes avec ses divisions. Les étamines, au nombre de dix, sont également insérées dans le haut du tube calicinal, et un peu plus longues que la corolle. Leurs filamens forment une sorte d'articulation avec les anthères, qui sont linéaires, inclinées, légèrement arquées, d'un bleu violet et à deux loges parallèles. L'ovaire est supérieur, oblong, anguleux, glabre inférieurement, velu dans sa partie supérieure, surmonté d'un style cylindrique, d'une couleur purpurine, un peu plus court que les étamines, et terminé par un stigmate simple. Le fruit est une capsule oblongue, membraneuse, renfermée dans le tube du calice persistant, divisée intérieurement en cinq loges qui s'ouvrent par le sommet en cinq valves, et qui renferment chacune un grand nombre de graines fixées sur un axe central, à cinq angles saillans.

La Lasiandre argentée se cultive en serre chaude, avec son vase constamment plongé dans la tannée. On lui donne ordinairement le terreau de bruyère pur, mais elle paraît se mieux trouver d'un mélange de ce terreau avec la terre douce et substantielle; il lui faut des arrosements fréquens, surtout vers la période florale; on n'est encore parvenu à la propager que par le moyen des marcottes ou des boutures étouffées.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice, le style et une étamine. Fig. 2. L'ovaire, le style et le stigmate. Fig. 3. Une étamine vue à la loupe.





P. Boiss. pinx.

Goulet sculp.

*Eranthis hyemalis.*  
Eranthis d'hiver.

ERANTHIS D RIVER. ERANTHIS URSALIS.

Famille de Ranunculacées

ERANTHIS

ERANTHIS, n. sp. — *Stamens* 25-30, ovaires 2-3, ovaire *apicellata*. Sembray globosus amplius serie disposita.

CHARACTERS DIFFERENTIALIS

ERANTHIS, scopulorum, florum, foliis radicalibus, petalis trifidis, lobis integerrimis.

ERANTHIS hibernica, Desf. Fl. atl. rar. 8. 303. — De Cand. Syst. nat. veget. 1. 314. — In Fl. atl. rar. 8. 303.

HELLEBORUS hyemalis, Linn. Sp. pl. 1047. — Baier 107.

HELLEBORUS, Linn. Sp. pl. 1047.

Lam. Diss. 1. 314. — Lam. Atl. rar. 8. 303. — Lam. Atl. rar. 8. 303.

Hort. bot. 1. 314. — Hort. bot. 1. 314. — Hort. bot. 1. 314.

Sp. pl. 1047. — Sp. pl. 1047. — Sp. pl. 1047.

Fl. atl. rar. 8. 303. — Fl. atl. rar. 8. 303. — Fl. atl. rar. 8. 303.

Fl. atl. rar. 8. 303. — Fl. atl. rar. 8. 303. — Fl. atl. rar. 8. 303.

Fl. atl. rar. 8. 303. — Fl. atl. rar. 8. 303. — Fl. atl. rar. 8. 303.

ACONITUM hyemale, Linn. Sp. pl. 1047.

ACONITUM unifolium, Linn. Sp. pl. 1047.

ACONITUM luteum minus, Kar. Bot. p. 440. — Hort. bot. 1. 314.

ACONITUM hyemale, delgarum, Gmel. 16. 676.

ACONITUM hyemale, ponticum, Besl. Eyst. bot. 1. 314.

ROBERTIA hyemalis, Maa, Fl. par. 211.

COELLEA hyemalis, Kar. Diss. rar. 1. 314.

Le genre a été établi en Sibirie aux dépens du genre ranunculacées... pour le genre nouveau les noms... Ce genre ne se compose... 240.



ERANTHIS D'HIVER. *ERANTHIS HYEMALIS*. 2

Polyandrie-Polygynie. Famille des *Renonculacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx nullus. Involucrum in segmenta plurima fissum sub flore; flos sessilis 5-8 sepalus, sepalis coloratis petaloideis, oblongis, deciduis. Petala 6-8 tubulata ore inæqualiter bilabiata brevissima. Stamina 20-30. Ovaria 5-6. Capsulæ pedicellate. Semina globosa simplici serie disposita.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ERANTHIS*, scapo unifloro : flore flavo, folio involucriformi insidente : foliis radicalibus, peltatis, multifidis ; laciniis integerrimis.

*ERANTHIS* hyemalis. SALISB. *Tr. lin. soc.* 8. 303. — DE CAND. *Syst. nat. veget.* 1. 314. — ID. *Prodr. syst. nat.* 1. 46.

*HELLEBOROIDES* hyemalis. BOERH. *Hort. Lugd.-Batav.* 297.

*HELLEBORUS* hyemalis. LINN. *Sp. pl.* 783. — WILLD. *Sp.* 2. 1335. — LAM. *Dict. Encyc.* 3. 98. — CURT. *Bot. Mag.* 3. — HOFFM. *Germ.* 198. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 360. — MILL. *Dict.* 3. — CRANTZ. *Austr.* 2. 122. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 658. — PERSOON *Synops.* 2. 107. — JACQ. *Fl. Aust.* 3. tab. 202.

*HELLEBORUS* ranunculoides. MORIS. *Hist.* 3. 439. — WEINM. *Phyt.* 569.

*ACONITUM* hyemale. CAMER. *Epit.* 728.

*ACONITUM* unifolium bulbosum. BAUH. *Pin.* 183.

*ACONITUM* luteum minus. DOD. *Pempt.* 440. — DALECH. *Lugd.* 1741.

*ACONITUM* hyemale. belgarum. LOBEL.  *Ic.* 676.

*ACONITUM* hyemale. ponticum. BESL. *Eyst. hyem. ord.* 1. t. 5. f. 2.

*ROBERTIA* hyemalis. MER. *Fl. par.* 211.

*KOELLEA* hyemalis. BIR. *Diss. ren. p.* 21.

Le genre *Eranthis* a été établi par Salisbury aux dépens du genre *Helleborus* de Linné. La séparation avait déjà été indiquée successivement par Boerhaave, Meriat et Biria qui avaient proposé pour le genre nouveau les noms de *Helleboroides*, *Robertia* et *Kœllea*; mais elle ne s'est opérée qu'en dernier lieu, et sous la sanction du professeur De Candolle. Ce genre ne se compose encore que de deux espèces : l'une propre aux montagnes de la Sibérie, l'autre

plus commune et mieux connue, originaire de la Suisse, de l'Italie et de l'Autriche. Cette plante est recherchée des amateurs, moins peut-être pour l'effet agréable que produisent ses fleurs nombreuses et d'un beau jaune, que parce que sa précocité nous annonce le réveil de la nature. En effet à peine les neiges sont-elles fondues dans les bois montagneux et humides, où elle habite spontanément, que les fleurs de l'Eranthis, qui passent avec le mois de mars, font oublier les privations causées par les frimas.

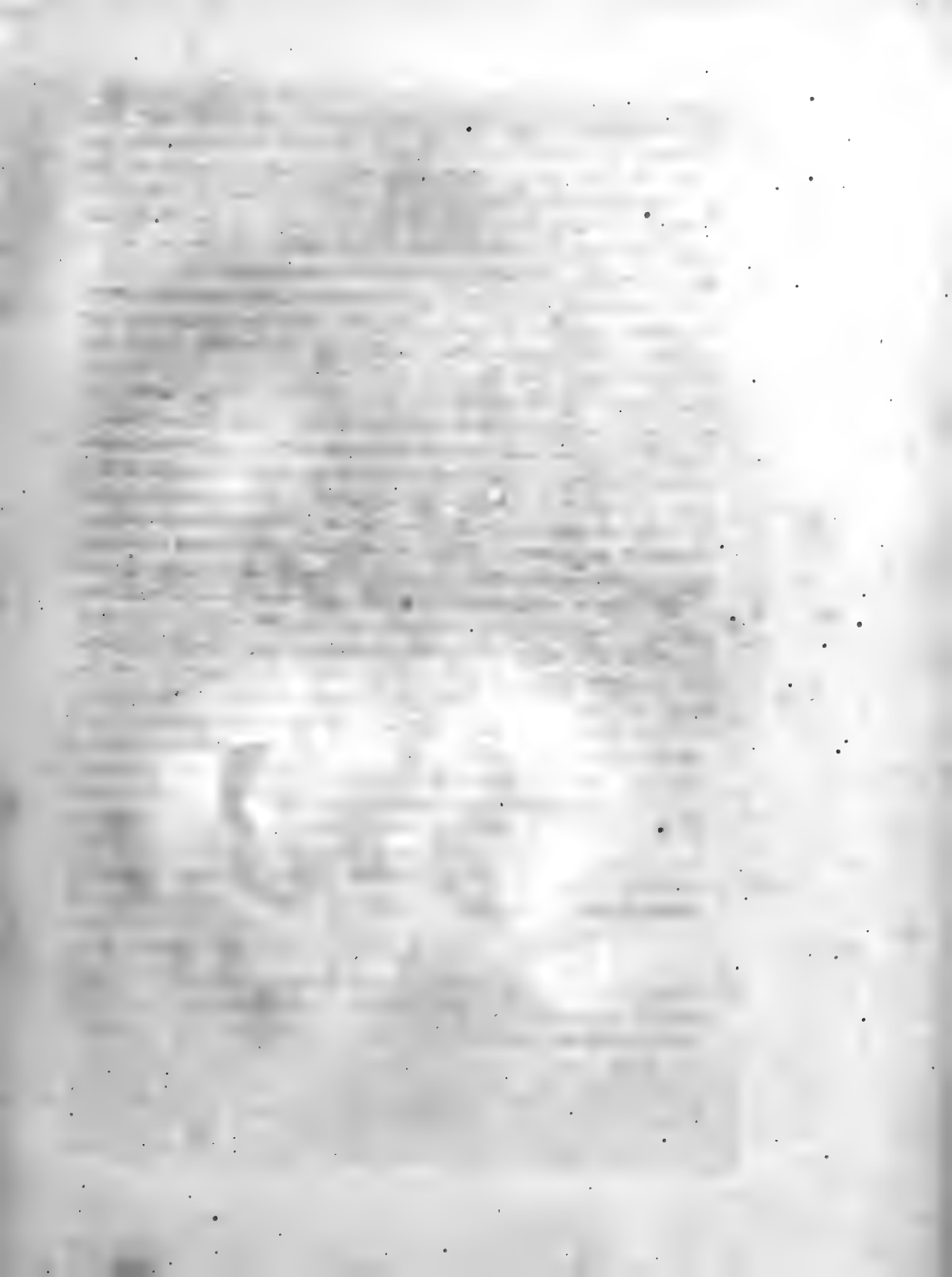
Ses racines noirâtres, charnues, tuberculeuses, et assez semblables à celles des Anémones, jettent des feuilles radicales, arrondies, découpées en lobes profonds, étroits et souvent lobés eux-mêmes. Elles sont d'un beau vert, et soutenues dans leur milieu par un pétiole cylindrique, haut d'environ quatre pouces. En même temps, on voit s'élever à la même hauteur, des pédoncules, ou si l'on veut des tiges, radicales, simples, cylindriques et fistuleuses que couronne une feuille ou collerette composée de plusieurs folioles cunéiformes, divisées assez profondément en trois ou quatre lanières lobées ou fendues. Sur cette collerette est assise immédiatement une fleur légèrement odorante, de grandeur moyenne et entièrement d'un beau jaune. D'abord elle a l'apparence d'une fleur en cloche, mais bientôt elle déploie cinq à six folioles pétales et colorées, attachées ainsi que les étamines sous les germes, enfermant et défendant cinq ou six cornets très-petits, aplatis, à deux lèvres dont l'extérieure est échancrée et forme deux dents. Ces cornets qui sont pour Linné des nectaires, et pour d'autres botanistes les vrais pétales, entourent des étamines nombreuses et jaunes, et cinq à six germes pédiculés, rapprochés au centre, se touchant par le dos; ce sont autant de capsules contenant les graines, qui bientôt ont mûri.

Dès le mois de mai la plante entière a disparu; alors on en peut déterrer les racines pour les replanter en novembre comme on fait des Anémones. On les divise aussi de la même manière, et il suffit qu'il se trouve un tubercule dans l'éclat qu'on remet en terre, pour avoir une plante de plus. La terre qui paraît lui convenir sur toutes les autres, est un mélange de terreau de bruyère et de terre sablonneuse. Il faut l'arroser fréquemment pendant toute la durée de sa végétation.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Foliole du calice. Fig. 2. La fleur dépouillée de son calice. Fig. 3. Un pétale. Fig. 4. Une étamine. Fig. 5. Les ovaires. Fig. 6. Un ovaire séparé. Fig. 7. Le même ouvert avant la maturité des graines.







J. Bouché gravé

Barrois delé

*Clematis florida.*  
Clématite à grandes fleurs.





CLÉMATITE A GRANDES ET BELLES FLEURS. *CLEMATIS*  
*FLORIDA.* †

Polyandrie-Polygynie. Famille des *Renonculacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx nullus aut involucrium calyciforme sub flore. Sepala 4-8 colorata. Petala nulla, aut sepalis breviora. Stamina hypogyna, libera plurima. brevissima anthere linearis extrorsæ. Ovaria supera, plurima; stylis villosis. Semina totidem, desinentia in caudam pilosam.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*CLEMATIS* foliis biternatis et subternatis; foliolis ovatis, glabris; foliolis calycinis 6, ovatis.

*CLEMATIS* florida. THUNB. *Fl. Jap.* 240. — LAM. *Dict. Encyc.* 2. p. 45. — WILLD. *Spec.* 2. p. 1287. — *Bot. Mag. n. et t.* 834. — DE CAND. *Regn. veget.* 1. 160. — ID. *Prodr. Syst. nat.* 1. 8. — ANDR. *Bot. rep.* 402. — JACQ. *Hort. Schœn.* 3. 57. t. 357. — AIT. *Hort. Kew.* 2. 258. — ID. *ed.* 2. 343. — MILL. *Dict.* 8. — DUM.-COURS. *Bot. cultiv. ed.* 2. 4. 422. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 666.

*ANEMONE* vel anemonoides. HOUTT. *Pflanz.* 7. 280. t. 55. f. 1.

*ATRAGENE* Indica. DESF. *Tabl. par. ed.* 1. 123. — ID. *ed.* 2. 145. — LOISEL. *Herb. génér.* 467.

LE nom Clématite, dérivé de *κλημα*, sarment ou branche de vigne, désigne des arbustes dont les tiges et les rameaux s'entrelaçant et s'accrochant à tous les corps qu'ils trouvent sur l'étendue de leur croissance, ont, en cela, des rapports d'analogie avec les pampres de vigne. Au temps où Linné a limité les caractères du genre, on pouvait bien n'y voir que des espèces sarmenteuses; mais depuis, d'autres plantes qui n'offrent pas les mêmes dispositions

ni la même flexibilité dans leurs tiges, ont dû, par des rapprochemens moins équivoques encore, être réunies aux véritables clématites, c'est-à-dire, à celles de ces plantes dont le nom dit véritablement la propriété de s'entortiller et de s'attacher. On sent, d'après cela, combien il est peu avantageux et même inconvenant d'exprimer dans un nom de genre, des facultés appartenantes à une ou plusieurs espèces et qui peuvent n'être point partagées par toutes; malheureusement c'est un reproche qu'en botanique, on peut faire à beaucoup de noms génériques qu'un système poussé trop loin, a rendus trop exclusivement significatifs. Le genre Clématite est composé d'espèces qui, quoiqu'ayant des affinités tellement prononcées qu'elles ne peuvent cesser de faire partie d'un seul et même groupe, offrent cependant assez de diversité dans leur organisation pour former plusieurs sections. M. De Candolle en admet quatre, dans lesquelles il distribue les quatre-vingt-six espèces de Clématites qu'il décrit dans son Prodrôme du règne végétal. A la quatrième de ces sections appartient la Clématite à grandes et belles fleurs. Plusieurs botanistes ont été plus loin que le professeur De Candolle, ils ont érigé en genres les coupes qu'il a faites dans les Clématites, et c'est ainsi que notre espèce, avant d'être bien connue, a été publiée sous le nom d'*Atragene indica*. Cette dernière manière de voir n'est point celle de M. De Candolle. Il fait observer que les caractères des sections sont combinés de telle sorte qu'ils enchaînent ces sections et empêchent que leur distinction soit bien tranchée.

Nous croyons à propos de développer ici les caractères des quatre sections, tels que M. De Candolle les a établis au genre Clématite, dans son *Systema naturale regni vegetabilis*, tome premier, page 132 et suivantes. La première, qu'il nomme *Flammula*, n'a ni involucre ni pétales; ses caryopses sont terminées par des queues barbues et plumeuses, l'estivation du calice est valvaire, tandis qu'elle est plus ou moins induplicative dans les autres sections. Elle comprend plus des quatre cinquièmes de la totalité des espèces du genre, et toutes habitent plus particulièrement les plaines que les autres Clématites. La seconde section qui porte le nom de *Viticella* n'a, de même que la précédente, point d'involucre ni de corolle; mais elle s'en distingue par la brièveté des queues qui terminent les caryopses et par leur surface glabre ou simplement pubescente; on en compte quatre espèces qui se plaisent dans les collines et les lieux boisés et humides. Dans la troisième section, surnommée *Cheiroopsis*, on observe un involucre caliciforme, situé au sommet du pédicelle et formé par l'intime réunion de deux bractées. L'estivation des sépales est presque induplicative. Il n'y a point de corolle, et les caryopses sont prolongées

en queues barbues. Cinq espèces constituent cette section ; elles sont indigènes des pays montueux et chauds de l'Europe méridionale et des Indes orientales. Enfin la quatrième section, à laquelle M. De Candolle conserve le nom d'*atragène*, que Linné lui avait imposé lorsqu'il la considérait comme un genre particulier, se reconnaît aux caractères suivans : involucre nul ; quatre sépales dont l'estivation est induplicative ; un grand nombre de pétales planes et de la moitié plus petits que les sépales ; caryopses terminées par des queues barbues. Les atragènes ont des tiges sarmenteuses et grimpantes, des feuilles en faisceaux et divisées en segmens tridentés, des pédoncules uniflores qui naissent en même temps que les feuilles. Il n'y en a encore que quatre espèces décrites ; elles habitent les montagnes pierreuses et froides de l'Europe, de la Sibérie et de l'Amérique septentrionale. Les diverses parties des Clématites en général, et surtout leur substance herbacée lorsqu'elle est verte, appliquées sur la peau sont des rubéfiants et même des vésicatoires assez actifs. Tout le monde connaît l'usage que font certains mendiens de l'écorce de la Clématite des haies, *C. vitalba*, dite herbe aux gueux, pour exciter promptement sur les diverses parties du corps, où on l'applique, des espèces d'ulcères qui ne sont dangereux qu'en apparence ; mais ces propriétés vésicantes ou corrosives des Clématites s'évanouissent par la dessiccation du végétal ou sa coction dans l'eau.

En donnant à notre Clématite le nom d'*atragène* des Indes on commettrait encore une autre erreur, car cette plante ne croît pas naturellement dans l'Inde ; elle n'y est que cultivée dans les jardins : c'est du Japon qu'elle est véritablement originaire. On la connaît en Europe depuis 1776, qu'elle y fut apportée par le docteur John Fotherville. Elle fleurit en juin, juillet et août.

Sa tige se divise presque dès sa base, en plusieurs branches sarmenteuses, striées, glabres, grimpantes. Ses feuilles sont opposées, pétiolées, bitermées ou presque tritermées, à folioles ovales ou ovales-lancéolées, glabres, ordinairement entières, plus rarement munies de quelques dents ; leur pétiole s'entortille autour des branches des autres arbrisseaux ou arbres qui sont dans le voisinage de la plante, et celle-ci peut ainsi s'élever à une grande hauteur. Les fleurs sont larges de deux pouces et demi ou environ, blanchâtres, portées sur de longs pédoncules axillaires, et chargés dans leur milieu de deux folioles opposées, entières, ou quelquefois trilobées. Le calice est formé de six grandes folioles ovales, acuminées, blanchâtres et pétali-formes. La corolle, dans les fleurs simples, paraît être composée de douze à

vingt pétales , et les étamines sont très-nombreuses ; mais dans les fleurs doubles, les seules que nous ayons vues, toutes les étamines et même tous les styles sont changés en une multitude de pétales ovales-oblongs, acuminés à leur sommet, rétrécis en coin à leur base ; et même dans le cœur de la fleur on ne retrouve pas d'autre trace des organes de la génération.

Lorsque cette Clématite est arrivée en Europe , on lui donna la température de la serre chaude ; mais soit que naturellement elle n'exige pas autant de chaleur ou que déjà elle se soit un peu accoutumée à notre climat , il est de fait que maintenant on se contente , à l'approche de l'hiver, de la rentrer dans l'orangerie. On la plante en pot et dans une terre franche et substantielle. On la multiplie de marcottes que l'on fait ordinairement au printemps, lorsque la sève se met en mouvement ; on peut également la propager de boutures étouffées ; mais ce moyen n'est point aussi sûr que le marcottage ou la séparation des rejetons, à l'automne.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente un fragment de rameau, garni d'une fleur et d'un bouton.



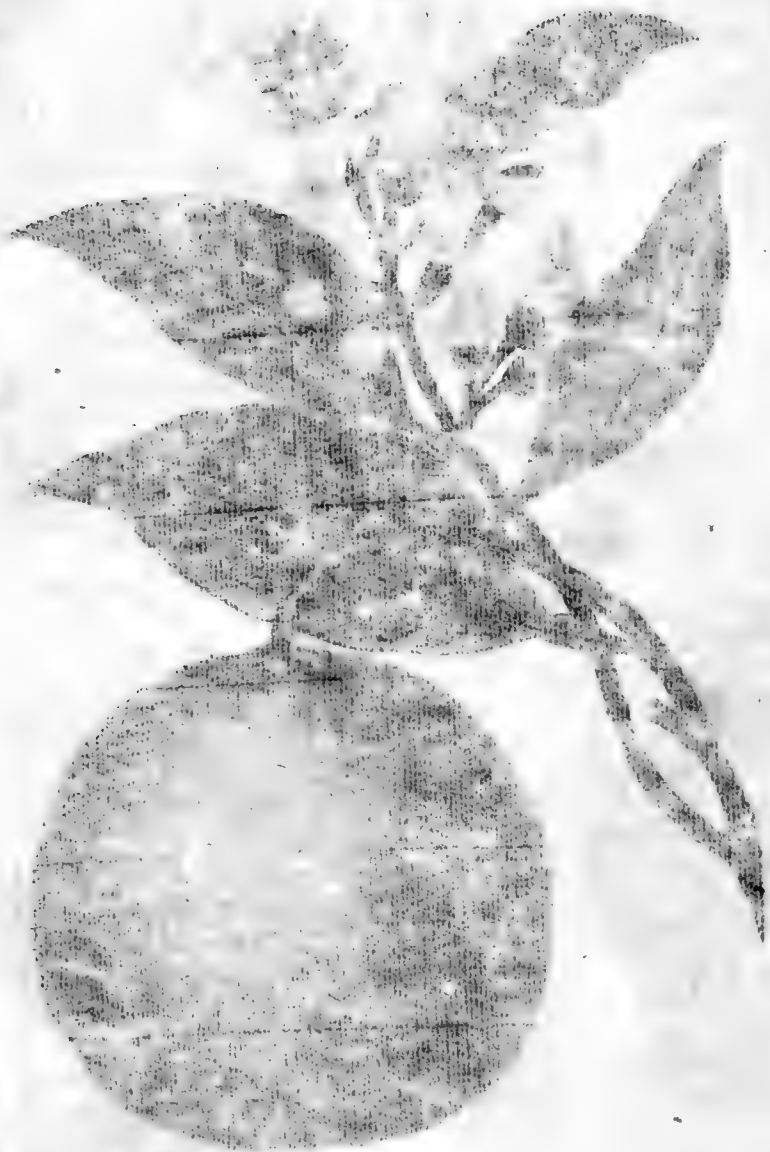




*Citrus aurantium melitense.*

Oranger de Malte.





*Citrus aurantium melleo.*  
Oranger de Malte.

ORANGER DE MALTE. *CITRUS AURANTIUM  
MELITENSE.* †

Polyadelphic-Icosandrie. Famille des *Hespéridées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-fidus, parvus. Petala 5, patentia. Stamina circiter 20; filamentis in cylindrum dispositis, et in plura corpora connatis. Ovarium superum. subrotundum; stylo cylindraco; stigmate globoso. Bacca cortice carnosio vesiculis innumeris papuloso, multilocularis, polysperma.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*CITRUS foliis oratis, oblongis, pellucidis; petiolo subalato; fructibus sphaericis, mediis; cortice subaspero, rubescente; pulpâ sanguineo-purpureâ, pergratè dulci.*

*CITRUS Aurantium Melitense.* Risso et Poit. *Hist. des Orang.* p. 46. t. 13.

*CITRUS Aurantium Sinense.* Risso *Annal. du Mus.* 20. 182. — FERR. *Hesp.* t. 427. — COMEL. *Hesp.* n. 8. — GALLES. *Citr.* 149. — DE CAND. *Prodr. Syst. nat.* 1. 539. — VOLK. *Hesp.* 185.

DE tous les végétaux que l'industrie agricole est parvenue à propager en Europe, il n'en est point qui, sous tous les rapports, ait réussi à plaire plus généralement que l'Oranger, a dit un horticulteur des plus recommandables. Les brillantes qualités qui distinguent l'Oranger ont dû le faire désirer partout : aussi quoique les espèces et variétés de cet arbuste précieux soient toutes exotiques et naturelles aux contrées chaudes de l'Asie, les Européens ont cherché depuis long-temps à les transplanter chez eux, et ils les ont amenées par leur industrie et les soins particuliers qu'ils leur ont donnés, à les faire vivre dans des climats très-différens du leur ; ces arbres sont devenus, selon la température plus chaude ou plus froide des différens pays dans lesquels ils ont été introduits, le principal objet de la culture, ici l'ornement des palais et des maisons de plaisance.

C'est à des époques différentes que l'Europe s'est enrichie de toutes les espèces d'Orangers qui sont maintenant très-répandues et comme acclimatées dans plusieurs de ces parties méridionales. Mais ce n'est qu'avec peine qu'on parvient à trouver, dans les temps passés, les traces du chemin que ces plantes ont suivi pour venir jusque chez nous, et il est très-difficile, pour

ne pas dire impossible , de fixer d'une manière positive les époques où chacune des espèces a été transplantée ou même connue. Tous les auteurs s'accordent à dire que l'Oranger à fruit doux croît naturellement dans les provinces méridionales de la Chine, à Amboine, aux îles Mariannes et dans toutes celles de la mer Pacifique; mais il n'y a pas le même accord sur la marche qu'il a suivie pour arriver de son pays natal en Europe. La plupart des écrivains attribuent le mérite de l'y avoir introduit, au Portugais Jean de Castro; et le premier Oranger apporté de la Chine, vers 1620, par ce voyageur, existe encore, dit-on, à Lisbonne, dans le jardin du comte de Saint-Laurent. Mais Gallessio, dans son *Traité du Citrus*, est arrivé, à la suite des recherches qu'il a entreprises à ce sujet, à faire soupçonner que l'Oranger à fruit doux nous serait arrivé par une autre voie; et, selon lui, ce seraient les Génois qui les premiers l'auraient apporté en Italie, après avoir été le chercher en Orient où il se serait naturalisé de proche en proche depuis la Chine, en se répandant dans les Indes, en Arabie et en Syrie.

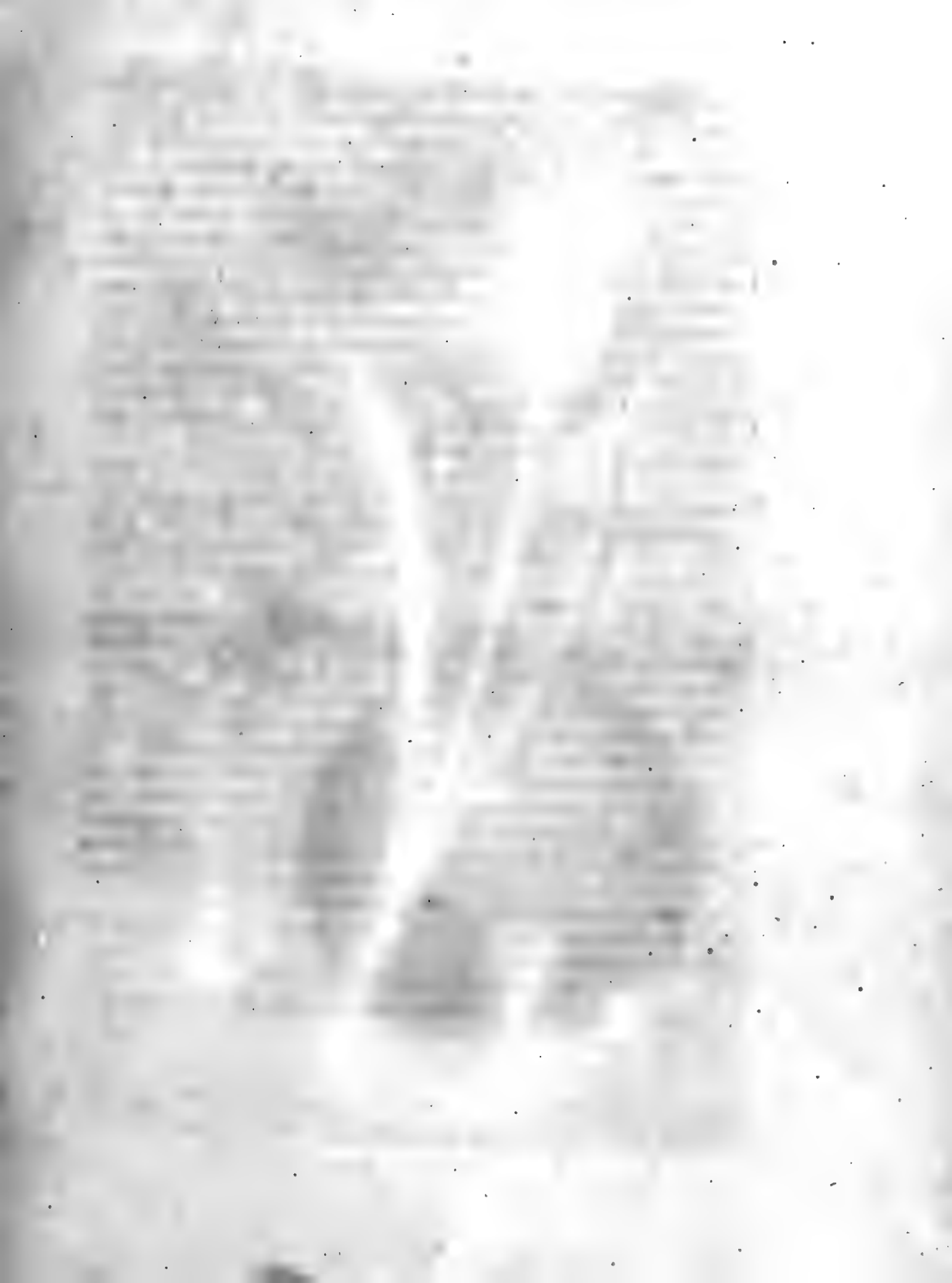
Quoi qu'il en soit, l'Oranger à fruit doux a produit, depuis qu'il a été transporté, un grand nombre de variétés; MM. Risso et Poiteaux dans leur histoire naturelle des Orangers en rapportent quarante-trois. L'Oranger de Malte, dont nous donnons la figure, est une des variétés les plus remarquables et les plus importantes à cause de l'excellence de son fruit dont il se fait un grand commerce.

La tige de l'Oranger de Malte s'élève en arbre, et se termine par une forte tête composée de rameaux courts, glabres et anguleux, quelquefois munis d'épines très-courtes. Ses feuilles sont ovales-oblongues, pointues, légèrement denticulées, portées sur des pétioles assez longs et un peu ailés. Ses fleurs sont nombreuses, d'une odeur très-suave; elles ont les pétales larges, d'un beau blanc; les étamines au nombre de vingt à vingt-deux, et l'ovaire arrondi surmonté d'un style droit à stigmate renflé. Ses fruits sont sphériques, de grosseur moyenne, recouverts d'une peau chagrinée, d'un jaune foncé qui passe au rouge dans la grande maturité: leur intérieur est divisé en dix ou douze loges remplies de vésicules d'abord jaunes, ensuite rouges dans la parfaite maturité, et pleines d'une eau excellente. Les graines sont petites, courtes, aplaties, et peu nombreuses.

On peut s'en rapporter, quant à la culture, à ce qui a été dit à l'article 56. Oranger Bigaradier violet.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente un rameau de l'Oranger de Malte garni de fleurs et de fruits.





*P. Boiss. pinx.*

*Tulipa Chastii*

Tulipe de l'Ecluse.

*Marchand sculp.*



TULIP

USE OU DE PERSE. *TULIPA*  
*SIANA.* ♀

des *Tulipacées.*

Staminum  
subtri-  
vis.

*Tulipa* *siana* *P.*  
*Tulipa* *siana* *P.*  
*Tulipa* *siana* *P.*

la plante...  
de tulipe...  
la fleur...  
l'ovaire...



*Alnus*  
at the ... ..

TULIPE DE L'ÉCLUSE OU DE PERSE. *TULIPA*  
*CLUSIANA.* ♀

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Tulipacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx nullus. Corolla campanulata, à 6 petalis orato-oblongis. Stamina filamenta subulata, brevia; antheris oblongis. Ovarium oblongum, subtrigonum; stigmatibus sessile, 3-lobis. Capsula 3-gona, 3-valvis, 3-locularis. Semina numerosa, plana, semiorbicularia, biserialia.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*TULIPA Clusiana, bulbi stoloniferi cortice intus lanato; caule unifloro, glabro; petalis omnibus glabris: tribus exterioribus acutioribus; filamentis glabris, dilatatis.*

*TULIPA Clusiana.* RED. *Lil.* 1. t. 37. — LOIS. *Fl. Gall.* p. 724. — DE CAND. *Fl. Fr.* 5, p. 314. — Bot. Mag. 1390. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 63. — POIR. *Dict. Encyc.* 6. 136. — SMITH *Prodr. fl. græc.* 229.

*TULIPA rubro-alba.* BROT. *Fl. lusit.* 1. 520.

*TULIPA Persica præcox.* CLUS. *Cur. Post.* 9 (cum figurâ).

*TULIPA præcox angustifolia.* C. BAUH. *Pin.* 60. — TOURN. *Inst.* 375.

*TULIPA variegata persica.* RUDB. *Elys. tab.* 111. fig. 8.

*TULIPA persica.* PARK. *Par.* 52. t. 53. f. 6.

*TULIPA persica flore rubro oris albidis elegans.* GER. *Emac.* 142. f. 20.

DE L'ÉCLUSE, plus connu sous le nom de CLUSIUS, a le premier fait connaître cette espèce de Tulipe, et en a donné une figure passable dans ses *Curæ posteriores*. Nous lisons dans cet auteur qu'il la vit fleurir pour la première fois au mois d'avril 1607; qu'on la lui avait envoyée l'année précédente d'Italie, où elle était venue immédiatement de Constantinople; et qu'enfin on la croyait originaire de Perse. G. Bauhin et Tournefort ont conservé dans leurs ouvrages la plante de Clusius sous le nom de cet auteur; mais Linné,

la prenant sans doute pour une de ces variétés innombrables produites par la Tulipe des jardins, la passa sous silence, et ne la mit point au nombre des espèces de ce genre, dont il ne reconnut d'ailleurs que trois.

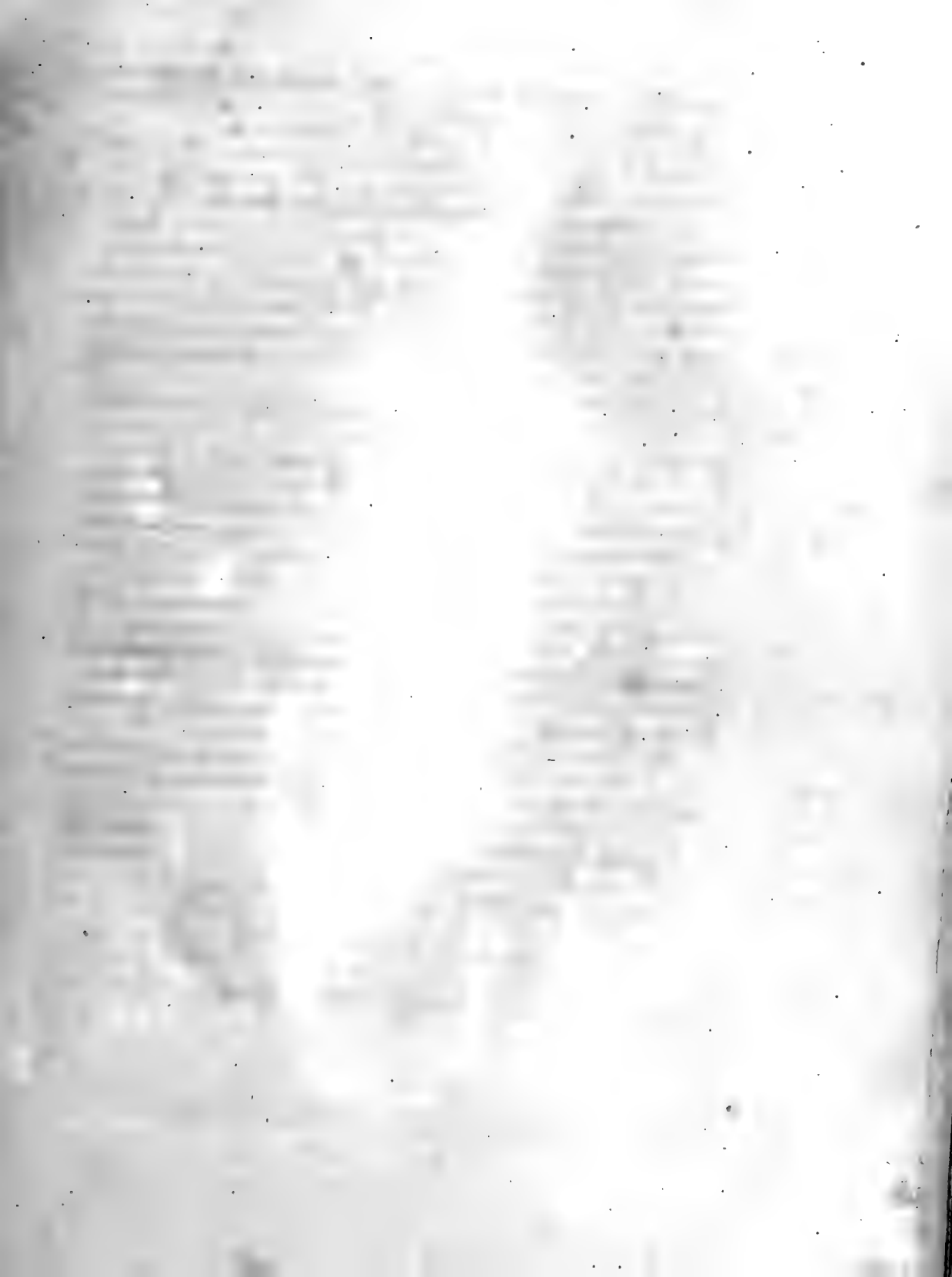
En 1802, M. Redouté, l'ayant figurée dans ses *Liliacées*, la caractérisa comme espèce distincte; mais il ne l'avait vue que dans les jardins, où on lui croyait toujours une origine étrangère. Enfin, en 1806, deux cents ans après sa première introduction dans les jardins d'Europe, M. G. ROBERT, botaniste employé au jardin de la Marine, à Toulon, en a recueilli des échantillons et des oignons dans les vignes et dans les champs aux environs de cette ville, où il s'assura que cette plante croissait assez communément sans culture. Là, en Provence, où M. JUVY l'a encore trouvée aux environs de Grasse, comme en Sicile où elle est fort abondante, elle donne ses fleurs dès le mois de mars.

Son bulbe est d'un rouge brun, de la grosseur d'une noisette, revêtu d'une peau glabre en dessus, cotonneuse en dedans; il donne, à sa base, naissance à un faisceau de fibres déliées, et à un ou plusieurs rejets cylindriques, rampans, qui, à la distance de deux, trois, quatre pouces ou plus, produisent d'autres bulbes. La tige, cylindrique, parfaitement glabre, haute de huit à dix ou douze pouces au plus, est garnie, dans sa partie inférieure et moyenne, de trois à cinq feuilles très-allongées, étroites, pointues, d'un vert glauque; et elle porte à son extrémité une seule fleur droite, agréablement mélangée de rouge et de blanc. Les trois pétales extérieurs, un peu plus grands et plus aigus que les intérieurs, sont d'un rose très-foncé, presque rouges, blancs en leurs bords, et les intérieurs entièrement blancs; tous sont marqués intérieurement, à leur base, d'une grande tache d'un violet foncé. Les filamens des étamines se font remarquer par cette même couleur, qui tranche d'une manière très-prononcée avec le jaune d'or des anthères.

Sa culture est facile : on plante son oignon, au mois de septembre ou d'octobre, dans une terre légère, et on peut le laisser plusieurs années sans le relever : il se multipliera alors facilement en donnant de nombreux caïeux, assez éloignés de l'endroit où l'on aura placé le premier; car il trace beaucoup. En le relevant après qu'il a fleuri et que ses feuilles sont sèches, on l'empêche de tracer, et on peut le garder deux ou trois mois hors de terre.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un pétale vu par sa face interne. Fig. 2. La fleur sans les pétales.





*P. Bossa pinet*

*Erica mammosa.*  
Bruyère mamelonnée.

*Bigant sculp.*

BRUYÈRE MAJEUR. ERICA MAJOR LAMOUR.

CHARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx 1-7-limbis, parvis, immixtis, 4-partitis. Corollæ septemlobæ, campanulata, et cylindrica, aut rotunda, lobis 5, subæqualibus, æqualibus, et ad antheras antheris oblongis, utrinque subæqualibus, lobis 5-ginatis. Ovarium superum, stylo brevibus, partibus 4, loculis 4-loculis, 4-loculis, polysperma.*

CHARACTÈRES SPÉCIFIQUE ET SYNONYMIE.

*ERICA foliis quaternis, lanceolatis; floribus verticillatis, in ramulis; corollis cylindricis basi 4-nerviatis, et pro basin constrictis; antheris multatis, 4-loculis.*

*ERICA* major Lamour. *Ann. Soc. Trans. 6, p. 366.* — *Ann. Bot. Soc. Lond. 1830, p. 105, 106.* — *Ann. Bot. Soc. Lond. 1834, p. 234.* — *Spéc. Bot. Lond. 1830, p. 105.*

*ERICA* major Lamour. *Ann. Soc. Trans. 6, p. 366.* — *Ann. Bot. Soc. Lond. 1830, p. 105, 106.* — *Ann. Bot. Soc. Lond. 1834, p. 234.* — *Spéc. Bot. Lond. 1830, p. 105.*

*ERICA* major Lamour. *Ann. Soc. Trans. 6, p. 366.* — *Ann. Bot. Soc. Lond. 1830, p. 105, 106.* — *Ann. Bot. Soc. Lond. 1834, p. 234.* — *Spéc. Bot. Lond. 1830, p. 105.*

*ERICA* speciosa Schreb. *Bot. 3*

On se fera aisément une idée de la progression rapide des découvertes en botanique, si l'on veut réfléchir que Linné, en 1762, n'a pu décrire que trente-huit espèces de bruyères, et qu'aujourd'hui (1830) les demi-cultivateurs et des cultivateurs anglais en portent le nombre à cinq cent dix-sept, et qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que dans cette grande quantité de bruyères, il n'y en a que huit à vingt propres aux différents continents de l'Europe, les autres croissent naturellement au Cap de Bonne-Espérance. Les Anglais, depuis vingt-cinq ans surtout, se sont occupés de ces bruyères d'une manière toute particulière; devenus maîtres du sud de l'Afrique, ils ont envoyé leurs botanistes et leurs jardiniers qui ont transporté chez





BRUYÈRE MAMELONNÉE. *ERICA MAMMOSA.* †

Octandrie-Monogynie. Famille des *Éricinées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, plus minuscule 4-partitus. Corolla 1-petala, persistens, campanulata, vel cylindrica, aut ventricosa, limbo 4-fido. Stamina 8, exserta aut latentia; antheris oblongis, nunc basi 2-cornibus, nunc emarginatis. Ovarium superum; stylo simplici; stigmatibus sub 4-lobo. Capsula 4-ocularis, 4-valvis, polysperma.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ERICA* foliis quaternis, linearibus; floribus verticillatis, nutantibus; corollis cylindricis, basi 4-mamillatis, et supra basin constrictis; antheris aristatis styloque inclusis.

*ERICA* mammosa. SALISB. in *Linn. Soc. Trans.* 6. p. 366. — ANDR. *Heats* vol. 1. — LODD. *Bot. cab.* 125 et 951. — LINN. *Mant.* 234. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 183.

*ERICA* abietina. THUNB. *Diss.* n. 68. — WILLD. *Spec.* 2. p. 369 (exclusis synonymis Linnæi). — SCHNEEVOOGT.  *Ic.* 23.

*ERICA* verticillata. ANDR. *Heats* vol. 1. — WILLD. *Spec.* 2. p. 370. — POIR. *Dict. Encyc. supp.* 1. 718.

*ERICA* speciosa. SCHNEEVOOGT.  *Ic.* 3.

ON se fera aisément une idée de la progression rapide des découvertes en botanique, si l'on veut réfléchir que Linné, en 1762, n'a pu décrire que trente-huit espèces de bruyères, et qu'aujourd'hui (1830) les derniers catalogues des cultivateurs anglais en portent le nombre à cinq cent dix-sept; et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que dans cette grande quantité on en compte à peine dix-huit à vingt propres aux différentes contrées de l'Europe, tandis que toutes les autres croissent naturellement au Cap de Bonne-Espérance. Les Anglais, depuis vingt-cinq ans surtout, se sont occupés de ces plantes d'une manière toute particulière: devenus maîtres du sud de l'Afrique, ils y ont envoyé leurs botanistes et leurs jardiniers qui ont transporté chez

eux, presque toutes les Bruyères connues, et leurs collections, en ce genre, sont les plus belles qu'on puisse voir; aussi est-ce de l'Angleterre qu'à leur tour nos cultivateurs ont fait venir presque tout ce qu'ils en possèdent aujourd'hui. La Bruyère mamelonnée est une des plus anciennement apportées du Cap de Bonne-Espérance en Europe, puisque nous trouvons qu'elle était cultivée en Angleterre, par Ph. Miller, dès 1762. Elle fleurit depuis le mois de juillet jusqu'à la fin d'octobre.

Cette Bruyère est un arbrisseau de deux pieds de haut ou davantage; sa tige se divise en plusieurs rameaux cylindriques, brunâtres et glabres dans l'âge adulte, verdâtres et légèrement tétragones dans leur jeunesse, garnis de feuilles nombreuses, linéaires, aiguës, d'un vert foncé, repliées en leurs bords, portées sur de très-courts pétioles, et opposées quatre à quatre. Ses fleurs, portées sur des pédoncules de la longueur des feuilles, deux à quatre, et même six ensemble dans les aisselles de celles-ci, sont pendantes, serrées les unes contre les autres; elles occupent, au nombre de cinquante à soixante, ou même davantage, plusieurs verticilles de feuilles, et forment, dans la partie moyenne des rameaux, une sorte de grappe d'un fort joli aspect. Leur couleur change du rose foncé au rouge ponceau, selon les variétés, et ces fleurs conservent d'ailleurs tout leur éclat pendant plus de deux mois. Chacune d'elles en particulier est composée, 1° d'un calice de quatre folioles ovales-arrondies, un peu aiguës, très-peu colorées, et scarieuses; 2° d'une corolle monopétale, tubulée, un peu rétrécie au-dessus de sa base, et ayant quatre petits renflemens ou mamelons en cette partie, partagée d'ailleurs, à son orifice, en quatre lobes courts et arrondis; 3° de huit étamines à filamens filiformes, plus courts que la corolle, portant des anthères à deux loges, et prolongées à leur base en deux appendices subulés; 4° d'un ovaire supérieur, arrondi, à quatre lobes, surmonté d'un style cylindrique, aussi long que la corolle, et terminé par un stigmate en tête.

Le mode à suivre pour la culture et la propagation de cette espèce est en tout semblable à celui que nous avons précédemment indiqué pour les Bruyères porcelaine, bacciflore, à fleurs de mélinet, etc.; on peut donc recourir, à cet effet, aux détails contenus dans les articles 48, 82, 126, etc.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice. Fig. 2. La corolle. Fig. 3. Les étamines et le pistil de grandeur naturelle. Fig. 4. L'ovaire, le style, le stigmate et une étamine; le tout vu à la loupe.





*P. Bessa pinx.*

*H. C. C. sculp.*

*Lomatia silajolia.*

Lomatia à Feuilles de Silaus.

LOMATIE A FEUILLE DE SILAUS ou PEUCEDAN.  
*LOMATIA SILIFOLIA.* 4

Tétrane ou Monogynie. Famille des Protéacées.

CARACTÈRE GÉNÉRAL.

Calix 4-phyllus; foliis sub apice concavis et antheriferis. Corolla  
 tuba. Glandula hypogyne 3. Stamina 4; antheris sessilibus in foliis  
 calycinis. Ovarium superum, pedicellatum, stylo simplici, utriculo 2-  
 quo, subrotundo. Folliculis ovali-oblongis, 1-loculari, semine unico  
 alatis.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*LOMATIA* foliis bipinnatifidis, glaberrimis; pinnulis cuneo-linearibus  
 basi sessilibus, incis, acutis, mucronatis, reticulato-venosis; ramis gla-  
 berrimis, elongatis, divisis simplicibus.

*LOMATIA* Silifolia. BROWN. *Prodr. Nov. Holl.* 1. p. 389. — *Id. Trans.*  
*Gard.* 10. p. 109. — *Bot. Voyag. n. et c.* 172. — *Hort. Kew.* ed. 2. 1.  
 2. p. 389. — *Bot. Voyag. n. et c.* 172. — *DC. Cat. Bot. cultio.* ed. 2. 7.  
 115.

*LOMATIA* Silifolia. BROWN. *Prodr. Nov. Holl.* 1. p. 389. — *Id. Trans.*  
*Gard.* 10. p. 109. — *Bot. Voyag. n. et c.* 172. — *Hort. Kew.* ed. 2. 1.  
 2. p. 389. — *Bot. Voyag. n. et c.* 172. — *DC. Cat. Bot. cultio.* ed. 2. 7.  
 115.

*LOMATIA* Silifolia. BROWN. *Prodr. Nov. Holl.* 1. p. 389. — *Id. Trans.*  
*Gard.* 10. p. 109. — *Bot. Voyag. n. et c.* 172. — *Hort. Kew.* ed. 2. 1.  
 2. p. 389. — *Bot. Voyag. n. et c.* 172. — *DC. Cat. Bot. cultio.* ed. 2. 7.  
 115.

*GREVILLEA* Silifolia. BROWN. *Prodr. Nov. Holl.* 1. p. 389. — *Id. Trans.*  
*Gard.* 10. p. 109. — *Bot. Voyag. n. et c.* 172. — *Hort. Kew.* ed. 2. 1.  
 2. p. 389. — *Bot. Voyag. n. et c.* 172. — *DC. Cat. Bot. cultio.* ed. 2. 7.  
 115.

Dans son beau travail sur la famille des protéacées, M. Robert Brown a  
 établi le genre *Lomatia* pour y grouper des plantes nouvelles, dont il avait  
 rapporté quelques-unes de l'Australie ou qu'il y avait observées, et d'autres  
 aussi de la Nouvelle-Hollande, qu'avant lui Knight et Salisbury avaient pro-  
 posé d'y placer dans leur genre *Trichondylus*. Les espèces qui composent  
 ce genre *Lomatia* offrent toutes cette particularité que leurs graines, fort  
 petites, sont terminées, dans leur partie supérieure, par une aile membra-  
 neuse qui les entoure. C'est de cette conformation de la graine  
 que M. Brown a tiré l'étymologie *lozza*, bordure, dont il a fait le nom  
 du genre. Le premier botaniste qu'il a décrit, dans son Prodrome



*Adiantum*  
Linn. & Swartz

LOMATIE A FEUILLES DE SILAUS ou PEUCEDAN.  
*LOMATIA SILAIFOLIA.* ♀

Tétrandrie-Monogynie. Famille des *Protéacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 4-phyllus; foliis sub apice concavis et antheriferis. Corolla nulla. Glandulæ hypogynæ 3. Stamina 4; antheris sessilibus in foliolis calycinis. Ovarium superum, pedicellatum; stylo simplici; stigmati obliquo, subrotundo. Folliculus ovali-oblongus, 1-ocularis; seminibus apice alatis.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*LOMATIA* foliis bipinnatifidis, glaberrimis; pinnulis cuneato-linearibus lanceolatisve, incisus, acutis, mucronatis, reticulato-venosis; racemis glaberrimis, elongatis, divisus simplicibusve.

*LOMATIA* Silaifolia. BROWN. *Prodr. Nov. Holl.* 1. p. 389. — *Id. Trans. Linn.* 10. p. 199. — *Bot. Magaz. n. et t.* 1272. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 213. — SPRENG. *Syst. veget.* 1. 484. — DUM.-COURS. *Bot. cultiv. ed.* 2. 7. 112.

*EMBOTHRIMUM* Silaifolium. SMITH, *Nov. Holl.* 1. p. 23. t. 8. — WILLD. *Spec.* 1. p. 539. — POIR. *Dict. Encyc. suppl.* 2. p. 551.

*EMBOTHRIMUM* herbaceum. CAVAN. *Icon. rar.* 4. p. 58. t. 384.

*TRICHONDYLUS* Silaifolius. KNIGT et SALISB. *Prot.* 122.

*GREVILLEA* Silaifolia. DONN. *Hort. Cant.* 26.

DANS son beau travail sur la famille des protéacées, M. Robert BROWN a établi le genre *Lomatia* pour y grouper des plantes nouvelles, dont il avait rapporté quelques-unes de l'Australasie ou qu'il y avait observées, et d'autres aussi de la Nouvelle-Hollande, qu'avant lui Knigt et Salisbury avaient provisoirement placées dans leur genre *Trichondylus*. Les espèces qui composent le genre *Lomatia* offrent toutes cette particularité que leurs graines, fort aplaties, sont terminées, dans leur partie supérieure, par une aile membraneuse qui la borde ou l'entoure. C'est de cette conformation de la graine que M. R. Brown a tiré l'étymologie *λωμα*, bordure, dont il a fait le nom générique *Lomatia*. Ce savant botaniste a d'abord décrit, dans son Prodrôme

d'une flore de la Nouvelle-Hollande et de la terre de Van Diemen, cinq espèces de Lomaties auxquelles il en a successivement ajouté trois : parmi les premières est la Lomatic à feuilles de Silaus qui, de même que ses congénères, est plutôt remarquable par la singularité de ses fleurs que par leur beauté. Elle a été envoyée de la Nouvelle-Galle du sud à feu J. Banks, en 1792. Cet arbrisseau fleurit en juin, juillet et août.

Sa tige est cylindrique, haute de trois pieds ou environ, garnie de feuilles alternes, glabres, deux fois ailées, composées de folioles opposées, oblongues, presque linéaires, élargies vers leur sommet, et partagées en trois pointes, quelquefois même entièrement pinnatifides. Ses fleurs sont d'un jaune de soufre, ou blanchâtres, disposées, au sommet des tiges ou des rameaux, en grappes diffuses, longues de six à dix pouces. Chaque fleur est composée, 1<sup>o</sup> d'un calice de quatre folioles, oblongues, obliques, rétrécies un peu au-dessous de leur sommet, élargies en cette partie, concaves, conniventes, et courbées en voûte pendant le temps de la fécondation pour recouvrir le stigmate, écartées enfin et roulées en dehors après que cet acte est accompli; 2<sup>o</sup> de quatre anthères sessiles, placées dans la fossette qui est formée dans la partie supérieure de chaque foliole du calice; 3<sup>o</sup> de trois glandes persistantes, placées à la base du pédicule sur lequel l'ovaire est porté; 4<sup>o</sup> d'un ovaire oblong, pédiculé, surmonté d'un style cylindrique, recourbé en arc, et terminé par un stigmate hémisphérique, oblique, comme tronqué, avec un point saillant dans son centre. Le fruit est un follicule pédiculé, uniloculaire, droit d'un côté, convexe de l'autre, s'ouvrant longitudinalement, et contenant environ dix graines comprimées, chargées d'une aile trois fois plus longue qu'elles-mêmes, et imbriquées les unes sur les autres.

On cultive la Lomatic à feuilles de peucedan dans le terreau de bruyère pur, et l'on tient la plante en pot ou en caisse afin de la pouvoir rentrer l'hiver dans l'orangerie; on l'arrose modérément surtout au temps de repos. Cette espèce se propage assez facilement de boutures pour que l'on soit dispensé de recourir à d'autres moyens de multiplications. Ces boutures se font ordinairement au printemps et sous des cloches où l'on interdit l'accès de l'air jusqu'à parfaite reprise.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une foliole du calice, vue de manière à présenter l'anthère qui est placée vers son sommet. Fig. 2. La même vue par-derrière. Fig. 3. Les trois glandes placées à la base du pédicule sur lequel est porté l'ovaire, qui lui-même est surmonté de son style terminé par le stigmate. Fig. 4. L'ovaire, le style et le stigmate vus de face.







1846

Le Jeune sculp

*Trillium sessile*  
Trillie sessile,

# TRILLIE SÈSSILE. *TRILLIUM SÈSSILE.*

Inde-Occidentale-Trigènie. Famille des *Asparagoides*.

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*is sessilibus, lato-ovalibus; flore sessili, laciniis calycis longioribus, sub lanceolatis; bractea deprensâ, glaberrima.*

*TRILLIUM SÈSSILE.* — *West. Voyet.* 349. — *Willd. Sp. pl.* 2, 272. — *Plasow.* 1, 329. — *Pers. N.* 30. — *Müll. Dict.* 3. — *Mém. Fl.* 2, 139. — *Pow. Dict. Enom.* 8.

On attribue à Philippe VILLE le premier qui ait fait usage du mot *trillium*. Il a admis dans ce genre trois espèces, mais depuis les voyageurs en ont fait connaître onze autres.

246.



*Faint, illegible text or signature at the bottom of the page.*

TRILLIE SESSILE. *TRILLIUM SESSILE*. 27

Hexandrie-Trigynie. Famille des *Asparagoïdes*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *patens*, *triphyllus*. Corolla *tripetalis*. Bacca *subrotunda*, *trilobularis*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*TRILLIUM foliis sessilibus, lato-ovalibus; flore sessili: laciniis calycis interioribus duplo longioribus, sub lanceolatis: bacca depressa, globosa, violacea.*

*TRILLIUM* sessile. LINN. *Syst. veget.* 349. — WILLD. *Sp. pl.* 2. 272. — REDOUTÉ *Lil.* 133. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 329. — PERSOON 1. 398. — PURSH. *Amer. sept.* 1. 244. — CURTIS *Bot. Mag.* 40. — MILL. *Dict.* 3. — MICH. *Fl. bor. Amer.* 1. 215. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 149. — POIR. *Dict. Encyc.* 8. 102. — LAM. *Illustr.* 267. 1.

*PARIS foliis ternatis; flore sessili erecto.* GRONOV. *Virg.* 44.

*SOLANUM virginianum triphyllum, flore tripetalo, atropurpureo, in foliorum sinu, absque pediculo, sessili.* PLUK. *Almag. t.* 3. *fig.* 6.

*SOLANUM triphyllum, flore hexapetalo; tribus petalis purpureis, cæteris viridibus reflexis.* CATESB. *Cav.* 1. 50. *tab.* 50.

*SISYRINCHIUM indicum.* CORNUT. *Canad.* 168.

TROIS feuilles, trois divisions calicinales, trois pétales, trois styles, trois stigmates, trois loges à l'ovaire ont très-vraisemblablement fait naître l'idée du mot *Trillium*, dérivé du latin *trilix*, pour dénomination d'un genre dont toutes les espèces expriment le nombre trois dans leurs parties ou dans les divisions de ces parties. On attribue à Philippe MILLER la création de ce genre; du moins est-il le premier qui paraisse avoir fait usage du mot *Trillium* comme nom générique. Il a admis dans ce genre trois espèces, mais depuis, les explorations des botanistes voyageurs en ont fait connaître onze autres,

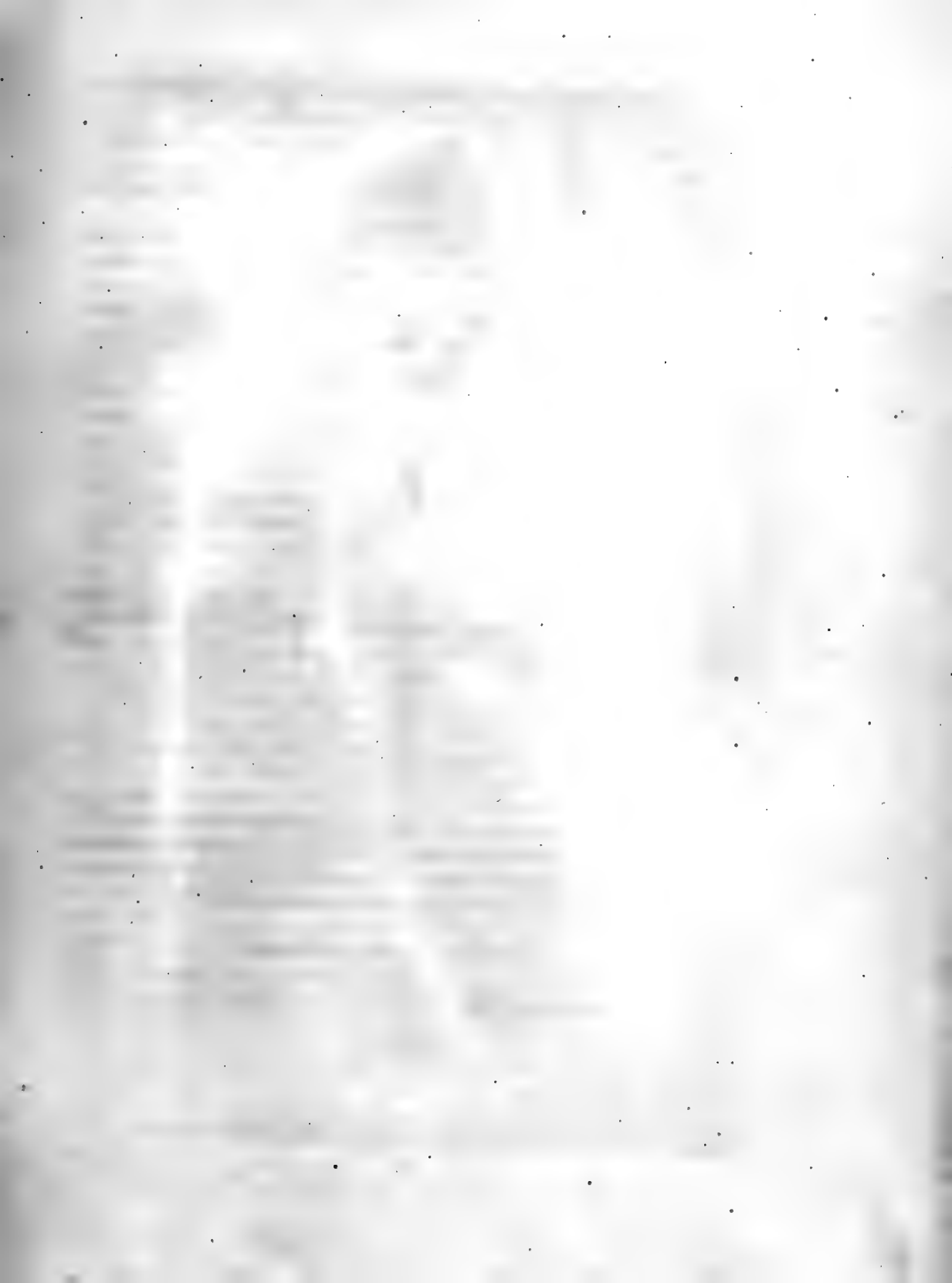
de manière que maintenant, le genre se compose de quatorze espèces, toutes propres à l'Amérique septentrionale. Le Trillie sessile a été trouvé dans les bois ombragés des deux Carolines, de la Virginie et de la Pensylvanie. On l'a surnommé sessile parce que sa fleur, qui paraît dans les mois d'avril et de mai, manquant de pédicule, est assise immédiatement au milieu des trois feuilles.

Sa racine est tubéreuse, blanche et vivace; il s'en élève une tige toujours unique, cylindrique, teinte de diverses nuances obscures de vert et de violâtre. Lorsqu'elle a atteint la longueur de quatre à six pouces environ, les *trois* feuilles qui la terminent, prennent une situation horizontale et se courbent un peu en dessous vers la pointe. Ces feuilles divergent du même point, sont ovales-aiguës, et se font remarquer par une légère ondulation et par des taches blanchâtres sur un fond vert, assez foncé. La fleur est sessile; le calice a *trois* divisions alternes avec les feuilles, ouvertes, assez larges, courtes, aiguës, membrancuses, d'une couleur verdâtre, striées et salies de rouge obscur. Trois pétales alternes avec les divisions du calice, d'un rouge foncé et pourpré, droits, longs, étroits à leur base, élargis vers leur sommet qui est à peine aigu, entourent six étamines presque pétaliformes, assez larges, violâtres, bordées de jaune, et recouvrant l'ovaire qui est une baie arrondie, triloculaire, couronnée de *trois* styles. Lorsqu'elle mûrit, ce qui n'arrive pas toujours, elle devient noirâtre, et se remplit de semences petites et luisantes.

On plante le Trillie sessile dans les plates-bandes de terre de bruyère à une exposition fraîche et ombragée; plus souvent on le tient en pot pour mieux en jouir; mais alors il faut l'abriter l'hiver, dans l'orangerie, et le mettre au jour vers la fin de février, époque à laquelle il entre en végétation. En pleine terre on garantit les plantes ou plutôt les racines par une litière assez épaisse. On propage cette plante par les semis que l'on fait en pot et dans le terreau de bruyère, immédiatement après la maturité des graines. Dès la première année on repique le jeune plant dans des petits pots séparés ou mieux en place, parce que ces plantes n'aiment pas à être remuées. Les arrosements doivent être assez fréquents, surtout au temps de la végétation, car les trillies en général ne peuvent supporter la sécheresse. La plante se flétrit et la fanne disparaît aussitôt après la maturité des graines.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

La plante entière. Fig. 1. Une étamine.





*L. Herce pin*

*Barron scul*

*Dianella Caerulea?*

Dianelle bleue.



Hexandrie-Monogynie. Famille des *Umbellifères*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Plante herbacée. *Stipulae* patens, *o* *pulvis*; *leaves* 3-4 *lobes* *obovate*  
*filamentis* *apice* *emissis*. *Ornithi* *superioris* *stylis*  
*dicibus*. *Capsula* *bacciformis*, *3-locularis*, *loculis* 4-5-  
*ovatis*.

1801. *Ann. Bot. Soc. Lond.*

Il est à remarquer que par Commerson sous le nom de *Umbellifera*  
 de la chasse, d'après l'observation qu'il avait faite tout en  
 le cultivant, pour le faire connaître essentiellement les caractères  
 de la plante, et que par Commerson a cru devoir donner  
 à la plante le nom de *Dianella* qu'ont adopté les auteurs  
 du dictionnaire encyclopédique, ayant donné à la *Umbellifera*  
 de la chasse une seconde espèce, et sous le nom  
 de *Umbellifera* de la chasse d'un autre genre de Commerson.



---

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Asphodélées*.

---

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla *profundè 6-partita, patens, æqualis; laciniis 3 alternis interioribus*. Stamina 6; *filamentis apice tumidis*. Ovarium *superum; stylo stigmatæque simplicibus*. Capsula *bacciformis, 3-locularis, loculis 4-5-spermis*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*DIANELLA caule adscendente, geniculato: foliis distichis, linearibus, carinatis, margine spinulosis; pedunculis rectis, divaricatis*.

*DIANELLA cærulea*. CURT. *Bot. Mag. n. et t.* 506. — REDOUTÉ, *Lil. n. et t.* 79. — BROWN, *Nov. Holl.* 1. p. 279. — POIR. *Dict. Encyc. supp.* 2. 467. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 276. — DRYAND. *in Ann. Botan.* 2. 517. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 92.

LE genre *Dianella* a été institué par Commerson sous le nom de *Diana*, de celui de la déesse de la chasse, d'après l'observation qu'avait faite l'auteur du genre, que l'espèce connue de lui, habitait essentiellement les forêts. Lamarck en sanctionnant le genre établi par Commerson a cru devoir changer la terminaison du nom dont il a fait *Dianella* qu'ont adopté tous les botanistes. Lamarck, dans le dictionnaire encyclopédique, avait ajouté à la *Dianella* ou *Diana nemorosa* de Commerson une seconde espèce, sous le nom de *D. hemichrysa*, qui formait le type d'un autre genre de Commerson,

mais cette réunion n'a point eu de partisans, et la seconde *Dianella* de Lamarck est redevenue et demeurée une *Cordylina*. M. Robert Brown, dans son Prodrôme de la flore de la Nouvelle-Hollande, donne la description de sept espèces nouvelles de *Dianella* qu'il a observées aux environs du port Jackson, et dont fait partie le *D. Cœrulea* que l'on assure se trouver aussi dans les îles australes de l'Afrique. Cette jolie espèce, qui fleurit depuis le mois de mars jusqu'en juin, a été introduite en Angleterre par Richard Cuff en 1783 : elle est maintenant répandue dans toutes les collections européennes.

Sa tige est simple, tortueuse, presque herbacée, haute de trois à six pouces, assez mince, garnie, dans sa partie supérieure, de feuilles linéaires, glabres, pliées en carène, disposées sur deux rangs, engaînantes à leur base, et garnies en leurs bords de petites dentelures épineuses. Ses fleurs sont d'un beau bleu d'azur, portées sur des pédicelles rameux, et disposées en une longue grappe lâche, paniculée, établie sur un pédoncule terminal, grêle, long de deux à trois pieds. La corolle est divisée profondément en six découpures oblongues, ouvertes en roue. Les étamines, au nombre de six, ont leurs filamens courts, insérés à la base des divisions de la corolle, et terminés par des anthères droites, linéaires, de couleur jaune, tranchant agréablement avec le bleu des corolles. L'ovaire est supère, arrondi, marqué de six sillons, surmonté d'un style droit, filiforme, et terminé par un stigmate très-petit, qui paraît frangé quand on le voit à la loupe. Le fruit est une capsule bacciforme, partagée intérieurement en trois loges contenant chacune plusieurs graines.

On cultive la Dianelle bleue dans un compost formé de parties égales de terre substantielle et légère, et de terreau de bruyère; on la met en pot, et on la rentre pendant l'hiver dans la serre tempérée; elle pourrait même à la rigueur être conservée dans l'orangerie, car sous l'abri, comme en plein air, elle paraît redouter la grande vivacité de la lumière solaire. On la multiplie de boutures que l'on fait au printemps et qui reprennent assez vite; mais la propagation par l'éclat des racines immédiatement après la fleuraison, est beaucoup plus certaine encore.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

On y voit la plante de la Dianelle bleue et à côté l'extrémité de la tige chargée de ses fleurs.



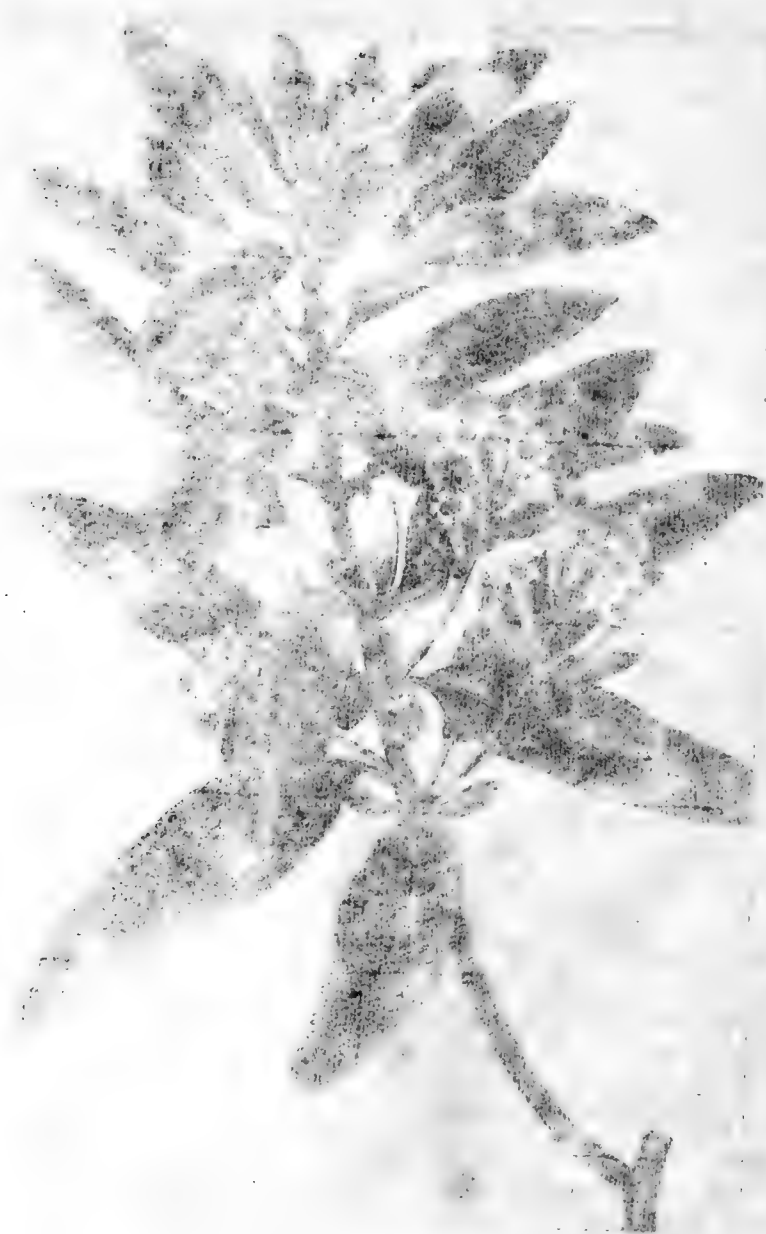


P. Beauv. pinx.

Goulet sculp.

*Cestrum diurnum.*  
Cestreau diurne.







# CESTREAU DIURNE. *CESTRUM DIURNUM*. †

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Solanées*.

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx 5-dentatus, brevis. Corolla multo longior, infundibuliformis; tubo sensim dilatato; limbo plicato, 5-fido. Stamina 5, non exserta; filamentis mediæ corollæ insertis. Stylus unicus. Bacca ovata, 2-ocularis, polysperma.*

## CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*CESTRUM foliis lanceolatis; fasciculis florum pedunculatis; laciniis corollæ subrotundis, reflexis; filamentis staminum edentatis.*

*CESTRUM* diurnum. LIN. *Spec.* 277. — *Id. Hort. Cliff.* 491. — WILLD. *Spec.* 1. pag. 1056. — LAM. *Dict. Encyc.* 1. pag. 688. — L'HÉRIT. *Stirp.* 1. pag. 74. — *Hort. Kew. ed. 2. vol. 2. pag. 2.* — SPRENG. *Syst. veget.* 1. 673. — MILL. *Dict.* 2. — DUM.-COURS. *Bot. cultiv. ed. 2. vol. 3. p. 177.*

*JASMINOIDES Laureolæ folio, flore candido, interdum odorato.* DILL. *Hort. Elth.* 186. tab. 154. f. 186.

*LAUREOLA sempervirens Americana, latioribus foliis; floribus albis odoratis.* PLUK. *Alm.* 209. tab. 95. f. 1.

*HEDIUNDA jasmini flore.* FAVILL. *Peruv.* 2. p. 25. t. 20. f. 3.

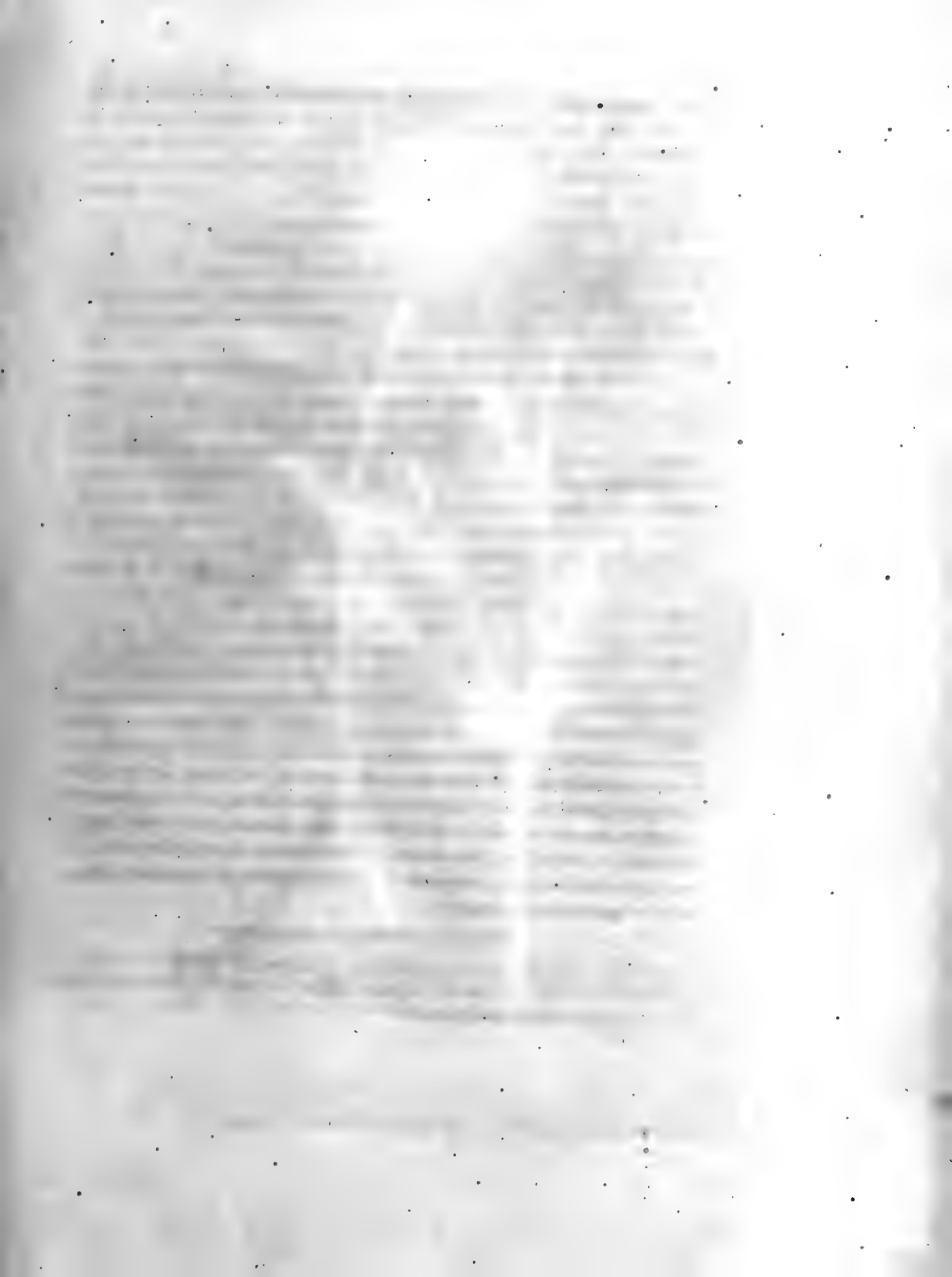
COMME nous l'avons déjà dit en traitant du Cestreau à grandes feuilles, les différentes espèces de ce genre forment des arbrisseaux à feuilles toujours vertes et d'un joli aspect; mais elles exhalent en général une odeur nauséabonde et désagréable; quelques-unes cependant, et particulièrement le Cestreau diurne, font exception sous ce rapport, car cet arbuste exhale, pendant le jour, une odeur très-suave qui lui a valu les surnoms vulgaires de *Dama de Dia* ou dame du jour, de galant de jour, etc. Cette espèce croît spontanément dans les forêts de l'île de Cuba, et vraisemblablement elle en est originaire ainsi que de toutes les Antilles, car il n'y en a aucune qui ne l'offre en plus ou moins grande abondance. Elle fleurit régulièrement dans le courant de novembre. C'est en 1732 qu'elle a été introduite en Europe; le premier pied y a été cultivé par James SHERARD. Il fut connu de LINNÉ qui en fit l'une des deux seules espèces dont se composait son genre.

Le Cestreau diurne est un arbrisseau médiocrement rameux, dont la tige, d'un vert clair, lisse, assez grêle, s'élève à huit ou dix pieds de hauteur. Ses feuilles qui ont environ trois pouces de longueur, sur un demi-pouce de largeur, sont alternes, courtement pétiolées, ovales-oblongues ou lancéolées, très-glabres, lisses et d'un vert foncé en dessus, un peu plus pâles en dessous. Ses fleurs sont blanches, assez petites, disposées huit à dix ensemble en une sorte de faisceau porté sur un pédoncule axillaire et à peu près de la longueur des feuilles. Leur corolle n'a que cinq à six lignes de longueur, et les divisions de leur limbe sont courtes, ovales, réfléchies et ondulées ou presque crépues en leur bords. Ses fruits sont des petites baies d'un brun foncé, ovales, à deux loges renfermant plusieurs semences.

Le Cestreau diurne, de même que toutes les plantes des contrées équatoriales, demande la température la plus chaude de nos serres; cependant Miller dit l'avoir conservé pendant plusieurs années en le tenant en hiver dans une serre d'une chaleur modérée, mais parfaitement sèche; vers le milieu de l'été il l'abandonnait en plein air à une exposition chaude. Au moyen de ce traitement la plante a profité et produit beaucoup plus de fleurs que si elle eût été sous l'influence d'une plus grande chaleur. Les autres essais qu'il a faits pour conserver ce Cestreau avec le simple abri des châssis vitrés, sans feu, ont été sans succès; la plante périssait régulièrement dans la première partie de janvier. A moins qu'on ne puisse se procurer du pays natal des graines que l'on sème sur couche bien chaude et sous châssis, la seule méthode de propagation qui soit praticable pour nous, est celle des boutures; on les plante vers la fin du mois de mai afin qu'elles aient la faculté de s'enraciner plus promptement. On les forme de la longueur d'environ trois à quatre pouces et on les étouffe dans un petit pot rempli d'une terre légère, peu substantielle, mais que l'on a soin d'entretenir modérément humide. On presse fortement la terre autour des boutures et l'on plonge les pots dans la tannée à l'abri du soleil. Il est rare qu'au bout de cinq ou six semaines elles n'aient point commencé à faire leurs racines, alors on leur donne insensiblement de l'air et l'on rapproche les arrosements. Quand elles sont bien enracinées on les expose au soleil, et on les distribue chacune dans un pot avec les précautions d'usage.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue longitudinalement et développée. Fig. 2. Le calice et le pistil. Fig. 3. L'ovaire, le style et le stigmate. Fig. 4. Le fruit. Fig. 5. Le même coupé horizontalement. Fig. 6. Trois graines.





*Elzevir's Press*

*Barrois sculp.*

*Galardia bicolor.*

Galardie bicolore.

GALARDIE BICOLORE. *Galardia biflora* BOISS.

Sp. pl. 1818. Gall. Charant. Bot. Gall. 1818.

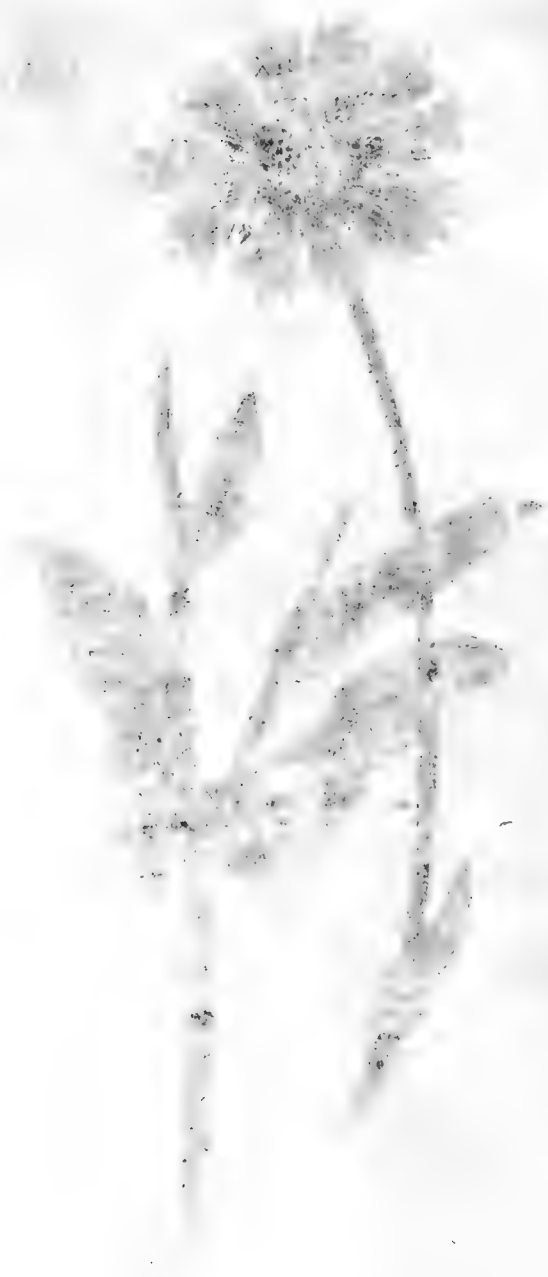
CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Flores radiatis; ligulis neutris apice latioribus. Recept. Galya-c. ...  
Samb. ...

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES. — SYNONYMES.

*Galardia* ...  
*Galardia* ...  
129. — Bot. Gall. 1802. — Per. n. ...  
...  
...  
...

Il y a environ quinze ans qu'on a découvert en France un genre de plante qui a été nommé *Galardia* par Fougereux. Ce genre, qui appartient à la famille des Compositées, et qui se trouve dans la vaste tribu des Syanthérées, un genre qui a été découvert par Gaillard de Charantonneau, citoyen très-reconnu pour ses travaux à l'étude de la botanique et à la culture des plantes, tout ce genre n'était point réclamé par les devoirs de la nomenclature. Le genre de *Galardia* proposé par Fougereux n'est ni différent de celui de *Galardia* qui néanmoins a été généralement adopté, ni même composé encore véritablement que de deux espèces. L'une de ces espèces que j'ai décrites et qui a servi de type à Fougereux, est originaire de la France, il y a environ quinze ans. Le *Galardia* qui a été découvert en Espagne, et depuis 1787, cette jolie plante est devenue...



GALARDIE BICOLORE. *GALARDIA BICOLOR.* 2

Syngénésie-Polygamie frustranée. Famille des *Corymbifères*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Flores radiati; ligulis neutris apice latioribus, 3-fidis. Calyx-communis multiplici serie polyphyllus, subæqualis. Receptaculum planum, paleaceum. Semina turbinata, apice pappo 5-8-paleacco coronata.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*GALARDIA* caule ramoso; foliis oblongis, integerrimis; pappis seminum 5-paleaceis.

*GALARDIA* bicolor. WILLD. *Sp. pl.* 3. 2245. — *Hort. Kew. ed.* 2. 5. 129. — *Bot. Mag.* 1602. — PURSH. *Amer. sept.* 2. 572 et 750. — LAM. *Dict. Encyc.* 2. 590. — DUM.-COURS. *Bot. cult. ed.* 2. vol. 4. p. 262.

*GALARDIA* pulchella. FOUGER. *Mém. Acad.* 1780. 1 et 6.

*GALARDIA* lanceolata. MICH. *Fl. bor. Amer.* 2. 142.

*GALARDIA* perennis. LOIS. *Herb. gener.* 328.

*GALONNEA* pulcherrima. BUCHOZ, *l.c.* 126.

*VIRGILIA* helioides. L'HÉRIT. *Monog.* — SMITH, *Exot. bot.* 1. 37.

*VIRGILIA* grandiflora. FRASER. *Cat.* 1813.

DANS un mémoire lu à l'Académie des sciences en 1786, FOUGEROUX DE BONDAROY, neveu de Duhamel-Dumonceau, a établi, dans la famille des Corymbifères, dépendante de la vaste tribu des Synanthérées, un genre nouveau qu'il a dédié à son ami Gaillard de Charantonneau, citoyen très-recommandable qui donnait à l'étude de la botanique et à la culture des plantes, tous les momens qui n'étaient point réclamés par les devoirs de la magistrature. Plus tard, le nom de *Gaillardia* proposé par Fougéroux fut modifié, on ne sait trop pourquoi, en celui de *Galardia* qui néanmoins a été généralement adopté. Ce genre ne se compose encore véritablement que de deux espèces : celle que nous décrivons et qui a servi de type à Fougéroux, et une autre qui y a été jointe, il y a environ quinze ans. La Galardie bicolor est originaire de la Louisiane, et depuis 1787, cette jolie plante est cultivée dans

les jardins où elle a acquis une sorte d'altération qui a pu induire en erreur quelques botanistes, et leur montrer deux espèces dans la même plante. Nous avons été à même de constater cette altération progressive en en suivant les progrès de proche en proche. La Galardie bicolor nous fait jouir de sa fleuraison pendant les trois plus beaux mois de l'année.

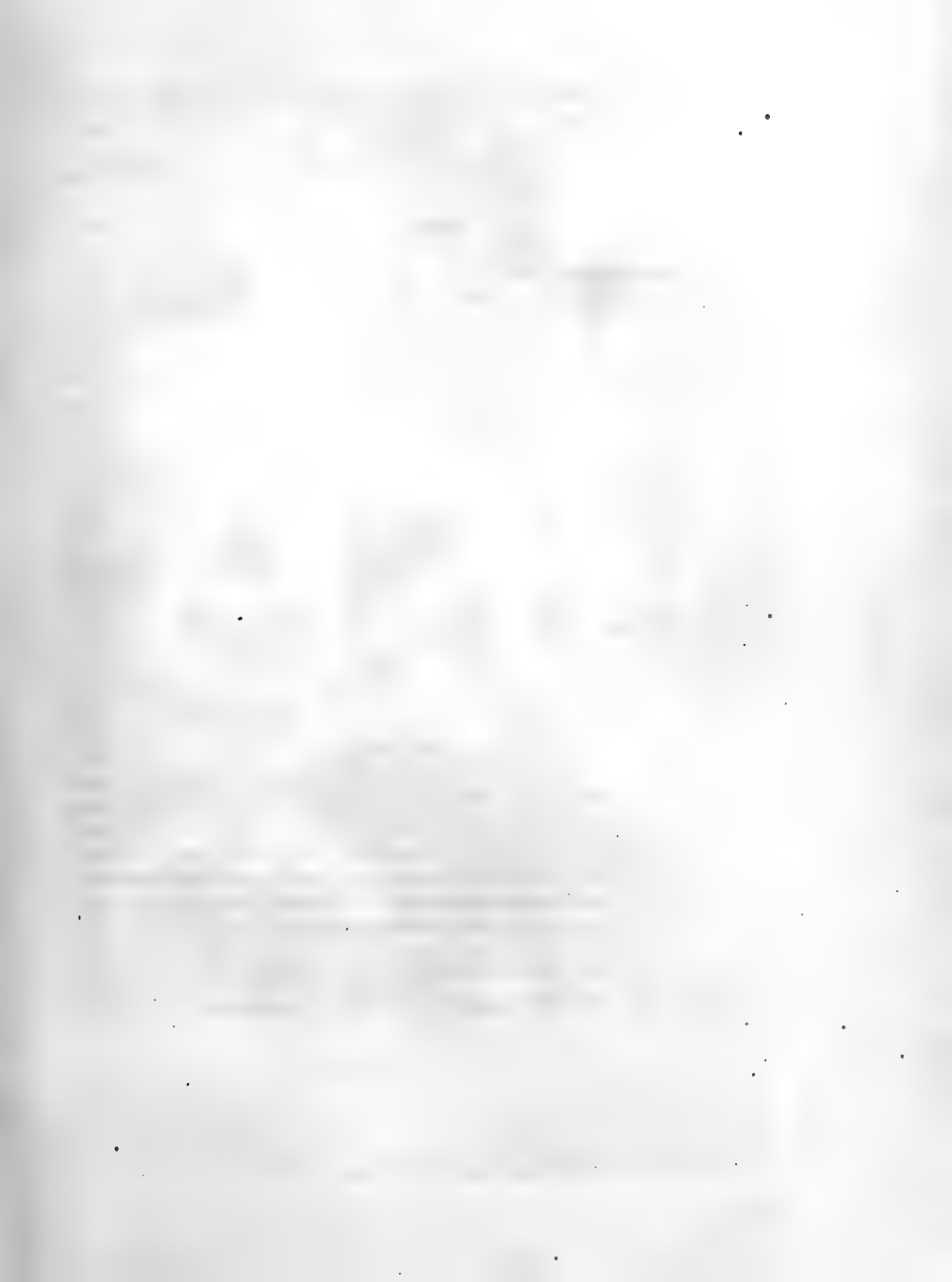
Sa racine fibreuse donne naissance à une ou plusieurs tiges hautes d'un pied ou environ, cylindriques, légèrement sillonnées, hérissées de poils courts, médiocrement rameuses, garnies, dans leur partie inférieure et moyenne, de feuilles alternes, sessiles, oblongues, entières, presque glabres, d'un vert un peu glauque. Celles qui partent immédiatement des racines sont plus alongées, rétrécies en pétiole à leur base. Les fleurs sont radiées, d'un beau jaune doré à la circonférence, d'un pourpre brunâtre dans le disque; solitaires à l'extrémité des rameaux dont toute la partie supérieure est nue. Ces fleurs sont composées de fleurons nombreux, placés au centre d'une douzaine de demi-fleurons rangés à la circonférence, et réunis les uns et les autres sur un réceptacle convexe, garni de paillettes sétacées. Le calice commun est polyphylle, à folioles ciliées, disposées sur trois rangs; les extérieures lancéolées, et les intérieures beaucoup plus étroites, presque linéaires. Chaque fleuron du disque est hermaphrodite, et les demi-fleurons de la circonférence sont stériles, à languette large, cunéiforme, découpée à son sommet en trois dents aiguës. Il succède à chaque fleuron une petite graine turbinée, couronnée par une aigrette formée par cinq paillettes terminées en pointe sétacée.

Le défaut de connaissance sur la culture qui convenait à la Galardie bicolor avait fait croire d'abord que cette plante était annuelle, et chaque année, au printemps, on la semait sur couche pour la repiquer avec les plus grands soins, alors qu'on jugeait les jeunes plantes assez fortes pour supporter la transplantation; mais dès que l'on s'est aperçu que, rentrée dans l'orangerie, la plante survivait à la période annuelle, on a changé son mode de culture et l'on a trouvé qu'elle était naturellement vivace. Le sol qui lui convient le mieux est un mélange de terre douce, franche et substantielle avec le terreau de bruyère. Conduite avec les précautions convenables, quant aux arrosements, elle donne, chaque année, des graines qui servent à la propager, lorsqu'on ne veut pas s'en tenir à l'éclat des racines qui s'opère à l'automne.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

On y voit une tige de la Galardie bicolor, terminée par une fleur.







P. Boiss. Pinx.

Adam Sculp.

*Vicia discolor*

Acacie discoloré.





## ACACIE DISCOLORE. *ACACIA DISCOLOR.* †

Monadelphie-Polyandrie. Famille des *Légumineuses*.

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Flores *polygami in hermaphroditis*. Calyx *quinque-dentatis*. Corolla *5-fida vel 5-petala*. Stamina *4-100*. Ovarium *superum*. Legumen *2-valve*. In masculis : calyx, Corolla et stamina *ut in hermaphroditis*. Pistillum *nullum*.

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ACACIA discolor inermis* : foliis *duplicato-pinnatis* ; pinnis *quinque-jugis* ; foliolis *9-13-jugis* ; petiolo *basi glanduloso*. Floribus *capitatis* ; capitellis *racemosis*.

*ACACIA discolor*. DE CAND. *Prodr. Syst. nat.* 2. 468. — WILLD. *Sp. pl.* 4. 1068. — SIMS *Bot. Mag.* 1750. — *Hort. Kew. ed.* 2. 5. 467.

*MIMOSA discolor*. ANDREWS 235.

*MIMOSA botryocephala*. VENT. *Cels.* 1. — MORD.-DE LAUN. *Herb. génér.* 6. — POIR. *Dict. Enc. supp.* 1. 71.

L'ACACIE discolor est originaire de la Nouvelle-Hollande d'où elle a été envoyée à sir J. BANKS en 1788. Il est à regretter que cet arbrisseau, qui n'est guère surpassé dans la beauté de son feuillage, dans le parfum, l'abondance et la disposition peu commune de ses fleurs qui paraissent dès le mois de mars et durent jusqu'en juin, ait jusqu'à ce jour montré tant de difficultés à se faire à nos climats. C'est vraiment une grande privation que de ne point le compter au nombre des végétaux qui peuplent les massifs de nos jardins paysagers ; il y eût été du plus heureux effet.

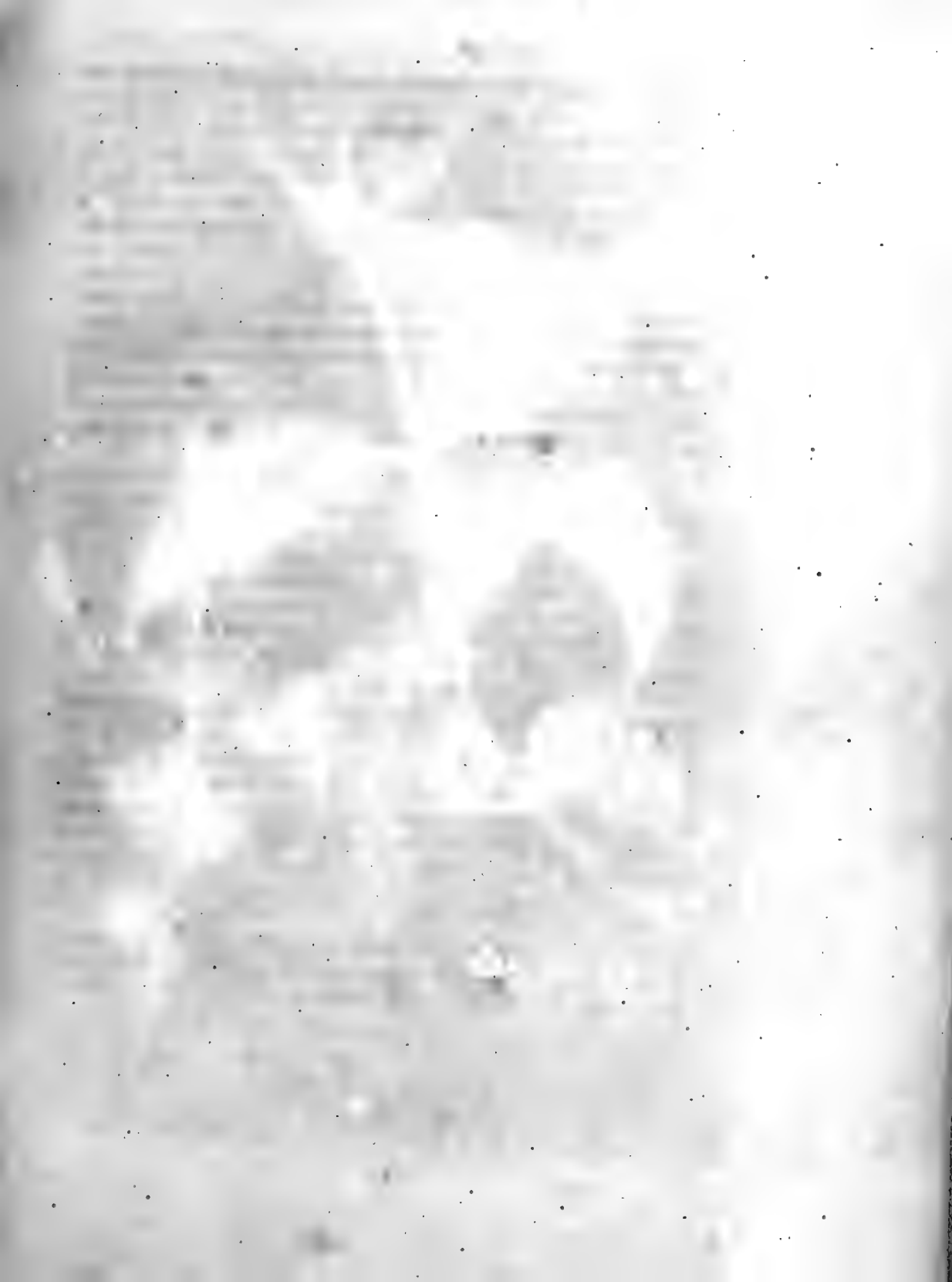
Sa tige, droite, grêle et un peu plus grosse que le pouce, se divise en rameaux sans épines, mais pubescens à leur extrémité. Ils sont ornés de feuilles deux fois ailées, terminées par une pointe qu'on pourrait regarder comme un avortement de la pinnule impaire. Ces pinnules, opposées, et

ordinairement au nombre de cinq de chaque côté, portent les folioles aussi opposées, sans impaire, presque sessiles, lancéolées, marquées d'une nervure longitudinale. Elles sont un peu charnues, d'un beau vert, teintées quelquefois de pourpre dans leur contour, au nombre de huit à treize de chaque côté; un appendice à peine visible semble indiquer l'avortement de la foliole impaire. Les pétioles secondaires sont, aussi bien que le pétiole commun, renflés à leur insertion. Les fleurs, ou *hermaphrodites* ou *seulement mâles*, et disposées en grappes simples, axillaires et droites, sont petites, réunies huit à douze en têtes sphériques d'un beau jaune soufre, et portées par un pédicule muni d'environ huit bractées caduques, dont cinq rapprochées de la tête, ont l'apparence d'un premier calice. Les fleurs, *uniquement mâles*, consistent en un calice à cinq divisions, en une corolle à cinq pétales droits et aigus, attachés à la base du calice, enfin en un grand nombre d'étamines dont les filets sont réunis à leur base. Les fleurs *hermaphrodites* portent de plus, dans leur milieu, un germe auquel un style court et filiforme est attaché un peu sur le côté.

Comme l'Acacie discoloré n'a point encore donné de graines dans nos climats et qu'il est assez difficile d'en obtenir de l'Australasie sa patrie, il en résulte que les semis de ce végétal ont été jusqu'ici assez rares; néanmoins ils réussissent assez bien chaque fois qu'on peut les pratiquer; ils doivent être faits dans le terreau de bruyère, qui d'ailleurs convient à la plante dans tous ses états de croissance, sur couche et sous châssis. Les jeunes plantes lèvent dans l'espace de deux mois; on les distribue alors dans de petits pots remplis de terreau de bruyère que l'on arrange sous un châssis vitré: on a soin de les ombrager pendant un certain temps, et même jusqu'à ce que la reprise soit assurée par quelques racines nouvelles. La propagation de l'Acacie discoloré par le moyen des marcottes, des boutures ou du couchage des rejetons est plus généralement usitée; tous ces moyens se pratiquent avec assez de facilité et de succès, surtout lorsqu'on s'y prend de bonne heure, vers la fin de mai. Quant à la conduite de la plante adulte, il faut ménager celle-ci sous le rapport des arrosements et lui donner l'hiver l'abri de l'orangerie.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Pédoncule commun, muni de cinq bractées rapprochées et ayant l'apparence d'un calice commun, autour des fleurs réunies plusieurs en tête. Fig. 2. Une fleur entière. Fig. 3. Une étamine grossie. Fig. 4. Une tête de fleurs.





P. B. 1840

Museo. Cabinet. Botanique. 1840

*Chimonanthus fragrans* .  
Chimonanthe odoriférante .



CHIMONANTHE ODORIFÉRANTE. *CHIMONANTHUS*  
*FRAGRANS.* 5

Pentandrie-Polygynie. Famille des *Calycanthacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRAL

Calyx 7-phyllus, petalis major, basi bracteolis plurimis, imbricatis calyculatus. Corolla 7-petala; petalis inaequalibus. Stamina subaequalia, persistentia, 5 exteriora fertilia; maturitate barbae circumscriptae praesentia; antheris 2-ocularibus, filamentorum exteriori parti adnatis. Ovaria supera, plurima; stylis subulatis. Semina totidem, ceptata, in receptaculum incrassatum, sessilibus.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMES

*CHIMONANTHUS* floribus oppositis, subsessilibus, ante pubesceniam; petalis interioribus minoribus; foliis lanceolatis, oppositis, breviter petiolatis.

*CHIMONANTHUS* fragrans. LAMOUR. in Bot. reg. 451. — DE CAND. Prodr. Syst. nat. 3. 2. — SIEBER. Voy. bot. 2: 544.

*MERATIA* fragrans. LOISEL. Herb. gener. 173. — NEES. Act. Soc. Bonn. 11. p. 107.

*CALYCANTHUS* procox. LINN. Sp. 718. — WILLD. Sp. 2. p. 112. — DC. Diet. Encyc. 1. p. 565. — DEHAM. Arb. ed. 2. vol. 1. p. 219. t. 46. —

COCH. Bot. Mag. n. et t. 466. — Hort. Kew. 2. p. 220. — DC. ed. 2. 3. 283. — Obai seu Rohai. KZAVR. Ann. bot. 878. t. 879.

Lorsqu'en 1766, cette plante fut introduite du Japon en Europe, par George William, comte de COVENTRY, elle a été placée par Linné dans le genre *Calycanthus*; mais plus tard, ce genre, comme beaucoup d'autres, a été ressen-



CHIMONANTHE ODORIFÉRANTE. *CHIMONANTHUS*  
*FRAGRANS.* †

---

Pentandrie-Polygynie. Famille des *Calycanthacées.*

---

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx 7-phyllus, petalis major, basi bracteolis plurimis, imbricatis calyculatus. Corolla 7-petala : petalis inæqualibus. Stamina subæqualia, persistentia, 5 exteriora fertilia, maturitate basibus connatis faucem operientia; antheris 2-ocularibus, filamentorum exteriori parti adnatis. Ovaria supera, plurima; stylis subulatis. Semina totidem, ccaudata, intra receptaculum incrassatum recondita.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*CHIMONANTHUS floribus oppositis, subsessilibus, ante foliationem; petalis interioribus minutis; foliis lanceolatis, oppositis, breviter petiolatis.*

*CHIMONANTHUS fragrans.* LINDL. *in Bot. reg.* 451. — DE CAND. *Prodr. Syst. nat.* 3. 2. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 544.

*MERATIA fragrans.* LOISEL. *Herb. gener.* 173. — NEES. *Act. soc. bonn.* 11. p. 107.

*CALYCANTHUS præcox.* LINN. *Sp.* 718. — WILLD. *Sp.* 2. p. 1120. — LAM. *Dict. Encyc.* 1. p. 565. — DUHAM. *Arb. ed.* 2. vol. 1. p. 219. t. 49. — CURT. *Bot. Mag. n. et t.* 466. — *Hort. Kew.* 2. p. 220. — *Id. ed.* 2. 3. 283.

*Obai seu Robai.* KÆMPF. *Amœn. exot.* 878. t. 879.

LORSQU'EN 1766, cette plante fut introduite du Japon en Europe, par George William, comte de COVENTRY, elle a été placée par Linné dans le genre *Calycanthus*; mais plus tard, ce genre, comme beaucoup d'autres, a été resserré 251.

dans des limites caractéristiques plus étroites et, par ses écailles nombreuses, imbriquées, placées à la base des calices; par le nombre des folioles de ceux-ci; par ses pétales beaucoup plus courts que les calices, et seulement au nombre de sept; par ses étamines, qui surpassent rarement celui de cinq; et enfin par ses graines, qui ne sont pas surmontées d'une queue, le *Calycanthus praeox* a dû devenir le type d'un genre nouveau. Deux botanistes s'en sont occupés à peu près dans le même temps : LINDLEY en Angleterre formait le genre *Chimonanthus*, tandis que LOISELEUR-DESLONGS-CHAMPS à Paris, établissait le genre *Mératia* en l'honneur de son ami le docteur Mérat, auteur de la nouvelle Flore des environs de Paris. Les deux noms ne pouvant subsister concurremment, celui de *Chimonanthus* (1) a été préféré, et plus tard, Cassini a appliqué l'autre à un genre nouveau de la famille des Synanthérées.

La Chimonanthe odoriférante est un arbrisseau dont la tige, qui paraît susceptible de s'élever à douze ou quinze pieds de hauteur, se divise en rameaux opposés, jaunâtres. Ses feuilles sont également opposées, lancéolées, luisantes en dessus, un peu rudes au toucher, surtout en dessous, portées sur de courts pétioles. Ses fleurs, du petit nombre de celles qui naissent long-temps avant les feuilles, sont opposées à la place qu'ont occupée les feuilles de l'année précédente, presque sessiles, munies à leur base d'une vingtaine de petites écailles ovales-arrondies, roussâtres, imbriquées. Chacune est composée, 1<sup>o</sup> d'un calice de sept folioles oblongues, un peu inégales, pétaliformes, et d'un blanc sale; 2<sup>o</sup> d'une corolle de sept pétales ovales-oblongs, presque moitié plus courts que le calice, d'une couleur pourpre foncée, rétrécis en un court onglet, et insérés, ainsi que le calice, sur le rebord évasé du réceptacle; 3<sup>o</sup> de cinq étamines à filamens adhérens par leur base qui se confond avec le rebord du réceptacle, portant, adnée à leur face externe, chacun une anthère à deux loges longitudinales;

(1) Nous ignorons complètement l'étymologie du mot *Chimonanthus*. M. Lindley ne s'explique ni dans le *Botanical register*, ni dans aucun de ses ouvrages, sur les motifs particuliers qui lui ont fait adopter, de préférence à toute autre plus expressive, cette dénomination générique qui paraît bien être tout-à-fait insignifiante.

4° de plusieurs ovaires supérieurs, surmontés chacun d'un style subulé, portés et environnés par un réceptacle concave. Les ovaires deviennent autant de graines (cinq à huit) dépourvues de queue, et enveloppées dans le réceptacle devenu charnu et ayant la forme d'un fruit allongé, écailleux et raboteux en dehors.

Dans les premiers temps qu'on possédait la Chimonanthe odoriférante, comme elle était fort rare, on en prenait beaucoup de soin; on la plantait dans un pot, dans une caisse, et on la rentrait dans la serre, avant que les premiers froids de l'automne se fussent fait sentir, pour ne l'en sortir que lorsque le printemps était déjà assez avancé. Cette manière de la cultiver fit que cette plante était encore assez rare il y a douze à quinze ans; mais enfin nos jardiniers osèrent l'exposer en pleine terre; ils la couvrirent d'abord avec précaution pendant les grandes gelées; mais ensuite, quand elle a été un peu plus commune, voyant que quelques pieds qu'ils avaient risqués sans aucun abri, résistaient aux rigueurs des hivers, ils l'ont entièrement abandonnée à elle-même, et c'est ainsi qu'on la voit maintenant dans beaucoup de jardins, où tout le soin qu'on lui donne, consiste à la planter en plate-bande de terre de bruyère. C'est là, quand le plus grand nombre des plantes qui l'entourent sont encore engourdies, que dès le mois de janvier, si le froid ne se fait pas trop vivement sentir, ou au plus tard en février, la Chimonanthe développe ses fleurs. A la vérité, elles sont moins grandes comme moins belles que celles de l'Ellébore noir, moins élégantes et d'une couleur moins pure que celles de la Perce-neige, qui, avec les siennes, sont les seules qu'on trouve alors dans les jardins; mais ce que la teinte sombre de ses corolles paraît lui faire perdre au premier coup-d'œil, si on la compare à celles des deux autres, elle le regagne bien avec avantage par son parfum délicieux. C'est dommage que ses fleurs n'aient pas un feuillage qui les accompagne, car ce n'est que deux ou trois mois après que les premières seront passées que celui-ci se développera. Soit à cause des froids qui arrivent presque toujours pendant la fleuraison de cette plante, soit par les gelées tardives du printemps qui nuisent à sa fructification, il est très-rare qu'on lui voie donner des fruits mûrs dans notre climat; les ovaires avortent presque toujours; mais

la facilité avec laquelle on la multiplie de marcottes, rend cette privation peu sensible.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur entière avec les petites écailles qui sont à la base de leur calice. Fig. 2. La fleur sans ces écailles. Fig. 3. Le réceptacle, les étamines et un pétale. Fig. 4. Une étamine grossie et vue par sa face extérieure. Fig. 5. Le réceptacle et les pistils de grandeur naturelle. Fig. 6. Les styles réunis en faisceau, et grossis.





P. Boscq Delin<sup>t</sup>

Barros Sculp<sup>t</sup>

*Pulmonaria virginica.*

Pulmonaire de Virginie.



es.

*Pulmonaria virginica* L.  
*Pulmonaria virginica* L.  
*Pulmonaria virginica* L.

mina 5.  
 ina 4,

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES.

*PULMONARIA foliis ovatis, glaberrimis, serrulatis; corollæ tubo calycis multoties longiori.*

*PULMONARIA* Virginia. *Lix. Sp.* 194. — *Willd. Bot. Mag.* 1788. — *Poir. Dict. Encyc.* 5. p. 756. — *Præst. Fl. Amer. p.* 178. — *Diels. Bot. Mag.* 181. — *Mart. Kew.* 1. 182. — *Id. Bot. Mag.* 181.

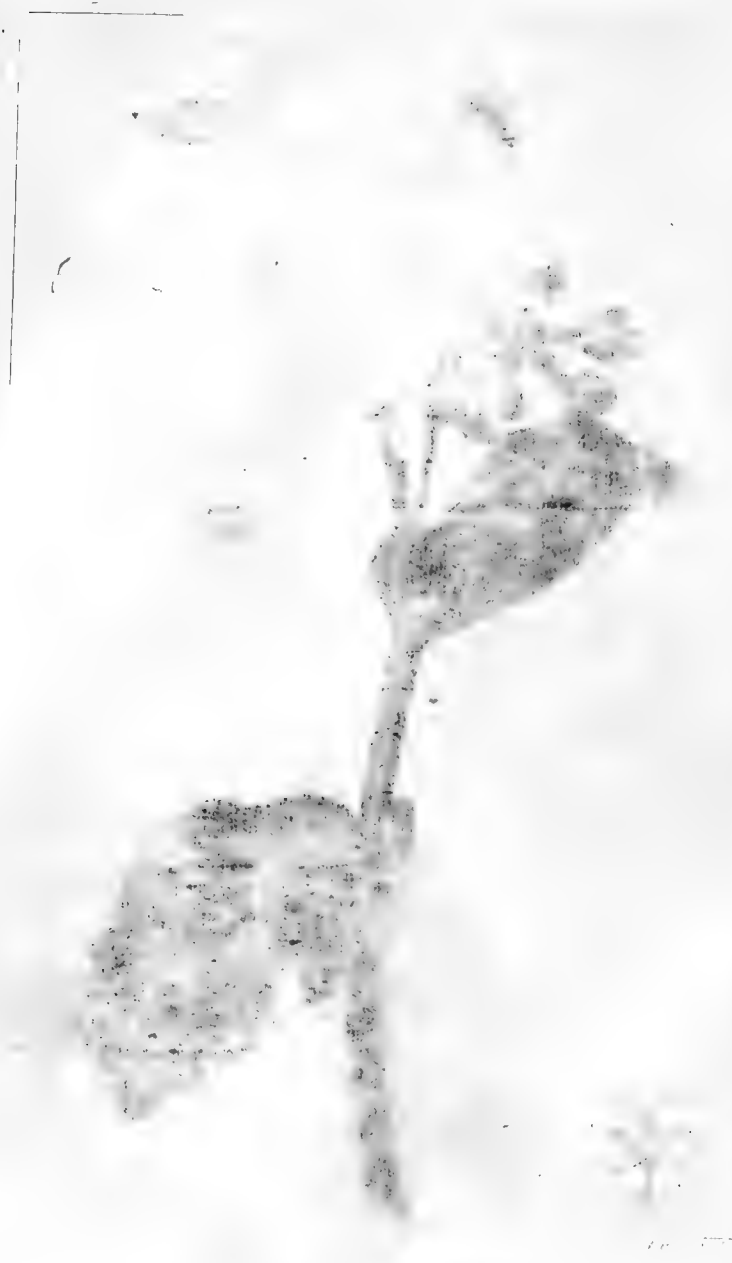
*PULMONARIA* calycis tubo corollæ brevioris, perianthiis 6.  
*Gaenov. Vég.* 20.

*PULMONARIA* foliis ovatis glabris; scapo laxo. *Trew. Chret.* 11. t. 1. p. 11. — *Id. Bot. Mag.* 181. — *Rom. Catal. Bot.* 1. 34.

*PULMONARIA* foliis ovatis non maculata, foliis glabris ovatis, fere patulo caruce. *Park. Alm.* 359. t. 227. p. 5. — *Moris. Hist.* 1. 441.

*PULMONARIA pulchrum.* *SPRENG. Syst. veg.* 1. 547.

La confiance que l'on a eue en les propriétés de cette plante, tant pour combattre le rhume que pour guérir le plus infallible dans toutes les maladies de poitrine, a été si grande, dans le public, qu'elle a fait donner à cette plante le nom de pulmonaire, et il est, lorsqu'il s'agit de prescrire un remède, de dire simplement : prescrire tel ou tel de la Pulmonaire. Il est cependant à remarquer que, dans les circonstances ordinaires, il n'est pas nécessaire de prescrire cette plante, et qu'il est même simple non, encore ne s'en fait-elle pas un usage.



*Palmetto de Virginia.*

PULMONAIRE DE VIRGINIE. *PULMONARIA VIRGINICA*. 2

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Borraginées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-fidus. Corolla infundibuliformis; limbo sub-5-lobo. Stamina 5. Ovarium superum; stylo simplici; stigmatè sæpiùs emarginato. Semina 4, calyce persistente cincta.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*PULMONARIA* foliis ovatis, glaberrimis; floribus racemoso-subpaniculatis; corollæ tubo calyce multoties longiori.

*PULMONARIA* Virginica. LIN. *Sp.* 194. — WILLD. *Spec.* 1. p. 769. — POIR. *Dict. Encyc.* 5. p. 736. — PURSH *Fl. Amer. sept.* 1. 130. — MILL. *Dict.* 6. — LD.  *Ic.* 212. — CURT. *Bot. Mag.* 160. — MICH. *Fl. bor. Amer.* 1. 131. — *Hort. Kew.* 1. 182. — LD. *ed.* 2. 1292.

*PULMONARIA* calyce tubo corollæ breviorè, perianthiis 5-partitis. GRONOV. *Virg.* 20.

*PULMONARIA* foliis ovatis, glabris; scapo laxo. TREW. *Chret.* 11. t. 12.

*MERTENSIA* pulmonarioides. ROTH. *Catal. Bot.* 1. 34.

*SYMPHYTUM*, seu *Pulmonaria non maculata*, foliis glabris acuminatis, flore patulo cœruleo. PLUK. *Alm.* 359. t. 227. f. 6. — MORIS. *Hist.* 3. 444.

*LITHOSPERMUM* pulchrum. SPRENG. *Syst. veget.* 1. 547.

UNE aveugle confiance dans les propriétés d'une plante considérée comme le spécifique le plus infaillible dans toutes les maladies du poumon, et particulièrement dans la phtisie, a fait donner à cette plante le nom de *Pulmonaria*. Mais lorsqu'une sage expérience eut ramené l'opinion exagérée sur l'infailibilité prétendue des vertus de la Pulmonaire, le prestige s'est évanoui, et comme en beaucoup d'autres circonstances, il n'est resté d'une réputation extraordinaire qu'un simple nom; encore ne s'est-on point fait

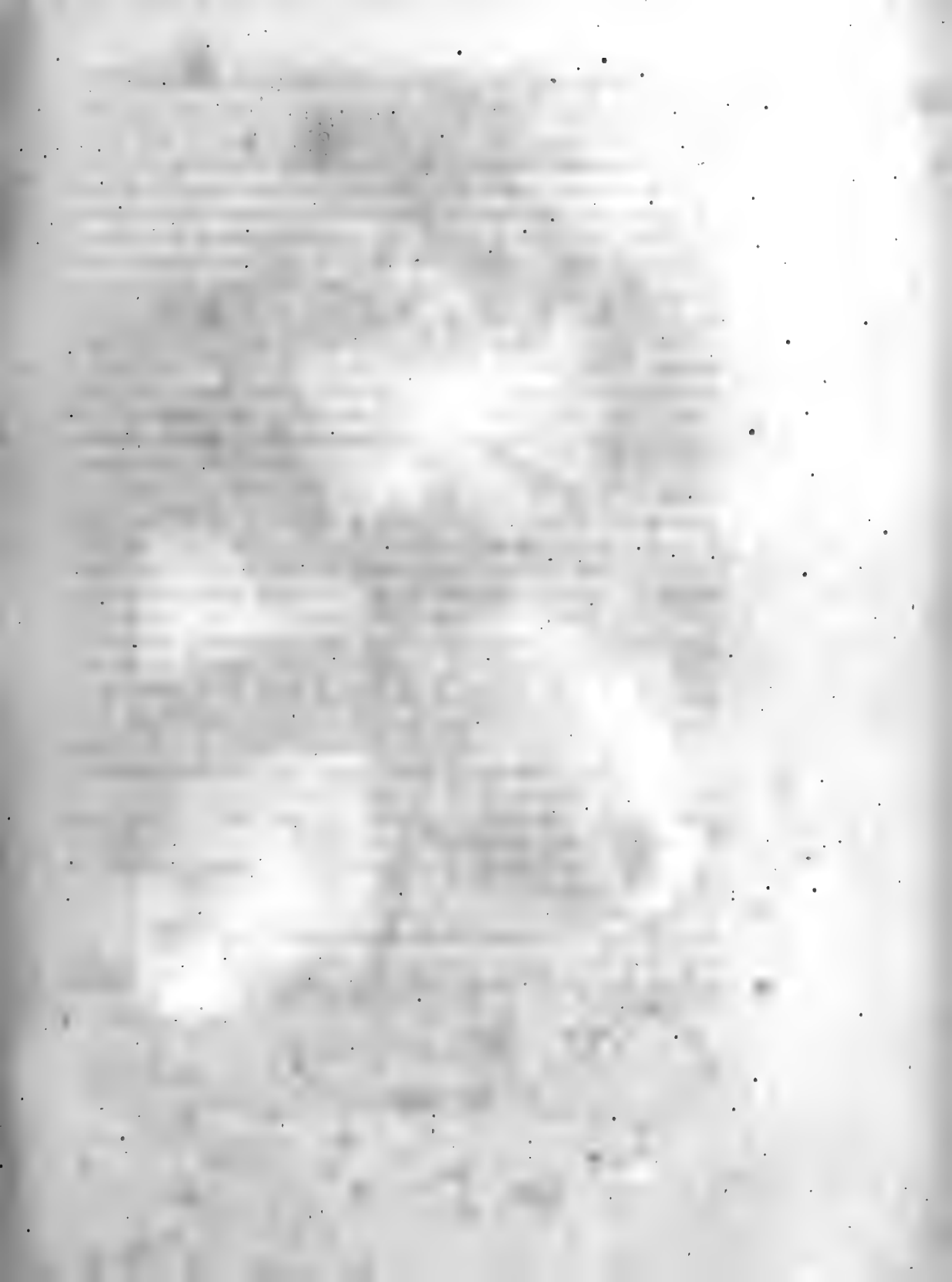
de scrupule de rendre ce nom absolument insignifiant en l'étendant à diverses autres plantes qui n'offrent d'analogie avec la Pulmonaire que dans les formes, seuls caractères, il est vrai, qui aient de la valeur pour le botaniste. Au nombre des espèces ajoutées au genre *Pulmonaria* on remarque celle qui porte le nom de la partie de l'Amérique septentrionale d'où elle est originaire; on la trouve également dans la Caroline et la Pensylvanie, sur le bord des rivières et des lacs. Elle a été transportée en Europe il y a environ cent ans, non point sous le rapport de ses vertus médicales, mais comme plante propre à l'ornement des jardins. Ses fleurs, qui paraissent en avril, produisent un effet fort agréable sur le devant des plates-bandes.

Les racines de cette espèce sont fibreuses, vivaces; elles produisent des tiges glabres comme toute la plante, succulentes, légèrement anguleuses, presque simples, hautes de huit pouces à un pied, garnies de feuilles ovales, d'un vert glauque; les inférieures pétiolées; les supérieures sessiles. Les fleurs sont disposées, à l'extrémité des tiges et dans les aisselles d'une ou deux des feuilles supérieures, en grappes courtes, bifurquées, formant dans leur ensemble une sorte de panicule. Le calice est monophylle, profondément divisé en cinq découpures ovales-lancéolées, quatre à cinq fois plus courtes que le tube de la corolle. Celle-ci est monopétale, infundibuliforme, d'un violet tirant sur le lilas avant son entier développement, et ensuite d'un bleu tendre; son limbe est campanuliforme, à cinq lobes à peine distincts. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filaments insérés dans la partie supérieure du tube de la corolle, droits et terminés par des anthères ovales, vacillantes, à deux loges, et un peu saillantes hors du tube. L'ovaire est supérieur, à quatre lobes, porté sur un disque qui occupe le fond du calice, et surmonté d'un style filiforme, de la longueur de la corolle, terminé par un stigmate simple, ou dont l'échancrure est le plus souvent insensible, même à la loupe. Le fruit est formé par quatre graines entourées par le calice persistant.

On cultive la Pulmonaire de Virginie en pleine terre; il faut de préférence lui donner une exposition un peu ombragée; elle se propage spontanément de graines; mais l'on préfère le plus souvent d'éclater ses racines à l'automne.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue perpendiculairement et étalée pour faire voir les étamines.  
Fig. 2. Le calice, l'ovaire, le style et le stigmate, vus à la loupe.





T. Kuntz pinx.

H. G. G. sculp.

*Viburnum odoratissimum.*

Viorne très odorante.

VIBERNE FRÈS-ODORANTE. *VIBURNUM ODORATA*  
*Hassk. in 4.*

Étamens-trigynie. Famille des Caprifoliacées.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES

Arbuste perennant, 5-6 toises. Corolle 4-pétalée, campanulée. Étamens 12, 6 dans la corolle alternes. Ovarium infère à style simple et à stigmate 3-lobé. Baies 1-2-ovaires, torseuses.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*VIB. R. V. in sua perennans, quibusdam foliis coriaceis, elliptico-oblongis, serratis, et pediculis longis, corollae longipetalis, papilionaceae, lobis, et stylo, et thyrso omnino hermaphrodite brachiato, ramulorum, et foliorum, et staminibus pedicellatis.*

*VIB. R. V. in sua perennans. Rab. Hist. veg. Ratis. in Marten. by 1. reg. p. 196.*

*VIB. R. V. in sua perennans. Lois. Herb. gener. 466.*

On trouve l'étymologie du nom de genre Viburnum dans le dictionnaire de Trévoux, parce que l'on engraie les jeunes de ce fruit pour en faire un bonner des fleurs auxquelles on reconnoit plus de solidité que ceux qui se trouvent sur les branches du fruit, ou de toute autre espèce. Quel que soit de l'exactitude étymologique du nom *Viburnum*, ce genre qui est fort ancien se compose actuellement de plus de trente espèces répandues sur les deux continents du globe, et dont trois seulement ont produit l'ÉF. que La Vigne de Malabar est originaire de la Chine d'où elle a été introduite en Angleterre vers la fin de 1810. Elle fleurit en avril



*... ..*  
... ..



VIORNE TRÈS-ODORANTE. *VIBURNUM ODORATISSIMUM.* †

Pentandrie-Trigynic. Famille des *Caprifoliacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx parvus, 5-fidus. Corolla 1-petala, campanulata, 5-loba. Stamina 5, laciniis corollæ alterna. Ovarium inferum; stylo nullo; stigmatibus 3. Bacca 1-sperma, coronata.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*VIBURNUM sempervirens, glabrum; foliis coriaceis, elliptico-oblongis, distanter subdentatis margine, foliis ovatis, integerrimis, petiolisque glaberrimis; reflexo: thyrsos omnino hermaphrodito brachiato, ramulorum pedunculis trichotomo-pedicellatis.*

*VIBURNUM odoratissimum.* KER *Bot. reg.* 456. — SPRENG. *Syst. veget.* 1. 933.

*VIBURNUM fragrans.* LOIS. *Herb. gener.* 466.

VAILLANT trouve l'étymologie du nom générique *Viburnum* dans le verbe latin *viere*, lier, parce que l'on emploie les jeunes tiges du *Viburnum opulus* à former des liens auxquels on reconnaît plus de solidité qu'à ceux formés avec les branches du saule ou de toute autre espèce. Quoi qu'il en soit de l'exactitude étymologique du nom *Viburnum*, ce genre qui est fort ancien se compose actuellement de plus de trente espèces répandues sur les diverses parties du globe, et dont trois seulement sont propres à l'Europe. La Viorne très-odorante est originaire de la Chine d'où elle a été apportée en Angleterre vers la fin de 1810. Elle fleurit en avril

et mai; et quoique l'on ne soit point encore parvenu à la tenir constamment en pleine terre, on a cependant lieu d'espérer que plus tard, elle s'y fera complètement.

La Viorne très-odorante est un arbrisseau qui s'élève à la hauteur de cinq à six pieds, en se divisant en rameaux opposés, cylindriques, glabres, garnis de feuilles pareillement opposées, pétiolées, ovales, obtuses ou à peine aiguës, persistantes, luisantes et d'un vert gai en dessus, plus pâles en dessous, parfaitement glabres sur leurs deux faces et en leur pétiole. Ses fleurs sont blanches, d'une odeur très-agréable, nombreuses, disposées, au sommet des rameaux et dans les aisselles des feuilles supérieures, en grappes paniculées. Leurs pédicelles sont tout-à-fait glabres, chargés de petites bractées très-caduques, tombant même avant le parfait développement des fleurs. Le calice est monophylle, beaucoup plus court que la corolle, adhérent avec l'ovaire, et terminé par cinq petites dents. La corolle est monopétale, campanulée, divisée profondément en cinq lobes ovales, un peu réfléchis en dehors. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens de la longueur de la corolle, insérés à la base des sinus formés par ses lobes, et portant à leur sommet des anthères oblongues, à deux loges. L'ovaire est infère ou adhérent avec le calice, arrondi, un peu rétréci en sa partie supérieure, et terminé à son sommet par trois stigmates très-petits.

On cultive la Viorne très-odorante en pot ou en caisse, et dans un compost formé de terre douce, franche et légère, unie au terreau de bruyère; lorsqu'après l'hiver, on la sort de l'orangerie, on a soin d'abord de lui procurer une exposition ombragée; quant aux arrosemens on les conduit avec modération, car la trop grande humidité fait promptement jaunir les feuilles. Comme les fruits n'ont point encore mûri dans nos climats, on ne peut user, pour cet arbrisseau, que d'un seul mode de propagation, celui des marcottes; on les fait ordinairement après la fleuraison et on les trouve parfaitement enracinées au bout d'un an; on les détache alors avec toutes les précautions convenables. Il est à présumer qu'on pourra obtenir également des jeunes plantes à l'aide de boutures étouffées.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice. Fig. 2. La corolle fendue perpendiculairement et développée.  
Fig. 3. Une étamine vue à la loupe. Fig. 4. L'ovaire et les stigmates vus de même.





P. Boiss. junce.

Le Jeune sculp.

*Melantherum junceum*.  
Melanthe à feuilles de jonc.

MELANTHE A FEUILLES DE JOUC. *MELANTHIUM*  
*JUNCEUM.* 2.

Héméroclite Trigynic. Famille des *Melanthaceae*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Caulis. Corolla rotata, 5-partita; lobis latis bifimbriatis. Ligula ex elongatis, membranis corollae distincte separata (intercalari) subtriangulo-trilobata. Stamina plura, dilata, unguiculata. (Ligula elongata distincta.)*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES DE *MELANTHIUM*.

*MELANTHIUM junceum*, foliis lanceolatis subulatis, stipulis lanceolatis dilatatis (antheris radicalibus; seepo calicis stamen diploplo); floribus spicatis; ligula flexuosa; petalis unguiculatis.

*MELANTHIUM junceum*. Willd. 2. p. 268. — Jacq.  *Ic. rar.* 2. tab. 361. —  *Ib. Collect. suppl.* p. 106. —  *Bot. Mag.* 558. —  *Hort. Kew.* ed. 2. p. 326. —  *P. n. Det. Fr.* p. 3. 627. —  *Bot. Voy. Voy.* 2. 146.

*MELANTHIUM triquetrum*. Lam.  *suppl.* 215. —  *Vase. Prodr.* 97. —  *Willd. Sp. pl.* 1. 163. —  *Bot. Coeus. Bot. cult.* ed. 2. 2. 163.

À l'épave 93, ou livre 3 de sa matière médicale, Dioscoride donne le nom de *βελανθίου*, évidemment formé de *βελος*, noir; et *αλωη*, fleur, à une plante qui semble être notre Nigelle; mais cette dénomination n'est rien moins qu'exacte puisqu'il n'y a aucune fleur de divers Nigelles qui soit noire, la graine seulement offre cette couleur; aussi la dénomination n'est-elle point été adoptée par les botanistes modernes. Néanmoins Linné ne peut pas laisser sans application, un nom qui lui paraissait heureusement appliqué à deux genres de fleurs, deux genres des espèces principales de *βελανθίου* et *M. Aboriginum*; le premier est maintenant *Linguaria vulgaris*, l'autre le *Wormian campanulata*, sont d'une nuance violette tellement foncée qu'ils paraissent à la vue sensation d'un noir. Le genre *Melanthium* auquel on avait donné un accroissement assez considérable par une élaboration soignée, réduit à une douzaine



*M. dent. in m. sincaunt.*  
Sal. out. A. réact. de jone.

MÉLANTHE A FEUILLES DE JONG. *MELANTHIUM*  
*JUNCEUM.* ♀

Hexandrie-Trigynie. Famille des *Mélanthacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx nullus. Corolla rotata, 6-partita; laciniis basi biglandulosis. Filamenta ex elongatis unguibus corollæ. Capsula subovata (trilocca), apice subtrifida, trilocularis. Semina plura, alato-membranacea. (Folia elongata, debilia.)*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*MELANTHIUM, foliis linearì-subulatis, superioribus basi dilatatis; (unicâ radicali: scapo ad summitatem diphyllo): floribus spicatis; spicâ flexuosâ: petalis unguiculatis.*

*MELANTHIUM junceum.* WILLD. 2. p. 268. — JACQ. *Ic. rar.* 2. tab. 451. — *Id. Collect. suppl.* p. 105. — *Bot. Mag.* 558. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 326. — POIR. *Dict. Encyc. supp.* 3. 627. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 146.

*MELANTHIUM triquetrum.* LINN. *supp.* 213. — THUNB. *Prodr.* 67. — WILLD. *Sp. pl.* 2. 267. — DUM.-COURS. *Bot. cult. ed.* 2. 2. 184.

*PHALANGIUM.*

AU chapitre 93, du livre 3 de sa matière médicale, Dioscorides donne le nom de *Mélanthium*, évidemment formé de *μελας*, noir, et *ανθος*, fleur, à une plante qui semble être notre Nigelle; mais cette dénomination n'est rien moins qu'exacte puisqu'il n'y a aucune fleur des diverses Nigelles qui soit noire, la graine seulement offre cette couleur; aussi la dénomination n'a-t-elle point été adoptée par les botanistes modernes. Néanmoins Linné, ne voulant pas laisser sans application, un nom qui lui paraissait heureusement formé, s'en est servi pour un groupe dont quelques-unes des espèces principales (*M. Indicum* et *M. Marginatum*: le premier est maintenant l'*Anguillaria indica*, l'autre le *Wurmbœa campanulata*.) sont d'une nuance violette tellement foncée qu'elle produit à la vue la sensation du noir. Le genre *Melanthium* auquel on avait donné un accroissement assez considérable, se trouve, par une élaboration soignée, réduit à une douzaine

d'espèces, originaires du Cap de Bonne-Espérance ou de l'Amérique septentrionale; une seule appartient à la Sibérie. Le Mélanthe à feuilles de jonc est au nombre des espèces africaines; il a été rapporté du Cap en 1788, par Francis Masson; ses fleurs ornent nos collections depuis la fin de juin jusqu'en novembre.

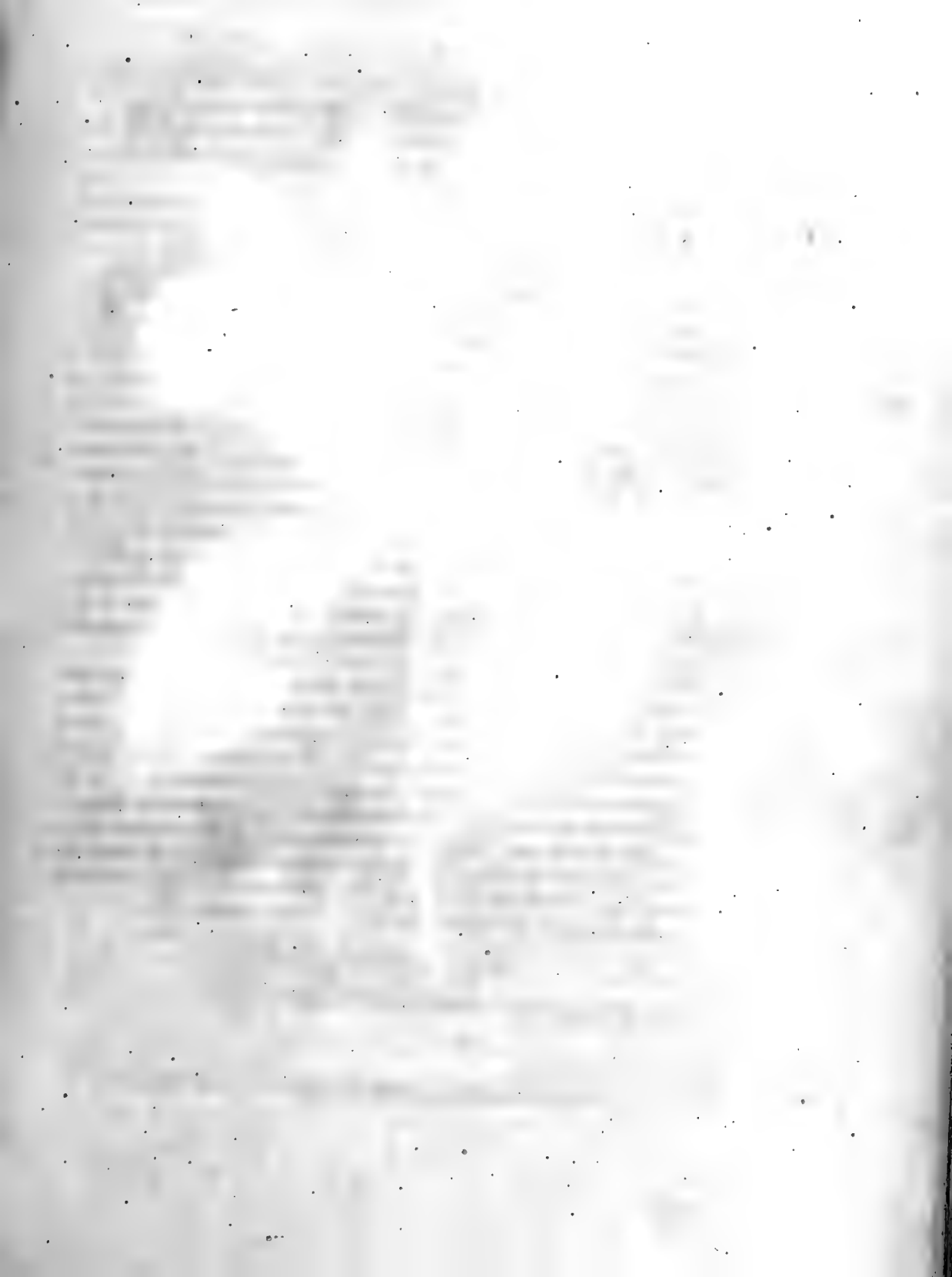
Sa racine consiste en un bulbe de forme pyramidale, recouvert d'une pellicule de couleur de châtaigne, et ressemblant assez bien à celui de la Jonquille. Il s'en élève une seule feuille, radicale, longue de près de quatorze pouces, imitant bien la feuille du Jonc par sa forme cylindrique, creuse, aiguë, et par sa couleur d'un vert foncé : sa base est aussi enveloppée d'une pellicule membraneuse et roussâtre. D'une crevasse formée au tiers inférieur de cette feuille s'en échappe une seconde, aussi haute, et lui ressemblant en tout, si ce n'est qu'elle est un peu aplatie et d'un vert moins foncé à sa naissance. Celle-ci s'ouvre à son tour, vers son milieu et laisse sortir une spathe verte, simple, aiguë, contenant un pédoncule simple, long de trois pouces, auquel sont attachées immédiatement huit à dix fleurs nues, alternes, très-ouvertes, à six pétales ovales-lancéolés, atténués en onglet, d'un blanc teinté de pourpre, marqués à leur base d'une tache rouge-pourpre sur laquelle sont deux glandes luisantes, de même couleur, mais très-foncée. Les six étamines, opposées aux pétales et moins longues de moitié, portent des anthères violettes : le germe trigone, ou plutôt les trois germes réunis et adhérens sont d'un violet foncé, et surmontés chacun d'un style court, filiforme, et purpurescent. Les capsules contiennent chacune plusieurs graines unies et membraneuses.

On doit suivre, pour les Mélanthes, qui ne peuvent demeurer en pleine terre dans nos climats, le mode de culture que l'on a adopté pour les Ixies, c'est-à-dire, que l'on plante les bulbes à l'automne, dans une bache que l'on recouvre de son châssis; on ne donne de l'air aux plantes que lorsque la température extérieure le permet. Au milieu du printemps, quand on n'a plus de froids à redouter, on enlève le châssis. La propagation du Mélanthe à feuilles de jonc peut s'opérer par les semis, mais on est rarement obligé d'avoir recours à ce moyen; car il produit considérablement de caïeux. Le sol qui lui convient est un mélange de terre douce et substantielle et de terreau de bruyère qui constitue le compost des plantes bulbeuses.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un pétale avec une étamine. Fig. 2. L'ovaire.







Fleury Pinx!

Barrois sculp!

*Slicium parviflorum.*

Badiane à petites fleurs.

BADIANE A PETITES FLEURS. *ILLICUM*  
*PARVIFLORUM* M. B.

Polyandrie-Polygamie. Famille des *Magnoliacées*.

CHARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

*ILLICUM* *parviflorum*: foliis ovato-oblanceolatis, serratis, petalis  
dentatis, antheris; antheris filibus brevioribus. Stamina sessilibus  
filamentis brevibus. Capsula totidem, striatim depresso 2-locata.

CHARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMES.

*ILLICUM* *parviflorum* 9-12, ovato-oblanceolatis, serratis, petalis  
dentatis, antheris; antheris filibus brevioribus. Stamina sessilibus  
filamentis brevibus. Capsula totidem, striatim depresso 2-locata.

*ILLICUM* *parviflorum*. *Mém. Flor. Ind. Am.* 1, p. 326. — *Ann. Bot.*  
*Bot. Soc. Lond.* 1, p. 57. — *Proc. Roy. Soc. Lond.* 1, p. 380. — *Dr. Cass. Voyg. végét.* 1, p. 402. — *Bot. Beech. Syst.*  
vol. 1, 71. — *Dumort. Arb. ed. nov.* 3, 197. — *Hort. Kew.* vol. 2, 3, 328. —  
*Ann. Bot. Soc. Lond.* 2, 644.

*ILLICUM* *parviflorum*. *Bartrem's Journ.* p. 24. *Lond.* 1809.

La Badiane a petites fleurs, qui pour l'odor, a beaucoup d'analogie avec celle que nous avons décrite dans notre article 122, mais qui diffère que considérablement par plusieurs autres caractères plus apparens, est, comme elle, originaire de la Sibirie orientale, ou elle fut découverte par Bartrem, et ensuite retrouvée par André Michaux; celui-ci, vers l'été 1760, l'introduisit en France où elle fut d'abord cultivée au Jardin du Roi, et depuis elle s'est graduellement répandue, et quoique pour les jardins d'agrémens et paysans elle soit d'une moins grande ressource que la Badiane de la Sibirie, elle ne laisse pas cependant de l'employer assez fréquemment, elle fleurit ordinairement plus tard, car on ne la voit que depuis septembre et se prolonge jusqu'en novembre, elle a une odeur particulière, et une saveur nouvelle.

Le fruit est ovale, strié, et se divise en deux loges.

Le feuillage est ovale-oblong, serré, à la base ovale, à la pointe acuminé, ou vert tendre, garnis de feuilles pareillement alternes, pétiolées, ovales-oblongues, très-entières, persistantes, bordées et d'un vert gai en dessous.



*Heron*

*Loxosoma poliochaeta* (Lamour.)

BADIANE A PETITES FLEURS. *ILLICIUM*  
*PARVIFLORUM.* †

Polyandrie-Polygynie. Famille des *Magnoliacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx 6-phyllus; foliis inæqualibus. Corolla polypetala; petalis 9-30, duplici ordine; interioribus brevioribus. Stamina 6-40; antheris adnatis. Germina supera, plurima. Capsulæ totidem, stellatim dispositæ, 2-valves, 1-spermæ.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ILLICIUM petalis 9-12, ovato-subrotundis, concavis, flavescentibus; stamina 6-9, gibbosa; antheris faciei internæ et superiori filamentorum adnatis.*

*ILLICIUM parviflorum.* MICH. *Flor. Bor. Am.* 1. p. 326. — VENT. *Hort. Cels.* t. 22. — POIR. *Dict. Encyc. suppl.* 1. p. 558. — PURSH *Flor. Bor. Amer.* 2. p. 380. — DE CAND. *Reyn. veget.* 1. p. 442. — *Ib.* *Prodr. Syst. nat.* 1. 77. — DUHAM. *Arb. ed. nov.* 3. 190. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 328. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 644.

*ILLICIUM amisatum.* BARTRAM'S *Journ.* p. 24. *Lond.* 1769.

LA Badiane à petites fleurs, qui, pour l'odeur, a beaucoup d'analogie avec l'espèce que nous avons décrite dans notre article 122, mais qui s'en éloigne considérablement par plusieurs autres caractères plus apparens, est, comme elle, originaire de la Floride orientale, où elle fut découverte par Bartram, et ensuite retrouvée par André Michaux; celui-ci, vers 1789, l'introduisit en France où elle fut d'abord cultivée au Jardin du Roi. Elle s'est ensuite considérablement répandue, et quoique pour les jardins d'agrémens et paysagers elle soit d'une moins grande ressource que la Badiane de la Floride, on ne laisse pas cependant de l'employer assez fréquemment; elle fleurit aussi beaucoup plus tard, car ce n'est guère qu'en septembre et en octobre qu'on lui voit accomplir la période de sa végétation annuelle.

La Badiane à petites fleurs est un arbrisseau de six à huit pieds de haut, dont la tige se divise en rameaux alternes, glabres ainsi que toute la plante, d'un vert tendre, garnis de feuilles pareillement alternes, pétiolées, ovales-lancéolées, très-entières, persistantes, luisantes et d'un vert gai en dessus,

un peu plus pâles en dessous; ces feuilles froissées entre les doigts ont une légère odeur, et leur saveur est aromatique, un peu poivrée. Les fleurs petites, d'un jaune pâle, ayant la forme d'un godet arrondi, sont portées sur des pédoncules cylindriques, arqués, un peu inclinés, et groupés au nombre de trois à six au sommet des rameaux ou dans leur partie moyenne. Le calice est composé de six folioles très-inégales, plus courtes que la corolle. Celle-ci est formée de neuf à douze pétales, insérés autour de la base de l'ovaire, ovales-arrondis, un peu concaves, et très-caducs ainsi que les folioles calicinales. Les étamines, le plus souvent au nombre de huit à neuf, et quelquefois seulement de six à sept, ont la même insertion que les pétales, et leurs filamens sont moitié plus courts que ces derniers, rétrécis à leur base et à leur sommet, renflés, bossus en dehors et redressés; ces filamens portent adnées, à la face interne de leur partie supérieure, de petites anthères à deux loges parallèles. Les ovaires, cachés sous les étamines, sont au nombre de douze à quinze, supérieurs, rapprochés et serrés les uns contre les autres de manière à paraître ne former qu'un seul ovaire arrondi, anguleux, un peu pointu. Chacun de ces ovaires s'amincit à sa partie supérieure sans qu'on puisse distinguer le stigmate, et il nous a paru n'avoir intérieurement qu'une loge, contenant un seul ovule.

Sans être fort délicate, la Badiane à petites fleurs ne supporterait cependant pas les rigueurs de nos hivers; il faut absolument la rentrer dans l'orangerie, dès que les froids se font sentir. Pour avoir cette plante dans tout son luxe de végétation, il faut absolument la cultiver dans le terreau de bruyère pur, et ne la dépoter que dans les cas de nécessité réelle. Si au lieu de l'orangerie on lui procure la température de la serre chaude, la plante ne s'en portera que mieux, mais il faut prendre garde qu'elle ne s'étiole et la placer sur les tablettes les plus rapprochées du jour. On la multiplie par marcottes faites en tout temps, au moyen de petits pots ou de cornets en plomb attachés aux branches; elles s'enracinent au bout de deux ans et il ne faut les détacher qu'après s'être bien assuré que les racines sont assez fortes pour supporter le sévage; alors il est avantageux de plonger pendant quelque temps les pots qui ont reçu les marcottes, dans une couche tiède ou dans la nouvelle tannée.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une étamine vue de côté et à la loupe. Fig. 2. La même, vue par sa face interne. Fig. 3. Les ovaires de grandeur naturelle. Fig. 4. Un ovaire vu à la loupe.





P. B. & P. 1841

Parens 25

*Aquilegia canadensis*  
Ancolie du Canada.







*Aquilegia canadensis*  
Anemone de Canada.

ANCOLIE DU CANADA. *AQUILEGIA CANADENSIS.* 2

Polyandrie-Pentagynie. Famille des *Helléboracées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*phyllus*, *corollaeformis*. Petala 5, *corniculata vel cucullata*. Stamina 30-40; *interioribus circiter 10, sterilibus*. Ovaria *supera*, 5. Capsulae *totidem, erectae, basi connatae, polyspermae*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*AQUILEGIA foliis caulinis ternatis biternatisque; foliolis cuneatis; calyce petalis rectis duplò breviori; staminibus calycem vix superantibus.*

*AQUILEGIA Canadensis.* LIN. *Sp.* 752. — WILD. *Sp.* 2. 1247. — LAM. *Enc.* 1. 150. — MILL. *Ik. t.* 47. — *Bot. Mag.* 246. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 326. — PURSH. *Am. sept.* 1. 372. — DE CAND. *Prodr.* 1. 50. — MICH. *Am. bor.* 1. 316. — HOUTT. *Pfl. S.* 7. 270. — SPRENG. *S. veg.* 2. 630. — *Bot. cult. ed.* 2. 4. 453. — CORNUT. *Can.* 60. — TOURN. *Inst.* 429. — MORIS. 3. 457. — BARREL *Ik.* 617.

*AQUILEGIA elegans.* SALISB. *Prodr.* 374.

*AQUILEGIA virginiana* flore rubescente, PLUK. *Alm.* 38.

CE genre est encore du petit nombre de ceux qui ont en quelque sorte formé le berceau de la botanique. On ne sait guère pour quels motifs il n'a pas conservé dans toute sa pureté le nom d'*Aquilina* que portaient ses principales espèces, au temps des Matthiolo, des C. Durantes, des Taberna-Montanus, des Clusius, des Lobel et autres pères de la science. Ce nom, diminutif d'*Aquila* qui peignait si bien les rapports de conformation entre certaines parties des fleurs des *Aquilinas* et les serres crochues de l'aigle, s'est insensiblement changé en *Aquilegia* dont les Français, renchérissant encore en corruption, ont fait *Ancolie*. Ces plantes, au nombre d'environ une douzaine, sont toutes herbacées, multiflores et susceptibles de concourir à l'ornement des parterres. L'une d'elles surtout (*Aquilegia vulgaris*) est remarquable par la superfétation que la culture donne à ses pétales, et par la facilité avec laquelle ces mêmes pétales reviennent à la forme primitive, lorsque la plante est abandonnée à sa croissance naturelle; cette espèce, ainsi que trois autres, appartiennent à l'Europe; sept se trouvent en Sibérie et une seule dans l'Amérique septentrionale : cette dernière, qui fait le sujet

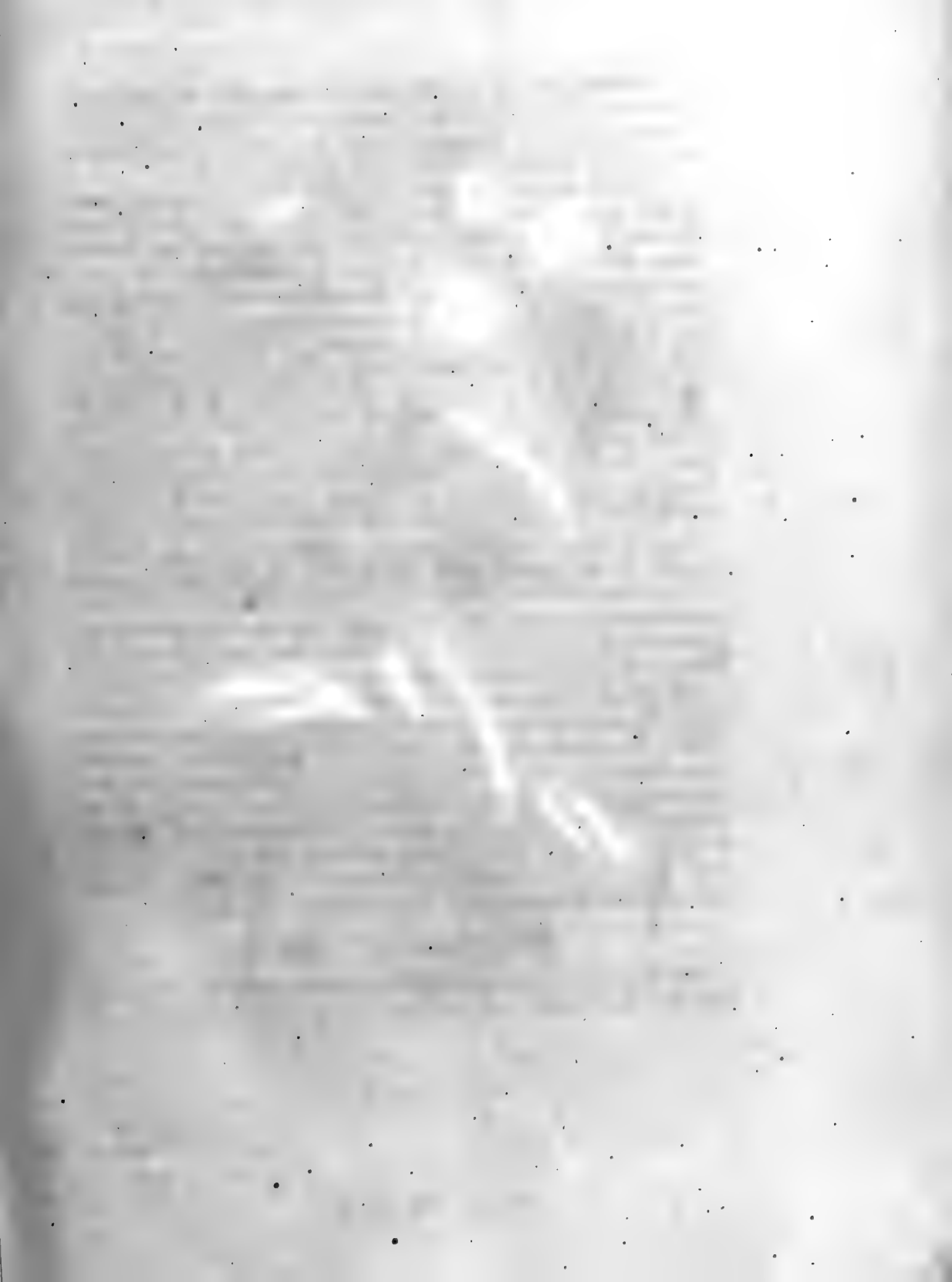
de cet article, est, sans contredit, l'une des plus jolies du genre. Il y a environ deux siècles qu'elle a été transportée dans nos jardins, où ses fleurs, d'une forme élégante, mélangées de rouge et de jaune, et se balançant avec grâce sur leur pédoncule, paraissent dans le courant d'avril.

Ses racines sont vivaces, fibreuses; ses tiges droites, un peu anguleuses, presque glabres, rameuses dans leur partie supérieure, feuillées et hautes d'un pied à dix-huit pouces. Ses feuilles sont d'un vert assez foncé en dessus, et un peu glauques en dessous : les radicales trois fois ternées, portées sur de longs pétioles grêles; celles de la tige deux fois ou simplement ternées, à pétiole élargi à sa base et demi-embrassant; dans les unes et dans les autres les folioles sont cunéiformes, la plupart découpées en trois lobes incisés à leur sommet. Ses fleurs sont situées à l'extrémité de la tige et des rameaux, pendantes, renversées, solitaires sur des pédoncules grêles et pubescens. Le calice est composé de cinq folioles lancéolées, rougeâtres, pétaliformes, caduques. La corolle est à cinq pétales en cornet presque droit, attachés sous l'ovaire, alternes avec les folioles calicinales, moitié plus longs qu'elle, jaunes à leur orifice et rouges dans tout le reste de leur longueur. Les étamines, au nombre de quarante ou environ, ont leurs filamens insérés au réceptacle, inégaux, à peine plus longs que le calice, terminés par des anthères ovales, à deux loges : dix des filamens les plus intérieurs sont stériles, membraneux, et ils entourent les ovaires. Ceux-ci, au nombre de cinq, sont supérieurs, oblongs, pubescens, rapprochés par leur base, surmontés d'un style filiforme, terminé par un stigmate simple. Ces ovaires deviennent des capsules droites, cylindriques, pointues, univalves, monospermes.

L'Ancolie du Canada est une plante rustique qui ne demande aucun soin extraordinaire; il suffit qu'on lui procure quelques arrosements passagers aux époques des grandes sécheresses, pour qu'elle se maintienne et acquière même de la force, surtout si elle se trouve dans un terrain substantiel et un peu ombragé. On la multiplie de graines que l'on sème soit en place, soit sur couche pour repiquer les jeunes plantes, mais toujours immédiatement après la récolte, car si l'on attend jusqu'au printemps pour semer, on court le risque de ne voir lever qu'à la seconde année. On propage aussi les vieux pieds par l'éclat des racines, et ce moyen est même le plus expéditif.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un pétale vu séparément. Fig. 2. Une étamine grossie. Fig. 3. Les pistils.  
Fig. 4. Une foliole du calice.





L. Bocca pinx.

Barrois sc.

*Browallia elata.*

Browalle élevée.





*Bromelia peltata*  
Browalle élevée.



# BROUALLE ÉLEVÉE. *BROWALLIA ELATA*. ☉

Didynamic-Angiospermie. Famille des *Scrophularinées*.

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx tubulosus, 5-fidus. Corolla 1-petala, infundibuliformis; limbo plano, 5-lobo, subæquali, lobo supremo majore. Stamina 4, quorum 2 longiora; antheris majoribus faucem corollæ claudentibus. Ovarium superum; stylo simplici; stigmatè 4-lobo. Capsula 1-locularis, polysperma, 4-valvis.*

## CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*BROWALLIA caule erecto, trifariàm hirtò; foliis ovato-lanceolatis, glabriusculis; floribus terminalibus, subcorymbosis.*

*BROWALLIA elata.* LINN. *Spec.* 880. — WILLD. *Spec.* 3. p. 339. — Id. *Enum. Hort. Berol.* 2. 654. — LAM. *Dict. Encyc.* 1. p. 471. — MILL. *Dict. n.* 2. — CURT. *Bot. Mag. n. et t.* 34. — *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 51. — MILL. *Dict.* 2. — DUM.-COURS. *Bot. cultiv. ed.* 2. 3. 129.

*BROWALLIA elongata.* SPRENG. *Syst. veget.* 2. 808.

LINNÉ, en imposant le nom de *Browallia* aux deux espèces qu'il a connues, et qui sont encore rigoureusement les seules dont se compose le genre, a témoigné sa reconnaissance à BROWALLIUS, évêque d'Abo en Finlande, et en outre, physicien et naturaliste, qui, dans un ouvrage particulier, avait pris la défense du système sexuel contre la critique de Siegesbeck. Les deux espèces appartiennent à l'Amérique méridionale; la Broualle élevée croît naturellement au Pérou, et on la cultive en Europe depuis 1768, que ses graines y ont été envoyées par Joseph de JUSSIEU. Elle fleurit depuis la fin de juillet jusqu'en octobre, et ses fleurs, sans être très-grandes, produisent un joli effet.

Sa tige est assez faible, cylindrique, droite, haute d'un pied ou davantage, divisée en rameaux redressés, assez grêles, hérissés sur trois lignes de quelques poils courts, et garnis de feuilles ovales-lancéolées, aiguës, d'un

vert gai, glabres ou presque glabres, alternes sur trois côtés, portées sur des pétioles hérissés. Les fleurs, d'un bleu tirant sur le violet, avec une tache blanche et jaune à l'entrée du tube de la corolle, sont disposées à l'extrémité des rameaux, au nombre de sept à huit, sur des pédoncules rameux, et en une sorte de corymbe. Leur calice est monophylle, tubulé, persistant, à cinq angles et à cinq dents presque égales. La corolle est monopétale, infundibuliforme, à tube presque moitié plus long que le calice, et à limbe plane, partagé en cinq divisions presque régulières, arrondies, la supérieure un peu plus large que les autres, et marquée à sa base d'une tache particulière, dont nous avons déjà désigné les couleurs. Les étamines, au nombre de quatre, et ne dépassant pas le tube de la corolle, ont deux de leurs filamens plus courts, et deux plus longs; ces derniers, dilatés en spatule à leur partie supérieure, colorés en violet foncé, bouchent l'orifice du tube, et cachent entièrement les deux autres étamines, ainsi que le stigmate. L'ovaire est supérieur, ovale, presque globuleux, surmonté d'un style filiforme, un peu plus court que le tube, recourbé en sa partie supérieure, et terminé par un stigmate en tête et à quatre lobes. Le fruit est une capsule ovale, à une seule loge s'ouvrant au sommet en quatre valves, et contenant des graines petites et nombreuses.

La Browalle élevée, comme plante annuelle, n'a pas besoin du secours de la serre chaude qui est indispensable, dans nos climats, aux plantes vivaces transportées du Pérou; on la sème de bonne heure au printemps sur couche et sous châssis, dans des vases contenant une terre fine, douce et légère. Quand les jeunes plantes, qui ne tardent pas à lever, sont en état d'être repiquées, on les enlève avec précaution et garnies d'une motte de terre pour les porter à la place où elles doivent végéter, et que l'on choisit bien exposée au midi. On les arrose toutes les fois que se manifeste le besoin d'eau. On pourrait, en s'y prenant un peu plus tard, effectuer le semis sur place; mais alors il faut renoncer à l'espoir de récolter de la graine, et même il arriverait quelquefois que l'on n'en obtiendrait pas, quoiqu'usant de précautions, si, dans nos contrées du nord, où l'automne n'est pas toujours favorable à la maturité des graines, on négligeait de tenir plusieurs plantes élevées en pot et sous châssis vitré, afin d'accélérer le perfectionnement des graines et de s'assurer des moyens de reproduction.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le tube de la corolle fendu longitudinalement afin de faire voir la situation et la proportion des étamines. Fig. 2. L'ovaire, le style et le stigmate. Fig. 3. Le calice.





*Edm. Parlat.*

*Baron de C. Sculp.*

*Leptospermum scoparium.*  
Leptosperme à balais.

LEPTOSPERME A BALAIS. *LEPTOSPERMUM*  
*SCOPARIUM.* †

Icosandre-Monogynie. Famille des *Myrtées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 7-phyllus 5-dentatus; lenticibus ciliatis. Petala 5. Stamina 10. Anthera  
rota, calyci inserta. Ovarium inferum; stylo simplici; stigmate sub-3-5-  
lobo. Capsula calyce coronata, 3-5-locularis, 3-5-calicis, 3-5-locularis  
seminibus minutis.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*LEPTOSPERMUM* foliis alternis, lanceolatis, rigidis, supra glabris  
energis subtus pubescentibus floribus lateralibus solitariis.

*LEPTOSPERMUM scoparium*. Amd. Rep. 622. — Smith. *Bot. Beecheyi*  
Linn. 3. 262. — Willd. *Sp. pl.* 2. 948.

*LEPTOSPERMUM scoparium* bifolium. — Hort. Kew. ed. 2. p. 111.  
— Forst. *Gen. III. lib. 1. p. 22.* — De Cand. *Prodr. Syst. nat.* 3. 227. —  
Savenc. *Syst. voyag.* 2. 102.

*LEPTOSPERMUM scoparium*. Gertn. *Fruct.* 1. p. 174. t. 35. —  
Lam. *Bot. Beecheyi* 3. p. 415. — *Bot. Beecheyi* 425. f. 2. — *Bot. Beecheyi* 468.

*HELMETICA* sequoiæ. Jussieu. *Wand. her. bot.* 1. p. 21. —  
— Linn. *supp.* 213. 343.

FORSTER a institué ce genre pour quelques plantes qu'il a découvertes  
dans l'Australasie, lors du voyage autour du monde qu'il fit avec son fils  
et le capitaine Cook. Plus tard, Smith en a fait une monographie complète  
dans laquelle il a compris non-seulement les espèces observées et décrites par  
Forster, mais toutes celles publiées postérieurement par d'autres botanistes  
et M. D. Candolle, dans son *Prodrôme*, en a dernièrement élevé le nombre à  
sept-six. Le nom *Leptospermum*, formé de deux mots grecs *leptos* petit  
et *sperma*, graine, a rapport à cette partie de la plante, qui est effectivement  
très-menue. Quoique plusieurs *Leptospermes* soient susceptibles de parvenir  
à une taille arborescente, on les considère en général comme des arbrisseaux;  
ils ont le port et l'aspect fort élégans, et développent un arôme très-agréable  
et fort pénétrant lorsque la plante est froissée. On en cultive beaucoup  
d'espèces dans nos jardins : parmi elles se fait distinguer le *Leptospermum* †



*Pl. de l'Inde, etc.*  
L'ptosime à balais.

LEPTOSPERME A BALAIS. *LEPTOSPERMUM*  
*SCOPARIUM.* †

Icosandrie-Monogynie. Famille des *Myrtées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 5-*dentatus*; *dentibus caducis*. Petala 5. Stamina *numerosa*, *calyci inserta*. Ovarium *inferum*; *stylo simplici*; *stigmatibus sub-3-5-lobo*. Capsula *calyce coronata*, 3-5-*locularis*, 3-5-*valvis*, *polysperma*; *seminibus minutis*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*LEPTOSPERMUM foliis alternis, lanceolatis, rigidis, supra glabris, enerviis, subtus pubescentibus; floribus lateralibus, solitariis.*

*LEPTOSPERMUM scoparium.* ANDR. *Rep.* 622. — SMITH. *Act. soc. linn.* 3. 262. — WILLD. *Sp. pl.* 2. 948.

*LEPTOSPERMUM scoparium linifolium.* — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 181. — FORST. *Gen.* 36. *itin.* 1. t. 22. — DE CAND. *Prodr. Syst. nat.* 3. 227. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 492.

*LEPTOSPERMUM squarrosum.* GÆRTN. *Fruct.* 1. p. 174. t. 35, — LAM. *Dict. Encyc.* 3. p. 466. — ID. *Illustr.* 423. f. 2. — LOIS. *Herb. gen.* 308.

*MELALEUCA scoparia diosmatifolia.* WENDL. *Sert. hann.* p. 25. t. 15. — LINN. *supp.* 213. 343.

FORSTER a institué ce genre pour quelques plantes qu'il avait découvertes dans l'Australasie, lors du voyage autour du monde qu'il fit avec sir J. Banks et le capitaine Cook. Plus tard, Smith en a fait une monographie complète, dans laquelle il a compris non-seulement les espèces observées et décrites par Forster, mais toutes celles publiées postérieurement par d'autres botanistes; et M. De Candolle, dans son Prodrôme, en a dernièrement élevé le nombre à vingt-six. Le nom *Leptospermum*, formé de deux mots grecs λεπτος, petit, et σπέρμα, graine, a rapport à cette partie de la plante, qui est effectivement très-menue. Quoique plusieurs Leptospermes soient susceptibles de parvenir à une taille arborescente, on les considère en général comme des arbrisseaux; ils ont le port et l'aspect fort élégans, et développent un arôme très-agréable et fort pénétrant lorsque la plante est froissée. On en cultive beaucoup d'espèces dans nos jardins: parmi elles se fait distinguer le Leptosperme à

balais, originaire de la Nouvelle-Zélande et introduit en Europe depuis 1772, par les soins de J. Banks. Il fleurit en juin et juillet.

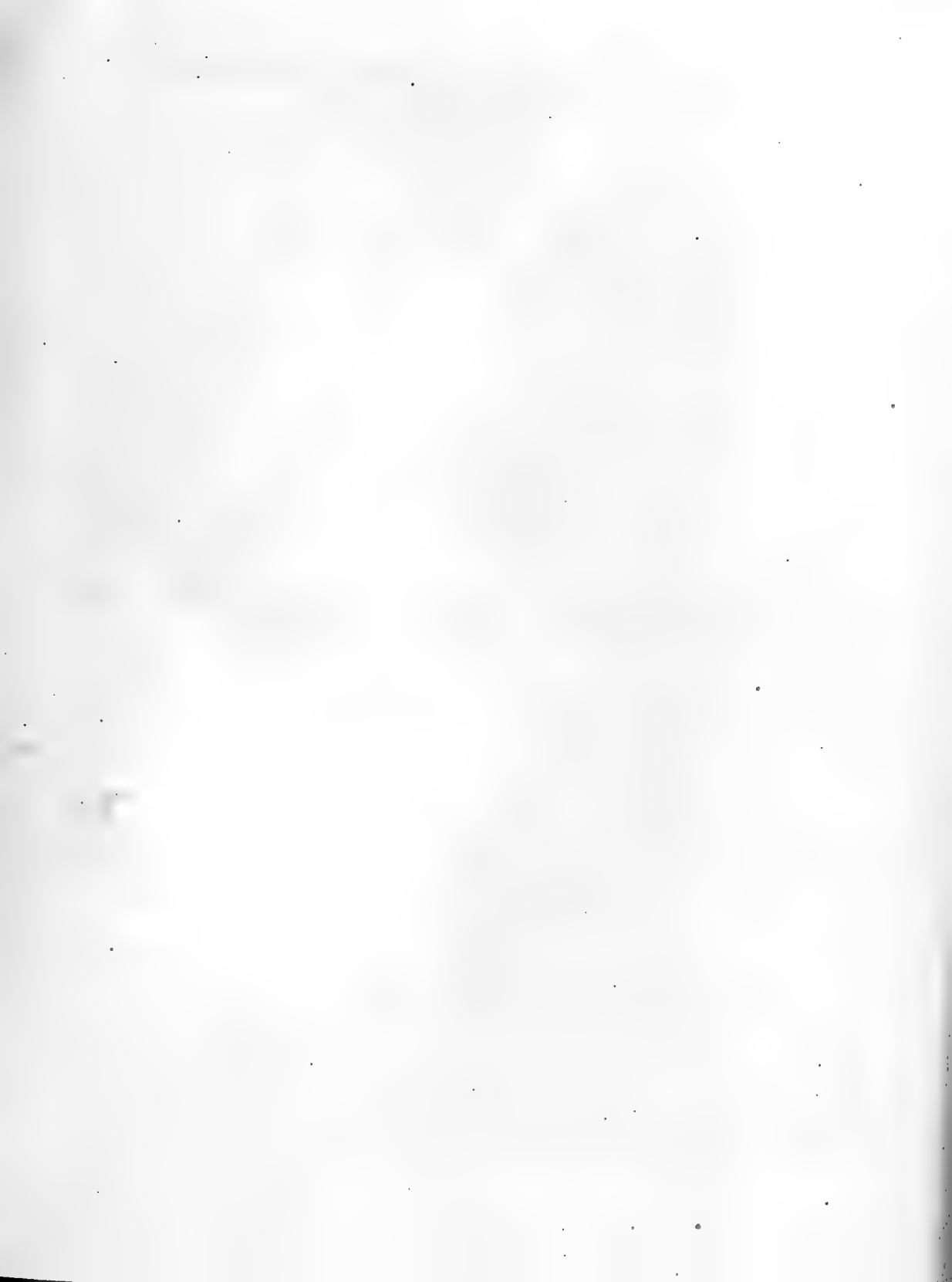
Cet arbrisseau a trois ou quatre pieds de hauteur; sa tige se divise en rameaux grêles, redressés, garnis de feuilles alternes, sessiles, persistantes, roides, lancéolées, acuminées, sans nervures sensibles, glabres et d'un vert gai en dessus, légèrement pubescentes en dessous, parsemées sur leurs deux faces, de points qui sont transparens étant vus à contre-jour. Les fleurs sont blanches, petites, solitaires au sommet de très-petits rameaux disposés latéralement dans la longueur des rameaux principaux. Le calice est monophylle, supérieur à l'ovaire avec lequel sa base se confond, découpé à son bord en cinq dents caduques, presque triangulaires, deux fois plus courtes que les pétales, à peu près de la même couleur et de la même consistance qu'eux, et parsemées aussi de points glanduleux, transparens. La corolle est composée de cinq pétales arrondis, un peu rétrécis en onglet à leur base, insérés sur le bord du calice et alternes avec ses divisions. Les étamines, au nombre de vingt à vingt-quatre, moitié plus courtes que les pétales, ont leurs filamens insérés sur le calice, et terminés par des anthères arrondies, à deux loges. L'ovaire est inférieur, turbiné, convexe et un peu saillant au dedans du calice en sa partie supérieure, surmonté d'un style cylindrique, de la longueur des étamines, terminé par un stigmate élargi, à cinq lobes plus ou moins distincts. La capsule est presque globuleuse, couronnée par la partie persistante du calice, à cinq valves et à cinq loges qui contiennent chacune des graines oblongues, menues et nombreuses.

Le *Leptosperme* à balais réussit très-bien dans un compost de terre franche et substantielle et de terreau de bruyère; on le cultive en pot afin de le rentrer dans la serre tempérée, avant l'arrivée des froids dont il aurait beaucoup à souffrir. On le multiplie de graines que l'on a eu la précaution de laisser sur la tige pendant dix-huit mois, espace de temps nécessaire pour qu'elles aient atteint leur maturité; et comme ces graines sont très-fines, il faut les répandre à la surface du terreau que contient le vase destiné à recevoir le semis : les arrosemens qu'on donne aux graines suffisent pour les enterrer; la germination s'opère ordinairement deux mois après le semis. On peut encore propager la plante par les marcottes et les boutures, mais, dans ce dernier cas, il faut les étouffer et assurer la reprise sur couche et sous châssis.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un pétale. Fig. 2. Une fleur dont les pétales ont été enlevés. Fig. 3. La partie supérieure de l'ovaire, le style et le stigmate, vus à la loupe.







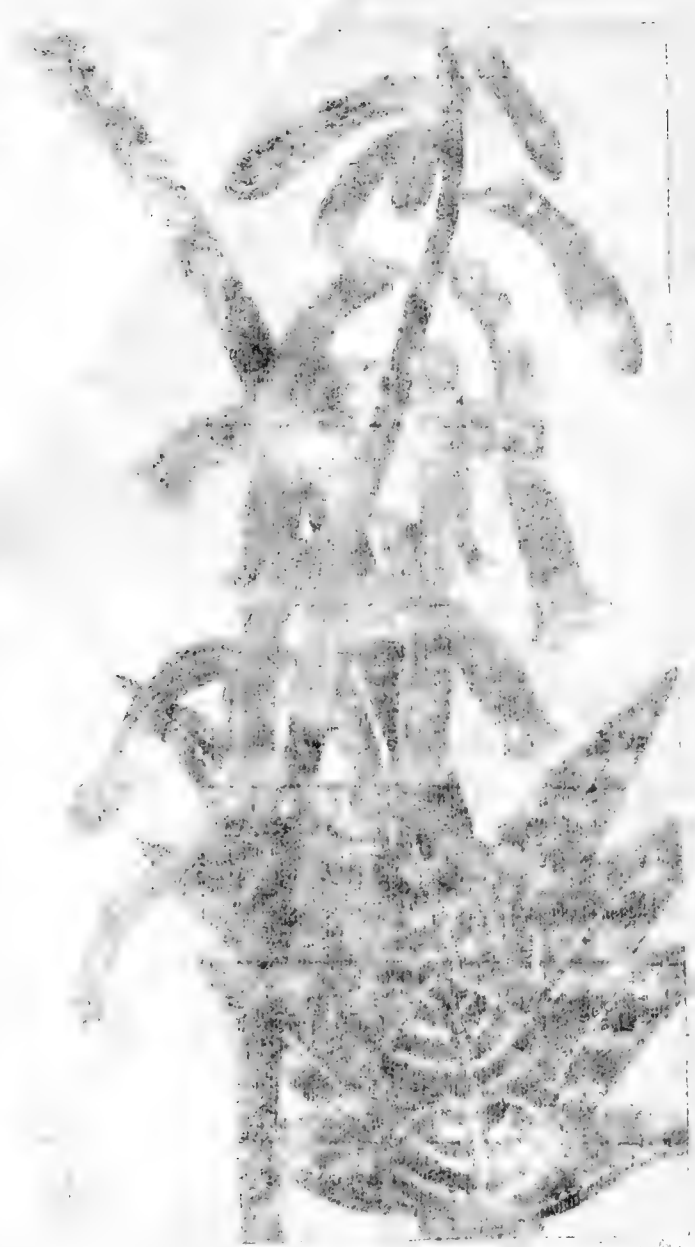
*V. Beauv. pinc.*

*Le Jeune Sculp.*

*Aloe variegata.*

Aloes panaché.





*Asplenium*  
*platyneuron*

# ALOÈS PANACHÉ. *ALOE VARIEGATA*. ♀

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Liliacées*.

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx nullus. Corolla tubulosa, ore subscaffido, patulo, fundo nectarifero. Stamina filamenta receptaculo inserta. Capsula supera, trilobularis, trivalvis, polysperma. Semina biserialia, margine membranacea.*

## CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ALOE subacaulis; foliis trifariis, pictis, canaliculatis; angulis cartilagineis, ternis.*

*ALOE variegata.* LIN. *Sp.* 459. — WILLD. *Spec.* 2. p. 190. — LAM. *Dict. Encyc.* 1. p. 89. — CURT. *Bot. Mag.* 513. — DE CAND. *Pl. Gras.* 21. — AIT. *Hort. Kew.* 1. 470. — ID. *ed.* 2. 2. 296. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 72. — HAW. *in Linn. soc. tr.* 7. 14. — ID. *Syn. pl. succ.* 81. — THUNB. *Prodr.* 61. — MILL. *Dict.* 9.

*ALOE Africana humilis, foliis ex albo et viridi variegatis.* COMM. *Præf. pag.* 79. *tab.* 28, *absque flore.* — TILL. *Hort. Pis.* 7. *tab.* 7. — WEINM. *Phyt.* 1. 68. — H. BOERHAAVE *Hort. Lugd-Bat.* 2. 130.

*ALOE Americana, sobolifera.* TOURN. *Inst.* 366.

CETTE espèce, que nos jardiniers connaissent sous les noms vulgaires d'Aloès *perroquet* ou d'Aloès à *gorge de perdrix*, a été introduite en Europe en 1700, et d'abord cultivée dans le jardin d'Amsterdam, de graines envoyées du Cap de Bonne-Espérance sa patrie. Depuis, elle s'est répandue dans les autres jardins de botanique et chez les amateurs, où elle fleurit pendant une grande partie de l'hiver, surtout quand on la tient, en cette saison, dans la serre chaude ou au moins dans la serre tempérée. Ses feuilles panachées la font encore remarquer, lors même qu'elle n'est plus en fleur.

Sa tige est presque nulle, cachée en grande partie par des feuilles oblongues, charnues, à trois faces, d'un vert foncé, marquées de taches blanches, à trois bords coriaces, denticulés, se terminant par une pointe dure; ces feuilles sont sessiles, serrées, imbriquées sur trois rangs, et du milieu d'entre elles s'élève un pédoncule cylindrique, simple, d'un vert glauque obscur ou un peu rougeâtre, long de douze à quinze pouces, nu dans sa partie inférieure, chargé, dans sa moitié supérieure, de douze à vingt fleurs munies

chacune d'une petite bractée à leur base, droites avant la fleuraison, pendantes durant la fécondation, portées sur de courts pédoncules, et disposées en épi terminal et un peu lâche. Leur corolle est composée de six pétales d'un rouge vif, allongés, rapprochés et soudés en tube seulement divisé au sommet en six dents. Les étamines sont au nombre de six, ayant leurs filamens à peu près de la longueur de la corolle, d'un rouge clair, portant à leur sommet des anthères oblongues, jaunes, s'ouvrant par deux fentes longitudinales. L'ovaire est ovale-oblong, presque cylindrique, surmonté d'un style filiforme de la même couleur et de la même longueur que les filamens des étamines. Le fruit qui succède aux fleurs est une capsule presque cylindrique, à trois valves, à trois loges partagées par une cloison imparfaite, et contenant chacune des graines nombreuses, disposées sur plusieurs rangs.

Comme toutes les autres espèces du genre, on plante l'Aloès panaché dans un compost formé de terre franche et légère, de sable de mer et de moyen gravier, en ayant soin de mettre d'abord dans les pots un lit de ce dernier. On le dépote chaque année vers la mi-juillet et l'on dégarnit sa motte avec les doigts pour en ôter le plus de terre qu'il est possible; on en retranche alors toutes les racines malsaines, en prenant garde de n'endommager aucunement les autres, et on le replante, avec tous les soins convenables, dans du compost neuf que l'on foule avec les doigts de manière à ce que tous les intervalles des racines soient parfaitement remplis de terre. On arrose légèrement la plante et on la laisse pendant quelques semaines dans un endroit ombragé. On la rentre dans l'orangerie vers la fin de septembre, puis on la fait passer dans la serre tempérée où elle doit rester tout l'hiver sur les tablettes les plus rapprochées du vitrage. Là les Aloès ne doivent guère être arrosés plus d'une fois par semaine, et encore avec modération. La multiplication s'opère par la séparation des oëlletons que rejettent les racines, ou par le semis, quand on a pu récolter des graines parfaitement mûres, ce qui est assez rare dans nos climats. Le semis se fait dans le même sol qui sert à la culture, mais en terrine, sur couche chaude et sous châssis; les jeunes plantes lèvent en assez peu de temps, mais elles en mettent beaucoup à grandir.

Un superbe Aloès panaché, placé à l'exposition de la Société de Flore à Bruxelles, en 1822, par M. le baron VANVOLDEN DE LOMBECK, a valu à cet horticulteur zélé des témoignages de satisfaction de la part de ses collègues et de tous les amateurs de belle culture.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le pistil et les étamines développés. Fig. 2. L'ovaire, le style et le stigmate.





P. Weiss pour l'

Macmillan & Co.

*Rosa Noisettiana.*  
Rosier de noisette.



ROSIER DE NOISETTE. ROSA NOISETTIANA.

Iconandria Polygame. Famille des Rosacées.

*Rosa* ramis aculeatis, glabris; foliis 5-7 foliolis, ovatis, serratis; floribus paniculatis; calorum tubo ovato pediculisque pubescentibus; laciniis calycinis alternè pinnatifidis; corollæ brevioribus; stylis glabris, distinctis.

CHARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMES.

*Rosa* ramis aculeatis, glabris; foliis 5-7 foliolis, ovatis, serratis; floribus paniculatis; calorum tubo ovato pediculisque pubescentibus; laciniis calycinis alternè pinnatifidis; corollæ brevioribus; stylis glabris, distinctis.

*ROSA* noisetiana. REDOUTÉ *Rev.* 2. p. 77.

*ROSA* indica noisetiana. DE CANNÉ *Prodr. Syst. bot.* 2. 690.

*ROSA* paniculata. *Hort. japon.*

LA ROSE est peut-être la seule fleur dont on ne se lasse pas, et qui plaise toujours. Elle est la seule pour laquelle il n'y ait point eu de mode; aujourd'hui elle brille encore au premier rang dans nos jardins comme au temps d'Amérique. Malgré la multitude inépuisable de fleurs qui, depuis la découverte des Indes, de l'Amérique et autres contrées inconnues il y a quatre cents ans, sont venues augmenter le luxe de nos jardins, aucune de ces beautés étrangères n'a pu encore enlever, ou même disputer l'empire à la Rose; et c'est dans les nouvelles espèces de son genre que nous trouvons toujours de nouveaux attraits. La Rose que nous allons décrire, quoique connue depuis très-peu d'années seulement, est déjà fort répandue; elle est originaire de l'Amérique septentrionale, d'où elle a été envoyée, en 1815, à M. Louis Noisette, par un de ses frères. Les amateurs l'ont dédiée à cet estimable cultivateur, qui l'a fait connaître, et qu'on ne saurait trop louer pour le zèle et l'empressement qu'il met à se procurer toutes les plantes rares ou nouvelles, et pour la manière obligeante avec laquelle il les communique aux botanistes.

Ce Rosier est un arbrisseau divisé dès sa base en rameaux redressés hauts de quatre à cinq pieds, glabres, garnis d'aiguillons épars. Ses feuilles sont composées de cinq, et le plus souvent de sept folioles ovales-oblongues.



*Passiflora*  
Racine de voisselle.

ROSIER DE NOISETTE. *ROSA NOISETTÆANA.* †

Icosandrie-Polygynie. Famille des *Rosacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx 1-phyllus, persistens, infernè tubuloso-ventricosus, fauce coarctatus, limbo 5-fidus. Petala 5, obcordata, calyci affixa. Stamina numerosa, petalis breviora. Ovaria supera, plurima, in fundo calycis. Semina numerosa, hispida, in tubo calycis baccato.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ROSA ramis aculeatis, glabris; foliis à 7 foliolis, undiquè glabris; floribus paniculatis; calycum tubo ovato pedunculisque pubescentibus; lacinis calycinis alternè pinnatifidis, corollà brevioribus; stylis glabris, distinctis.*

*ROSA* noisettæana. REDOUTÉ *Ros.* 2. p. 77.

*ROSA* indica noisettæana. DE CAND. *Prodr. Syst. nat.* 2. 600.

*ROSA* paniculata. *Hort. genev.*

LA Rose est peut-être la seule fleur dont on ne se lasse pas, et qui plaise toujours. Elle est la seule pour laquelle il n'y ait point eu de mode; aujourd'hui elle brille encore au premier rang dans nos jardins comme au temps d'Anacréon. Malgré la multitude innombrable de fleurs qui, depuis la découverte des Indes, de l'Amérique et autres contrées inconnues il y a quatre cents ans, sont venues augmenter le luxe de nos jardins, aucune de ces beautés étrangères n'a pu encore enlever, ou même disputer l'empire à la Rose; et c'est dans les nouvelles espèces de son genre que nous trouvons toujours de nouveaux attraits. La Rose que nous allons décrire, quoique connue depuis très-peu d'années seulement, est déjà fort répandue; elle est originaire de l'Amérique septentrionale, d'où elle a été envoyée, en 1815, à M. Louis Noisette, par un de ses frères. Les amateurs l'ont dédiée à cet estimable cultivateur, qui l'a fait connaître, et qu'on ne saurait trop louer pour le zèle et l'empressement qu'il met à se procurer toutes les plantes rares ou nouvelles, et pour la manière obligeante avec laquelle il les communique aux botanistes.

Ce Rosier est un arbrisseau divisé dès sa base en rameaux redressés, hauts de quatre à cinq pieds, glabres, garnis d'aiguillons épars. Ses feuilles sont composées de cinq, et le plus souvent de sept folioles ovales-oblongues,

aiguës, dentées en scie, d'un vert un peu foncé, glabres en dessus et en dessous, et portées sur un pétiole commun, muni à sa base de deux stipules linéaires-lancéolées. Ses fleurs, qui paraissent en juin, juillet et août, sont blanches avec une très-légère teinte de rose, bien doubles, larges de quinze à dix-huit lignes, d'une odeur suave quoique assez faible, portées au sommet des rameaux sur des pédoncules revêtus d'un duvet très-court, et disposées en nombre variable depuis dix jusqu'à trente, et quelquefois même jusqu'à cent, mais formant toujours un bouquet ou une panicule d'un charmant aspect.

Jusqu'à présent on n'a pas planté le Rosier de noisette en pleine terre, parce qu'il paraît craindre la gelée; on le met en pot, afin de le rentrer dans l'orangerie pendant l'hiver. On lui donne une terre douce, légère et substantielle, mêlée à un tiers environ de terreau de bruyère. On le multiplie de toutes les manières, soit de boutures, de marcottes ou par la greffe sur l'églantier, soit par le semis en terreau de bruyère presque pur. M. Noisette a obtenu de ces semis, qu'il a répétés avec constance, trente-cinq variétés bien distinctes dont les principales sont :

- La Rose de noisette rouge-vif, bien double et grande.
- La même, mais plus petite dans toutes ses parties.
- La même, avec des feuilles très-longues.
- Fleur double, petite et d'un violet clair.
- Fleur double, parfaite, d'un rouge de chair.
- Fleur double, bien pleine et blanche.
- Fleur rouge-vif, semi-double.
- La même, tout-à-fait simple.
- Fleur simple, d'un rouge très-pâle.
- Fleur simple, et blanche.
- Fleur double petite, d'un rouge noir.
- La même, blanche avec le cœur jaune.
- La même, d'un rouge cramoisi.
- Fleur semi-double, petite, d'un rose ponctué de blanc.
- Fleur double, de moyenne grandeur, d'un rouge de lilas.
- Fleur rouge, semi-double, à tiges sans épines.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente l'extrémité d'un rameau du Rosier de noisette.





*V. Beauv. pinx.*

*Barrois sculp.*

*Limonia Madagascariensis.*

Limonellier de Madagâscar.





*Quercus agrifolia* Nutt.

White Oak



LIMONELLIER DE MADAGASCAR. *LIMONIA*  
*MADAGASCARIENSIS.* †

Décandrie-Monogynic. Famille des *Aurantiacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 4-5-partitus. Petala 4-5. Stamina libera, petalorum numero dupla, interdum æqualia. Fructus baccatus, pulposus, 4-5-ocularis; loculis 1-spermis.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*LIMONIA* foliis pinnatis, foliolis 4-5-alternis, lanceolatis, dentatis; petiolo aptero; spinis nullis; paniculis brevibus axillaribus.

*LIMONIA* Madagascariensis. DE CAND. *Prodr. Syst. nat.* 1. 536. — LAM. *Dict. Encyc.* 3. 517. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 314.

*GLYCOMIS* Madagascariensis. RISSO et POIT. *Orang. p.* 210. t. 109. — LOISEL. *Herb. génér.* 458.

Le genre *Limonia*, institué par Linné, comprend des espèces qu'avant lui on avait, par simple analogie, confondues avec celles qui font aujourd'hui partie du genre *Citrus*. Le genre *Limonia* était beaucoup plus nombreux avant le travail de Correa de Serra sur la famille des *Aurantiacées* qu'il a augmentée de plusieurs genres, dont la plupart ont été formés aux dépens des *Limonia*, tels sont : *Triphasia*, *Atalantia* et *Glycomis*. Quelques botanistes ont placé l'espèce que nous rapportons ici, dans ce dernier genre; mais il paraît qu'ils ont été induits en erreur par quelques caractères difficiles à saisir. Les espèces qui constituent véritablement le genre *Limonia* ont le calice à quatre ou cinq divisions profondes; la corolle se compose de quatre ou cinq pétales sessiles; les étamines sont libres et distinctes, rarement au nombre de quatre ou cinq, plus souvent en nombre double de celui des pétales; le fruit est une baie pulpeuse à quatre ou cinq loges monospermes. Ces espèces sont des arbrisseaux munis, pour la plupart, d'espèces plus ou moins fortes, de feuilles simples, ternées ou pinnées, de fleurs blanches ou rosées répandant une odeur extrêmement suave, de fruits d'une agréable acidité, dont on fait d'excellentes limonades

ou des confitures fort recherchées pour leur parfum particulier. Des onze espèces de Limonellier actuellement connues, quatre appartiennent aux Indes, quatre aux îles des mers du sud, deux à la Chine et une seule à l'Amérique. Le Limonellier de Madagascar a été envoyé de cette île au Jardin des Plantes à Paris, et c'est probablement de cette souche que sont provenus les différens individus que l'on trouve dans les collections.

Le Limonellier de Madagascar, cultivé à Paris, franc de racines, est actuellement haut d'environ trois pieds; sa végétation est assez languissante, quoiqu'il soit cultivé en serre chaude. Ses feuilles sont alternes, ovales-oblongues, entières, ponctuées, les unes simples, les autres géminées ou ternées, et même composées de quatre à cinq folioles. Toutes ces folioles sont alternes et articulées sur le pétiole commun. Les fleurs sont blanches, très-petites, groupées dans les aisselles des feuilles supérieures et à l'extrémité de quelques-uns des rameaux. Chacune d'elles est portée sur un pédicelle couvert de petites écailles, et leur calice est composé de cinq folioles arrondies, ciliées, inégales, dont les plus extérieures recouvrent en partie les intérieures. La corolle est formée de cinq pétales ovales-oblongs, concaves, marqués en dehors de gros points visculeux. Les étamines, au nombre de dix, ont leurs filamens parfaitement libres, aplatis, élargis vers leur milieu, et terminés par une anthère cordiforme. L'ovaire est supère, oblong, à trois ou cinq angles peu prononcés, couvert de rugosités et surmonté d'un style court, très-gros; obtus, également rugueux. Le fruit est une baie à trois ou cinq loges monospermes.

On cultive le Limonellier de Madagascar dans un sol absolument semblable à celui que l'on emploie pour les orangers, c'est-à-dire, une bonne terre franche que l'on a rendu très-substantielle par le mélange d'engrais appropriés et que l'on a soin d'y ajouter chaque année; on le dépose tous les quatre ans, et alors on renouvelle entièrement la terre. On le tient constamment en serre chaude. On le propage ordinairement au moyen de marcottes et de boutures, mais on peut également y parvenir par la greffe sur l'oranger sauvageon. Ses graines, semées sur couche chaude, donnent quelquefois des jeunes sujets que l'on a bien de la peine à conduire et à élever.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur très-grossie. Fig. 2. Les étamines et le pistil. Fig. 3. L'ovaire à trois loges coupé circulairement. Fig. 4. Le pistil entier. Fig. 5. Coupe d'un autre ovaire. Les quatre dernières figures sont, ainsi que la première, représentées grossies.





T. Kuntz del.

H. R. G. sculp.

*Agathaea celestis*  
Agathée céleste.

# AGATHÉE CÉLESTE. *AGATHÆA CÆLESTIS*

Plante à racine superficielle. Famille des *Radiées*.

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE

*Calyx communis simplex, polyphyllus, quatuor lobis, lobis adactinis, lobis numero foliolorum calicis, orbis. Receptaculum nectarii. Vase.*

## CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*AGATHÆA caule erecto, foliis ovatis, oppositis; pediculis distortis, longissimis.*

*AGATHÆA* celestis, CASSINI, *Dict. des Sc. nat.* vol. 1, suppl. p. 78.

*ANTHUS* antheoides, LINN. *Spec.* 1245. — WILD. *Spec.* 3, p. 2088.  
LAM. *Dict. Encyc.* 2, p. 8. — *Hort. Kew.* 3, 219. — *Id.* vol. 2, p. 5, 76. — *Ann. Bot. Mag.* 249. — LOBEL. *Heerb.* gener. 468.

*SOLIDAGO* Africana frutescens caerulea; lappetis; foliis pinnatis conjugatis, VAILL. *Art.* 564.

*ASTER* Africanus frutescens, etc. RAI. *Suppl.* 158.

*ASTER* caule ramoso scabro, perenni; foliis ovatis, etc. MUR. *Icon.* tab. 76, f. 2.

La plante qui nous occupe a fait partie du genre *Cinéraire* jusqu'à ce que M. H. CASSINI eût démontré qu'appartenant évidemment à la tribu des *Astériées*, elle ne pouvait plus rester davantage dans le genre *Cinéraire* qui se rangeait naturellement parmi les *Senecionées*. RAIUS et WILDER ont mieux senti que Linné les rapports naturels de notre plante, puisqu'ils en ont fait une *Astère*; le genre *Aster* est incontestablement celui dont elle



*Agathis celestis*  
Agathis celeste.

AGATHÉE CÉLESTE. *AGATHÆA CÆLESTIS.* †

---

Syngénésie-Polygamie superflue. Famille des *Radiées.*

---

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx*-communis *simplex, polyphyllus, æqualis.* Flores *radiati; ligulis vix numero foliolorum calycinorum.* Receptaculum *nudum.* Pappus *pilosus.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*AGATHÆA caule suffruticoso; foliis ovatis, oppositis; pedunculis unifloris, longissimis.*

*AGATHÆA cœlestis.* CASSINI. *Dict. des Sc. nat. vol. 1. suppl. p. 78.*

*CINERARIA amelloïdes.* LINN. *Spec. 1245.* — WILLD. *Spec. 3. p. 2088.*  
LAM. *Dict. Encyc. 2. p. 8.* — *Hort. Kew. 3. 219.* — *Id. ed. 2. 5. 76.* — CURTIS  
*Bot. Mag. 249.* — LOISEL. *Herb. gener. 468.*

*SOLIDAGO Africana frutescens cærulea; hyperici foliis plerumque conjugatis.* VAILL. *Act. 564.*

*ASTER Africanus frutescens, etc.* RAI. *Suppl. 158.*

*ASTER caule ramoso scabro, perenni; foliis ovatis, etc.* MILL. *Icon. tab. 76. f. 2.*

LA plante qui nous occupe a fait partie du genre Cinéraire jusqu'à ce que M. H. CASSINI eut démontré qu'appartenant évidemment à la tribu des Astéridées, elle ne pouvait plus rester davantage dans le genre Cinéraire qui se rangeait naturellement parmi les Senecionées. Raius et Miller ont mieux senti que Linné les rapports naturels de notre plante, puisqu'ils en ont fait une Astère; le genre *Aster* est incontestablement celui dont elle

se rapproche le plus, mais l'involucre simple et les feuilles opposées ne permettent pas l'incorporation dans le genre *Aster*, non plus que dans le genre *Solidago*, à l'exemple de Vaillant. D'après ces considérations, M. H. CASSINI a proposé aux botanistes le nouveau genre *Agathæa* qu'ils ont adopté. L'Agathée céleste est originaire du Cap de Bonne-Espérance d'où Ph. MILLER l'a reçue en 1753; c'est une charmante plante qui intéresse parce qu'elle est presque toujours en fleurs; l'hiver seul interrompt sa végétation, et encore, lorsqu'on a soin de la rentrer un peu de bonne heure dans la serre tempérée, elle continue à y fleurir pendant une partie de la froide saison.

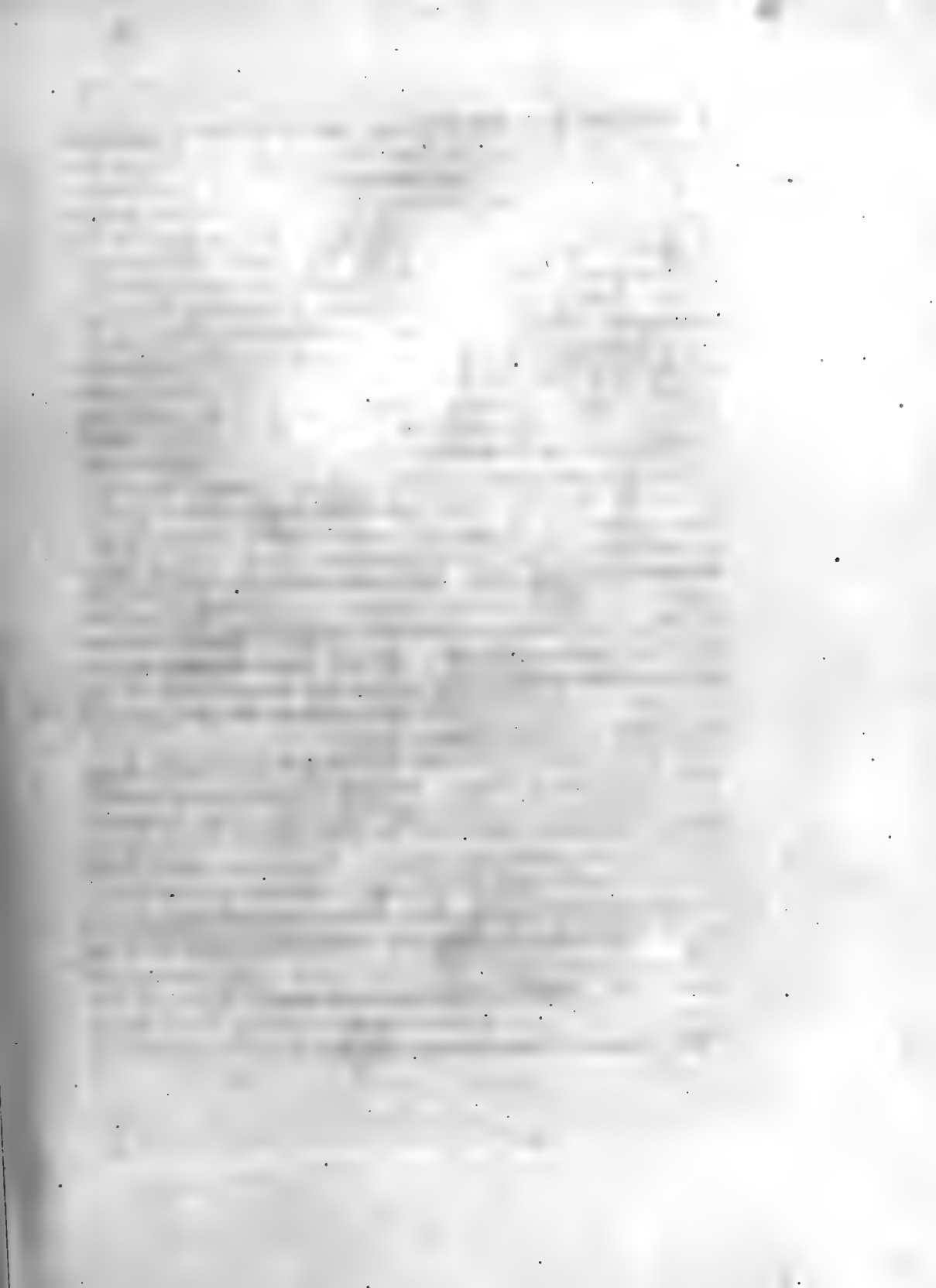
Cette espèce est un petit arbuste toujours vert, haut d'un à deux pieds, dont la tige se divise, presque dès sa base, en rameaux opposés, ouverts, en partie herbacés, cylindriques, hérissés de poils qui les rendent rudes au toucher. Ses feuilles sont ovales, opposées, presque glabres, rétrécies en pétiole à leur base. Ses fleurs sont radiées, larges d'un pouce ou environ, solitaires sur des pédoncules très-longs, et placés à l'extrémité des rameaux ou dans les aisselles des feuilles supérieures. Chacune de ces fleurs est composée d'un calice commun ou involucre, formé de plusieurs folioles à peu près égales et disposées sur un seul rang. Ce calice commun contient des fleurettes de deux sortes : dans le centre du disque, des fleurons hermaphrodites, tubulés et réguliers, de couleur jaune; et, à la circonférence, une douzaine ou environ de demi-fleurons ligulés, femelles, d'un bleu céleste fort agréable. Les ovaires, infères à chaque fleurette, sont tous portés sur un réceptacle commun qui est nu et seulement creusé de très-petites alvéoles. Chaque ovaire devient une graine oblongue, couronnée par une aigrette de poils simples.

On cultive l'Agathée céleste dans un mélange de parties égales de terre douce, substantielle et légère et de terreau de bruyère; on la plante en pot afin de pouvoir l'abriter pendant l'hiver. On la multiplie facilement de marcottes, de boutures et même au moyen du semis que l'on pratique de très-bonne heure, au printemps, sur couche et sous châssis, dans le terreau de bruyère pur. On soigne avec beaucoup de précaution les jeunes plantes, et lorsqu'elles sont susceptibles d'être replantées, on les distribue chacune dans un petit pot que l'on tient encore pendant quelque temps sous l'abri vitré.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

On y voit la sommité fleurie d'une tige de l'Agathée céleste.





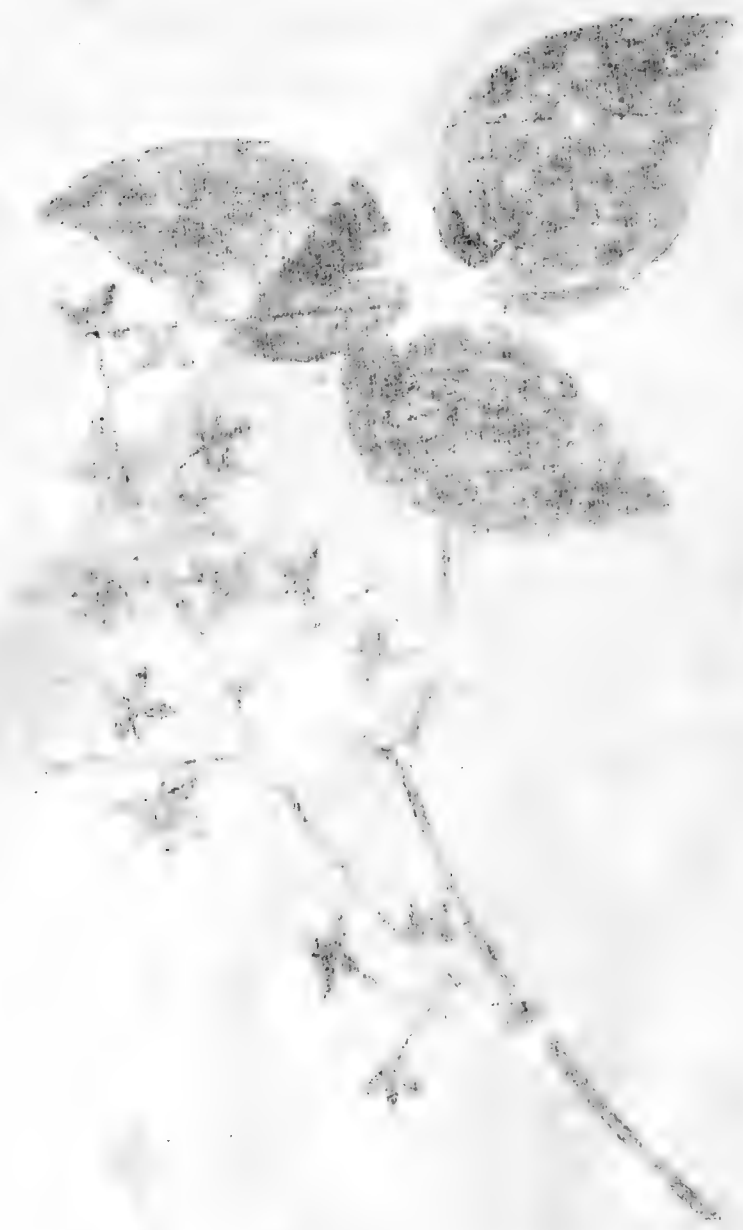


P. Boiss. pinx. t.

Barrois sc.

*Epimedium alpinum.*  
Epimède des Alpes.





*Ulmus spinosa*

## ÉPIMÈDE DES ALPES. *EPIMEDIUM ALPINUM*.

Tétrandrie-Monogynie. Famille des *Berberidées*.

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 8-*phyllus*, *coloratus*, *caducus*; *foliolis duplici serie*. Petala 4. *cucullata*. Stamina 4; *filamentis apice appendiculatis*. Ovarium *superum*; *stylo stigmatique simplicibus*. Capsula 1-*ocularis*, 2-*valvis*, *polysperma*.

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*EPIMEDIUM foliis biternatis; foliolis cordato-oblongis, acutis, ciliatis, petiolatis; floribus racemosis, oppositifoliis.*

*EPIMEDIUM* *Alpinum*. LIN. *Sp.* 171. — WILLD. *Sp.* 1. 660. — LAM. *Dict. Enc.* 2. 376. — ID. *Illustr.* 83. — SMITH *Enc. bot.* 438. — DE CAND. *Prodr. Syst. nat.* 1. 110. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 260. — SPRENG. *Syst. veget.* 441.

*EPIMEDIUM* *Dodenæi*. DALEC. *Lugd.* 1. p. 1095.

MATTHOLE, qui a commenté Dioscorides, dit que la plante connue au temps du philosophe d'Anazarbe, sous le nom de *Medium* ou d'*Epimedium*, tirait ce nom de la Médie, seule contrée de l'Asie et même du monde où se trouvait la plante. Nous ignorons si l'*Epimedium* des anciens s'est retrouvé de nos jours, s'il est parvenu jusqu'à nous, s'il fait enfin partie de nos collections; mais bien certainement, la plante décorée du même nom par les botanistes modernes, n'est point exclusive au sol de l'antique patrie des Mèdes, car on la trouve indigène dans toutes les parties boisées, montagneuses et humides de l'Europe; et ses fleurs, qui sont assez jolies, lui ont, de temps immémorial, donné accès dans nos jardins où elles sont plus connues sous la dénomination vulgaire de *chapeau d'évêque*. Elles s'épanouissent vers les premiers jours d'avril et se succèdent pendant presque tout le reste du printemps. Cette espèce a long-temps formé à elle seule tout le genre; mais le professeur Fischer, de Pétersbourg, vient de lui en adjoindre une seconde qui a été découverte à Gilau en Perse.

L'Épimède des Alpes a la racine fibreuse, vivace, rampante, produisant çà et là plusieurs tiges cylindriques, glabres, hautes de huit à douze pouces, feuillées à leur base et à leur sommet, nues dans le reste de leur étendue. Les feuilles sont deux ou trois fois ternées, pétiolées à folioles cordiformes-oblongues, aiguës, dentées-ciliées, d'un vert gai, très-légèrement pubescentes en dessous.

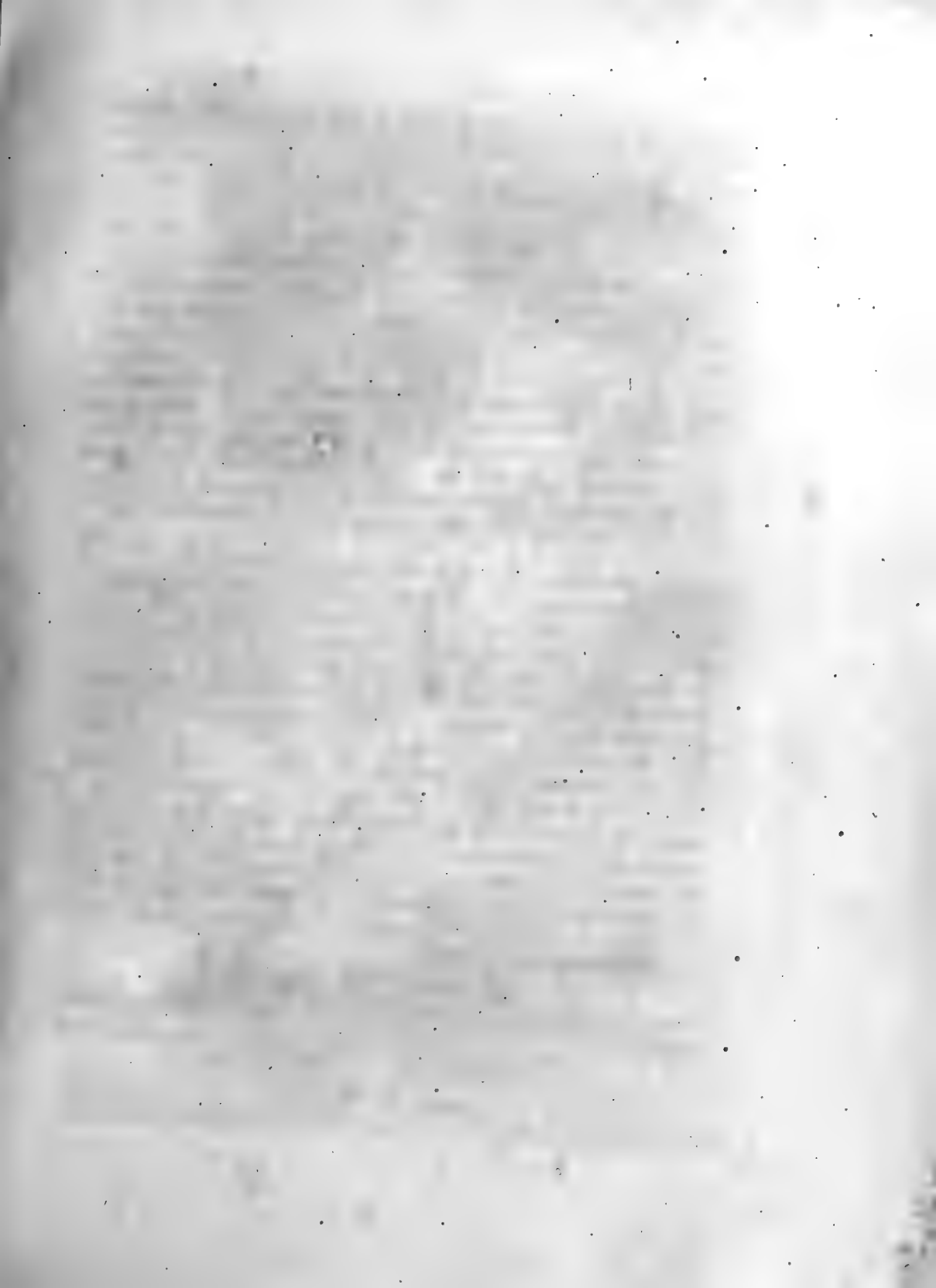
Les fleurs, mêlées de rouge-brun et de jaune, sont disposées, au nombre de trente ou plus, en une grappe lâche, un peu rameuse, opposée à la feuille supérieure; leur pédoncule commun est chargé de poils nombreux, glanduleux, et la base de chaque ramification est munie d'une petite bractée, ainsi que la base de chaque fleur. Le calice est formé de huit folioles ovales, un peu concaves, opposées en croix, sur deux rangs; celles du rang extérieur plus courtes, peu colorées; les intérieures, un peu plus longues, d'un rouge-brun; les unes et les autres sont caduques, mais les quatre extérieures tombent dès le moment où la fleur s'épanouit. La corolle est composée de quatre pétales jaunes, creusés en capuchon, obtus à leur extrémité, insérés comme le calice au-dessous de l'ovaire, et opposés en croix devant les folioles du calice. Les étamines, au nombre de quatre, sont hypogynes, opposées aux pétales, redressées, ayant leurs filamens creusés de deux petits sillons, dans lesquels sont placés, séparément, les deux loges des anthères, attachées à une petite appendice qui, se redressant lorsque la fleuraison est complète, entraîne avec elle les deux loges qui deviennent alors terminales. L'ovaire est supérieur, oblong, terminé un peu latéralement par un style court, à stigmate simple. Le fruit est une capsule oblongue, en forme de silique, à une seule loge bivalve. et contenant quatre graines.

Jusqu'à présent les botanistes avaient considéré le calice et la corolle de l'Épimède d'une autre manière que nous ne les avons décrits; ils avaient pris les quatre folioles calicinales extérieures pour le calice lui-même, et ses quatre folioles intérieures pour la corolle, regardant la vraie corolle comme un nectaire, ou comme des appendices des pétales. Nous croyons avoir mieux défini ces organes, et d'une manière plus conforme aux rapports naturels que l'Épimède se trouve avoir avec les *Berberis* et le *Nandina*, qui sont également pourvus d'un calice polyphylle sur plusieurs rangs.

Comme on a déjà pu le penser, d'après ce que nous avons dit, la culture de l'Épimède des Alpes ne présente aucune difficulté, n'exige aucun soin particulier; on se contente de mettre la plante dans une situation ombragée et exposée au nord. On prend rarement la peine de semer ses graines tant elle offre de ressources, pour sa multiplication, dans la séparation de ses racines que l'on opère en automne, parce qu'elle entre de très-bonne heure en végétation.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice. Fig. 2. Un pétale vu à la loupe. Fig. 3. Une étamine, également vue à la loupe.





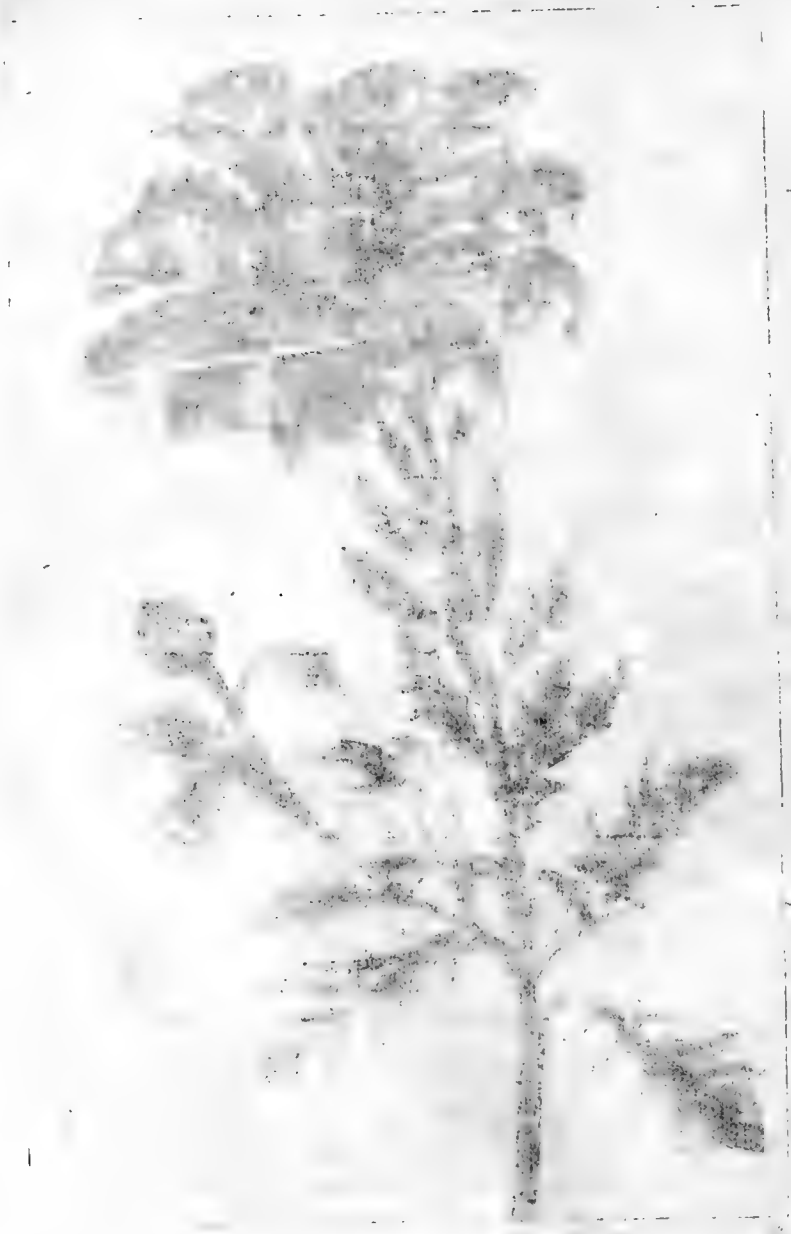
P. Bessa pinx.

Goûbet sculp.

*Calendula chrysanthemifolia* „  
Souci à feuilles de chrysanthème.







*Chrysanthemum*  
à feuilles de chrysanthème.

SOUCI A FEUILLES DE CHRYSANTHÈME. *CALENDULA*  
*CHRYSANTHEMIFOLIA.* ♀

Syngénésie-Polygamie nécessaire. Famille des *Corymbifères.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Receptaculum nudum. Pappus nullus. Calyx polyphyllus æqualis. Semina  
disci membranacea.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*CALENDULA* caule fruticoso, erecto; foliis cuneato-obovatis, lyrato-  
incisis; floribus maximis, solitariis; ligulis intus flavis, extus rubellis,  
apice reflexis.

*CALENDULA* chrysanthemifolia. Hort. Kew. ed. 2. 5. 169. — VENTEN.  
Malmais. 56. — KER Bot. reg. 40. — PERSOON Synop. 2. 492. — Bot. Mag.  
2218. — POIR. Dict. Encyc. 7. 278.

PLUSIEURS plantes de ce genre, ayant la faculté de se bien épanouir quand le soleil brille, et de se fermer lorsqu'il disparaît ou quand il doit pleuvoir, en ont reçu l'antique nom de *solsequium*, c'est-à-dire, qui suit le soleil, que les Français ont traduit d'abord par *solseque*, puis altéré et corrompu en *solsie*, *soulci* et *Souci* : ce dernier mot, assez défiguré pour qu'on reconnaisse à peine son origine, est cependant le seul dont on fasse usage aujourd'hui. Quant au nom latin *Calendula*, il est dérivé du mot *calendæ* qui signifie le premier jour de chaque mois : on l'a donné, dit-on, au Souci de jardin parce qu'on le voit fleurir en tout temps, même en hiver s'il n'est pas trop rigoureux ; par la même raison les Italiens l'appellent aussi vulgairement *Fior d'ogni mese*, Fleur de tous les mois. Le Souci à feuilles de chrysanthème est originaire du Cap de Bonne-Espérance d'où il a été envoyé en Angleterre, par M. Francis MASSON, en 1790. C'est une précieuse acquisition pour les serres européennes où on le voit briller pendant la plus grande partie de l'année, et surtout vers l'automne.

Sa tige droite, branchue presque dès sa base où elle est ligneuse, grise et fendillée, peut s'élever à environ quatre pieds; elle pousse des rameaux anguleux, herbacés et teints de violâtre à leur sommet, garnis de feuilles

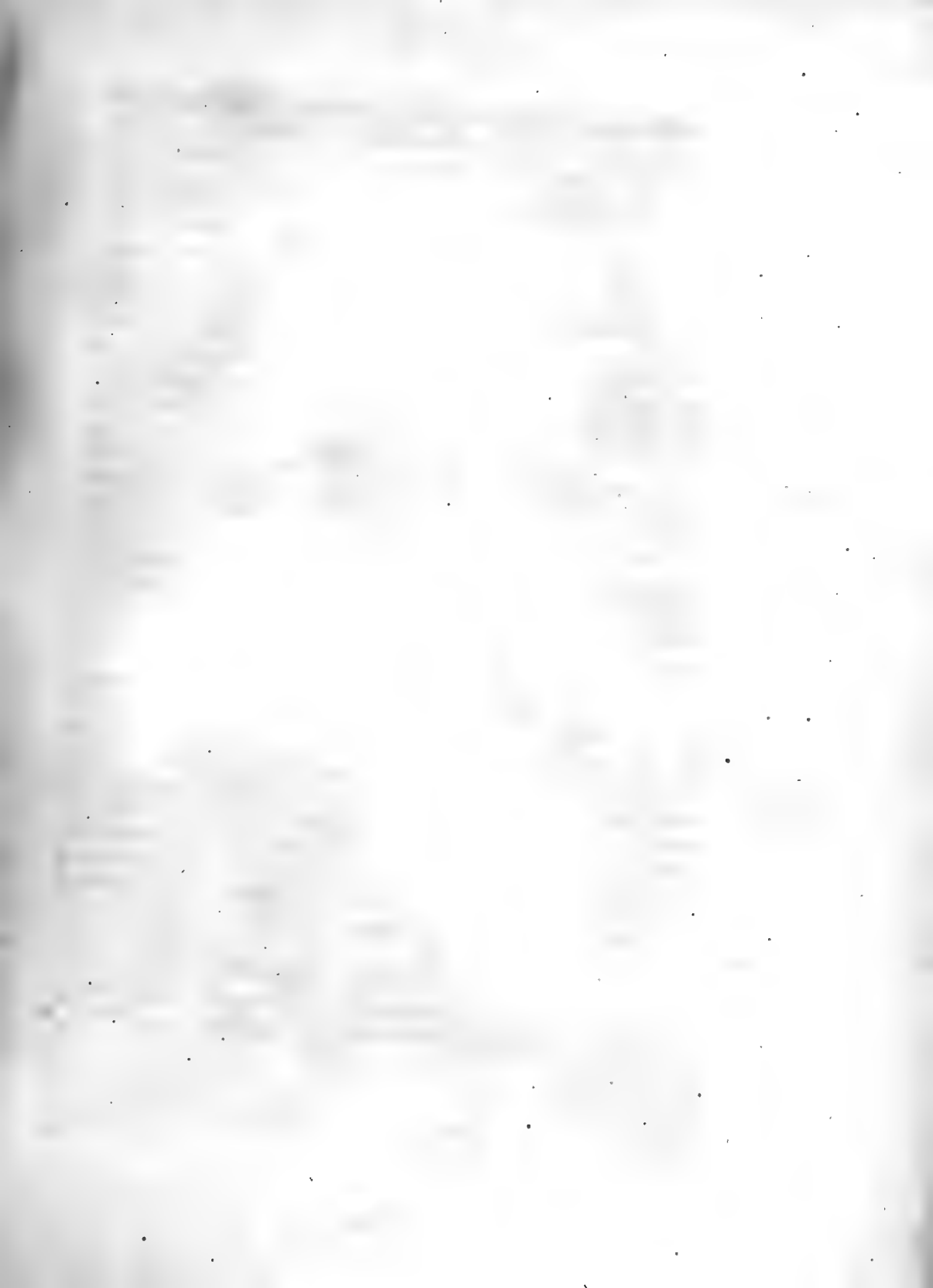
les unes lancéolées et lyrées, les autres cunéiformes, toutes atténuées en pétiole, incisées et bordées de dents inégales et irrégulièrement écartées. Les fleurs sont peut-être les plus grandes du genre puisqu'elles ont communément plus de trois pouces et demi de large : elles paraîtraient encore plus considérables si leurs rayons ne se courbaient en dessous à leur extrémité. Elles sont terminales, solitaires, entièrement d'un jaune éclatant, excepté en dessous des lanières du tour où se voit dans leur longueur une ligne rouge et ovale. Leur calice est hémisphérique, pubescent, composé de plusieurs folioles presque toutes égales, peu ouvertes, lancéolées, aiguës, relevées d'une nervure saillante, membraneuses à leur bord, et disposées sur un seul rang. Comme dans tous les Soucis, on observe que les lanières de la circonférence sont femelles, et celles du centre mâles; les fleurs intermédiaires seules sont hermaphrodites. Les lanières femelles ou demi-fleurons sont en forme de languettes très-ouvertes, à trois dents, amincies, et roulées à leur base en un tube court, parsemé de poils articulés. Les fleurs mâles du centre ou les fleurons sont très-nombreuses, en entonnoir, pubescentes, à cinq dents ovales, aiguës. Le fruit se compose de graines stériles et de graines fertiles; les premières, qui succèdent aux lanières du disque et du centre, sont en forme de coin, comprimées et bordées d'une petite membrane; les autres, qui sont les véritables semences, se trouvent à la circonférence : elles sont brunes; elles ont la forme d'un cœur renversé et sont bordées d'une large membrane.

On cultive ce beau Souci en pot, et on le place aux jours de la serre tempérée ou d'une très-bonne orangerie pendant l'hiver. On lui donne une terre ordinaire, mais substantielle et légère. On le propage facilement de boutures qu'on doit faire au printemps sur couche et sous châssis. Ses graines, que l'on sème également au printemps et sur couche chaude, produisent, en quelques mois, de jeunes plantes que l'on repique dans des petits pots et qu'on laisse se fortifier dans la tannée.

Un Souci à feuilles de chrysanthème placé, en 1823, à l'exposition des fleurs de la Société d'horticulture à Tournai, par M. DUMON-DUMORTIER, lui a mérité des suffrages de satisfaction de la part de ses honorables collègues, pour la belle culture de cette plante.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1 et 2. Demi-fleuron de la circonférence vu en dessus et en dessous. Fig. 3. Fleuron du centre. Fig. 4. Le même déployé et grossi. Fig. 5. Le pistil.





J. Davis pinx.

Jarvis sculp.

*Monarda didyma.*  
Monarde didymé.

# MONARDE DIDYME. *MONARDA DIDYMA* L.

Bianche-Monogynie. Famille des *Labiées*.

## CHARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-ophyllus, tubulosus, 5-dentatus. Corolla 1-petalâ, 2-labiata, superius neta, brevior, involvens stamina; inferius 3-loba, lobis aculis longioribus, tubo 4; lobus sterilibus. Ovarium superum, 4-lobum; styli simplici, unguate 2-plo. Semina 4, in alveo persistente circumdata.

## CHARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*MONARDA foliis ovato-subcordatis, acutis, serratis; caule acutè angulato; floribus verticillato-capitatis; involucri acuminatis, coloratis.*

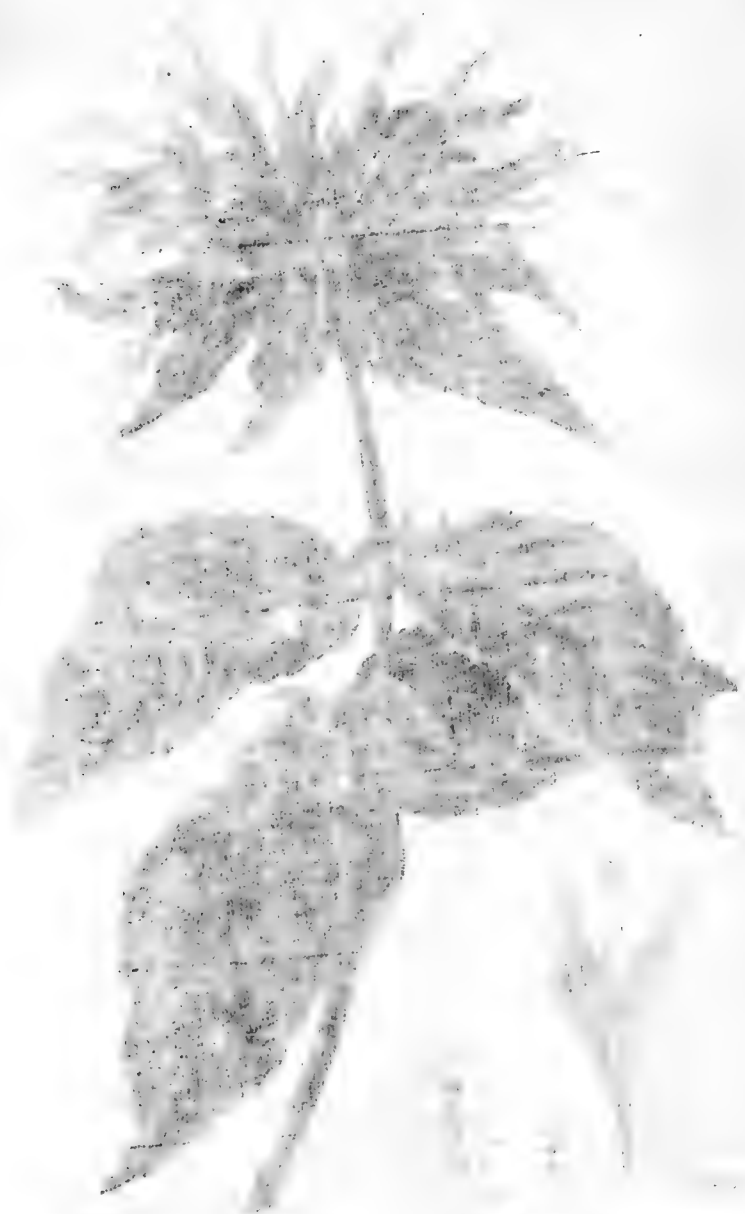
*MONARDA* didyma. LINN. *Spéc.* 32. — WILLD. *Spéc.* 1, p. 125. — In *Enum. Hort. ber.* 1. 33. — MILL. *Diet.* 2. — *Id.* *Id.* 122, f. 1. — *Curt. Bot. Mag. n. et t.* 546. — *Hort. Kew.* 1. 36. — *Id.* *ed.* 2. 1. 51. — *PERSH Amer. sept.* 1. 16. — *KNIPH. Orig. cent.* 2. 46. — *SPRENG. Syst. veget.* 1. 56. — *ROSE, Sem. Syst. veg.* 1. 213. — *VAHL. Enum.* 218.

*MONARDA* purpurea. LAM. *Diet. Enc.* 4, n. 256.

*MONARDA* cocinea. MICX. *Fl. Amer.* 1. p. 16. — *Bot. cultic. ed.* 2. 3. 5.

Plus de l'attention de ce genre, qu'il dédia à la mémoire de Nicolas Monardes, célèbre botaniste, mort à Séville en 1577 (1) l'indiquent, dans que l'on suppose. Il vint de ce pays d'Amérique, par le capitaine Juan de la Cosa, pour s'en retourner de la Nouvelle-Espagne, et le Monardes d'Amérique, par le capitaine Juan de la Cosa, sur les bords des ruisseaux qui se trouvent entre les montagnes de la Cordillère; elle a été découverte par Peter Collinson qui l'en a rapportée en 1732, et comme c'est l'espèce qui offre les plus belles fleurs, c'est aussi celle que l'on s'est empressé de propager dans les jardins. Ses feuilles, lorsqu'on les froisse entre les doigts, exhalent une odeur agréable et assez analogue à celle des menthes. Dans le pays où elle est indigène, les habitans en font infuser les feuilles dans l'eau bouillante, qu'ils prennent en boisson, comme le thé de thé; c'est pour cela que cette Monarde a reçu le nom vulgaire de *Thé d'Inde*.

(1) On distingue par ses ouvrages de ce savant: *De rosâ et partibus ejus; de succi rosarum temperata; de rosâ persicâ; de malis, citris, aurantiis et limonis*. Un autre ayant pour titre: *De las drogas de las indias*, et renfermant une foule d'observations précieuses pour la botanique, a été jugé par Causins d'une importance assez grande, par qu'il le traduisit en latin; il a été également traduit et imprimé en italien et en anglais.



*Helianthus annuus*  
Maxim. & B. P.



## MONARDE DIDYME. *MONARDA DIDYMA.* 2

Diandric-Monogynie. Famille des *Labiées*.

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, tubulosus, 5-dentatus. Corolla 1-petala, 2-labiata, superius recta, integra, involvens stamina : inferius 3-loba ; lobo medio longiore. Stamina 4 : duobus sterilibus. Ovarium superum, 4-lobum ; stylo simplici ; stigmatè 2-fido, Semina 4, in calyce persistente recondita.

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*MONARDA foliis ovato-subcordatis, acutis, serratis, caule acutè angulato ; floribus verticillato-capitatis ; involucris acuminatis, coloratis.*

*MONARDA* didyma. LINN. *Spec.* 32. — WILLD. *Spec.* 1. p. 125. — ID. *Enum. Hort. ber.* 1. 33. — MILL. *Dict.* 2. — ID. *IC.* 122. f. 1. — CURT. *Bot. Mag. n. et t.* 546. — *Hort. Kew.* 1. 36. — ID. *ed.* 2. 1. 51. — PURSH *Amer. sept.* 1. 16. — KNIPH. *Orig. cent.* 2. 46. — SPRENG. *Syst. veget.* 1. 56. — ROEM. SCH. *Syst. veg.* 1. 213. — VAHL. *Enum.* 219.

*MONARDA* purpurea. LAM. *Dict. Enc.* 4. p. 256.

*MONARDA* coccinea. MICH. *Fl. Amer.* 1. p. 16. — *Bot. cultiv. ed.* 2. 3. 5.

Lors de l'institution de ce genre, qu'il dédia à la mémoire de Nicolas Monardis, médecin et botaniste, mort à Séville en 1577 (1), Linné n'y plaça que trois espèces; il y en a aujourd'hui une vingtaine, qui toutes sont venues de l'Amérique septentrionale. La Monarde didyme croît naturellement sur les bords des ruisseaux qui serpentent entre les montagnes de la Caroline; elle y a été découverte par Peter COLLINSON qui l'en a rapportée en 1752, et comme c'est l'espèce qui offre les plus belles fleurs, c'est aussi celle que l'on s'est empressé de propager dans les jardins. Ses feuilles, lorsqu'on les froisse entre les doigts, exhalent une odeur agréable et assez analogue à celle des menthes. Dans le pays où elle est indigène, les habitans en font infuser les feuilles dans l'eau bouillante, qu'ils prennent en boisson comme l'infusion de thé; et c'est pour cela que cette Monarde a reçu le nom vulgaire de *Thé d'Oswego*.

(1) On distingue parmi les ouvrages de ce savant : *De rosâ et partibus ejus ; de succi rosarum temperaturâ ; de rosis persicis ; de malis, citris, aurantiis et limois*. Un autre ayant pour titre, *De las drogas de las indias*, et renfermant une foule d'observations précieuses pour la botanique, a été jugé par Clusius d'une importance assez grande pour qu'il le traduisit en latin; il a été également traduit et imprimé en italien et en anglais.

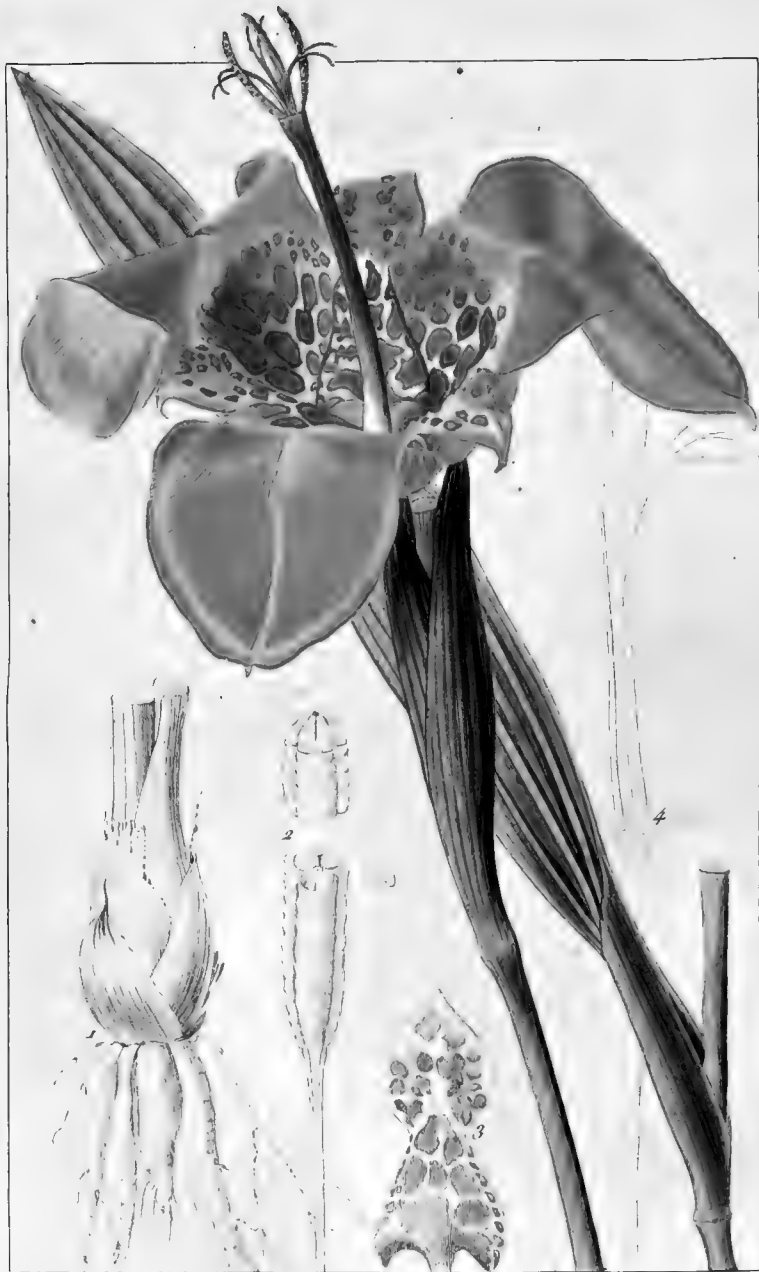
Ses racines sont fibreuses, vivaces; elles donnent naissance à une ou plusieurs tiges herbacées, fistuleuses, droites, rameuses, à quatre angles aigus, glabres ou chargées de quelques poils sur leurs angles, et hautes de quinze à vingt pouces. Ses feuilles sont opposées, pétiolées, ovales, aiguës, un peu en cœur à leur base, dentées en scie en leurs bords, glabres, ridées et d'un beau vert en dessus, chargées de quelques poils en dessous. Ses fleurs sont d'un rouge vif et éclatant, assez grandes, disposées au sommet des tiges et des principaux rameaux au nombre de quarante et plus, en têtes sessiles, solitaires, ou quelquefois en verticilles placés dans les aisselles des feuilles supérieures. Ces têtes et ces verticilles de fleurs ont une odeur aromatique assez forte, et sont environnés à leur base par une sorte de collerette composée de plusieurs rangs de bractées rougeâtres, inégales, les plus extérieures lancéolées-acuminées, les suivantes lancéolées-linéaires, et les plus intérieures presque sétacées. Le calice est monophylle, tubulé, strié, terminé par cinq petites dents égales. La corolle est monopétale, irrégulière, à tube moitié plus long que le calice, très-étroit dans sa partie inférieure, ensuite sensiblement évasé et se terminant en un limbe partagé en deux lèvres, dont la supérieure plus étroite, entière ou à peine échancrée, et l'inférieure à trois lobes, dont le moyen plus grand que les deux latéraux. Les étamines sont au nombre de quatre, dont deux stériles, plus courtes, placées sous la lèvre supérieure, et deux fertiles, plus longues, insérées à la base de la lèvre inférieure: les anthères sont oblongues, comprimées, à une loge longitudinale, comme partagée en deux dans le milieu de sa longueur. L'ovaire est supère, à quatre lobes, du milieu desquels s'élève un style filiforme, purpurin, plus long que la corolle, terminé par deux stigmates inégaux, divergens. Le fruit consiste en quatre petites graines cachées au fond du calice persistant.

La Monarde didyme se plaît surtout dans un sol léger, substantiel et humide, comme dans le terreau de bruyère; toute exposition paraît lui convenir également, mais on observe qu'au levant elle garde plus long-temps ses fleurs, sans qu'elles en soient aucunement altérées. Le moyen le plus simple de la propager est d'éclater ses racines qu'elle fait promptement et en abondance. On peut aussi semer ses graines, mais immédiatement après leur maturité; on emploie à cet effet de vieilles couches afin que les jeunes plantes se trouvent, au printemps, à point d'être repiquées.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice, le style et les stigmates. Fig. 2. Les quatre ovaires portés sur le réceptacle. Fig. 3. La corolle vue de côté, et les deux étamines fertiles.





*V. Boiss. Paris*

*Goulet. v.ulp*

*Tigridia pavonia*  
Tigridie à fleurs pourpres.

Monadelphes-Trinages. Famille des *Liliacées*.

ANALYSE BOTANIQUE.

Plante herbacée. Corolla *plano-campanulata, hexapetala: petalo tria*  
*obovato-rotundata, hastata (marginē nectarifero)*. Filamenta *tubuloso-*  
*obovato-rotundata tria; bifida*. Capsida *longa, angulata*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*TIGRIDIA caule simplici, flexuoso: foliis equitantibus, ensiformibus,*  
*corollis: petalis planis: utriusque dupli. brevioribus, panderiformibus.*

*TIGRIDIA* pavonia. Emouré *Liliac. t. C.* — Hort. Kew. ed. 2. 4. 137.  
 — Kew. Bot. Beech. 1. p. 216. — SERRAULT, *Syst. regit.* 1. 169. — Desm.-Candolle,  
*Bot. cultée*, ed. 2. 2. 187.

*TIGRIDIA*. Jussieu *Gen. plant.* pag. 57.

*FERRARIA* T. G. OHL. CAVAN. *Diss.* 6. p. 342. (189. p. 1. 179. an.  
*Spéc. pl.* 3. 581. — André, *Pot. rep.* 178. — JAM. *Diet. Encycr.* 2. 455.

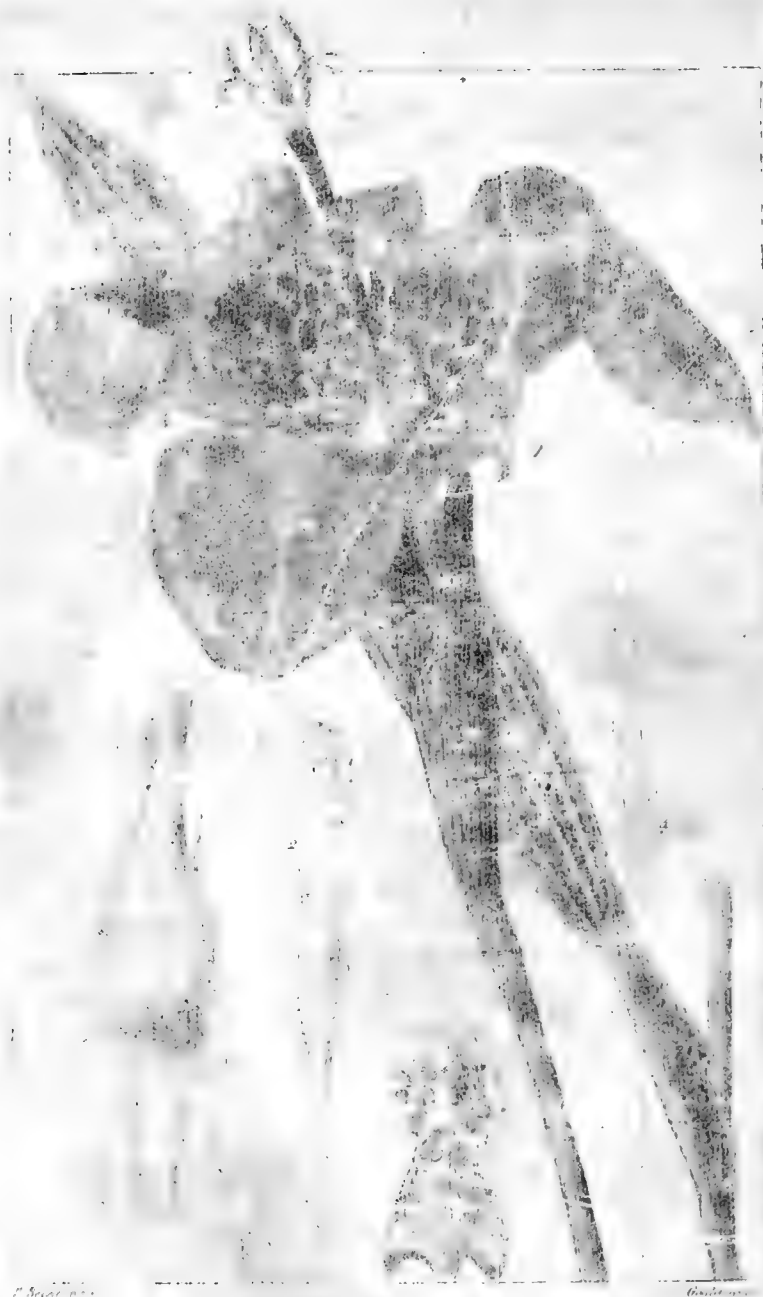
*FERRARIA* tigridia. *Bot. Mag.* 532.

*MORÆA pavonia, scapo tereti: foliis distichis: flore solitario: corollae*  
*laciniis alternis, hastatis.* THUNB. *Diss. de Moræa*, p. 14. n° 26.

*TIGRIDIS FLOS*. BARR. *Pin.* 48. — Don, *Pemp.* 3. p. 421. — *Icones*  
*Obs.* 59. *Icon.* 111. — RAIN. *Hist.* 1165.

L'ÉCRIVAIN, dessinateur et mécanicien de Tolède, qui, en 1563, fut envoyé  
 par Philippe II au Mexique pour en observer et décrire les productions  
 naturelles (1), est le premier qui ait fait mention de cette Tigridie. Il  
 l'appela *los Tigridis* à cause des mouchetures éclatantes du fond de sa

(1) Son ouvrage intitulé *Vere plantarum, animalium et minerarum historia*, a été publié pour la première fois à Rome, en 1651; il renferme une description assez exacte de *Tigridia pavonia*.



*F. S. ...*

*G. ...*

*Il ...*  
*Tipografia ...*

TIGRIDIE A FLEURS POURPRE. *TIGRIDIA PAVONIA*. 2

---

Monadelphie-Triandrie. Famille des *Liliacées*.

---

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Spatha bivalvis*. Corolla *plano-campanulata, hexapetala; petala tria interiora minora, hastata (margine nectarifera)*. Filamenta *tubuloso-connata*. Stigmata *tria, bifida*. Capsula *longa, angulata*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*TIGRIDIA caule simplici, flexuoso : foliis æquitantibus, ensiformibus, nervosis : petalis planis; interioribus duplò brevioribus, panduriformibus*.

*TIGRIDIA pavonia*. REDOUTÉ *Liliac. t. 6. — Hort. Kew. ed. 2. 4. 137.* — KER in *Ann. Bot. v. 1. p. 246.* — SPRENG. *Syst. veget. 1. 169.* — DUM.-COURS. *Bot. cultiv. ed. 2. 2. 297.*

*TIGRIDIA*. JUSSIEU *Gen. plant. pag. 57.*

*FERRARIA pavonia*. CAVAN. *Diss. 6. p. 342. tab. 189. fig. 1.* — WILLD. *Spec. pl. 3. 581.* — ANDR. *Bot. rep. 178.* — LAM. *Dict. Encyc. 2. 453.*

*FERRARIA tigridia*. *Bot. Mag. 532.*

*MORÆA pavonia, scapo tereti : foliis distichis : flore solitario ; corollæ laciniis alternis, hastatis*. THUNB. *Diss. de Moræd, p. 14. n° 20.*

*TIGRIDIS FLOS*. BAUH. *Pin. 48.* — DOD. *Pempt. 3. p. 421.* — LOBEL *Obs. 59. Icon. 111.* — RAII. *Hist. 1165.*

**H**ERNANDEZ, dessinateur et mécanicien de Tolède, qui, en 1593, fut envoyé par Philippe 11 au Mexique pour en observer et décrire les productions naturelles (1), est le premier qui ait fait mention de cette Liliacée. Il l'appela *Flos Tigridis* à cause des mouchetures éclatantes du fond de sa

(1) Son ouvrage intitulé : *Nova plantarum, animalium et mineralium mexicanorum historia*, a été publié pour la première fois à Rome, en 1651; il renferme une figure assez exacte du *Tigridia pavonia*.

corolle, qui imitent assez bien les taches dont est ornée la peau du tigre. Le nom imposé par Hernandez n'était que la traduction littérale du nom mexicain *Ocelo-Xochitl*, fleur de l'*Ocelot*, espèce de tigre : il a été rendu par le seul mot latin *tigridia*, conservé depuis comme dénomination générique. Jusqu'à ce que Joseph DE JUSSIEU, qui accompagna au Pérou le célèbre La Condamine, eut envoyé, de cette partie de l'Amérique méridionale, des exemplaires desséchés et un dessin parfait de la Tigridie, cette plante, pendant plus d'un siècle et demi, n'avait été connue que par la désignation de quelques auteurs et par de mauvaises figures. Enfin Dombey, médecin et botaniste français, dont le séjour au Pérou et dans la Nouvelle-Espagne a été marqué par une foule de découvertes précieuses pour l'histoire naturelle, qu'il était destiné à enrichir encore sans la fin malheureuse d'une aussi utile carrière, en a rapporté des graines en 1785. C'est de cette époque seulement que l'on a pu bien connaître la TIGRIDIE dont A. L. DE JUSSIEU a fait un genre distinct; quelques-uns de ses prédécesseurs l'avaient placée au rang des *Morées*, et d'autres parmi les *Ferraires*; MURRAY l'a classée dans la Gynandrie, PERSOON dans la Triandrie, et WILLENOW, avec bien plus de raison, dans la Monadelphie. Il paraît que les Anglais n'ont possédé cette plante que vers 1794.

Son bulbe est composé de tuniques écailleuses assez pressées les unes sur les autres. De sa partie inférieure il émet quelques racines charnues et blanchâtres : de la supérieure sortent deux feuilles ensiformes, à pétiole engainant et strié, et dont la lame un peu fendue sur le côté interne dans son épaisseur, et large d'environ quatorze lignes, forme éventail au moyen de six à sept plis marqués dans toute sa longueur qui est de plus d'un pied. Du milieu de ces deux feuilles terminées en pointe, s'élance une tige verte, cylindrique, longue d'environ quinze pouces, portant dans son étendue trois nœuds qui lui font faire autant de zigzags et sont chacun le point d'attache d'une feuille en tout semblable aux autres, mais alterne, plus petite, et posée de manière que le bord interne toucherait la tige s'il en était rapproché. Cette tige se termine par une spathe verte, persistante, aiguë, bifide, longue d'environ trois pouces et demi, laquelle en s'ouvrant laisse passage à la fleur, souvent à deux, quelquefois à trois, qui éclosent successivement à huit jours à peu près d'intervalle. Elles sont magnifiques et d'un rouge éclatant, larges de plus de quatre pouces bien évasées, et composées de six pétales, dont trois extérieurs, très-grands, et creusés en cuiller à leur base forment par leur réunion une espèce d'écuelle dont le



fond et les bords de couleur jaune sont mouchetés de taches successivement arrondies et oblongues comme celles de la peau d'un léopard, ou d'yeux comme la queue d'un paon. Les trois pétales intérieurs, plissés et très-petits, représentent assez bien un fer de hallebarde : ils sont d'un jaune teinté de rouge, et semés comme le fond de l'écuelle dont ils font partie, de taches à peu près rondes, rouges de sang, et placées sans ordre. Une colonne de près de trois pouces, occupe le milieu de cette fleur extraordinaire; elle n'est que le style divisé à son sommet en cinq stigmates, et du reste enveloppé étroitement par les filets réunis des trois étamines, qui cependant n'y adhèrent point, et font mettre avec raison cette plante dans la Monadelphie. L'ovaire en s'allongeant, prend la forme de trois cylindres égaux et rapprochés : ce sont les trois loges que remplissent des graines informes et qui roussissent en mûrissant.

Partout où la Tigrédie à fleurs pourpre est encore comptée au nombre des plantes rares, on la cultive dans des pots pleins de terre légère non fumée; il est bon de réunir plusieurs bulbes pour jouir à plusieurs reprises de leurs grandes et belles fleurs qui, annoncées la veille par l'écartement de la spathe, commencent à s'ouvrir le lendemain vers huit heures du matin, et sont déjà flétries pour toujours avant quatre heures après midi. Bientôt le fruit se forme; les graines mûrissent ensuite, et les tiges finissent par se dessécher : on profite de ce moment pour séparer les caïeux, et l'on rentre les pots dans la serre tempérée pour ne plus s'en occuper qu'au printemps où on les arrose. On peut encore multiplier la Tigrédie par ses graines qui, semées et soignées comme les bulbes, donnent des fleurs au bout de trois ans. Dans la partie méridionale de l'Angleterre où la température habituelle se rapproche un peu de celle du midi de la France, on laisse ces plantes en pleine terre toute l'année : il y en a qui y sont depuis 1808, et pour lesquelles on n'a pris d'autres précautions que de les couvrir pendant les gelées avec de la paille brisée et sèche : placées en plate-bande au soleil, elles y font dans le temps de la fleuraison un très-bon effet. L'amateur qui possède une assez grande quantité de bulbes est sûr d'avoir des fleurs tous les jours depuis le mois de juin jusqu'en septembre : avec de la chaleur il en obtiendra encore de meilleure heure. On a pris l'habitude, et l'on s'en est bien trouvé, de déplanter les Tigrédies peu avant les gelées, de les abandonner au repos sur une tablette sèche de la serre tempérée et de les y laisser jusqu'à la mi-avril qu'on les remet en terre. Par ce moyen ces plantes ne demandent d'autres soins que ceux que l'on donne ordinairement

aux Tulipes, aux Jacinthes, etc., et l'on a l'avantage sur celles-ci de voir les fleurs se succéder pendant trois mois et d'en jouir tous les jours; elles n'excitent qu'un seul regret, celui de les trouver inodores. Pour que ces plantes fassent un effet vraiment étonnant, il faut qu'elles soient mises en planches et à la distance de cinq à six pouces l'une de l'autre. Le nombre de caïeux qu'elles donnent chaque année est assez considérable.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le bulbe. Fig. 2. La capsule coupée transversalement, laissant voir les graines; à côté, une graine séparée. Fig. 3. Un des pétales intérieurs. Fig. 4. Le pistil et les étamines.





P. Bessa pinx

Goulet sculp

*Gelsemium sempervirens.*  
Gelsemier toujours vert.

GELSEMIER TOUJOURS VERT. *GELSEMIUM*  
*SEMPERVIRENS.* †

Pentandrie-Monogynie. Famille des Apocynées.

CARACTÈRE GÉNÉRAL

Calice 5-lobé, 5-dentatus. Corolla infundibuliformis; limbo 5-lobato, lobis oppositis. Stamina 5. Ovarium superum; stylo simplici; stigmatibus 2. Capsula ovato-oblonga, subcompressa, 2-locularis, 2-valvis, seminibus apice membranaceis, valvularum marginibus

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*GELSEMIUM* sante volubili; foliis lanceolatis, oppositis; floribus axillaribus, subsessilibus.

*GELSEMIUM sempervirens.* VIT. Hort. Kew. ed. 2. vol. 2. p. 64.  
DUM.-COURS. Bot. cult. ed. 2. 3. 208.

*GELSEMINUM* seu *Jasminum luteum*, odoratum, Virginianum, scandens; sempervirens. CATESB. Carol. 1. p. 53. t. 53. — RAI, Hist. 1769.

*GELSEMIUM nitidum.* PURSH. Flor. Amer. sept. 1. 184. — S. AEG. Syst. veget. 2. 836. — MICHX. Fl. bor. Amer. 1. p. 120.

*GELSEMIUM lucidum.* POIR. Dict. Encyc. suppl. 2. p. 714

*BIGNONIA* sempervirens. LIN. Sp. 869. — LAM. Dict. Encyc. 1. p. 418  
— WILLD. Spec. 3. p. 291. — JACQ. Coll. 3. p. 259.

*SYRINGA* volubilis Virginiana, Myrti majoris folio, alato sem floribus odoratis luteis. PLUK. Alm. 359. t. 112. f. 5.

*ANONYMOS* sempervirens. WALT. Flor. Car. 98.

Le genre Gelsemier a été fondé par JUSSEU, et placé à la suite de la famille des Apocynées, parmi les genres non lactescens, pour une plante que Linné avait mise au nombre des bignonies, quoique ses caractères l'éloignassent du genre et même de la famille à laquelle on a fait appartenir ces plantes. Le mot *Gelsemium* ou *Gelseminum* servait anciennement à désigner diverses espèces de jasmains, et c'est probablement dans ce sens que Catesby l'avait



*Celastrus scandens, Amherstensis.*  
Getseane. Longoria vert.

GELSEMIER TOUJOURS VERT. *GELSEMIUM*  
*SEMPERVIRENS.* †

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Apocynées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx brevis, 5-dentatus. Corolla infundibuliformis; limbo 5-lobo, patente, subaequali. Stamina 5. Ovarium superum; stylo simplici; stigmatibus 2-fido. Capsula ovato-oblonga, subcompressa, 2-locularis, 2-valvis, polysperma; seminibus apice membranaceis, valvularum marginibus annexis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*GELSEMIUM caule volubili; foliis lanceolatis, oppositis; floribus axillaribus, subsolitariis.*

*GELSEMIUM sempervirens.* AIT. *Hort. Kew. ed. 2. vol. 2. p. 64.* — DUM.-COURS. *Bot. cultiv. ed. 2. 3. 298.*

*GELSEMINUM seu Jasminum luteum, odoratum, Virginianum, scandens, sempervirens.* CATESB. *Carol. 1. p. 53. t. 53.* — RAI, *Hist. 1769.*

*GELSEMIUM nitidum.* PURSH. *Flor. Amer. sept. 1. 184.* — SPRENG. *Syst. veget. 2. 836.* — MICH. *Fl. bor. Amer. 1. p. 120.*

*GELSEMIUM lucidum.* POIR. *Dict. Encyc. Suppl. 2. p. 714.*

*BIGNONIA sempervirens.* LIN. *Sp. 869.* — LAM. *Dict. Encyc. 1. p. 418.* — WILLD. *Spec. 3. p. 291.* — JACQ. *Coll. 3. p. 259.*

*SYRINGA volubilis Virginiana, Myrti majoris folio, alato semine, floribus odoratis luteis.* PLUK. *Alm. 359. t. 112. f. 5.*

*ANONYMOS sempervirens.* WALT. *Flor. Car. 98.*

Le genre Gelsemier a été fondé par JUSSIEU, et placé à la suite de la famille des Apocynées, parmi les genres non lactescens, pour une plante que Linné avait mise au nombre des bignonées, quoique ses caractères l'éloignassent du genre et même de la famille à laquelle on a fait appartenir ces plantes. Le mot *Gelsemium* ou *Gelseminum* servait anciennement à désigner diverses espèces de jasmins, et c'est probablement dans ce sens que Catesby l'avait

appliqué à la plante dont il s'agit dans cet article, la croyant sinon un jasmin, du moins d'un genre très-voisin. Dumont-de-Courset a traduit ce mot en français par jasminée. Le Gelsemier toujours vert est originaire des parties maritimes de la Floride, de la Caroline et de la Virginie. Ses fleurs qui paraissent en juin et juillet répandent une odeur très-agréable, approchant beaucoup de celle de la giroflée de muraille; cette odeur lui a valu l'admission dans les jardins des fleuristes, où l'arbuste est vulgairement connu sous le nom de jasmin odorant de la Caroline.

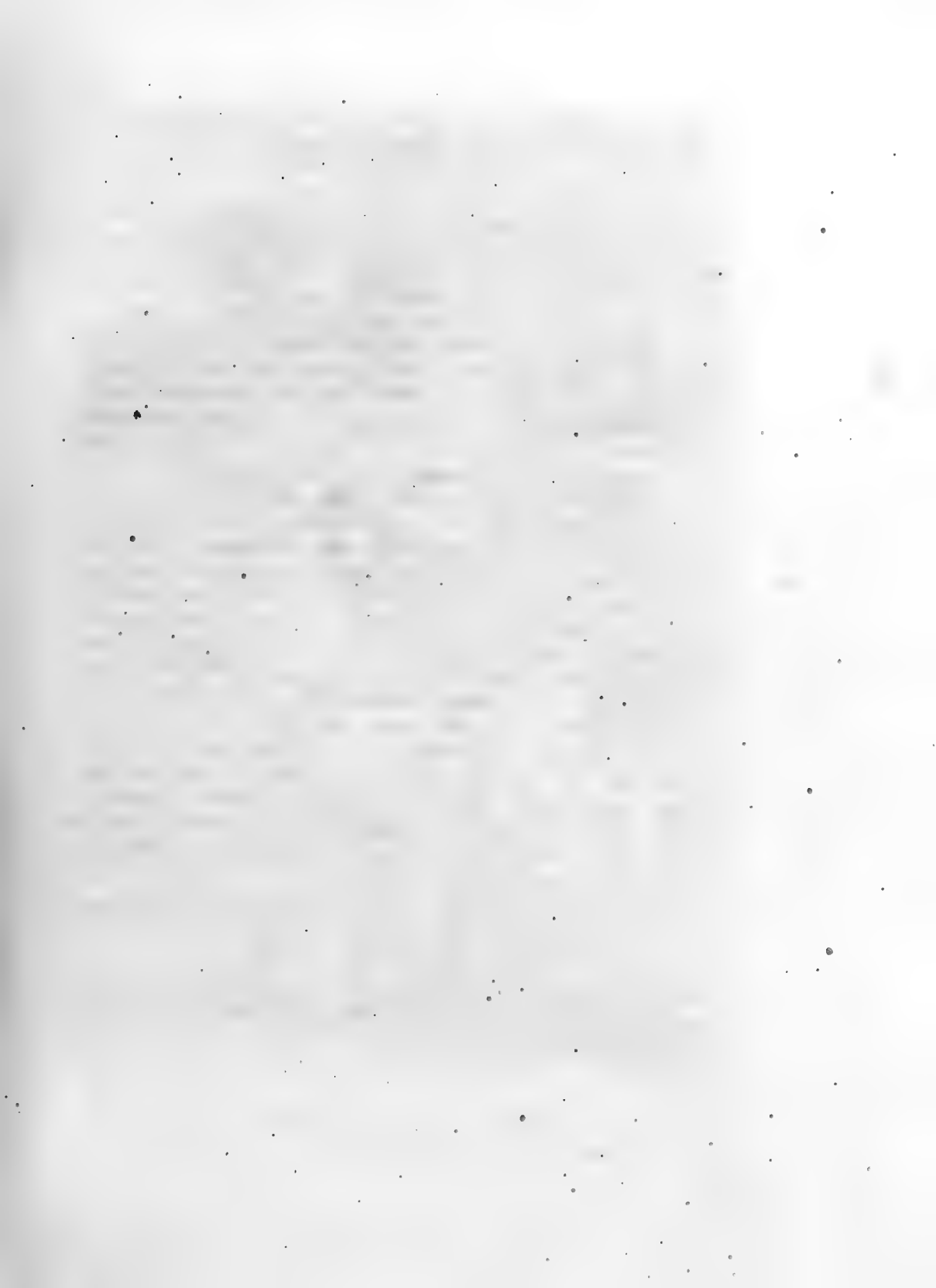
Les tiges de cet arbrisseau sont sarmenteuses, effilées, très-glabres; elles grimpent sur les autres plantes qui sont dans leur voisinage en s'entortillant autour d'elles. Les jeunes rameaux sont garnis de feuilles opposées, courtement pétiolées, lancéolées, aiguës, d'un vert gai, luisantes, non persistantes. Les fleurs sont d'un beau jaune, assez grandes, solitaires dans les aisselles des feuilles, portées sur de courts pédoncules. Chacune d'elles est composée, 1° d'un calice court, divisé profondément en cinq découpures lancéolées; 2° d'une corolle monopétale, en entonnoir, à tube très-évasé, ayant son limbe partagé en cinq lobes presque égaux et un peu réfléchis; 3° de cinq étamines à filamens insérés à la base de la corolle plus courts que son tube, portant des anthères oblongues, un peu sagittées, conniventes sur le style; 4° d'un ovaire supérieur, un peu comprimé, surmonté d'un style filiforme plus long que les étamines, terminé par un stigmate bifide, à divisions échancrées. Le fruit est une capsule ovale-oblongue, légèrement comprimée, à deux valves, à deux loges contenant chacune plusieurs graines planes, imbriquées, membraneuses à leur sommet, et attachées aux bords rentrants des valves.

Une terre franche et substantielle est le sol qui convient au Gelsemier toujours vert; on le tient en pot ou en caisse, afin de le rentrer dans l'orangerie pendant l'hiver. Si ce joli arbrisseau est resté rare jusqu'à présent, quoiqu'il ait été cultivé en Angleterre dès l'année 1640, c'est qu'on n'a pu encore le multiplier que de graines tirées de son pays natal. Dans le midi de la France, où il pourrait passer l'hiver en pleine terre, sans aucun abri, il serait très-propre à garnir des treillages et des berceaux.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Partie supérieure d'un filament avec son anthère. Fig. 2. La corolle fendue longitudinalement et développée pour faire voir les étamines. Fig. 3. Le calice. Fig. 4. L'ovaire, le style et le stigmate.







*P. Beccari pinn.*

*Pursh. Bot.*

*Plectranthus fruticosus.*  
Plectranthe à rejetons.

À REJETONS. *PLECTRANTHUS*  
*FRUTICOSUS.* †

nospermie. Famille des *Labiées.*

ÈRE GÉNÉRIQUE.

*iori subovato; inferiori 4-fido, acuto.*  
*vinata, basi calcarata. Stamina 4,*  
*n; stylo filiformi; stigmatè 2-fido;*  
*vi. Semina 4, gymnosperma.*

ET SYNONYMIE.

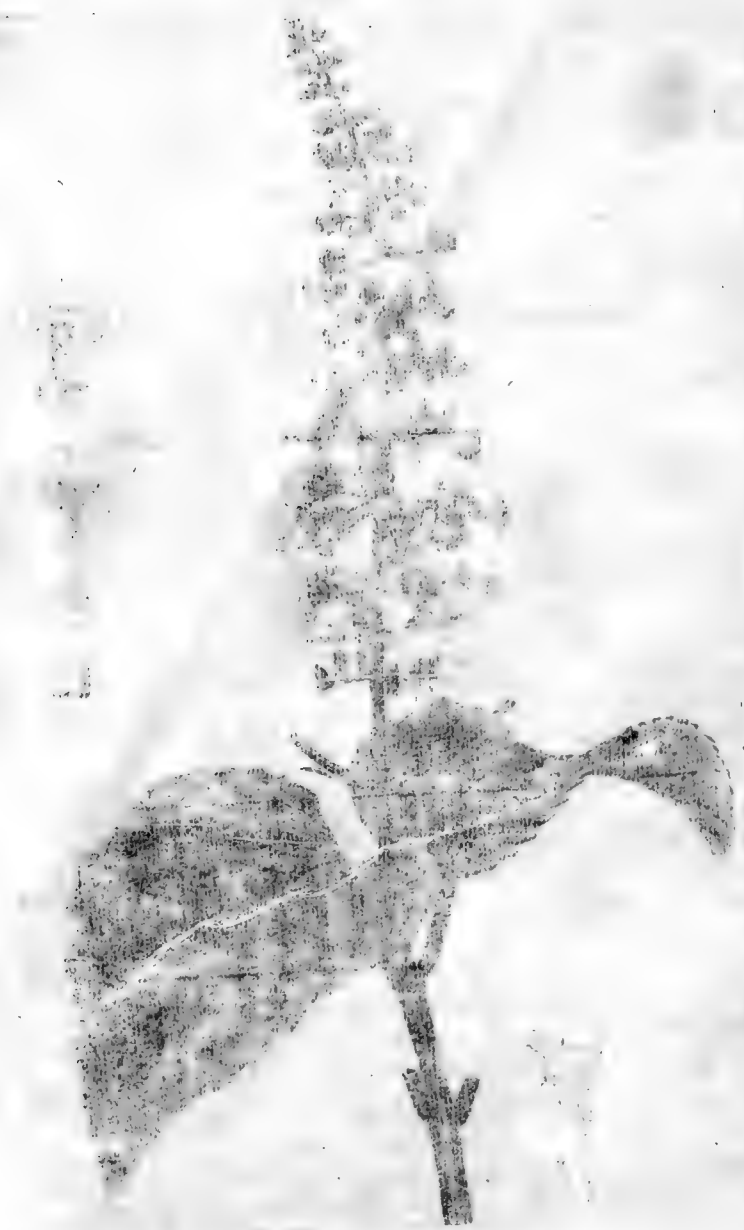
*igato; foliis ovato-subcordatis,*  
*libus; pedunculis tripartitis.*  
v. 1. p. 85. t. 41. — WILLD.  
— *Hort. Kew. ed. 2. 3.*

690. — DUM.-COURS.

*Germanca* en le  
distingué, chez  
la première  
jardin, et  
iquement

pas. . . . .  
ce genre . . . . .  
l'héritier qui . . . . .  
R. Brown et la plu . . . . .  
de l'héritier, en avaient au . . . . .  
l'un *desper* veut dire ergoï de . . . . .  
fleur : malgré notre désir d'honorer la . . . . .  
et de rappeler la reconnaissance de M. de . . . . .  
nous dispenser de suivre l'exemple des botanistes qui . . . . .  
de justice dans l'adoption du genre tel qu'il a été proposé . . . . .

Ce genre se compose aujourd'hui d'une trentaine d'espèces pro . . . . .  
la plupart au climat de l'Inde, de la Chine, de l'Australasie et des contrées  
orientales de l'Afrique; une seule est originaire du sud de l'Amérique.



*Plectranthus Indivensis*  
Plectranthe à rejetons

PLECTRANTHE A REJETONS. *PLECTRANTHUS*  
*FRUTICOSUS*. †

Didynamie-Gymnospermie. Famille des *Labiées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 2-labiatus; labio superiori subovato; inferiori 4-fido, acuto. Corolla 1-petala, 2-labiata, resupinata, basi calcarata. Stamina 4, didynama, exserta. Ovarium superum; stylo filiformi; stigmate 2-fido: glandulâ suborbiculatâ ad basin pistilli. Semina 4, gymnosperma.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*PLECTRANTHUS* caule fruticoso, lœvigato; foliis ovato-subcordatis, petiolatis, crenatis; racemis compositis, terminalibus; pedunculis tripartitis.

*PLECTRANTHUS* fruticosus. L'HÉRIT. *Stirp.* 1. p. 85. t. 41. — WILLD. *Spec.* 3. p. 168. — Id. *Enum. Hort. ber.* 2. 630. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 495. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 689.

*GERMANEA* urticæfolia. LAM. *Dict. Encyc.* 2. p. 690. — DUM.-COURS. *Bot. cultiv. ed.* 2. 3. 88. — LOIS. *Herb. gen.* 295.

**M.** DE LAMARCK avait établi ce genre sous le nom de *Germanca* en le dédiant à M. de Saint-Germain, amateur et cultivateur très-distingué, chez qui l'espèce à laquelle cet article est consacré a fleuri pour la première fois en France; M. de Saint-Germain cultivait alors dans son jardin, et depuis plusieurs années, un grand nombre de plantes rares, uniquement par amour pour la botanique. M. De Lamarck ignorait sans doute que ce genre existait déjà, qu'il avait été fondé depuis plusieurs années, par l'Héritier qui l'avait nommé *Plectranthus*, que Vahl, Jussieu, Willdenow, R. Brown et la plupart des autres botanistes, en confirmant le genre de l'Héritier, en avaient adopté le nom formé de deux mots grecs, dont l'un *πληκτρον* veut dire ergot de coq, éperon, et l'autre, *ανθος*, signifie fleur: malgré notre désir d'honorer la mémoire de M. de Saint-Germain et de rappeler la reconnaissance de M. de Lamarck, nous ne pouvons nous dispenser de suivre l'exemple des botanistes qui ont trouvé un acte de justice dans l'adoption du genre tel qu'il a été proposé par l'Héritier.

Ce genre se compose aujourd'hui d'une trentaine d'espèces propres pour la plupart au climat de l'Inde, de la Chine, de l'Australasie et des contrées orientales de l'Afrique; une seule est originaire du sud de l'Amérique.

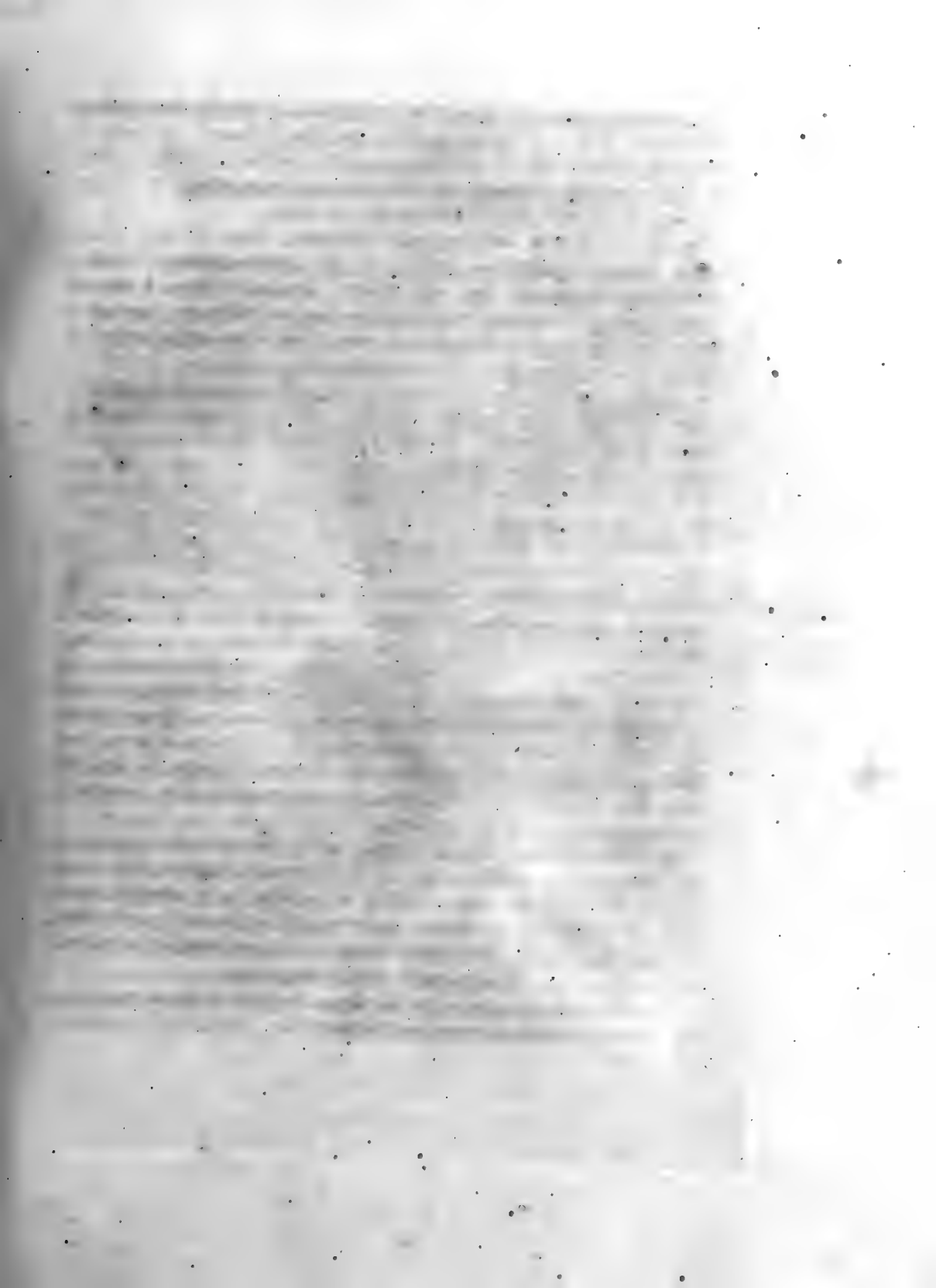
Une autre appartient au Cap de Bonne-Espérance : c'est le *Plectranthus fruticosus* ; il en a été envoyé en 1774, par Francis MASSON. Ses fleurs se montrent en juin, elles se succèdent jusqu'en septembre et même au delà ; le parfum qu'elles exhalent a beaucoup d'analogie avec l'odeur de la sauge des prés ; ses feuilles sont également fort odorantes.

Sa tige est ligneuse dans sa partie inférieure, haute de deux à trois pieds, partagée en rameaux opposés, un peu quadrangulaires, herbacés et légèrement pubescens dans leur jeunesse, devenant glabres et plus ou moins ligneux à mesure qu'ils avancent en âge. Ses feuilles sont opposées, ovales, presque en cœur, crénelées en leurs bords, d'un vert jaunâtre en dessus, un peu ridées, plus pâles et très-nerveuses en dessous, portées sur des pétioles rougeâtres. Ses fleurs sont d'un bleu pâle, marquées de plusieurs taches de violet foncé, opposées par trois sur un pédoncule trifurqué et disposées, un grand nombre ensemble, au sommet des rameaux, en une grappe élégante, longue de trois à quatre pouces, et rameuse à sa base. Chaque groupe de trois fleurs est accompagné d'une petite bractée lancéolée, qui est hérissée, ainsi que les pédoncules, l'axe de la grappe et les calices, de poils rougeâtres, petits et nombreux. Le calice est monophylle, assez court, partagé en deux lèvres, dont la supérieure entière, ovale, et l'inférieure à quatre divisions sétacées. La corolle est monopétale, à tube prolongé en éperon au delà de sa base ; son limbe se partage en deux lèvres, dont la supérieure réfléchie en arrière, profondément échancrée, munie à sa base de deux petits appendices ; l'inférieure entière, ovale. Les étamines, au nombre de quatre, sont didynames, saillantes, insérées à l'orifice du tube de la corolle et à la base de la lèvre inférieure. L'ovaire, supérieur, à quatre lobes, muni à sa base d'une glande arrondie, est surmonté d'un style filiforme, terminé par un stigmate à deux divisions linéaires. Le fruit est formé de quatre graines ovoïdes, lisses, placées au fond du calice persistant : il y en a souvent deux qui avortent.

On cultive la Plectranthe à rejets en pot et dans une terre légère ; on lui donne une exposition chaude et des arrosements fréquents. L'hiver on la place dans l'orangerie pour l'abriter de la gelée. On la multiplie par le semis sur couche et sous châssis : on peut encore la propager par boutures en s'y prenant vers le commencement de l'été, alors la réussite est certaine.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle vue de face et à la loupe. Fig. 2. La même vue de côté. Fig. 3. Une étamine très-grossie. Fig. 4. Le calice également grossi.





*Citharexylum cinereum.*

Catelet cendré.



CENDRÉ. *CITHAREXYLUM CINEREUM*. 2

mic-Angiospermie. Famille des *Verbénacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Impanulatus, 5-dentatus aut subinteger. Corolla tubo supernè crassiori; limbo plano, patente, 4, didynama, non exserta. Ovarium superum; tripitato. Bacca fœta nuce geminâ, utràque 1-spermâ.*

VARIÉTÉS ET SYNONYMIE.

*var. acuminatis, integerrimis; racemis*

*Spec. 872. — WILLD. Sp. 3. p. 308.*

*Encyc. 2. p. 132. — Hort. Kew.*

*764. — DUM.-COURS. Bot. cultiv.*

*Merco, etc. BROWN. Jam. 264.*

*virgiana, foliorum venis latè*

*auri. PLUM. Ic. 157. f. 1.*

le bois de quelques  
en des instrumens  
é de deux mots  
ou de guitare,  
, n'y a admis  
ize. Presque  
le bois est  
rique du  
pporté,  
er qui  
vient



*Amorpha canescens*.

C. et al. Centre.

Didynamic-Angiospermie. Famille des *Verbénacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, campanulatus, 5-dentatus aut subinteger. Corolla 1-petala, paulò longior; tubo supernè crassiori; limbo plano, patente, 5-lobo, subæquali. Stamina 4, didynama, non exserta. Ovarium superum; stylo simplici; stigmatè capitato. Bacca fœta nuce geminâ, utràque 2-loculari, 2-spermâ, aut abortu 1-spermâ.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*CITHAREXYLUM foliis oblongis, acuminatis, integerrimis; racemis pendulis; calycibus dentatis.*

*CITHAREXYLUM cinereum*. LINN. *Spec.* 872. — WILLD. *Sp.* 3. p. 308. — JACQ. *Amer.* 185. t. 118. — LAM. *Dict. Encyc.* 2. p. 132. — *Hort. Kew.* ed. 2. 4. 36. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 764. — DUM.-COURS. *Bot. cultiv.* ed. 2. 2. 615. — MILL. *Dict.* 1.

*CITHAREXYLON fruticosum, cortice cinereo, etc.* BROWN. *Jam.* 264.

*CITHAREXYLON arbor laurifolia americana, foliorum venis latè candicantibus.* PLUCK. *Alm.* 108. t. 162. f. 1.

*JASMINUM arborescens racemosum, foliis Lauri.* PLUM.  *Ic.* 157. f. 1. — BURM. *Amer.* t. 157.

L'OPINION où l'on était que, par son extrême durée, le bois de quelques arbres était plus propre que tout autre, à la fabrication des instrumens de musique a donné lieu au nom *Citharexylum*, formé de deux mots grecs : *κίθαρα*, par lequel on désignait une espèce de lyre ou de guitare, l'autre, *ξύλον*, qui signifie bois. Linné, en instituant ce genre, n'y a admis que trois espèces; il s'y en trouve aujourd'hui douze ou treize. Presque toutes sont des arbres d'une moyenne élévation, mais dont le bois est très-estimé pour la charpente; elles sont originaires de l'Amérique du Sud ou des Antilles. C'est de l'une de ces îles que nous a été apporté, en 1739, le Cotelet cendré, et Philippe Miller paraît être le premier qui l'ait cultivé; il fleurit en juin et juillet. Le nom français *Cotelet* provient

de ce que les branches de cet arbre ont des impressions longitudinales dont les bords en se relevant donnent naissance à des espèces de côtes. Les noms de bois de violon, bois de guitare ou *guitaria*, qu'on lui donne vulgairement, ne sont point d'une application heureuse, car il est très-douteux que l'on ait jamais employé le bois du Cotelet dans la construction de ces instrumens.

C'est, dans son pays natal, un arbre de quinze à vingt pieds de hauteur, dont la tige se divise en branches recouvertes d'une écorce cendrée, et dont les rameaux sont glabres, cylindriques, garnis de feuilles opposées, ovales-oblongues, aiguës, très-entières, d'un beau vert et luisantes en dessus, chargées en dessous de veines blanchâtres, et portées sur des pétioles jaunâtres, munis de chaque côté, près de leur insertion dans la feuille, de deux à trois glandes concaves. Les fleurs sont assez petites, blanches, d'une odeur agréable, portées sur des pédoncules courts, et disposées en grappes simples, pendantes, longues de six à neuf pouces. Leur calice est monophylle, campanulé, court, à cinq dents. La corolle est monopétale, infundibuliforme, à tube plus long que le calice, et à limbe ouvert, partagé en cinq découpures presque égales. Les étamines sont au nombre de quatre et didyames, avec un cinquième filament stérile. L'ovaire est supère, surmonté d'un style court, à stigmate en tête obtuse. Les fruits sont des baies ovoïdes, rouges ou noirâtres dans leur maturité, contenant chacune deux osselets à deux loges dispermes, ou monospermes par avortement.

Les Cotelets sont des végétaux de serre chaude et qui, pour la plupart, demandent à y rester constamment; il leur faut une terre franche, substantielle et consistante, des arrosements en abondance, surtout au plus fort de la végétation qui est extrêmement active. On les propage au moyen de boutures faites au printemps, à l'époque du développement de la sève et plongées de suite, sous des cloches, dans une bonne tannée, ou sur une couche nouvelle et ombragée; elles ne tardent point à s'enraciner, et dès lors on les distribue chacune dans un petit pot que l'on place dans la tannée de la serre chaude. La multiplication du Cotelet cendré au moyen de graines recoltées au pays natal, ne donne point ordinairement de résultat favorable, aussi pratique-t-on rarement le semis.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur. Fig. 2. Le pistil.





*Bauhinia americana* L.

Bauhine d'Amérique.

D'AMÉRIQUE. *BAUHINIA AMERICANA.* †

Monogynie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Corolle inférieure dehiscente, apice 5-fidus, deciduus.*  
Stamina 10, inæqualia; filamentis distinctis  
longiore et interdum unico fertili. Ovarium  
longum, compressum, polyspermum;

USAGES ET SYNONYMIE.

*Fr. ovaires parallèles; floribus racemosis;*

*Br. Syst. nat. 2. 517.*

ances étendues et ses nom-  
le botaniste d'un monarque  
de nos jours, l'écrivain le  
vir au plus haut degré  
après ses défaites, le  
is, inspiré à son tour  
vation, s'empres-  
laquelle elle sem-  
hinia, un genre  
ère espèce. La  
voyons dans  
qui s'y était  
ce était le  
se lia de  
n élève



Baubine d'Afrique.



BAUHINE D'AMÉRIQUE. *BAUHINIA AMERICANA.* †

---

Décandrie-Monogynie. Famille des *Légumineuses.*

---

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx longitudinaliter latere inferiore dehiscens, apice 5-fidus, deciduus. Petala 5, oblonga, subæqualia. Stamina 10, inæqualia; filamentis distinctis vel diadelphis; decimo solitario, longiore et interdum unico fertili. Ovarium superum, pedicellatum. Legumen longum, compressum, polyspermum; seminibus compressis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*BAUHINIA foliis ovatis, bijugis; lobis parallelis; floribus racemosis; staminibus diadelphis; unico fertili.*

*BAUHINIA Americana.* DE CAND. *Prodr. Syst. nat.* 2. 517.

LE père Plumier qui mérita, par ses connaissances étendues et ses nombreuses découvertes en histoire naturelle, le titre de botaniste d'un monarque vraiment grand, le seul peut-être, comme l'a dit, de nos jours, l'écrivain le plus fécond de l'Écosse, qui sut exciter et entretenir au plus haut degré l'honneur national pendant les victoires et conserver, après ses défaites, le dévouement de son peuple; le père Plumier, disons-nous, inspiré à son tour par les sentimens généreux auxquels il devait son élévation, s'empessa d'acquitter la dette de la science envers une famille chez laquelle elle semblaient héréditaire, en décorant du nom mémorable de *Bauhinia*, un genre de plantes dont il a fait connaître à l'Europe savante la première espèce. La botanique était jadis dans la famille des Bauhins ce que nous la voyons dans celle des Jussieus. Jean Bauhin naquit à Bâle, en 1541, d'un père qui s'y était retiré pour se soustraire aux persécutions religieuses dont la France était le théâtre, il enseignait la botanique et pratiquait la médecine. Jean se lia de bonne heure avec le célèbre Gessner qui le regarda moins comme un élève

que comme un ami capable de partager ses travaux et sa gloire. Les ouvrages qu'il publia, sont nombreux (1); mais aucun n'égale en mérite, son Histoire universelle des plantes, dont il terminait le troisième volume lorsque la mort le surprit à Montbeillard, dans la soixante-douzième année d'une carrière utilement laborieuse. Caspar Bauhin vint également au monde à Bâle, neuf ans après son frère, et, comme lui, il brilla au sortir de l'enfance dans l'étude des végétaux; mais quelle qu'eût été l'illustration qu'y avaient trouvé ses parens, bientôt il les surpassa. Ses voyages en Italie et en Allemagne où il s'appliqua à rechercher toutes les productions végétales, lui acquirent une telle réputation, que plusieurs souverains voulurent se l'attacher comme médecin et botaniste; il préféra revenir à Bâle jouir d'une entière indépendance et professer librement la médecine, l'anatomie et surtout la botanique. On a de lui beaucoup de bons ouvrages (2) entre lesquels s'élève ce fameux

(1) Les principaux ouvrages de Jean Bauhin sont :

*Memorabilis historia luporum aliquot, rabidorum, qui circa annum 1590 apud Montpelgartum et Belfortum, multorum damno, publice grassati sunt.* Montisbeligardi, 1591. In-8.

*De Plantis à divisi sanctisque nomen habentibus.* Basileæ, 1591. In-8.

*Vivitur ingenio cætera mortis erant :* C'est l'inscription d'un livre imprimé en 1592, qui traite des insectes et des plantes.

*De Plantis absynthii nomen habentibus.* Montisbeligardi, 1593-1599. In-8.

*Historia novi et admirabilis fontis, balneique Ballensis, in ducatu Wittembergico ad acidulas gopingenses.* Montisbeligardi, 1598. In-4.

*Historiæ plantarum prodromus.* Ebroduni, 1619.

*Historia plantarum universalis.* Ebroduni, 1650. In-folio. Ouvrage orné de plus de 3,300 figures gravées sur bois.

(2) On distingue parmi les ouvrages de Caspar Bauhin :

*De Corporis humani partibus externis liber.* Basileæ, 1588. In-8.

*Anatomes liber secundus partium spermaticarum, tractationem continens.* Basileæ, 1591. In-8.

*Anatomica corporis virilis et muliebris historia.* Lugdini, 1597. In-8.

*Theatrum anatomicum, infinitis locis auctum.* Francofurti, 1621. In-4.

*Appendix ad librum de partu cæsareo.* Basileæ, 1591. In-8.

*Notæ in aloysiam anquillaram de simplicibus.* Basileæ, 1593. In-8.

*Animadversiones in historiam generalem plantarum.* Lugdini, 1601. In-8.

*De hermaphroditorum, monstruosorumque portuum naturâ libri duo.* Francofurti, 1604. In-8.

*Catalogus plantarum circa Basileam sponte nacescentium.* Basileæ, 1622. In-8.

*Pinax theatri botanici, sive index in Theophrasti, Dioscoridis, Plinii, et botanicorum qui sæculo scripserunt opera.* Basileæ, 1623. In-4.

*Pinax* si remarquable par la concordance de toutes les nomenclatures employées jusque là, et par l'exactitude des citations. Cet ouvrage qui a tant agrandi le domaine de la science, et qui est encore consulté avec fruit par tous ceux qui veulent remonter aux sources de la botanique, est le résultat de quarante années de recherches et d'observations. C. Bauhin est mort dans un voyage qu'il fit à Wittenberg en 1624. Son fils Jean-Caspar marcha sur les traces de l'auteur du *Pinax*; il mourut professeur de botanique à Bâle, en 1685, âgé de soixante-dix-neuf ans, après avoir publié l'Histoire universelle des plantes que lui avait léguée son oncle. Il y a eu encore d'autres Bauhins, entre autres Jérôme, fils du précédent qui publia en 1664, la description de l'Herbier de Tabernamontanus.

Le genre *Bauhinia* comprend une trentaine d'espèces d'arbres ou d'arbrisseaux qui croissent principalement dans les pays situés entre les tropiques: l'espèce qui fait le sujet de cet article, est originaire des climats du centre de l'Amérique; elle est cultivée depuis environ trente ans, chez le botaniste CELS qui l'a introduite en France, sous le nom de *Bauhinia americana*. Elle fleurit en mai, juin et juillet.

La Bauhine d'Amérique, dans nos serres, est un arbrisseau de six à huit pieds de hauteur; sa tige se divise en rameaux cylindriques, luisans, presque glabres, dont les plus jeunes sont garnis de feuilles alternes, pétiolées, ovales, glabres et luisantes en dessus, pubescentes en dessous, partagées au delà de moitié, en deux lobes oblongs, parallèles, ayant, au milieu de leur échancrure, une pointe saillante, formée par le prolongement de la nervure moyenne. Chacune de ces feuilles est munie de deux petites stipules à la base de son pétiole. Les fleurs sont blanches, disposées, au nombre de dix à douze, en grappes simples, latérales ou terminales. Le calice est monophylle, tubulé à sa base, découpé à son sommet en cinq dents très-courtes, fendu dans sa longueur d'un seul côté et réfléchi sur le pédoncule jusqu'à la partie tubulée qui seule est persistante, le reste étant caduc. La corolle est composée de cinq pétales lancéolés, ondulés, plus grands que le calice, rétrécis à leur base en un long onglet, et insérés dans le haut de la partie tubulée et persistante du calice. Les étamines, au nombre de dix, et ayant la même insertion que les pétales, ont neuf de leurs filamens réunis dans une grande partie de leur étendue en un seul corps, et sont tout-à-fait stériles, ou portent à leur sommet des anthères mal conformées; le dixième filament est libre, environ trois fois plus long que les autres, et terminé par une anthère oblongue, brune, à deux loges. L'ovaire est supérieur, allongé, pubescent, porté

sur un pédicule plus long que lui, et surmonté d'un style à stigmate en tête. Après la fécondation, le pédicule de l'ovaire et le style continuent à prendre de l'accroissement en même temps que le légume; celui-ci est comprimé, allongé, et il contient dix à douze graines.

La Bauhine d'Amérique exige le séjour constant dans la serre chaude, on la plante dans le terreau de bruyère que l'on rend un peu plus substantiel par le mélange d'un tiers de bonne terre fraîche et légère; il lui faut des arrosements fréquens. En toute saison, quand on la dépoté, il faut avoir grand soin de ne pas endommager ses racines; car elle semble ne rien redouter autant, après le froid, que les blessures faites à ces organes. On peut la propager de graines semées avec beaucoup d'attention, sur couche chaude et sous châssis; mais il est plus certain de recourir aux boutures qui reprennent assez facilement lorsqu'elles sont étouffées sur une couche bien chaude.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur dont on a enlevé les pétales et la partie non persistante du calice.  
Fig. 2. Les neuf étamines stériles, qui sont réunies par leurs filamens en un seul corps. Fig. 3. La base du calice et l'ovaire.





*P. Nicotia pinx*

*Hortus sculp*

*Alpinia nutans.*  
Alpinie pendante.







ALPINIE PENDANTE. *ALPINIA NUTANS*. ♀

Monandrie-Monogynie. Famille des *Amomées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 2-phyllus; foliolo interiori 2-fido. Corolla basi tubulosa; limbo 3-lobo, inæquali. Stamen 1; filamento extrâ antheram 2-locularem non elongato. Ovarium inferum; stylo longitudine filamenti, in sulco antheræ recepto; stigmatè simplici. Capsula carnosâ, 3-valvis, polysperma.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ALPINIA* foliis angusto-lanceolatis, glaberrimis; racemis terminalibus nutantibus; lobo medio corollæ maximo, carinato.

*ALPINIA nutans*. ROSCOE in *Linn. Trans.* 8. p. 346. — SMITH. *Exot. Bot.* 2. p. 93. t. 106. — *Bot. Mag.* 1903. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 4. — SPRENG. *Syst. veget.* 1. 14. — ROEM. et SCH. *Syst. veget.* 1. 20. — W. ROXB. *Flor. ind.* 1. 64.

*GLOBBA nutans*. LINN. *Mant.* 170. — WILLD. *Spec.* 1. p. 153. — RED. *Lil.* 1. t. 60. — LAM. *Dict. Encyc.* 2. 730. — DUM.-COURS. *Botan. cultiv. ed.* 2. 2. 341.

*GLOBBA sylvestris major*. RUMPH. *Amboin.* 6. p. 140. t. 62.

*RENEALMIA nutans*. ANDREW. *Reposit. n. et t.* 360.

*ZERUMBET speciosum*. WENDL. *Sert. hann.* 3. t. 18.

*COSTUS zerumbet*. — PERSOON *Synop.* 1. 3.

PLUMIER, que l'on trouve toujours l'organe de la reconnaissance des botanistes envers ceux qui ont rendu de véritables services à la science, dédia le genre *Alpinia* à la mémoire d'ALPINI, né à Venise en 1553, et mort à l'âge de soixante-trois ans, professeur de botanique à l'université de Bologne. Alpinî, plus connu des naturalistes sous le nom d'Alpin, a voyagé en

Égypte, en Arabie et dans l'Asie mineure où il fit des recherches extrêmement précieuses pour la botanique (1). A son retour de ces utiles explorations, le célèbre marin André Doria, le père et le libérateur de Gênes, sa patrie, désira se l'attacher comme médecin, mais la république, qui savait apprécier tout le mérite d'Alpini, et qui avait d'autres vues sur ce citoyen estimable, aussi profond comme savant qu'habile comme diplomate, lui confia une mission importante à Padoue. On porte actuellement à quatorze le nombre des Alpinies, mais toutes les espèces ne sont pas également bien déterminées, et il est très-possible que bientôt plusieurs d'entre elles soient tirées du genre pour prendre place dans d'autres, et probablement pour en constituer de nouveaux.

L'Alpinie pendante est originaire des Indes orientales et des Moluques, où elle croît sur les bords des bois et au pied des collines. Elle y porte le nom de *Poonnag-Champa*. Ses tiges servent à faire des cannes à peu près comme le bambou. Ses feuilles, étant séchées au feu, se racornissent et se roulent de manière à former une sorte d'étui dont les Malais se servent pour y mettre du riz cuit. On cultive cette plante en Europe depuis une quarantaine d'années. Elle a été introduite en Angleterre en 1792, par les soins de sir J. BANKS. Les mois de mai et de juin sont l'époque ordinaire de sa fleuraison qui néanmoins peut être facilement avancée ou retardée, et même se répéter une seconde fois dans l'année. C'est une des plus belles parures de nos serres chaudes, son feuillage large, toujours vert et frais; ses grappes magnifiques garnies d'un grand nombre de fleurs qui, avant leur entier épanouissement, semblent être autant de grelots du plus bel émail, et agréablement coloriés, font de cette plante l'une des plus intéressantes que nous aient procurées nos relations avec les peuples de l'orient. Dumont-de-Courset rapporte une singularité étonnante

(1) On a de Prosper Alpini :

*De plantis Ægypti*. Venet., 1592. In-4.

*De Præsagiendâ vitâ et morte ægrotantium*. 1601. In-4, que l'illustre Boerhaave a fait réimprimer à Leyde, en 1710 et 1733.

*Medicina methodica*. Paduæ, 1611. In-folio; réimprimé in-4 à Leyde, en 1719.

*De Rhapontico*. Paduæ, 1612. In-4.

*De Plantis exoticis*. Venet., 1627. In-4.

*Medicina Ægyptiorum, cum libro de balsamo*; réimprimé à Leyde, en 1718 et 1745.

Enfin son *Historia Ægypti naturalis*, ouvrage que J. Veslingius, son compatriote et son ami, a enrichi de notes et d'observations. Paduæ, 1638. In-4.

qui accompagne l'épanouissement des fleurs de l'Alpinie pendante; l'observation lui appartient, et nous avons été plusieurs fois à même de la constater. Lorsque les premières fleurs de la grappe ont commencé à s'épanouir, dit-il, celle-ci était pendante en devant; le lendemain la grappe était retournée tout-à-fait en arrière, le jour d'après sur le côté, un autre jour sur l'autre; enfin la grappe a fait tous les jours, et tant qu'a duré l'épanouissement successif des fleurs, un mouvement et même une révolution entière dans tous les sens.

La racine de l'Alpinie pendante est tuberculeuse, rampante; elle produit plusieurs tiges droites, simples, qui, dans le pays natal de la plante, acquièrent dix-huit à vingt pieds de hauteur, mais qui dans nos serres ne s'élèvent guère à plus de six pieds. Ces tiges sont garnies de feuilles étroites, lancéolées, alternes, longues de quinze à vingt pouces, très-glabres, rétrécies à leur base en une gaine embrassante dont les bords sont garnis de cils laineux, et elles se terminent, lors de la fleuraison, par une longue grappe de fleurs mêlées de blanc, de rouge et de jaune; ces fleurs sont pendantes avant de s'ouvrir, mais elles se relèvent ensuite graduellement. Leur calice est formé de deux folioles disposées sur deux rangs; l'extérieure, qui est la plus petite, est engainante et velue à sa base, ciliée sur les bords, elle s'ouvre latéralement en se déjetant du côté supérieur; la foliole intérieure est tubuleuse à sa base, divisée en deux lèvres dont la supérieure est large, ovale-arrondie, ciliée à son sommet, et l'inférieure profondément divisée en deux lobes étalés et oblongs. La corolle, soudée avec la foliole interne du calice, est tubuleuse à sa base, partagée en trois lobes, dont les deux latéraux sont très-courts, tandis que le lobe du milieu est très-grand, courbé en forme de carène, sinué en ses bords, d'une couleur orangée en dessus, et bigarré en dessous de taches rouges et orangées. Le tube entier de la corolle est rempli d'une liqueur visqueuse et sucrée, qui suinte d'un nectaire épais, charnu, ridé, jaunâtre, placé au fond de la fleur et ressemblant pour la forme à une dent molaire. Il n'y a qu'une étamine dont le filament, inséré au fond de la fleur, est large, plane, dilaté dans sa partie supérieure en deux cylindres rapprochés, tronqués, formant les deux loges de l'anthère. Du milieu du nectaire s'élève un style filiforme, blanc, comprimé, parallèle au filament de l'étamine, traversant l'anthère entre ses deux loges, et portant à son sommet un stigmate velu, en forme de coupe à demi fermée. L'ovaire, qui est infère et hérissé de poils, devient, selon Rumphius, une capsule à trois valves,

recouverte d'un tissu cellulaire mou et charnu; elle contient quelques graines noires, globuleuses, enveloppées d'une poussière jaunâtre.

L'Alpinie pendante est une plante de serre chaude, que l'on pourrait néanmoins cultiver en serre tempérée, mais sans grand espoir de la voir fleurir, au lieu que dans l'atmosphère qui lui convient elle fleurit régulièrement chaque année, et même deux fois dans la même année, ce qui du reste est fort rare. On lui donne une terre douce et très-substantielle, et mieux encore un compost formé d'un tiers de terreau de bruyère mêlé avec la terre dont nous venons de parler. Les arrosements doivent être fréquents, surtout vers l'époque de son entrée en végétation et aux approches de la fleuraison. On la multiplie par la séparation du pied qui donne souvent plusieurs oëlletons assez distans l'un de l'autre. La séparation se fait ordinairement en automne; et comme la plante repousse en peu de temps et qu'elle fait beaucoup de racines, on est obligé de la changer de pot tous les ans, en ayant soin de proportionner le vase au développement progressif des racines.

Cette plante, par son extrême beauté, devait être favorablement accueillie dans tous les concours d'Horticulture, et souvent y obtenir la palme : en effet, en 1822 elle figura à l'exposition publique de la Société royale de Botanique de Gand, et y remporta le prix de belle culture; la plante faisait partie de la collection de M. le baron BAUT DE RASMON. Deux ans après la Société de Flore à Bruxelles accorda la même faveur à M. DRAPIEZ, l'un de ses fondateurs. D'autres Alpinies pendantes d'une culture remarquable ont mérité des distinctions flatteuses, lors des expositions des Sociétés de Botanique à Louvain, en 1823 et 1824, à M. VANDORNE; de Flore à Bruxelles, de Botanique à Gand, d'Horticulture à Anvers, de Flore à Alost, en 1828 et 1829, à M<sup>me</sup> la comtesse DE ROOSES, MM. VANDEWASTINE, DE COCK, DE KNYFF, DE CATTERS et MECHELYNCK.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Partie supérieure d'une tige en fleur; elle est représentée environ au tiers de sa grandeur naturelle. Fig. 1. Partie inférieure de la fleur, avec l'étamine et le style de grandeur naturelle.





*P. bicolor purp.*

*harross. calif.*

*Polyanthes tuberosa.*

Tubereuse des Indes.

DE QUORUM NOMINE

CHARACTERE

DE QUORUM NOMINE  
 DE QUORUM NOMINE  
 DE QUORUM NOMINE  
 DE QUORUM NOMINE

DE QUORUM NOMINE

DE QUORUM NOMINE  
 DE QUORUM NOMINE

DE QUORUM NOMINE  
 DE QUORUM NOMINE  
 DE QUORUM NOMINE  
 DE QUORUM NOMINE

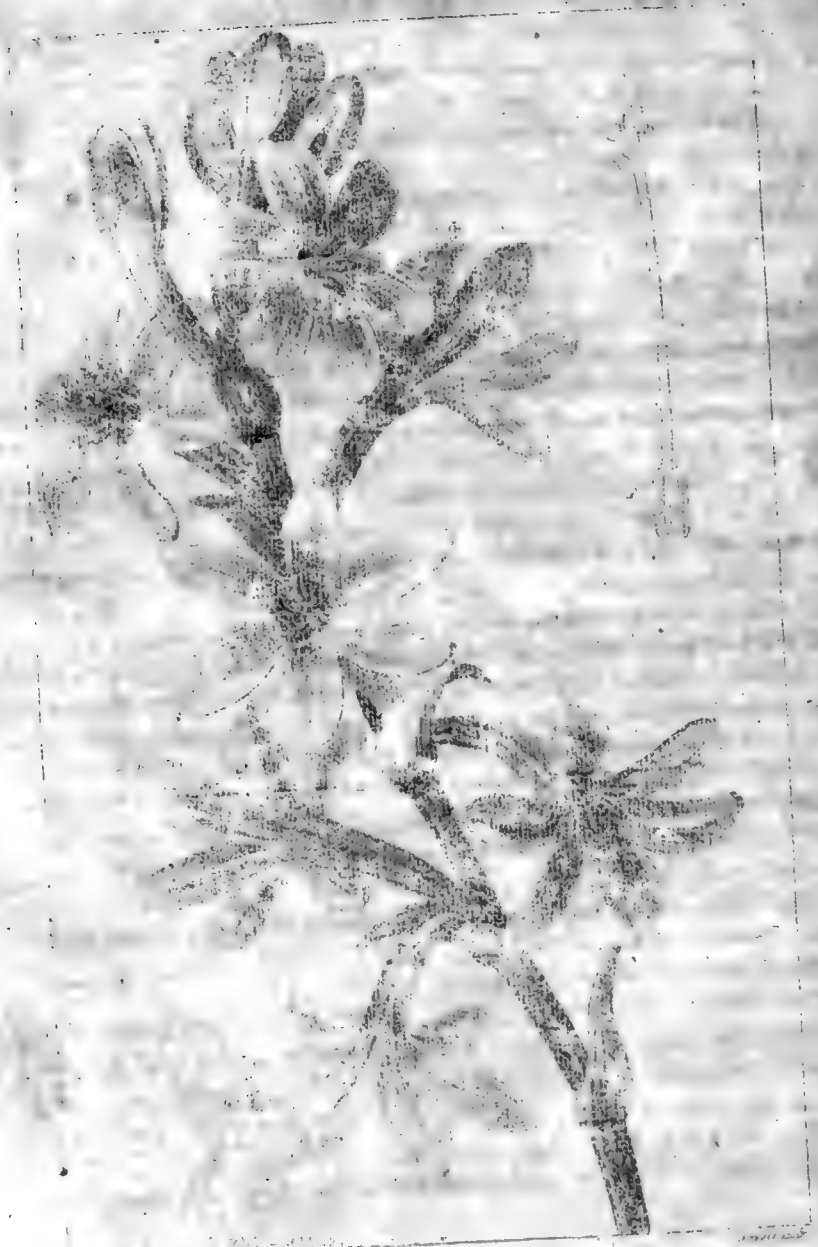
DE QUORUM NOMINE  
 DE QUORUM NOMINE

DE QUORUM NOMINE  
 DE QUORUM NOMINE

DE QUORUM NOMINE  
 DE QUORUM NOMINE

DE QUORUM NOMINE

DE QUORUM NOMINE  
 DE QUORUM NOMINE  
 DE QUORUM NOMINE  
 DE QUORUM NOMINE  
 DE QUORUM NOMINE  
 DE QUORUM NOMINE



*Verbena tuberosa*

Linnaeus, *Spec. Pl.* 1: 107.



TUBÉREUSE DES INDES. *POLIANTHES TUBEROSA*. 2

---

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Asphodélées*.

---

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx nullus. Corolla 1-petala, infundibuliformis; limbo 6-fido, patulo. Stamina 6, fauci corollae inserta; antheris longis. Ovarium semi-inferum; stylo simplici; stigmatibus 3-fido. Capsula 3-locularis, polysperma; seminibus planis, gemino ordine dispositis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*POLIANTHES foliis linearibus, canaliculatis, caule brevioribus; floribus alternis, spicatis.*

*POLIANTHES tuberosa.* LINN. *Spec.* 453. — WILLD. *Spec.* 2. p. 164. — POIR. *Dict. Encyc.* 8. p. 129. — KER *Bot. Regist.* n. 63. — *Hort. Kew.* ed. 1. 457. — *Id.* ed. 2. 2. 281. — REDOUTÉ *Liliac.* 147. — LOUREIRO *Cochinch.* 1. 204. — *Id.* *Alt. ed.* 1. 253. — RUIZ et PAVON, *Fl. peruv.* 3. 66. — SALISB. *in Trans. hort. soc.* 1. 41. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 75.

*HYACINTHUS indicus tuberosâ radice.* CLUS. *Hist.* 176. — PARK. *Par.* t. 113.

*HYACINTHUS Indicus, tuberosus, flore narcissi.* BAUH. *Pin.* 47. — RUBE. *Elys.* 2. 39. f. 4.

*HYACINTHUS Indicus, serotinus, flore amplo, albo, odoratissimo.* MORIS. *Hist.* 2. s. 4. t. 12. f. 23.

*Amica nocturna.* RUMPH. *Amb.* 5. 285. t. 99.

IL n'est guère de noms plus vagues et plus insignifiants que ceux qui ont été donnés à ce genre : serait-ce parce que la plante, qui encore aujourd'hui le compose exclusivement, aura paru assez recommandable par la beauté de ses fleurs et la suavité de son parfum, connu et vanté d'un pôle à l'autre, pour que l'on se soit cru dispensé de lui choisir des noms expressifs qui, sans

rehausser le mérite de la plante, y eussent attaché au moins quelque souvenir? Le nom latin *polianthes* est formé des deux mots grecs *πολις*, ville, et *ανθος*, fleur, c'est-à-dire, fleur de ville. Le nom français Tubéreuse peut avoir été pris de la nature du bulbe de la plante, qui ressemble plutôt à une racine tubéreuse ou tuberculeuse; il peut aussi n'être qu'une abréviation de l'ancien nom composé, Hyacinthe-tubéreuse, que portait la plante, ce qui d'ailleurs ne changerait rien à l'origine du mot. La Tubéreuse, que l'on s'accorde assez généralement à regarder comme une production propre au climat de la Chine ou de l'Inde, a été transportée dans presque tous les pays du monde où l'amour des plantes s'est répandu. C'est de Perse, dit-on, qu'elle a été apportée en France vers 1632. Elle aurait été d'abord cultivée aux environs de Toulon, par le conseiller Nicolas-Fabrice PEIRESKE (1) dans le jardin de son château de Bougencier, entre Signe et Souliers, et ce serait de là que le reste de l'Europe l'aurait reçue, comme c'est encore, en grande partie, ce canton de la Provence qui est en possession d'en fournir aux pays du nord de la France et de l'Europe, où cette plante vit rarement plus d'une année, parce que les oignons qui ont fleuri ne donnent pas de nouvelles fleurs les années suivantes, et que, pour en faire produire à leurs caëux, il faudrait attendre trois ou quatre ans, et leur donner beaucoup de soins. On est dispensé de ces grands embarras en se procurant chaque année, en hiver ou au printemps, de nouveaux oignons que les Provençaux et les Génois répandent à bon marché dans le commerce. La fleuraison régulière de la Tubéreuse a lieu depuis les premiers jours d'août jusqu'à la fin d'octobre. On en connaît quatre variétés : 1<sup>o</sup> la Tubéreuse à fleurs semi-doubles; 2<sup>o</sup> à fleurs pleines ou entièrement doubles; 3<sup>o</sup> à petites fleurs; 4<sup>o</sup> enfin à feuilles panachées ou plutôt rayées de blanc jaunâtre. La plus importante de ces variétés est sans contredit celle à fleurs pleines ou doubles, aussi est-elle le plus généralement cultivée; on assure qu'elle a été obtenue par un cultivateur hollandais, nommé LECOER, de Leyde. Par un caprice, malheureusement trop commun autrefois chez les amateurs de belles plantes, ce cultivateur voulut concentrer en lui seul, le plaisir de posséder et de cultiver cette fleur que le hasard lui avait procurée; il commença par en remplir son jardin, et lorsque celui-ci fut devenu insuffisant pour contenir et faire croître les caëux qui s'accumulaient chaque année, le propriétaire les détruisit, préférant de

(1) Ce nom, précieux à tous les botanistes, vient d'être dignement consacré par la formation du genre *Peireskia*, qui s'est élevé d'un démembrément des cactiers.

renoncer aux sommes considérables que lui eût valu la vente de ses oignons, demandés à tout prix, plutôt qu'à la stérile jouissance de se dire l'unique possesseur d'une chose qui pouvait également devenir le partage de tous ceux qui eussent voulu se donner la peine de la chercher.

Tout le monde connaît l'heureuse application que l'on a su faire du parfum de la Tubéreuse dans l'art du parfumeur. Cette seule partie est devenue une branche d'industrie assez considérable pour le midi de la France et le nord de l'Italie.

La racine de la Tubéreuse des Indes est un bulbe ovale-oblong, muni à sa base d'un plateau un peu épais, d'où sortent en dessous beaucoup de fibres; elle produit une tige cylindrique, simple, droite, très-glabre ainsi que toute la plante, haute de trois à quatre pieds, garnie, à sa base et dans sa longueur, de feuilles alternes, linéaires-lancéolées, canaliculées, aiguës, d'un vert gai, diminuant de longueur à mesure qu'elles approchent de la partie supérieure. Les fleurs sont blanches, quelquefois légèrement teintées de rose à l'extérieur, très-odorantes, sessiles, alternes et quelquefois géminées dans les aisselles des feuilles supérieures, dont les dernières ne sont plus que des espèces d'écailles courtes, ovales et presque membraneuses. Ces fleurs forment, par leur rapprochement au nombre de quinze à vingt-cinq, un bel épi qui termine la tige. Elles n'ont point de calice; leur corolle est monopétale, infondibuliforme, à tube long, un peu courbé, et à limbe évasé, partagé en six découpures ovales-oblongues. Leurs étamines, au nombre de six, ont leurs filamens courts, insérés dans le haut du tube, et ils portent des anthères linéaires. L'ovaire est ovoïde, adhérent dans plus de sa moitié inférieure avec la corolle, surmonté d'un style cylindrique de la longueur du tube, terminé par un stigmate trifide. Le fruit est une capsule ovale, presque à trois faces, à trois valves, à trois loges, contenant des graines nombreuses, planes, semi-orbiculaires, superposées sur deux rangs.

La terre propre à la culture des Tubéreuses doit être substantielle et légère. Dans les provinces méridionales de la France où l'on peut facilement cultiver en grand ces Tubéreuses, on les plante, aussitôt que l'on n'a plus à craindre de gelées, à la distance de huit à dix pouces, en tous sens, dans une terre préalablement amendée. Dans les journées fraîches ou trop pluvieuses on couvre les jeunes plantes pour les garantir du froid. A mesure que sa tige s'élance, on arrose souvent la plante, mais en évitant de trop mouiller. On propage ces plantes par le semis et par la séparation des caëux; le premier moyen exige beaucoup de soins et emploie

beaucoup de temps, car il faut toujours que le bulbe ait quatre ans avant de porter fleurs. Le semis se fait de bonne heure, au printemps, sur couche et sous châssis. L'autre moyen est plus expéditif, car il ne s'agit que de séparer chaque année les caïeux de l'ognon principal : celui-ci ne fleurit qu'une seule fois, mais replanté il donne un grand nombre de caïeux qui dès la seconde année deviennent ognons, et tout disposés à produire une tige florifère.

Les amateurs qui ne cultivent point la Tubéreuse dans des vues commerciales apportent quelques modifications dans ces procédés : lorsqu'ils ne mettent point les ognons en pot, ils les arrangent sur une couche qu'ils ont préparée avec le fumier de cheval et le terreau bien consommé. On peut avoir des Tubéreuses en fleurs pendant presque toute l'année, en plantant les ognons à des époques graduées ; par exemple ceux qui auront été mis en pot dans les premiers jours de février, donneront des fleurs en juin ; mais il faut que les plantes soient, pour cela, entretenues et soignées sous de bons châssis. Il est fort agréable de les cultiver ainsi, parce que pouvant déplacer les pots à volonté, on donne aux plantes, pendant leur croissance, le juste degré de chaleur qui leur convient, et quand les fleurs s'épanouissent, on peut jouir partout de leur parfum. On cesse d'arroser les plantes quelque temps après qu'elles sont défluries ; on les abrite le mieux possible de la pluie, afin que lorsque l'on devra procéder au déplantement, ce qui se fait quand la fane est absolument flétrie et desséchée, la terre qui entoure les bulbes, soit parfaitement sèche. C'est le moment de séparer les gros ognons des caïeux : on place ceux-ci à l'ombre, dans un endroit bien sec et bien aéré ; pendant l'hiver on les arrange les uns contre les autres dans des caisses très-plates et on les place sur les conduits de chaleur de la serre ou en tout autre endroit dont la température soit constamment fort élevée. Ces caïeux poussent spontanément, et sont prêts à entrer de suite en végétation quand arrive le moment de les planter.

Une seconde espèce de Tubéreuse vient, dit-on, d'être découverte au Brésil et au Mexique, ce qui justifierait ce qu'a avancé Hernandez, dans son *Histoire des plantes, des animaux et des minéraux du Mexique*, publiée en 1651, que la Tubéreuse croissait également dans les Indes occidentales ; fait que l'on avait considéré comme une erreur de l'observateur qui aurait pris pour Tubéreuse une plante qui lui aurait ressemblé sous quelques aspects. Nous ne connaissons point encore cette seconde espèce.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. L'ovaire, le style et le stigmate.





P. Boscé pinx.

L. C. Ruelke sculp.

*Mesembrianthemum violaceum.*

Ficoïde violette.

FICOIDES VIOLETTE. MESEMBRYANTHEMUM  
FICOIDES VIOLETTE.

Fam. des Ficoïdées. Famille des Ficoïdées.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Herb. superax. 5-fidus persistens. Petala autem 5. Petala 5. Insa  
mentis connatis, serie multiplici. Stamina numerosa. Styli 5, rarius 4 aut  
10. Capsula carnosa, umbilicata, multilocularis; loculis numero stylosum.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMES.

MESEMBRYANTHEMUM caule teretibus scabro, ramis oppositis,  
foliis ovato-cylindricis, acutis; petalis violaceis, stigmatibus divergentibus.

MESEMBRYANTHEMUM violaceum. De Cand. Plant. Cruss. n. et  
t. 64. — In Prodr. Syst. nat. 3. 435. — Haw. Revis. p. 141. — Spreng.  
Syst. suppl. 2. 518.

MESEMBRYANTHEMUM purpureum. Lam. Bot. Trav. 2. p. 482.  
— Dum.-Cocq. Bot. cultiv. ed. 2. 5. 340.

MESEMBRYANTHEMUM purpureum. J. G. Hort. Scheub. t. 442.

FICOIDES Afr. fruticans; foliis triangulari, sechro, tenui, et  
violaceo. Boerd. Index Alt. 260.

Quoique cette espèce soit indiquée dans le catalogue de Sweet, comme  
n'ayant été introduite en Europe que depuis 1820, tout porte à croire qu'elle  
y fut cultivée bien long-temps avant cette époque, car il n'y a presque  
aucune doute que ce ne soit bien elle que Boerhaave a comprise dans  
son *Index alter plantarum pro in horto academico Lugduno-Batavo  
abuntur*, publié en 1727; c'est du moins ce qu'il nous a paru l'an passé,  
en analysant la plante au moyen de la description si exacte du célèbre  
professeur de Leyde, comme avec les ouvrages les plus récents. D'après cela,  
on peut croire qu'elle est cultivée en Europe depuis plus de cent ans. Elle



*Alchemilla pedunculata* L.

Small text, possibly a reference or author name.

Small text, possibly a reference or author name.



FICOÏDE VIOLETTE. *MESEMBRYANTHEMUM*  
*VIOLACEUM.* †

Icosandrie-Pentagynie. Famille des *Ficoïdées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx superus, 5-fidus, persistens. Petala numerosa, linearia, basi leviter connata, serie multiplici. Stamina numerosa. Styli 5, rariùs 4 aut 10. Capsula carnosà, umbilicata, multilocularis; loculis numero styliorum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*MESEMBRYANTHEMUM caule tortuoso, scabro; ramis expansis; foliis semi-cylindricis, acutis; petalis violaceis; stigmatibus divergentibus.*

*MESEMBRYANTHEMUM violaceum.* DE CAND. *Plant. Grass. n. et t. 84.* — ID. *Prodr. Syst. nat. 3. 435.* — HAW. *Revis. p. 141.* — SPRENG. *Syst. veget. 2. 518.*

*MESEMBRYANTHEMUM parvifolium.* LAM. *Dict. Encyc. 2. p. 482.* — DUM.-COURS. *Bot. cultiv. ed. 2. 5. 340.*

*MESEMBRYANTHEMUM puniceum.* JACQ. *Hort. Schœnb. t. 442?*

*FICOIDES* AFR. *fruticans; folio triangulari, scabro, tenui; flore violaceo.* BOERH. *Index Alt. 290.*

QUOIQUE cette espèce soit indiquée dans le catalogue de Sweet comme n'ayant été introduite en Europe que depuis 1820, tout porte à croire qu'elle y fut cultivée bien long-temps avant cette époque, car il n'y a presque aucune doute que ce ne soit bien elle que Boerhaave a comprise dans son *Index alter plantarum quæ in horto academico Lugduno-Batavo aluntur*, publié en 1727; c'est du moins ce qu'il nous a paru l'an passé, en analysant la plante au moyen de la description succincte du célèbre professeur de Leyde, comme avec les ouvrages les plus récents. D'après cela, on peut croire qu'elle est cultivée en Europe depuis plus de cent ans. Elle

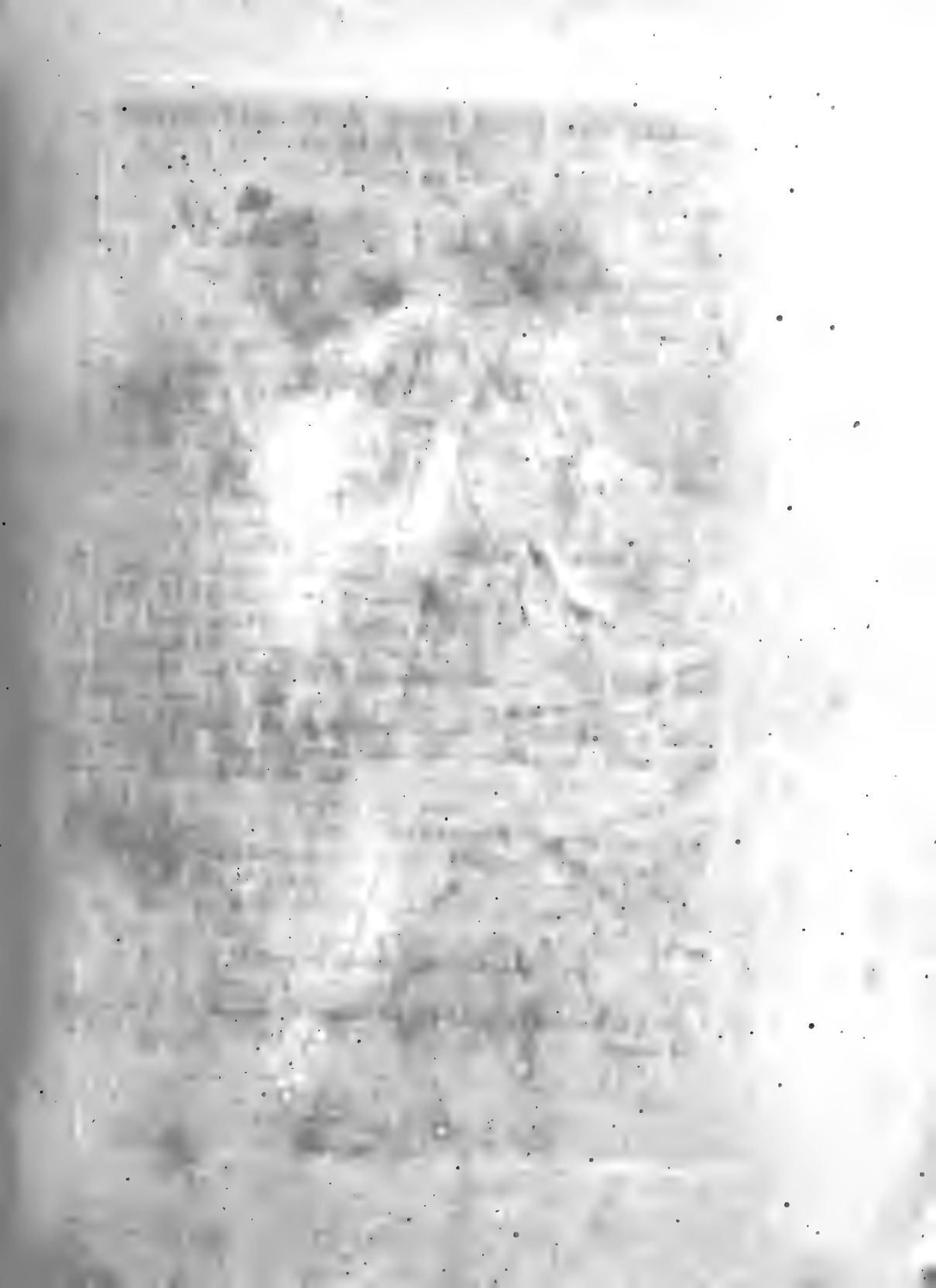
est originaire du Cap de Bonne-Espérance, de même que presque toutes ses nombreuses congénères. Elle fleurit pendant une grande partie de l'été; ses fleurs ne restent épanouies que pendant le jour; elles se ferment à la disparition des rayons solaires.

La tige de la Ficoïde violette est cylindrique, divisée en de nombreux rameaux étalés, un peu tortueux et rudes, s'élevant à un ou deux pieds. Ses feuilles sont opposées, demi-cylindriques, pointues, glabres, glauques, un peu rudes, à peine réunies à leur base. Ses fleurs sont solitaires à l'extrémité des rameaux, portées sur des pédoncules longs d'environ un pouce. Chacune d'elles est composée, 1° d'un calice à cinq divisions lancéolées, bordées intérieurement d'une membrane scarieuse; 2° d'un grand nombre de pétales linéaires, violets, insérés sur le calice, disposés sur plusieurs rangs, dont les intérieurs plus courts que les extérieurs; 3° d'étamines nombreuses, à filamens moitié plus courts que les pétales, ayant la même insertion, mais sur un seul rang, portant à leur sommet des anthères jaunâtres, à deux loges; 4° d'un ovaire adhérent au calice, et surmonté de cinq stigmates divergens. Le fruit est une capsule à cinq loges et à cinq valves, contenant des graines nombreuses.

On cultive cette Ficoïde dans une bonne terre franche, en ayant soin de garnir le fond du pot de gravier ou de plâtras afin que les interstices que laissent entre elles ces matières puissent favoriser l'écoulement de l'eau, dont le séjour prolongé autour des racines causerait infailliblement la ruine de la plante; on voit d'après cela qu'il lui faut peu d'arrosemens, ils sont même presque nuls en hiver, et de plus la plante souffrirait d'une température humide. On la multiplie par ses graines que l'on sème au printemps sur couche et sous châssis avec les mêmes précautions que celles recommandées déjà plusieurs fois, dans cet ouvrage, pour les semis des plantes succulentes en général. Mais le plus ordinairement on la propage de boutures, parce que le moyen est plus prompt, et la réussite plus certaine. Il faut, dans la serre où l'on rentrera, l'hiver, cette plante, lui choisir un endroit élevé près des vitraux où l'air circule avec facilité; on la sort dès que l'on est certain de n'avoir plus de gelées à craindre.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La fleur sans les pétales. Fig. 2. L'ovaire et les stigmates. Fig. 3. La capsule encore jeune.





P. Boscq pinx.

Le Deane sculp.

*Lachenalia pendula.*  
Lachenale à fleurs pendantes.

LACHENALE A FLEURS PENDANTES. *LACHENALE*  
*PENDULA*, L.

*Lachenale pendula*, L. (L. 1753, p. 107.)

CHARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Herb. — *apetala, infra, pediculis vel pediculis longioribus, capsula subrecta triangulari semine 1.*

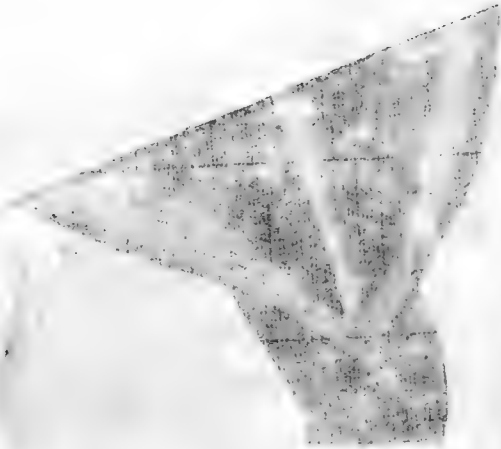
CHARACTÈRES SPÉCIFIQUES — SYNONYMES.

*LACHENALE* filijs geminis, ubi anglica datus scapo vel corollis cylindricis, pedunculatis, petalis, inquantibus petalis, interambus longioribus, integris, concipiensibus, etis et appropria. — *herb. minoribus rubris; bracteis obtusis.*

*LACHENALE* pendula. WILD. 2, 180. — ART. Hort. Kew. 1, 461. — L. 1753, p. 107. — RUMPH. Liliac. 52. — TOURN. Pencil. 64. — LAMOUR. Bot. Bot. collect. 3, pag. 239. — Bot. Mag. 594. — ANTO. Bot. 1753, p. 64. — LAMOUR. 62. — POIR. Dict. Encyc. Suppl. 3, 332. — HERB. 1753, p. 76.

*LACHENALE* bulbiferam, scapo revocata, simplici, bulbis subterraneis. — LAMOUR. Bot. fasc. 1, tab. 239.

La Lachenale à fleurs pendantes est, ainsi que toutes les espèces de ce genre, originaire du Cap de Bonne-Espérance. On doit son introduction en France, qui date de 1774, à François Masson; mais il paraît que ce n'est qu'en 1785, cinquante ans après, qu'elle est parvenue en France, et l'on a dû au retard de son être en France, que la plante était en tout susceptible d'être cultivée en France. Les raisons pour son retard et la singularité de ses fleurs n'auraient point surpris celle de l'étranger. On la voit s'épanouir assez ordinairement aux mois d'avril et de mai.



*Cochlearia peruviana*  
Cochlearia peruviana

LACHENALE A FLEURS PENDANTES. *LACHENALIA*  
*PENDULA.* ♀

---

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Liliacées.*

---

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Corolla hexapetala, infera; petalis tribus interioribus, longioribus.*  
*Stamina erecta. Capsula subovata, trialata. Semina globosa.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*LACHENALIA foliis geminis, oblongo-lanceolatis : scapo erecto : corollis cylindraceis, pedunculatis, pendulis, impunctatis : petalis tribus interioribus longioribus, integris, cuneiformibus, obtusis, apice violaceis ; tribus exterioribus rubris : bracteis obtusis.*

*LACHENALIA pendula.* WILLD. 2. 180. — AIT. *Hort. Kew.* 1. 461. — *Id. ed.* 2. 2. 288. — REDOUTÉ *Liliac.* 52. — THUNB. *Prodr.* 64. — JACQ.  *Ic. rar.* 2. tab. 400. *collect.* 3. pag. 239. — *Bot. Mag.* 590. — ANDR. *Bot. reposit.* 41. — *Id. Recens.* 62. — POIR. *Dict. Encyc. Supp.* 3. 332. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 76.

*PHORMIUM bulbiferum, scapo racemoso, simplici; floribus nutantibus.* CYRILL. *Neap. fasc.* 1. tab. 239.

**L**A Lachenale à fleurs pendantes est, ainsi que toutes les espèces du genre, originaire du Cap de Bonne-Espérance. On doit son introduction en Europe, qui date de 1774, à François MASSON; mais il paraît que ce n'est que vingt-cinq ans après qu'elle est parvenue en France, et l'on a d'autant plus lieu d'être étonné de ce retard, que la plante était en tout susceptible d'attirer l'attention du botaniste, lors même que son éclat et la singularité de ses fleurs n'auraient point mérité celle de l'amateur. On la voit s'épanouir assez régulièrement aux mois d'avril et de mai.

Son bulbe est blanchâtre, arrondi, un peu pyramidal, d'environ un pouce de diamètre; ses racines sont peu nombreuses et blanchâtres. Il en sort deux feuilles, à peu près égales, longues de plus de six pouces, assez larges, entières, lancéolées, aiguës, luisantes, d'un beau vert et sans taches, embrassantes à leur base, se tenant assez droit. La hampe sort du milieu des feuilles qui l'enveloppent à sa base; elle est de la grosseur d'un tuyau de plume, à trois angles mal prononcés ou presque cylindrique, verte et sans tache jusqu'aux fleurs où elle prend une teinte rouge, marquée de points plus foncés de même couleur. Les fleurs sont inodores, au nombre de dix à vingt, en grappe simple et terminale, d'abord droites, puis très-pendantes, suspendues à un pédicule court et rougeâtre sous lequel est une bractée membraneuse, large, courte et pâle, assise, ainsi que le pédoncule, sur un avancement de la hampe; celle-ci est couronnée par une grande quantité de feuilles vertes et de rudimens de fleurs qui avortent. La corolle tubuleuse, couverte d'une espèce de poussière et longue d'un pouce et demi, a six divisions très-profondes : trois extérieures plus courtes, formant chacune une espèce d'élévation, d'un beau rouge, bordées de vert à leur extrémité; trois intérieures cachées sous les premières, si ce n'est qu'elles les dépassent par leur sommet qui est crénelé, marqué de vert et de violet. Les six étamines sont presque aussi longues que la corolle et attachées chacune à la base d'une des divisions, par un filet pâle, grêle, portant une anthère violâtre dont le pollen est de couleur de soufre. Le style est filiforme, blanchâtre, assis sur un germe ovoïde et strié.

Cette plante est facile à bien cultiver, soit qu'on la livre à la pleine terre sous le châssis des *Ixia*, soit que resserrée dans un petit pot, afin d'en obtenir plus sûrement des fleurs, on la tienne l'hiver aux jours d'une très-bonne orangerie, à l'abri du moindre froid : alors aussi il lui suffira d'un mélange, anciennement fait, de terre de bruyère avec deux parties de terre douce et non fumée. Traitée d'une manière ou de l'autre, elle fleurira abondamment, et vers le milieu de juin, ses fanes déjà desséchées donneront l'occasion de pouvoir séparer les caïeux (seul moyen de propager ici cette jolie plante), et de changer la terre des oignons-mères qu'on peut garder quelque temps sans être replantés, pourvu qu'ils soient préservés d'une sécheresse ou d'une humidité trop grandes.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle déployée et laissant voir les étamines. Fig. 2. Le pistil.



1840

1841



1842



T. Heron pinx.

J. G. Smith sculp.

*Mimosa pudica.*  
Acacie en faux.





*Salix purpurea*  
Linn.

## ACACIE EN FAUX. *ACACIA FALCATA*. 5

Polygamie-Monoécie. Famille des *Légumineuses*.

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Flores *polygami*. In hermaphroditis : Calyx 5-dentatus ; Corolla 5-fida vel 5-petala ; Stamina 4-100 ; Ovarium superum ; Legumen 2-valve. In masculis : Calyx, corolla et stamina ut in hermaphroditis ; pistillum nullum.

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ACACIA ramis inermibus, ancipitibus ; foliis oblongis, falcatis, basi attenuatis, acutis, venosis ; floribus racemosis, axillaribus terminalibusque.*

*ACACIA falcata*. WILLD. *Spec.* 4, p. 1053. — Id. *Enum. hort. berol.* 2. 1050. — DE CAND. *Prodr. Syst. nat.* 2. 451. — WENDL. *Diss. n.* 11. t. 14. — *Hort. Kew. ed.* 2. 5. 461. — DUM.-COURS. *Bot. cultiv. ed.* 2. 6. 6. — POIR. *Dict. Encyc. suppl.* 1. 61.

*MIMOSA falcata*. PERSOON. *Ench.* 2. 261.

*MIMOSA obliqua*. WENDL. *Obs.* 57. — DESV. *Journ. Bot.* 1814. 67.

On ne saurait voir sans étonnement la proportion dans laquelle les voyages et les recherches des botanistes font augmenter le nombre des espèces végétales connues ; dans certains genres surtout l'accroissement devient de jour en jour si grand, qu'il serait difficile de prévoir jusqu'où il pourra s'étendre. Linné, en 1763, ne connaissait que quarante-trois espèces de Mimoses ou d'Acacies ; en 1785, M. De Lamarck en décrivait cinquante-huit dans le dictionnaire botanique de l'Encyclopédie ; il y a environ vingt ans, Willdenow, en publiant la deuxième partie du quatrième volume de son *Species plantarum*, et après avoir enlevé au genre *acacia*, les espèces qui composèrent ses genres *Mimosa*, *Inga*, *Schrankia* et *Desmanthus*, comprenait encore cent deux véritables Acacies. Aujourd'hui, De Candolle, dans son prologue d'un système naturel du règne végétal, porte ce nombre à deux cent cinquante-huit. Celle que nous allons décrire est originaire de la

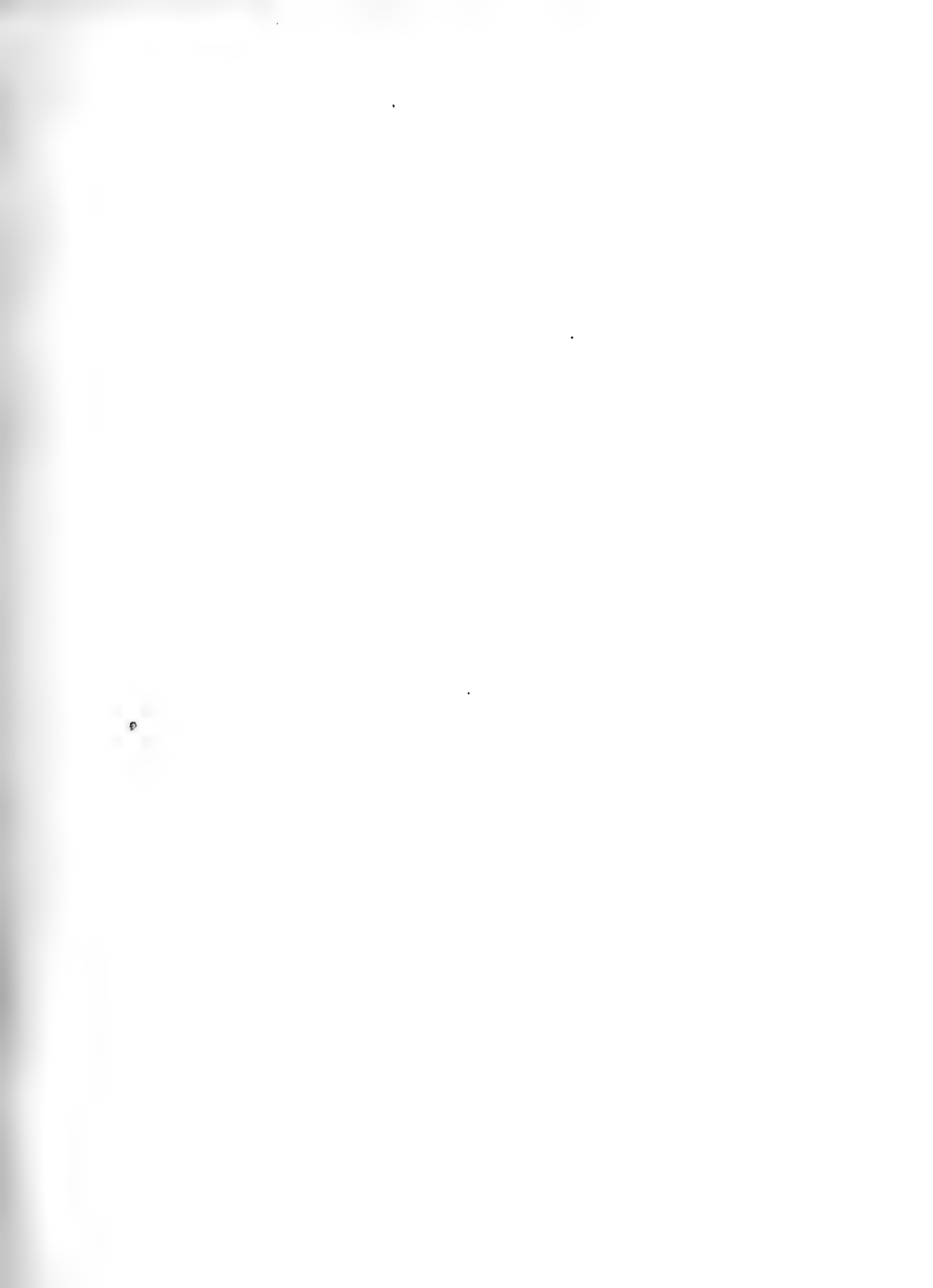
Nouvelle-Hollande; les Anglais la cultivent depuis 1790, qu'elle leur est parvenue à la généreuse sollicitation de sir J. BANKS; quelques années après elle s'est répandue en Belgique et en France où elle tient un rang distingué parmi les arbustes de l'orangerie. Elle fleurit en septembre et octobre.

Cet arbrisseau qui, dans notre climat, paraît ne pas devoir s'élever à plus de huit ou dix pieds, a ses rameaux alternes, dépourvus d'épines, glabres, un peu comprimés et relevés, sur deux côtés opposés, d'angles saillans. Ses feuilles sont alternes, oblongues, courbées en faux, fortement rétrécies à leur base, terminées à leur sommet en pointe aiguë, veinées en dessus et en dessous, et traversées inégalement par la nervure moyenne. Les fleurs sont très-petites, d'un jaune pâle, réunies quinze à vingt ensemble en têtes globuleuses, pédonculées, et ces petites têtes de fleurs sont disposées par huit ou dix en grappes simples ou géminées, placées pour la plupart dans les aisselles des feuilles, et les autres au sommet des rameaux. Leur calice est monophylle, à cinq dents. La corolle est monopétale, quinquéfide. Les étamines très-nombreuses ont leurs filamens plus longs que la corolle. Dans les fleurs hermaphrodites il y a de plus un ovaire supère, surmonté d'un style filiforme.

On cultive l'*Acacia falcata* en pot ou en caisse, afin qu'il puisse être rentré, avant l'hiver, dans l'orangerie; on lui donne un compost substantiel et consistant, formé de parties égales, de terreau de bruyère et de terre douce et franche qui a été nourrie pendant plusieurs années consécutives avec le fumier de cheval; on entretient la faculté végétative du sol au moyen de quelques arrosements, à diverses époques de l'année, avec un liquide chargé de beaucoup de matières animales et végétales; on remue légèrement la terre du vase afin de faire pénétrer le plus uniformément possible le liquide, et toujours avec la précaution de ne point endommager les racines. Comme cette plante ne fructifie point dans nos serres et qu'il est assez difficile d'en obtenir des graines du pays natal, on se contente de la propager par les boutures, qui reprennent assez bien lorsqu'elles ont été étouffées et conduites suivant les principes établis.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

On y voit un rameau de l'Acacie en faux, chargé de ses fleurs.





P. Barraque peint.

Le Jeune sc.

*Edwardsia grandiflora.*

Edwardsie à grandes fleurs.



LE VAPSIDA A GRANDES FLEURS. *EDWARDSIA*  
*GRANDIFLORA.* 5

Arbre de la Nouvelle-Zélande. Famille des *Legumineuse*.

Plante de la Nouvelle-Zélande.

*Calycis* 5-petalo, *lobis* 5, *lobis* *superioribus* *apice* *lobis* *5-dentatis*.  
*Corolla* 5-petala, *papilionacea*, *lobis* *5*, *lobis* *superioribus*. *Stamina* 10, *lobis* *5*.  
*Petala* et *Stamina* *articulata* *resolubilia*, *oblongiflora*, 10-angulata. *Ovaria* *5*  
*superum*. *Legumen* *moniliforme*, *triloculare*, *perispermium*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES DE *EDWARDSIA*.

*EDWARDSIA* caule frutescente; foliis imparipinnatis, multijugis  
racemis 4-8-floris, mutuantibus; carinae pinnatis latè foliolosis.

*EDWARDSIA* grandiflora. *Saussurea* *Novæ* *Zelandiæ*.

*Keur. ed.* 2. 3. p. 1. — *De Camb. Prodr.* 2. 95. — *Saussurea*, *Syst.* *veg.* 2.

*SOPHORA* *Utricularia*. — *Walters*, *Bot. Mag.* 167.

*Bot. Mag.* 167. — *Poir.* *Dict.* 7. p. 229. — *Hort. Kew.* 2. 43.

Le genre *Asplenium*, ou les pourpreux ont placé l'*Edwardsia* à grandes fleurs, et etc l'objet d'une note particulière de M. SAUSSURE, qui trouva que plusieurs plantes devaient en être distraites pour former un genre nouveau. C'est ce genre qu'il a dédié à Sydney EDWARDS, propriétaire de fleurs, qui a été décrit au commencement de ce siècle dans le *Magasin* et, jusqu'à sa mort arrivée en 1827, toutes celles du *Botanical register* de M. Bellenden Ker. A l'*Edwardsia grandiflora* M. SAUSSURE en a réuni deux autres, dont l'une étoit connue sous la dénomination de *Sophora microphylla*; l'autre, qu'il a observée dans l'Herbier de St-Joseph BAKES, a reçu de lui le nom d'*Edwardsia chrysophylla*. Le genre, tel qu'il a été créé, se trouvoit donc composé de trois espèces; depuis il a été porté à cinq, toutes originaires de la Nouvelle-Zélande. L'introduction en Europe de l'*Edwardsia* à grandes fleurs sous le nom de *Sophora grandiflora*, d'août de 1772, elle est due à M. BAKER, cette plante dans nos climats fleurit pendant l'été, au mois du printemps; c'est au contraire pendant l'hiver que cette période a lieu au pays natal.

Cet arbrisseau s'élève à dix ou douze pieds, et se divise en un petit nombre de rameaux étalés. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ailées avec



*Edwardsia polyflora*  
Edwardsie à grandes fleurs.

EDWARDSIE A GRANDES FLEURS. *EDWARDSIA*  
*GRANDIFLORA.* †

Décandrie-Monogynie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx monophyllus, obliquus, latere superiore fissus, apice vix 5-dentatus.*  
*Corolla 5-petala, papilionacea; petalis conniventibus.* Stamina 10, libera.  
*Petala et Stamina articulata in disco calathiformi, 10-angulato.* Ovarium  
*superum. Legumen moniliforme, tetrapterum, polyspermum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*EDWARDSIA caule frutescente; foliis imparipinnatis, multijugis;*  
*racemis 4-8-floris, nutantibus; carinæ petalis latè falcatis.*

*EDWARDSIA grandiflora.* SALISB. in *Trans. Lin.* 9. p. 299. — *Hort.*  
*Kew. ed. 2.* 3. p. 1. — DE CAND. *Prodr.* 2. 97. — SPRENG. *Syst. veg.* 2. 349.

*SOPHORA tetraptera.* — MILL. *IC. t.* 1. — WILLD. *Spec.* 2. p. 499. —  
*Bot. Mag.* 167. — POIR. *Dict. Encyc.* 7. p. 229. — *Hort. Kew.* 2. 43.

Le genre *sophora*, où fut primitivement placé l'Edwardsie à grandes fleurs, a été l'objet d'une étude particulière de M. SALISBURY, qui trouva que plusieurs plantes devaient en être distraites pour former un genre nouveau. C'est ce genre qu'il a dédié à Sydenham EDWARDS, peintre de fleurs, qui a dessiné au-delà des dix-sept cents premières plantes décrites dans le *Botanical magazin* et, jusqu'à sa mort arrivée en 1820, toutes celles du *Botanical register* de M. Bellenden Ker. A l'*Edwardsia grandiflora* M. Salisbury en a réuni deux autres, dont l'une était connue sous la dénomination de *Sophora microphylla*; l'autre, qu'il a observée dans l'Herbier de sir Joseph BANKS, a reçu de lui le nom d'*Edwardsia chrysophylla*. Le genre, tel qu'il a été créé, se trouvait donc composé de trois espèces; depuis il a été porté à cinq, toutes originaires de la Nouvelle-Zélande. L'introduction en Europe de l'Edwardsie à grandes fleurs, sous le nom de *Sophora tetraptera*, date de 1772; elle est due à M. BANKS. Cette plante dans nos climats fleurit pendant les trois mois du printemps; c'est au contraire en automne que cette période a lieu au pays natal.

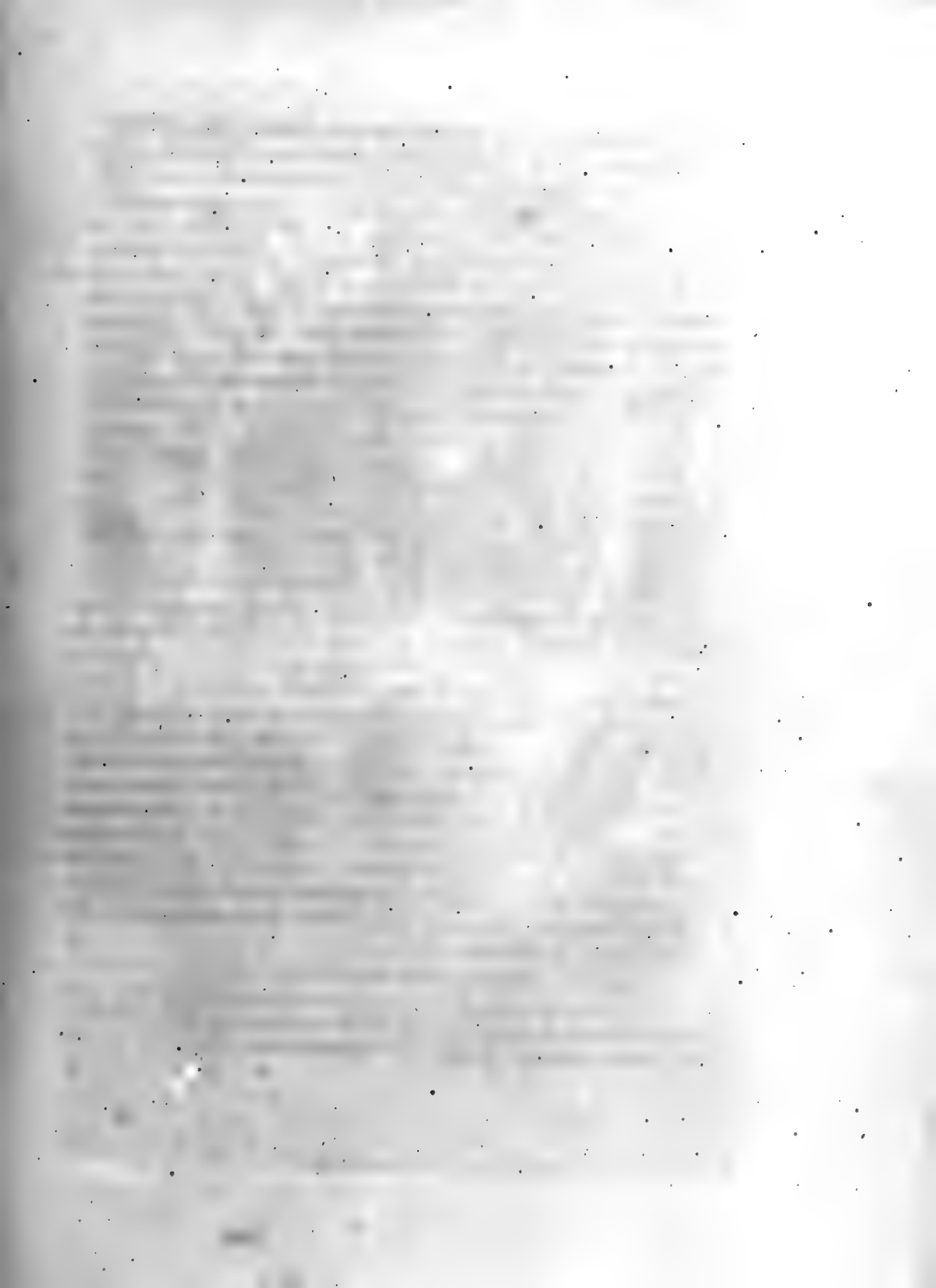
Cet arbrisseau s'élève à dix ou douze pieds, et se divise en un petit nombre de rameaux étalés. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ailées avec

impaire, composées de onze à vingt paires de folioles ovales-oblongues, presque opposées, et à peu près glabres. Les fleurs, d'une belle couleur jaune, sont portées sur des pédoncules longs de plus d'un pouce, et disposées en grappes. Chaque fleur est composée, 1<sup>o</sup> d'un calice monophylle, renflé à sa base, fendu jusqu'à moitié en son côté supérieur, ayant son bord terminé par cinq dents à peine sensibles, et recouvert, ainsi que le pédoncule, d'un duvet court, serré, et roussâtre; 2<sup>o</sup> d'une corolle papilionacée, à cinq pétales connivens, dont les deux qui forment la carène sont plus longs que les ailes et l'étendard; 3<sup>o</sup> de dix étamines à filamens libres, de la longueur de la carène ou environ, portant à leur sommet des anthères ovales, à deux loges : ces filamens sont insérés, ainsi que les pétales, sur un disque glanduleux, à dix angles, en forme de corbeille; 4<sup>o</sup> d'un ovaire supérieur, à quatre angles, surmonté d'un style courbé en arc, plus long que la corolle, et terminé par un stigmate simple. Le fruit est une gousse alongée, comprimée, resserrée par des étranglemens entre chaque graine, chargée sur les côtés, de quatre angles saillans en forme d'ailes, et terminée par une longue pointe subulée. Les graines sont presque ovoïdes, luisantes, d'un jaune brunâtre.

L'Edwardsie à grandes fleurs croît parfaitement dans une terre franche, ordinaire et même rocailleuse; mais il faut la planter en pot ou en caisse, afin de la rentrer dans l'orangerie pendant la saison des froids, qu'elle ne paraît pas pouvoir supporter, malgré l'espoir que conservent encore nos cultivateurs de la voir un jour se naturaliser entièrement dans nos jardins, comme cela a lieu dans le midi de la France; mais il y a une trop grande différence entre le ciel de la Provence et celui des Pays-Bas pour que jamais l'on puisse se flatter d'y hasarder avec succès l'Edwardsie en pleine terre. On la multiplie de graines qui mûrissent très-bien chaque année, et que l'on obtient en abondance lorsque les arbustes sont un peu forts. On les sème au printemps sur couche et sous châssis; elles lèvent au bout de quinze à dix-huit jours, et les jeunes plantes ne demandent que d'être soignées dans l'orangerie. On peut aussi propager cette plante par le moyen des marcottes, mais elles sont si long-temps à s'enraciner, que par cela même l'on n'en pratique guère.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le pistil et la base du calice coupée en travers. Fig. 2. Les dix étamines telles qu'elles sont insérées sur le disque. Fig. 3. Une graine. Fig. 4. Le calice entier et les étamines. Fig. 5. Le légume coupé horizontalement.





*Phalangium Liliaceum.*  
Phalangère liliforme.

# PHALANGÈRE LILIFORME. PHALANGI

Hexandrie-Monogynie. Famille des Asphodélées.

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx nullus. Corolla profunde 6-partita. Stamina 6; filamentis pediculis, glabris. Ovarium superum; stylo amplius. Capsula biloculari, bivalvis; seminibus angulatis.

## CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*PHALANGIUM foliis planis, scapo simpliciter, seminibus comparatis tam inibus declinatis, racemis simpliciter.*

*PHALANGIUM filiastrum.* POKK. *Bot. Binens.* p. 255. — *Walt. Bot.*

*PHALANGIUM magro flore.* BARN. *Pin.* 29. — *Paléon. Hist.* 852.

*PHALANGIUM allobrogeum.* CRUS.-PARK. *Bot. Voy.* p. 139. t. 151.

*CZERNI filiastrum.* SPRANG. *Sust. tract.* 2. 66.

*PHALANGIUM* (Linn.) *Bot. Bot.* p. 122. — *Walt. Bot.*

*Her. Bot.* p. 122. — *Walt. Bot.* p. 122.

*Her. Bot.* p. 122.

*PHALANGIUM* (Linn.) *Bot. Bot.* p. 122. — *Walt. Bot.*

*Her. Bot.* p. 122. — *Walt. Bot.* p. 122.

*PHALANGIUM* (Linn.) *Bot. Bot.* p. 122. — *Walt. Bot.*

5. chapitre 195. J'ai vu dans le *Bot. Bot.* p. 122. une description d'une espèce qui se rapproche de celle-ci.

On peut juger par le précèdent de la ressemblance que ces quelques fleurs ont avec d'autres.

On trouve dans le *Bot. Bot.* p. 122. une description d'une espèce qui se rapproche de celle-ci.

On trouve dans le *Bot. Bot.* p. 122. une description d'une espèce qui se rapproche de celle-ci.

On trouve dans le *Bot. Bot.* p. 122. une description d'une espèce qui se rapproche de celle-ci.

On trouve dans le *Bot. Bot.* p. 122. une description d'une espèce qui se rapproche de celle-ci.

On trouve dans le *Bot. Bot.* p. 122. une description d'une espèce qui se rapproche de celle-ci.



*Vitis* *Vitaceae*  
Vitis



PHALANGÈRE LILIFORME. *PHALANGIUM*  
*LILIASTRUM*. ♀

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Asphodélées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx nullus. Corolla profundè 6-partita. Stamina 6; filamentis filiformibus, glabris. Ovarium superum; stylo simplici. Capsula 3-locularis, 3-valvis; seminibus angulatis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*PHALANGIUM foliis planis; scapo simplicissimo; corollis campanulatis; staminibus declinatis; racemis simplicibus.*

*PHALANGIUM* liliastrum. POIR. *Dict. Encyc.* 5. 245. — RED. *Lil.* 255.

*PHALANGIUM magno flore.* BAUH. *Pin.* 29. — DALECH. *Hist.* 852.

*PHALANGIUM allobrogicum.* CLUS.-PARK. *Parad.* p. 150. t. 151.

*CZAKIA* liliastrum. SPRENG. *Syst. veget.* 2. 90.

*ANTHERICUM* liliastrum. LINN. *Spec.* p. 445. — *Bot. Mag.* 318. — *Hort. Kew.* 1. 449. — *Id. ed.* 2. 2. 269. — WILLD. *Sp. pl.* 2. 142. — LEPECH. *It.* 1. p. 197. — KNIPH. *Cent.* 7. 30.

*HEMEROCALLIS* liliastrum. LINN. *Sp. ed.* 1. p. 324. — WILLD. *Enum. Hort. ber.* 1. 389. — MILL. *Dict.* 4. — *Hort. Cliff.* 128.

*LILIASTRUM* *Alpinum majus et minus.* FOURN. *Inst.* 369.

AU chapitre 105 du livre 3 de sa matière médicale, Dioscorides donne la description d'une plante qui avait la propriété de neutraliser l'action morbifique du venin injecté par le crochet de certaines araignées, dans les piqûres qu'elles font avec cette défense naturelle. Le philosophe d'Anazarbe nomme cette plante *Phalangion* ou *Phalangium*, du mot φαλαγγίς par lequel on désignait l'araignée. Il paraît que la plante de Dioscorides était une espèce de lis, et comme elle ne s'est plus retrouvée dans les nouvelles méthodes de Botanique, Clusius et après lui C. Bauhin se sont servis du nom pour l'appliquer à un genre qui fait encore partie de la famille des Liliacées ou des Asphodélées. Ce genre a été supprimé par Linné, et les espèces ont été réunies à celles du genre *Anthericum*; mais les unes diffèrent des autres par les filamens des étamines qui sont parfaitement glabres et non velus, par les feuilles qui sont constamment planes et non fistuleuses, par les fleurs qui ne sont jamais jaunes; or, Jussieu a agi conséquemment

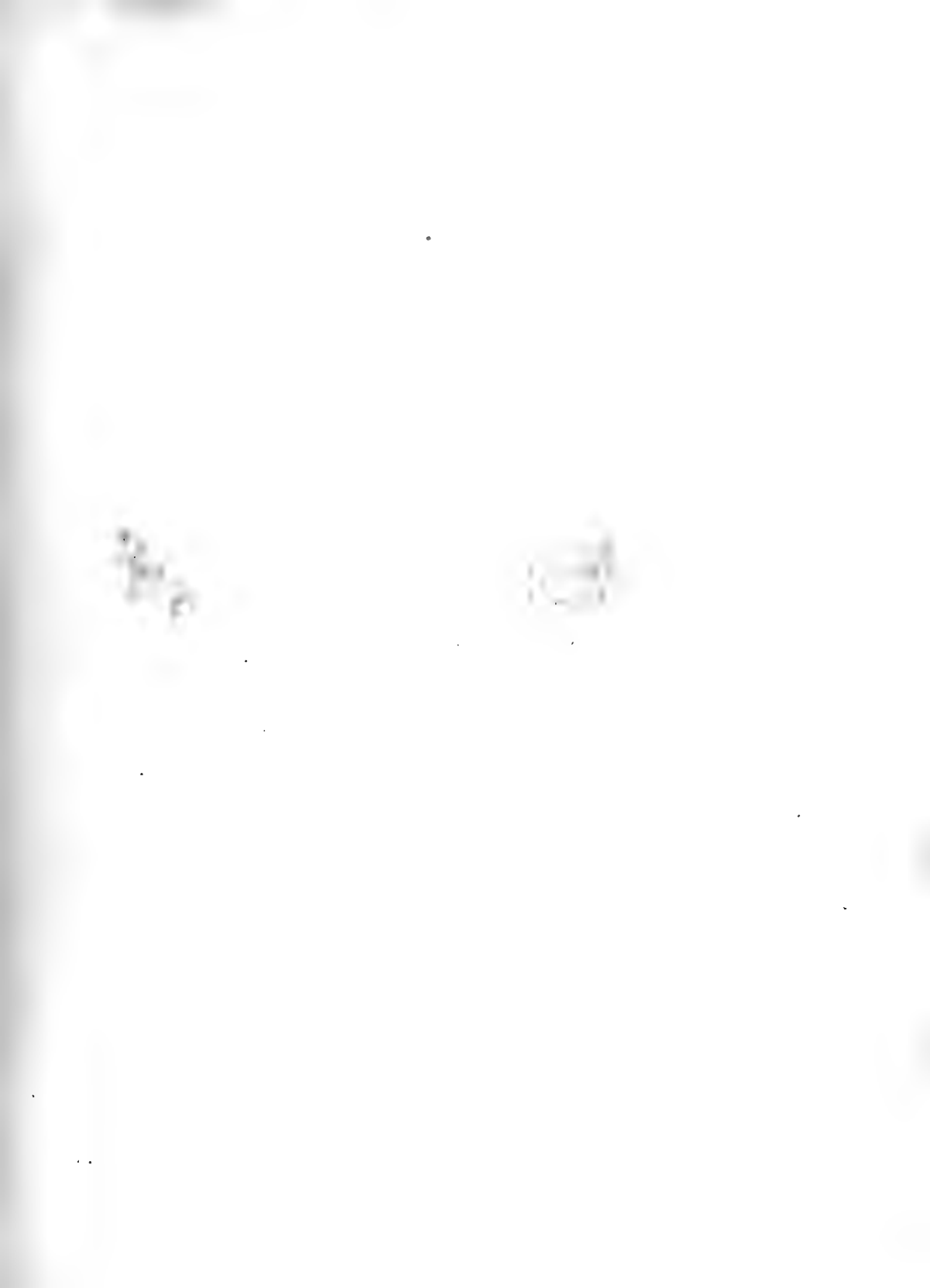
en rétablissant le genre institué par Clusius. On connaît aujourd'hui un assez grand nombre de Phalangères qui, pour la plus grande partie, sont exotiques; quelques-unes seulement sont indigènes. Du nombre de ces dernières est la Phalangère liliforme, qui croît naturellement en France dans les montagnes de la Provence, du Dauphiné, et en Suisse, en Italie, en Allemagne, etc. Dans les jardins où ses fleurs paraissent en juin, elle est vulgairement connue sous les noms de *Lis de Saint-Bruno*, *d'herbe à araignée de Savoie*.

Ses racines sont formées d'un faisceau de fibres charnues; elles donnent naissance à plusieurs feuilles linéaires, planes, aiguës, très-glabres comme toute la plante, à peu près aussi longues que les tiges, à la base desquelles elles sont toutes placées. Celles-ci sont cylindriques, droites, hautes d'un pied à dix-huit pouces, nues dans leur partie inférieure, terminées par quatre à cinq fleurs dans les plantes sauvages, et quelquefois par douze à quinze dans celles qui sont cultivées. Ces fleurs sont assez semblables, pour la forme et la couleur, à celles du Lis ordinaire, mais inodores et moitié plus petites, tournées du même côté, munies à leur base de bractées foliacées, portées sur des pédoncules longs de trois à six lignes, et disposées en une belle grappe simple. La corolle est monopétale, campanulée, divisée très-profondément et presque jusqu'à sa base en six divisions oblongues-lancéolées, très-minces. Les étamines, au nombre de six, ont leurs filamens glabres, filiformes, insérés à la base des divisions de la corolle, près de moitié plus courts que celle-ci, et terminés par des anthères oblongues. L'ovaire est ovale-oblong, supère, surmonté d'un style de la longueur de la corolle, incliné ainsi que les étamines, et terminé par un stigmate un peu épais, à trois côtés. Le fruit est une capsule ovale, s'ouvrant en trois valves, et divisée en trois loges contenant chacune plusieurs graines anguleuses.

On plante la Phalangère liliforme dans une terre franche et substantielle à une exposition un peu ombragée et fraîche, plutôt qu'au grand soleil. Comme elle craint les fortes gelées, surtout lorsqu'il n'y a pas de neige, il est bon, dans les hivers rigoureux, de la couvrir avec de la litière ou de la paille. Ses feuilles se dessèchent immédiatement après la fleuraison. On la multiplie ordinairement par la séparation des racines: cette opération se pratique en automne.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle donne la figure de la plante de la Phalangère liliforme divisée de manière à pouvoir être représentée à peu près de grandeur naturelle.





*Streptocarpus Rexii.*

Streptocarpe de Rexius





*Malva sylvestris* L.

## STREPTOCARPE DE REX. *STREPTOCARPUS REXII.* ♀

Diandrie-Monogynie. Famille des *Bignoniacées*.

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx pentaphyllus æqualis. Corolla tubuloso-infundibularis, fauce ventricosa, limbo obliquo 5-lobo, subæquali. Stamina duo anteriora fertilia, antheris glabris connatis loculis divaricatis; duo superiora sterilia tuberculiformia. Ovarium rectum, lineare, teres, uniloculare, placentis duabus didymis, lamellis in medio conniventibus dissepimentum spurium formantibus utrinque revolutis in margine ovuliferis (hinc ovarium quasi 4-loculare); stylo lineare compresso; stigmatibus bilabiato dilatato, lobis reniformibus marginatis, inferiore majore. Capsula siliquosa, spiralerement torta, structurâ ovarii, loculicidè dehiscens, polysperma.*

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*STREPTOCARPUS* foliis rugosis ovatis, crenatis, subsessilibus, villosis, venis subtilibus crassis prominentibus, pallidis; pedunculis ex axillis foliorum erectis, purpureis, pilosis; floribus medio ad basin atropurpureo penicellatis.

*STREPTOCARPUS* Rexii. LINDL. in *Botanical regist.* 1173.

*DIDYMOCARPUS* Rexii. HOOKER *Exotic. flora.* 227.

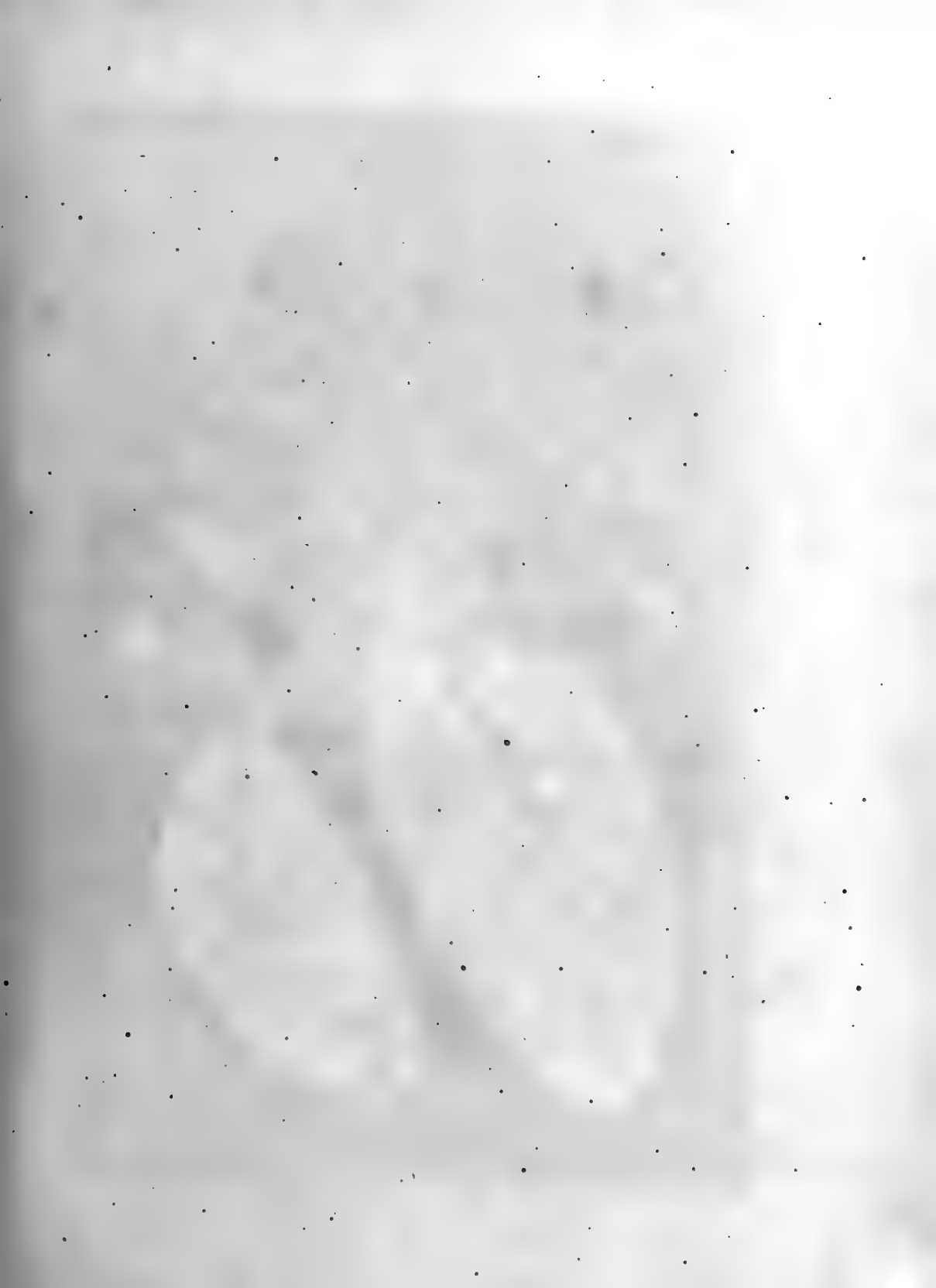
LA plante qui fait le sujet de cet article, n'est connue que depuis très-peu d'années en Angleterre où pour la première fois, en 1827, et dans les serres du comte de Vandes à Bays-Water, l'on a pu contempler les nuances suaves et modestes de ses jolies corolles, le brillant velouté d'un feuillage caractérisé par des nervures fortement et agréablement prononcées. Cette plante qui paraît destinée à accroître le nombre de celles dont la fleuraison se perpétue en quelque sorte sans interruption, a été par cela même avidement recherchée; elle a passé rapidement de l'Angleterre sur le continent européen où elle s'est répandue dans toutes les collections. La Société royale d'Horticulture des Pays-Bas l'a reçue, en 1828, de la munificence de S. A. R. la duchesse de Gloucester. Le *Streptocarpus Rexii*, qui égale en élégance, si toutefois il ne le surpasse point, le *Gloxinia speciosa*, a été trouvé dans la partie méridionale de l'Afrique, à Knysna, sur les propriétés coloniales de sir George Rex, par M. BOWIE, qui imposa à la plante, comme un hommage mérité, le nom spécifique qu'on lui a conservé. Quant au

nom générique, le Dr Hooker avait d'abord choisi celui de *Didymocarpus*, mais on ne le trouva pas assez expressif, et on en substitua un autre composé de *στρεπτός*, tressé, et *καρπός*, fruit. En effet, ses graines sont renfermées dans une enveloppe capsulaire fort allongée et à laquelle la suture des valves, contournée en spirale, donne l'apparence d'un bout de tresse ou de corde.

La plante est herbacée, sans tiges; du collet de la racine naissent plusieurs feuilles rugueuses, oblongues, crénelées, longues de six à huit pouces sur trois ou quatre de large, presque sessiles, velues et réticulées en dessous par des veines épaisses, saillantes et très-prononcées; leur couleur est un vert pâle, mais brillant. Au sein des feuilles on voit des pédoncules d'un rouge pourpré, droits et longs de six pouces environ, garnis de deux bractées vers l'extrémité, et terminés par une ou plusieurs fleurs en cloche d'abord pendante qui se relève à mesure que l'épanouissement approche de son terme, et qui finit par se tenir tout-à-fait droite. Le calice est infère, pubescent, à cinq divisions. La corolle est longue de deux pouces, droite, pubescente, en forme d'entonnoir, avec le limbe divisé obliquement en cinq lobes arrondis, presque égaux : sa couleur est un gris violâtre très-tendre avec une raie longitudinale bleue qui s'élève intérieurement du fond du tube, s'élargit et s'étend insensiblement vers l'extrémité de chaque lobe : des taches d'un pourpre foncé tapissent également l'intérieur de la gorge. Les étamines fertiles, au nombre de deux, sont insérées à la partie inférieure du tube qui est un peu renflée; elles ont leurs filamens linéaires, arqués sur le bout, supportant des anthères réniformes, glabres, connées, à deux loges écartées; les deux étamines stériles sont placées supérieurement et ont la forme d'un tubercule. L'ovaire est droit, linéaire, cylindrique, uniloculaire, pourvu de deux placentas didymes dont les lamelles se reploient en dedans pour former une fausse cloison et portent les ovules sur leurs bords, ce qui fait paraître l'ovaire quadriloculaire. Le style est linéaire, comprimé, surmonté d'un stigmate bilabié, dilaté, à lobes réniformes, inégaux. La capsule est siliqueuse, tordue en spirale, garnie de semences petites et glabres.

Le *Streptocarpe* de Rex exige peu de soins pour sa culture; seulement il faut toujours le tenir en serre chaude et même dans la tannée; du reste un sol un peu substantiel lui suffit. On le multiplie facilement de ses graines que l'on peut récolter en toutes saisons. On les sème en terrine dans un mélange de parties égales de bonne terre bien fumée et de sable; les jeunes plantes ne tardent pas à lever, et lorsqu'elles ont acquis un peu de force on les repique dans des pots séparés.







P. Besson pinx.

Coullet sculp.

*Oxalis versicolor.*  
Oxalide bigarée.

OXALIDE BIGARRÉE. *Oxalis versicolor* L.

Tricandrie-Pentagynie. Famille des Oxalidées.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Caule quinquangulo, persistens. Petala quinque, opposita, corollae connata. Stamina decem, hypogynae, inaequalia, alternis brevioribus. Capsulae pentagona, angulis elasticè dehiscens. Semina subrotunda.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMES.

*Oxalis*, caule simpliciter erecto, trifloro, et caulis, caeruleo. Folia virid. carnosa, pedunculo utroque unifloro, et trifloro, angulo, angulis, lobis passim verticillatis, linearibus, emarginatis, apice subtus callosis, barbatis : filamentis denticulatis : stylis staminibus interioribus longioribus.

*Oxalis versicolor*, Willd. *Spec. pl.* 2. 792. — *Ab. Enum. Hort. Berol.* 2. 489. — *Jacq. Oxal.* n. 51. *tab.* 36. — *Thunb. Diss. de oxalib.* n. 19. *pag.* 21.

*Curtis Bot. Mag.* 156. — *Fl. Ind. Nov.* 2. 111. — *Fl. Ind. Nov.* 2. 3. 123. *Suif. Ic. pict.* t. 7. — *Jacq. Oxal.* p. 72. n. 51. t. 36. — *Id. Collect.* t. 3. 225. — *Burm.-Coels. Bot. cultir.* ed. 2. 5. 35. — *De Cand. Prodr. Syst. bot.* 1. 701. — *Lam. Dict. Emogr.* 4. 684. — *Spreng. Syst. veget.* 2. 427.

*Oxalis* bulbosa triflora, foliis linearibus obtusis, flore exterius rubro intus albo. *Burm. Afr.* p. 66. t. 27. f. 1.

*Oxalis* bulbosa angustifolia, caule frutescente. *Burm. Afr.* p. 66. t. 27. f. 2.

*Oxalis* Africana, foliis tenuissimis, in summitate caulis. *Rox. Suppl.* 398.

*Oxalis* Africana, flore amplo versicolore. *Pluck. Amalt.* 169. *tab.* 434. *fig.* 5.

Le genre *Oxalis* que Jussieu avait placé dans sa famille des Geraniées, est devenu à son tour, par des caractères que l'on a reconnus constants dans les nombreuses espèces dont il s'est enrichi, le type d'un ordre naturel nouveau que M. De Candolle a établi sous le nom d'Oxalidées. Chez les anciens et suivant *Plin.* (lib. xx, cap. 21), *Oxalis* était le nom de l'Oseille potagère, comme selon le même auteur, *Asperula* aurait été celui de notre Sureau commune, si toutefois on peut le conjecturer ainsi de la courte description qu'il en donne (lib. xii, cap. 27) et où il se contente de dire qu'elle a les feuilles ternées. L'un et l'autre noms, originellement



P. Bernier

1861

*Cylindropuntia*

*capitata*

OXALIDE BIGARRÉE. *OXALIS VERSICOLOR.* ♀

Décandrie-Pentagynie. Famille des *Oxalidées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *quinque-partitus, persistens.* Petala *quinque, hypogyna, laterè connexa.* Stamina *decem, hypogyna, inæqualia, alternis brevioribus.* Capsula *pentagona, angulis elasticè dehiscens.* Semina *subarillata.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*OXALIS, caule simplici, erecto infernè et nudo, supernè declinato, hirtò, ramoso : pedunculo unifloro, foliis longiore; foliis ternatis; foliolis passim verticillatis, linearibus, emarginatis, apice subtùs callosis, barbatis : filamentis denticulatis : stylis staminibus interioribus longioribus.*

*OXALIS versicolor.* WILLD. *Spec. pl.* 2. 792. — *Id. Enum. Hort. Berol.* 2. 489. — JACQ. *Oxal. n.* 51. *tab.* 36. — THUNB. *Diss. de oxalib. n.* 19. *pag.* 21. — CURTIS *Bot. Mag.* 155. — AIT. *Hort. Kew.* 2. 114. — *Id. ed.* 2. 3. 125. — SMITH  *Ic. pict. t.* 7. — JACQ. *Oxal. p.* 72. *n.* 51. *t.* 36. — *Id. Collect. t.* 3. *p.* 225. — DUM.-COURS. *Bot. cultiv. ed.* 2. 5. 55. — DE CAND. *Prodr. Syst. nat.* 1. 701. — LAM. *Dict. Encyc.* 4. 681. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 427.

*OXALIS bulbosa trifolia, foliis linearibus obtusis, flore exteriùs rubro, intùs albo.* BURM. *Afr. p.* 65. *t.* 27. *f.* 1.

*OXALIS bulbosa angustifolia, caule fruticoso, flore rubro.* BURM. *Afr. p.* 66. *t.* 27. *f.* 2.

*OXIS Africana, foliis tenuissimis, in summitate caulis.* RAY *Suppl.* 598.

*OXIS Africana, flore amplo versicolore.* PLUCK. *Amalth.* 169. *tab.* 434. *fig.* 5.

Le genre *Oxalis*, que Jussieu avait placé dans sa famille des Géraniens, est devenu à son tour, par des caractères que l'on a reconnus constans dans les nombreuses espèces dont il s'est enrichi, le type d'un ordre naturel nouveau que M. De Candolle a établi sous le nom d'Oxalidées. Chez les anciens, et suivant PLINE (lib. XX, cap. 21), *οξάλις*, *Oxalis* était le nom de l'Oseille potagère, comme selon le même auteur, *οξυς*, *Oxus*, aurait été celui de notre Surelle commune, si toutefois on peut le conjecturer ainsi de la courte description qu'il en donne (lib. XII, cap. 27) et où il se contente de dire qu'elle a les feuilles ternées. L'un et l'autre noms, originairement

grecs et dérivés de l'adjectif *ὄξυς*, qui signifie acide, sûr, aigre, convenaient très-bien à ces plantes pour indiquer la saveur dont elles sont douées si éminemment. Les botanistes en laissant à l'oseille le nom *rumex* que PLINIE lui donne encore, ont transporté celui d'*Oxalis* à un genre composé aujourd'hui d'environ deux cents espèces, presque toutes d'une saveur assez semblable à celle de l'oseille potagère pour pouvoir la remplacer dans les alimens. Parmi elles se trouve placée notre Surelle, *Oxalis acetosella*, LIN., appelée vulgairement *Alleluia* et Pain-de-coucou, parce que souvent elle fleurit au temps de Pâques, époque à laquelle le coucou commence aussi à se faire entendre dans les bois qu'il habite avec elle : c'est de cette petite plante qu'on tire une substance saline blanche, fortement acide, connue dans le commerce sous le nom de *sel d'oseille*. On obtient cette substance non-seulement de l'*Oxalis acetosella*, mais encore de toutes les autres espèces du genre et de la plupart des plantes qui jouissent d'une saveur aigrellette, où elle se trouve, il est vrai, en quantités infiniment moindres. Pour extraire ce sel, on commence par exprimer le suc des plantes qui le contiennent, on fait évaporer le suc jusqu'à consistance de sirop et on le laisse refroidir dans un lieu extrêmement frais; il se forme des cristaux que l'on recueille et qu'ensuite l'on purifie par des dissolutions et cristallisations répétées; les cristaux bien blancs qui en résultent constituent le sel d'oseille. La chimie possède plusieurs moyens aussi expéditifs qu'avantageux de former ce sel de toutes pièces, ce qui fait que, maintenant pour l'obtenir, on n'a plus besoin de recourir aux Oxalides.

Le baron Jacquin a publié une très-bonne monographie des Oxalides, accompagnée de figures très-exactes du plus grand nombre des espèces. En traitant ce genre dans le premier volume de son *Prodromus systematis naturalis*, le professeur De Candolle l'a divisé en onze sections dont nous allons tracer en quelques mots les caractères différentiels. 1. *Mimosoïdées* : étamines libres, stigmates bifides; capsules ovoïdes, globuleuses : cette première ne renferme que deux espèces, et M. De Candolle les avait d'abord érigées en genre sous le nom de *Biophytum*. 2. *Hédisaroidées* : pédoncules multiflores, tiges souvent frutescentes et feuillées, feuilles trifoliolées à folioles ovales, lancéolées, non cordiformes, celle du milieu pétiolée; loges de l'ovaire ordinairement monospermes. 3. *Corniculées* : tiges herbacées, non bulbeuses à leur base; pédoncules rarement uniflores; feuilles à trois folioles sessiles et orbiculées. 4. *Sessilifoliées* : tiges allongées, bulbeuses à leur base, à feuilles éparses, sessiles, trifoliées, velues et non glanduleuses;

pédoncules uniflores et axillaires. 5. *Cauliflorées* : tiges allongées, feuillées ; feuilles supérieures pétiolées, à trois ou cinq folioles ; pédoncules axillaires et uniflores. 6. *Caprinées* : tige nulle ou très-courte, feuillée à son sommet ou à sa base ; feuilles pétiolées à trois ou plusieurs folioles ; pédoncules uniflores ou multiflores. 7. *Simplicifoliées* : presque toutes sans tiges ; feuilles simples, pétiolées. 8. *Stéropodées* : point de tige ; feuilles glabres à deux ou trois folioles ; pétiole dilaté ; pédoncules uniflores. 9. *Acétosellées* : tige nulle ou presque nulle ; feuilles pétiolées, à trois folioles non glanduleuses ; pédoncules radicaux et uniflores. 10. *Adénophyllées* : tiges rarement nues, ou portant des feuilles tantôt éparses, tantôt réunies à leur sommet ; feuilles pétiolées, à trois ou cinq folioles linéaires, ayant à leur sommet de petits tubercules glanduleux ; pédoncules uniflores. 11. *Palmatifoliées* : tige nulle ou très-courte, nue ; feuilles pétiolées, composées de cinq à treize folioles, non glanduleuses, pédoncules uniflores.

L'Oxalide bigarré croît naturellement dans plusieurs parties de l'Afrique. en Éthiopie, au Cap de Bonne-Espérance, etc. Nos premiers botanistes l'ont connue ; peut-être même était-elle déjà cultivée du temps de Plukenet qui l'a fait figurer : il faut bien que depuis, elle ait été négligée ou perdue puisqu'elle n'a été vue habituellement dans les collections que depuis une cinquantaine d'années : au reste elle y méritait bien une place par l'abondance et la durée de ses fleurs toujours agréables, même lorsqu'elles ne sont pas encore épanouies ou que l'absence du soleil les tient fermées. La fleuraison la plus ordinaire a lieu dans les trois ou quatre premiers mois de l'année. Elle a été rapportée du Cap de Bonne-Espérance, en 1774, par M. Masson.

Son bulbe, du volume d'une petite noisette, de forme pyramidale et de couleur brunâtre, jette de sa base quelques racines blanchâtres, charnues, et de son sommet une tige grêle, munie de quelques radicules filiformes. Presque toujours nue et droite dans une longueur de trois à quatre pouces, cette tige s'incline ensuite et se divise en une ombelle composée d'abord des pétioles qui, élargis à leur base, longs de deux pouces et un peu velus, portent chacun une feuille à trois folioles sessiles, étroites, cunéiformes, échan-crées en cœur à leur sommet où se trouve une petite callosité. Entre ces pétioles se forment les boutons à fleurs, toujours solitaires et dont le pédicule garni aux deux tiers de sa hauteur de deux stipules presque opposées et étroites, s'allonge insensiblement au-delà de la longueur des feuilles. Long-temps il n'a porté qu'un bouton allongé, très-joli, d'un blanc verdâtre

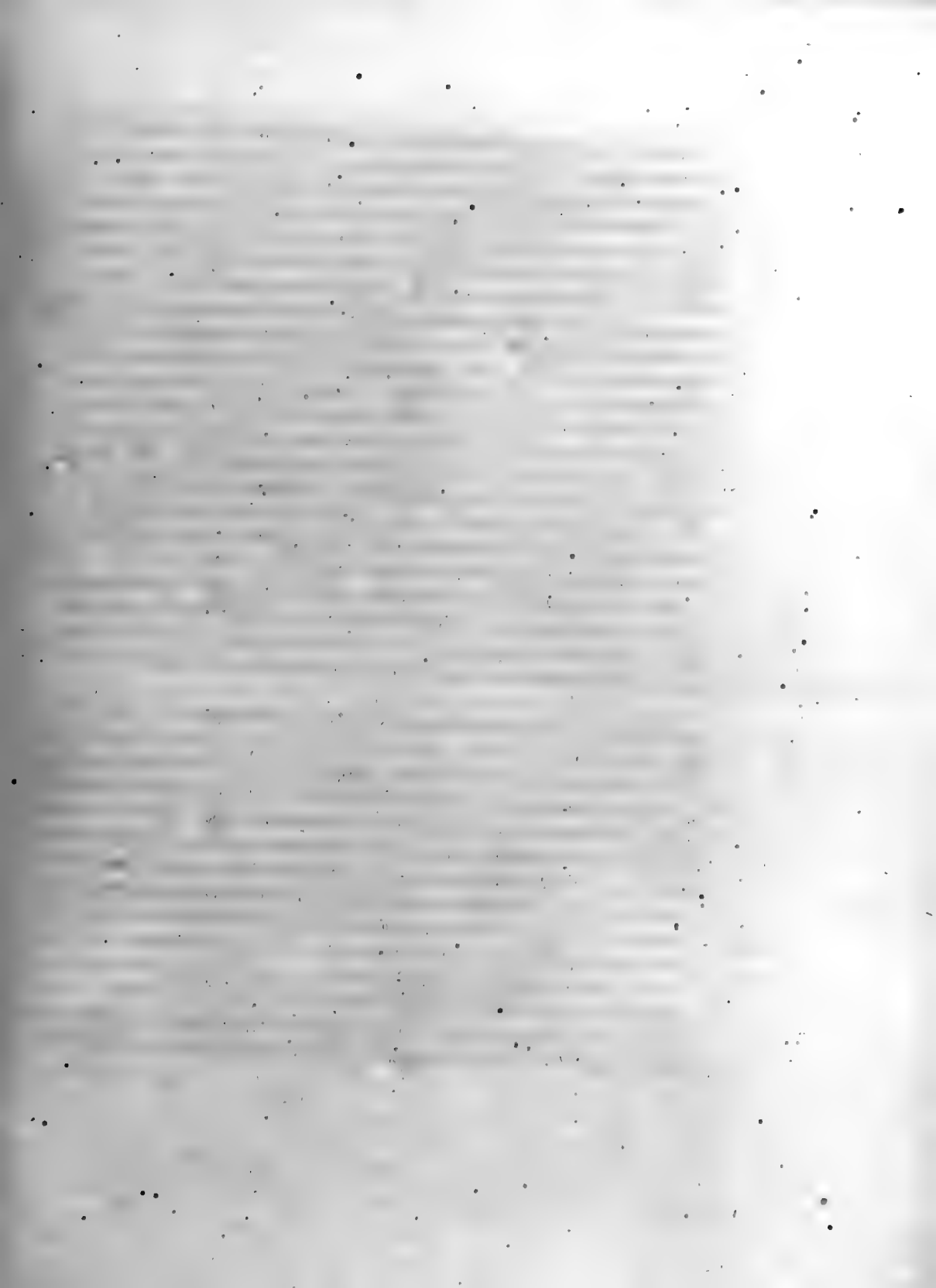
et marqué de lignes longitudinales en forme de croissant et d'un rouge vif : ce bouton enfin s'épanouit à la lueur du soleil en une fleur régulière, en entonnoir, évasée en cinq parties profondément fendues, mais soudées à leur base, arrondies à leur sommet, blanches et bordées d'un liseret carmin. Elle sort d'un calice allongé, à cinq dents aussi bordées d'une ligne rouge, et renferme dix étamines à filets blancs, alternativement plus longs et dont cinq ont à leur base des appendices filiformes : tous portent des anthères jaune-pâle. Les styles au nombre de cinq sont posés sur l'ovaire qui devient une capsule pentagone, s'ouvrant par les angles, éparpillant par une sorte d'élasticité les graines qu'elle contient. Quelquefois les tiges deviennent plus ou moins rameuses et prolifères; la bordure rouge des fleurs passe au rose très-pâle ou au violet foncé : on pourrait prendre ces variétés pour des espèces distinctes, si le caractère des feuilles ne ramenait pas toujours à l'espèce; mais il y a dans l'Herbier de Jussieu une variété digne d'être notée : sa tige est faible et très-courte, ses pétioles sont fort grêles et striés; ses pédoncules très-épais, deux fois plus élevés que les feuilles; ses fleurs longues de plus d'un pouce, avec au moins trois lignes pour le calice. Cette variété provenait directement du Cap de Bonne-Espérance.

Pour bien conserver cette charmante plante, il suffit de la garantir du froid en la plaçant au jour dans une très-bonne orangerie, ou simplement sous le châssis des *Ixia*. Laissée sur le sol de la couche ou dans son pot, en terre de bruyère pure, ou dans un mélange à parties égales de terre douce et de terreau de bruyère, elle fleurit chaque année dès le mois de février. On peut s'en procurer les fleurs en différentes saisons, et pour cela il ne s'agit que de retirer de terre les bulbes que l'on conserve à l'abri du froid et de trop de sécheresse ou d'humidité, pour les replanter à différentes époques. Tous les deux ou trois ans, on doit les déterrer pour en séparer les caïeux, car c'est presque le seul moyen de multiplier cette espèce qui rarement donne des graines. On a vu des bulbes de cette Oxalide qui, ayant résisté, en pleine terre, à plusieurs de nos hivers doux, n'en ont pas moins donné des fleurs en abondance, mais un peu plus tard que ceux qui avaient été gardés en serre ou sous le châssis. On ne doit les arroser que dans le temps de la végétation.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle déployée. Fig. 2. Deux étamines séparées, avec l'appendice qu'elles ont à leur base. Fig. 3. Les dix étamines. Fig. 4. L'ovaire surmonté des cinq styles.







*Ruellia formosa.*  
Ruellie magnifique.





*Ruellia peruviana*  
Racine magnifique.

RUELLIE MAGNIFIQUE. *RUELLIA FORMOSA*. †

---

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Acanthées*.

---

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 5-*fidus*. Corolla 1-*petala*; limbo 5-*lobo*, *inæquali*.  
Stamina 4, *didynama*. Ovarium *superum*; *stylo filiformi*; *stigmati* 2-*fido*.  
Capsula *cylindrica*, *utrinquè attenuata*, 2-*locularis*, *polysperma*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*RUELLIA caule suffruticoso, erecto; foliis ovatis, integerrimis, petiolatis, pilosis; pedunculis lateralibus foliis duplò triplòve longioribus, ramosis; ramulis subtrifloris; corollis calyce quintuplò longioribus.*

*RUELLIA formosa*. ANDR. *Bot. Rep. n. et t.* 610. — CURT. *Bot. Mag. n. et t.* 1400. — *Hort. Kew. ed. 2.* 4. 58. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 822. — DUM.-COURS. *Bot. c. ultiv. ed. 2.* 7. 122.

*RUELLIA elegans*. — POIR. *Dict. Encyc. Suppl.* 4. 727.

CETTE espèce, réellement magnifique, est originaire du Brésil, d'où elle fut d'abord transportée en Portugal; elle passa en Angleterre, vers 1808, par les soins de sir Charles Cotton qui l'y a introduite; mais elle ne parut en France qu'en 1815. Elle fleurit pendant l'automne et l'hiver, et son effet dans les serres chaudes, en cette dernière saison surtout, justifie bien la préférence marquée que lui donnent un grand nombre d'amateurs.

Sa tige qui présente un arbuste de deux pieds de haut ou plus, se divise en rameaux opposés, tétragones, herbacés, velus ainsi que toutes les parties

vertes de la plante, garnis de feuilles pareillement opposées, ovales, entières en leurs bords, et rétrécies à leur base en un court pétiole. Ses fleurs sont grandes, d'un rouge écarlate superbe, portées, dans la partie supérieure des rameaux, sur des pédoncules axillaires, deux fois plus longs que les feuilles, bifurquées vers leur sommet, et dont chaque division se partage en trois pédicelles munis à leur base de deux petites bractées linéaires, opposées. Le calice est monophylle, persistant, partagé jusqu'à sa base en cinq découpures linéaires, égales, quatre à cinq fois plus courtes que la corolle. Celle-ci est monopétale, tubulée dans sa partie inférieure, et ayant son limbe partagé en cinq découpures ovales, ouvertes, un peu inégales. Les étamines, au nombre de quatre, ont leurs filamens presque égaux entre eux, saillans hors du tube, insérés à sa base, rapprochés deux à deux par paires, et terminés par des anthères oblongues, à deux loges. L'ovaire est pyramidal, porté sur un réceptacle saillant, arrondi : il est surmonté d'un style filiforme, terminé par un stigmate à deux lames inégales. Le fruit est formé, selon le caractère du genre, d'une capsule cylindrique, rétrécie à sa base et à son sommet, et partagée en deux loges polyspermes.

La Ruellie magnifique peut bien passer l'été dans l'orangerie aérée, mais il faut qu'elle retourne dans la serre chaude dès l'instant qu'elle laisse apercevoir des signes d'une fleuraison prochaine; le sol qui lui convient est un mélange de terre franche et substantielle et de terreau de bruyère. Elle demande aussi de fréquens arrosemens. Comme les graines n'arrivent point en maturité dans nos climats, on ne peut guère employer d'autre moyen de propagation que celui des boutures étouffées; on le pratique comme de coutume pour toutes les plantes de serre chaude, sur couche et sous châssis : il en résulte, au bout de deux à trois mois, des plantes parfaitement enracinées.

M. DUMORTIER-RUTTEAU, de Tournay, ayant placé à l'exposition de la Société de Flore à Bruxelles, en juillet 1824, une très-belle plante de *Ruellia formosa*, elle y a obtenu un suffrage honorable que méritait une fleuraison aussi parfaite que précoce.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue dans sa longueur et développée pour faire voir les étamines.  
 Fig. 2. Le réceptacle, l'ovaire, le style et les stigmates.





*Eschscholzia Californica.*

Eschscholtzie de la Californie.



Polyandrie.

éracées.

*Eschscholtzia americana*,  
L'Eschscholtz, *Bot. Californica*,  
p. 15, t. 1, p. 15, f. 15.  
L'Eschscholtz, *Bot. Californica*,  
p. 15, t. 1, p. 15, f. 15.  
L'Eschscholtz, *Bot. Californica*,  
p. 15, t. 1, p. 15, f. 15.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES DE *ESCHSCHOLTZIA*.

*ESCHSCHOLTZIA* (L'Eschscholtz) *Bot. Californica*,  
p. 15, t. 1, p. 15, f. 15.  
*ESCHSCHOLTZIA* (L'Eschscholtz) *Bot. Californica*,  
p. 15, t. 1, p. 15, f. 15.  
*ESCHSCHOLTZIA* (L'Eschscholtz) *Bot. Californica*,  
p. 15, t. 1, p. 15, f. 15.

La découverte de cette belle espèce n'est point récente; elle date du voyage que le capitaine Vancouver, pour s'en retourner avec la précision que son commandement en exigeait, en exécuta ses investigations, les positions de la côte nord-ouest de l'Amérique; le botaniste russe, Archibald Menzies, qui faisait partie de



*Androsace Californica.*

Illustration of A. S. Hitchcock

ESCHSCHOLTZIE DE LA CALIFORNIE. *ESCHSCHOLTZIA*  
*CALIFORNICA.* 2

---

Polyandrie-Tétragynie. Famille des *Papavéracées.*

---

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx inferus, indivisus, calyptriformis, deciduus, in apice pediculi infundibulari carnosio marginato insertus. Petala 4, fauce apicis pedunculi inserta. Stamina circà 40 multiseriata, basibus petalorum inserta. Antheræ lineares posticæ. Stigmata 4, quorum duo placentis opposita depauperata. Pericarpium siliquiforme, uniloculare, bivalve, valvis ad margines polyspermis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ESCHSCHOLTZIA caule decumbente, ramoso, striato; foliis glaucis, triternatis, carnosiusculis; laciniis linearibus, obtusis, floribus terminalibus, longissimè pedunculatis.*

*ESCHSCHOLTZIA californica.* LINDL. in *Bot. regist.* 1168. — CHAMISSO in *Hort. phys. Berol.* p. 73. t. 15.

*ESCHSHOLZIA californica.* DE CAND. *Prodr. Syst. univ.* 3. 344.

La découverte de cette belle espèce n'est point récente; elle date du voyage que fit George Vancouver pour déterminer avec la précision que l'on reconnaissait en ce célèbre navigateur, les positions de la côte nord-ouest de l'Amérique; le botaniste écossais, Archibald MENZIES, qui faisait partie de

l'expédition, explorait avec soin le territoire qui avoisine la baie de Monte-Rey, c'est là qu'il observa la plante qui nous occupe; il a dû se borner à la décrire, parce que la saison n'était point assez avancée pour en récolter des graines, et que l'objet de la mission de Vancouver ne lui permettait pas d'attendre leur maturité. La description de Menzies a suffi à Chamisso pour trouver dans la plante de Monte-Rey le type d'un genre nouveau qu'il avait l'intention de dédier à celui qui l'avait découvert; mais comme il existait déjà un genre *menziesia*, établi par Smith, dans la famille des Éricinées, Chamisso a cru atteindre doublement son but en choisissant le nom du compagnon de voyage de Menzies, le Dr Eschscholtz. La création du nouveau genre fut admise par tous les botanistes; mais l'accord ne fut point aussi unanime quant à la famille dans laquelle on devait le placer; c'est ainsi que De Candolle crut, d'après l'apparente insertion périgynique des étamines, devoir considérer l'Eschscholtzie comme une Loasée. Enfin M. DOUGLAS, dont les voyages ont été si profitables aux progrès des sciences naturelles, se trouvant en 1826 aux sources de la rivière Multnomah, put faire une abondante récolte de plantes et de graines de l'Eschscholtzie, et son premier soin fut d'en envoyer à la Société d'Horticulture de Londres. Dès lors disparurent les incertitudes dans lesquelles on flottait relativement à la famille à laquelle appartenait la plante que, jusque là, on n'avait pu observer à loisir en complète végétation; il fut reconnu qu'elle faisait décidément partie des papavéracées.

Sur les bords du Multnomah, comme dans tous les *présidios* de la Californie, depuis le 35<sup>e</sup> jusqu'au 45<sup>e</sup> degré de latitude, on trouve l'Eschscholtzie formant, dans ces vastes prairies, d'énormes groupes d'un admirable feuillage que relèvent un nombre considérable de grandes et belles fleurs d'un jaune doré, éblouissant; elles se succèdent sans interruption depuis le mois de juin jusqu'au retour des frimas. C'est donc réellement à M. Douglas qu'après trente-quatre ans d'attente, nous sommes redevables de la possession d'un brillant végétal qui paraît devoir se propager rapidement dans nos jardins et y attirer long-temps notre admiration, car sa transplantation des lieux d'où il est originaire, dans nos climats dont la

température n'offre qu'une différence à peine sensible, ne lui a rien fait perdre de ses précieuses qualités : ici, comme sur les rives sauvages du golfe de Cortès, l'Eschscholtzie captive les regards par ses buissons annuels d'une magnifique verdure et par la quantité de fleurs que chaque jour voit éclore pendant la plus grande partie de l'été et de l'automne. Ces fleurs sont malheureusement inodores; elles n'ont qu'une durée fort passagère, et souvent la moindre apparence de pluie suffit pour y mettre un terme : les pétales, quoique à peine développés, s'affaissent les uns sur les autres, et la corolle, par trop hygrométrique, ne se rouvre plus.

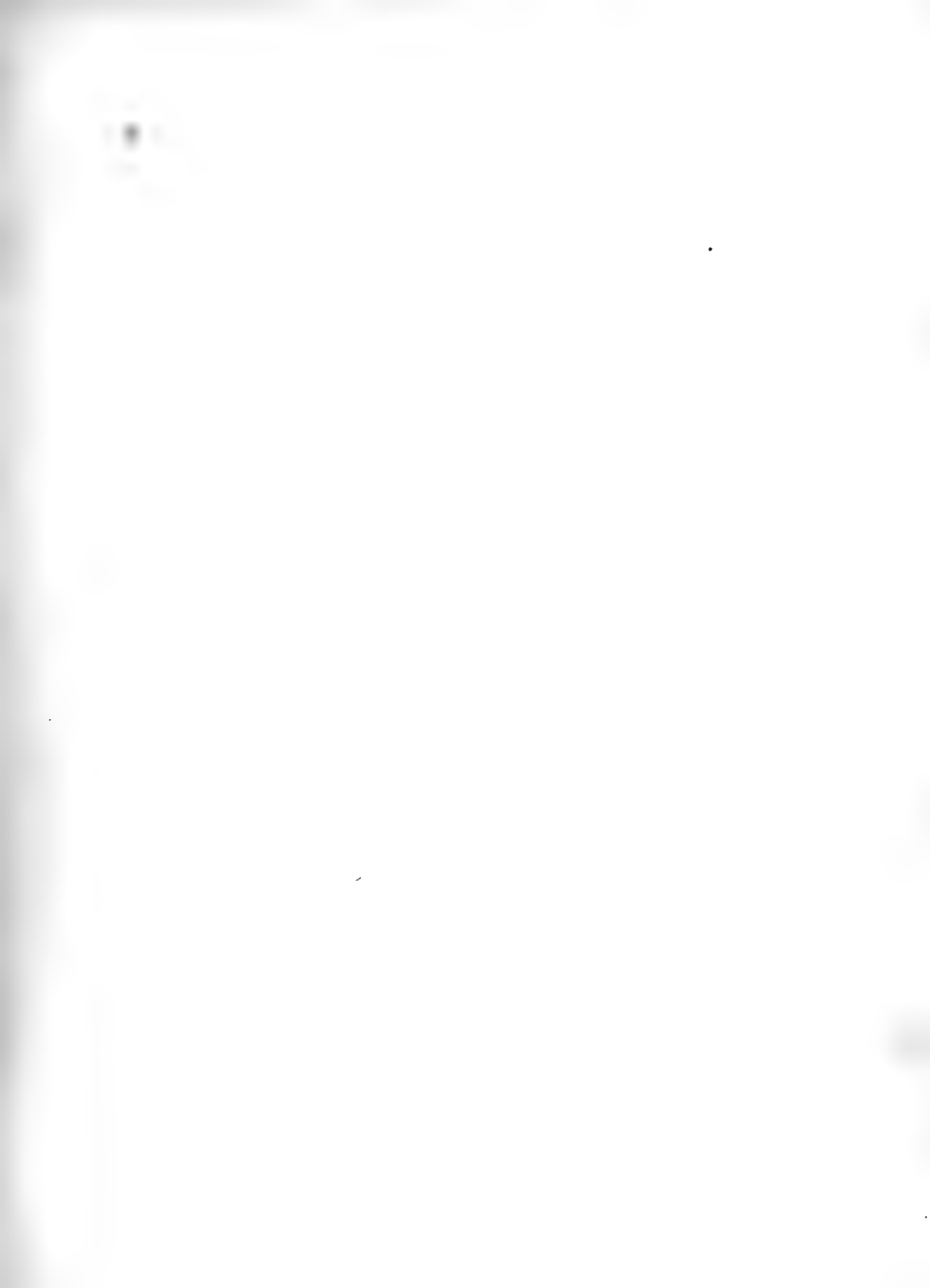
Sa racine est assez épaisse, charnue, divisée; si on la torture, il s'échappe des blessures qu'on lui fait un suc jaune, laiteux, abondant. De son collet s'élèvent plusieurs tiges d'abord penchées, se relevant ensuite et donnant naissance à de nombreux rameaux striés comme elles. Les feuilles sont glauques, triternées, un peu épaisses, profondément découpées en lanières étroites et obtuses. Les fleurs sont terminales, portées sur de longs pédoncules. Le calice est infère, caduc, en forme de cape ou de cône renversé, membraneux, inséré sur un rebord ou bourrelet charnu et crénelé. Les pétales, au nombre de quatre, sont entiers et taillés en forme de coin; leur couleur est le jaune doré très-brillant prenant, vers la base, une couleur orangée qui passe même au rouge très-vif; ils sont insérés sur une sorte de gorge ou de cavité qui termine le pédoncule. On aperçoit à la base de chaque pétale dix ou onze étamines qui y sont attachées sur un quadruple rang; elles ont leur filament très-court; leur anthère, placée par derrière, est innée, linéaire, biloculaire et longitudinalement déhiscence. L'ovaire occupe le fond de la cavité du pédoncule; il est cylindrique, marqué de dix stries, uniloculaire, composé de deux trophospermes pariétaux, opposés, polyspermes. Les stigmates sont linéaires, au nombre de quatre dont deux, parfaits, alternent avec les trophospermes, et deux autres, à demi avortés, leur sont opposés. Le péricarpe a la forme d'une silique à deux valves : sur les bords de chacune d'elles sont attachées les semences.

L'Eschscholtzie californienne est une plante rustique qui, après s'être dépouillée de sa fane, brave, sans danger, les rigueurs de l'hiver; elle se plaît

dans les terrains secs, légers et même un peu sablonneux. On la propage par le semis, mais il faut lui prodiguer quelques soins dans sa jeunesse; il est indispensable de la semer dans la dernière moitié de mars. On distribue la graine dans des petits pots que l'on porte sous un châssis un peu échauffé; on arrose modérément. Lorsque les plantes ont acquis dix ou douze feuilles, on retire les pots du châssis et on les culbute avec précaution pour en obtenir la motte que l'on place en plate-bande où la plante doit constamment rester, car elle ne souffre point le déplantement qui blesserait infailliblement ses racines et lui porterait conséquemment une atteinte mortelle. C'est par cette même raison que l'on attend que les jeunes plantes soient parvenues à certain degré de force avant de les enlever des vases où s'est fait le semis. D'après ce qui vient d'être dit, la multiplication par l'éclat des racines ne paraîtra certainement pas un moyen praticable.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice prêt à abandonner la corolle. Fig. 2. La fleur dépourvue de ses pétales. Fig. 3. Une étamine complète. Fig. 4. L'anthère coupée transversalement. Fig. 5. L'ovaire surmonté des stigmates sortant du fond de la cavité du pédoncule.





F. Bessa pinx.

Le Jeune sculpsit.

*Scilla umbellata.*

Scille en ombelle.







Le Scilla scilla.

*Scilla umbellata.*  
Seille en ombelle.

## SCILLE EN OMBELLE. *SCILLA UMBELLATA*. ♀

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Asphodélées*.

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx nullus. Corolla 6-fida, stellatim patens vel campanulata, marcescens. Stamina 6 ad basin laciniarum corollæ inserta. Ovarium superum, subrotundum; stylo stigmatique simplicibus. Capsula 3-ocularis, 3-valvis, polysperma.*

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*SCILLA bulbo tunicato; foliis angusto-linearibus, canaliculatis; floribus parèè corymbosis, subumbellatis; bracteis lineari-lanceolatis.*

*SCILLA umbellata.* RAMOND, *Bull. Philom.* n. 41. p. 130. t. 8. f. 6. — DE CAND. *Fl. Fr.* 3. p. 213. — POIR. *Dict. Encyc.* 6. p. 738. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 67.

*SCILLA verna.* HUDS. *Angl.* 142. — *Engl. Bot.* t. 23. — SMITH. *Flor. Brit.* 1. p. 364. — WILLD. *Spec.* 2. p. 129. — LOIS. *Fl. Gall.* 202. — POIR. *Dict. Encyc.* 6. p. 739. — *Hort. Kew. ed. 2.* 2. 264. — DUM.-COURS. *Bot. cultiv. ed. 2.* 2. 242.

*SCILLA bifolia.* LIGHTF. *Fl. Scot.* 181 (non *Linnæi*).

*HYACINTHUS stellaris bifolius, etc.* *Fl. Dan.* t. 568 (exclusis synonymis).

*ORNITHOGALUM Hispanicum minus.* CLUS. *Hist.* 188.

*ORNITHOGALUM umbellatum, flosculis ex albo subcæruleis.* BAUH. *Pin.* 70. — TOURNEF. *Inst.* 379.

*ORNITHOGALUM pumilum vernum.* TOURNEF. *Inst.* 381.

*HYACINTHUS stellaris vernus, parvulus, etc.* J. BAUH. *Hist.* 2. p. 581.

*HYACINTHUS stellaris minimus.* BAUHIN. *Pin.* 47.

LA Scille en ombelle est une des plantes les plus répandues en diverses contrées de l'Europe et surtout dans le midi de la France; néanmoins elle a été oubliée dans la première édition de la Flore française, et de même Linné ne l'avait pas comprise dans son *Species Plantarum*. Cependant

cette plante n'avait point été inconnue à d'autres botanistes plus anciens ; elle avait été observée par Clusius, et rapportée par les deux Bauhin, Tournefort, et autres. G. Bauhin et Tournefort paraissent même en avoir fait un double emploi en la mentionnant deux fois. Cette plante fleurit de très-bonne heure au printemps et quelquefois on retrouve ses ombelles encore brillantes, aux mois de mai et de juin, dans les endroits bas et ombragés. Ses fleurs sont élégantes, mais ce sont de vraies miniatures, peu propres à faire l'ornement des jardins, à moins qu'on n'en forme des bordures ou des touffes nombreuses et serrées.

Sa racine est un bulbe de la grosseur d'une noisette, formé de plusieurs tuniques qui s'enveloppent l'une l'autre, et non pas solide, comme le dit M. SMITH dans sa Flore d'Angleterre. Cette racine donne naissance à trois, quatre ou cinq feuilles linéaires, très-étroites, redressées, légèrement pliées en gouttière, et d'un vert un peu foncé. Du milieu de ces feuilles s'élève, à la hauteur de deux à six pouces, une hampe cylindrique, parfaitement glabre comme toute la plante, terminée à son sommet par quatre à dix fleurs d'un bleu très-pâle, presque cendré, disposées en un petit corymbe ombelliforme, et portées sur des pédoncules inégaux, munis à leur base d'une bractée linéaire, presque égale à eux. Chaque fleur est composée, 1<sup>o</sup> d'une corolle monopétale, partagée profondément en six divisions lancéolées, marcescentes; 2<sup>o</sup> de six étamines ayant leurs filamens plus courts que les divisions de la corolle, insérés à leur base, et portant à leur sommet des anthères d'un bleu foncé; 3<sup>o</sup> d'un ovaire supérieur, ovale, d'un bleu très-prononcé, surmonté d'un style court, terminé par un stigmate simple. Le fruit est une capsule arrondie, un peu triangulaire, à trois valves, à trois loges contenant plusieurs graines.

La culture de la Scille en ombelle est des plus faciles ; il ne faut que planter ses oignons dans une terre légère, où ils pourront rester plusieurs années de suite sans exiger aucun autre soin que de les débarrasser des mauvaises herbes. Quand on veut les relever et les changer de place, il faut le faire dans le courant de juin ou de juillet, lorsque les feuilles de la plante sont entièrement desséchées.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle développée et laissant voir les étamines. Fig. 2. Le pistil porté sur le pédoncule, avec la bractée qui est à la base de celui-ci. Fig. 3. La capsule entière avec les restes de la corolle. Fig. 4. La capsule coupée horizontalement pour faire voir les loges et les graines : à côté est une graine séparée.





L. Heron pinx.

Goussier sculp.

*Amaryllis undulata.*  
Amaryllis ondulée.





*Asplenium platyneuron*  
Linn.



AMARYLLIS ONDULÉE. *AMARYLLIS UNDULATA*. ♀

---

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Narcissées*.

---

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla monopetala infundibuliformis, 6-fida; fauce squamulis 6-instructa; limbo æquali aut inæquali, partim reflexo. Stamina 6; filamentis fauci tubi insertis. Ovarium inferum; stylo simplici; stigmatè trifido. Capsula trivalvis, trilocularis, polysperma.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*AMARYLLIS* *spathá multiflorá; corollis patulis; petalis linearibus, canaliculatis, recurvo-stellatis, undulatis, crispis mucronatis, basi dilatatis; staminibus pistilloque deflexis, corollá brevioribus; stigmatè obsoleto.*

*AMARYLLIS undulata*. LINN. *Syst. veget. ed. 13.* 264. — WILLD. *Spec. pl.* 2. 60. — ID. *Enum. Hort. Berol.* 1. 356. — L'HÉRIT. *Sert. angl.* 16. — *Hort. Kew.* 1. 420. — ID. *ed. 2.* 2. 228. — JACQ. *Hort. Vindob.* 3. 11. t. 13. — CURTIS *Bot. Mag.* 369. — REDOUTÉ *Liliac.* 115. — J. FR. MILLER  *Ic.* 8. — MEERB.  *Ic.* 1. t. 13. — LAM. *Dict. Encyc.* 1. 122. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 53. — DUM.-COURS. *Bot. cultiv. ed. 2.* 2. 273. — KER *in Journ. scient. art.* 1817. p. 364.

LE Cap de Bonne-Espérance, si fertile en belles plantes bulbeuses, a produit originairement l'*Amaryllis* qui fait le sujet de cet article, et dont nous devons la connaissance au chevalier John BLACKBURNE qui l'introduisit en Angleterre dans l'année 1767. Cette plante, qui se trouve maintenant cultivée

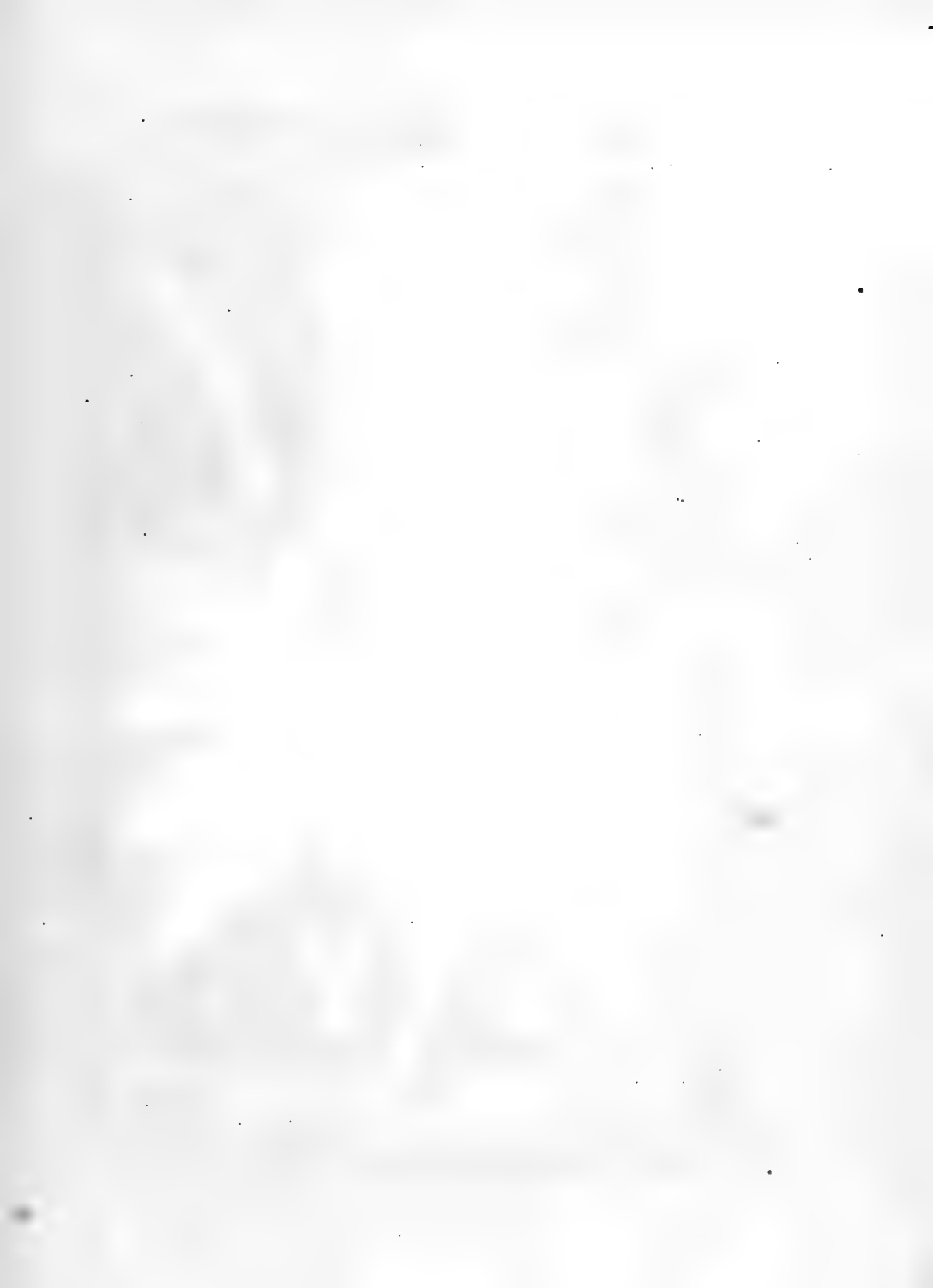
partout, donne ses jolies fleurs vers la fin de l'été et le commencement de l'automne.

Son bulbe, dans l'état le plus favorable à la fleuraison, doit avoir à peu près la grosseur d'une noix : il est de forme presque sphérique, composé de tuniques concentriques dont la première est teintée de fauve et marquée de stries longitudinales : ses racines sont menues, charnues et blanches. Chaque année il pousse une touffe de quatre à cinq feuilles étroites, linéaires, canaliculées, à pointe obtuse, très-inégales de longueur, et dont les plus grandes ont environ un pied : elles se courbent sur la terre; les plus courtes restent droites. A côté des feuilles naît la hampe qui est nue, cylindrique, verte, un peu plus longue qu'elles, terminée par une ombelle de douze à quinze fleurs sortant d'une spathe bifide et rose. Les pédicules assez longs et entremêlés de fils déliés, portent chacun une fleur monopétale et dont le tube est si court qu'on la croirait composée de six pétales. Ces six divisions, d'un rose-violâtre pâle, longues, étroites, ondulées sur les bords, et réfléchies vers le bout, finissent par une pointe. A la base de chacune des divisions est attaché le filet de l'étamine; il est plus court qu'elle et courbé; il porte une anthère violâtre. Le style encore plus court, rouge et filiforme, est assis au milieu de l'ovaire qui devient une capsule triloculaire.

La culture de cette *Amaryllis* est extrêmement facile, et jamais, quand le bulbe est assez fort, elle ne manque de donner des fleurs en abondance, soit que tenue en pot rempli de terre de bruyère on l'ait gardée pendant l'hiver aux jours d'une très-bonne orangerie ou dans la bêche, soit qu'on l'ait laissée en pleine terre dans le châssis des *Ixies*. Lorsque les fanes sont desséchées, on profite de ce moment pour changer les bulbes de terre, et en séparer les caïeux qu'on replante aussitôt. Quelquefois ses graines mûrissent : peut-être mûriraient-elles plus sûrement si le bulbe gardé à sec, autant que cela se pourrait sans danger, n'était remis en terre qu'au mois de novembre; alors les fleurs ne paraîtraient qu'au printemps, et les graines auraient toute la belle saison pour atteindre leur maturité parfaite. Il n'y aurait d'avantage en adoptant ce mode de propagation que de pouvoir obtenir quelque variété intéressante, car les productions du semis ne donnent des fleurs qu'au bout de cinq ou six ans.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le pistil. Fig. 2. La capsule. Fig. 3. La corolle déployée et les étamines.





*Euphorbia Lit-chi.*

Lit-chi de Chine.

Famille des *Sapindées*.

ÉNÉRIQUE.

*tri inserta*. Stamina 8-10. Ovarium  
*lobis* 2. Drupa *geminata*, *altera*  
*nucleo 1-spermo*.

SYNONYMIE.

*obovato-lanceolatis*, *utrinque*

59. — DE CAND. *Prodr.*

573. — LANON. *Hist.*

RO *Fl. Cochinch.*

*Chine*, v. 2.

Ce genre qui doit sa formation à  
*phoria*, dérivé de *εργος*, fertile, par  
 Comme son, est un arbre qui porte abo

nom d'*Eu-*  
 nue par  
 Chinois



*Euphoria Litchii*  
Litchi de Chine.

LIT-CHI DE CHINE. *EUPHORIA LITCHI.* †

---

Octandrie-Monogynie. Famille des *Sapindées.*

---

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-phyllus, 5-fidus. Petala 5, calyci inserta. Stamina 8-10. Ovarium superum, didymum; stylo unico; stigmatibus 2. Drupa geminata, altera plerumque abortiva, altera sphaerica, feta nucleo 1-spermo.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*EUPHORIA* foliis imparipinnatis, foliolis ovato-lanceolatis, utrinque glabris; floribus paniculatis; fructibus scabris.

*EUPHORIA* Lit-chi. DESF. *Hort. Reg. Par.* p. 159. — DE CAND. *Prodr. Syst. nat.* 1. 611. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 222.

*EUPHORIA* punicea. LAM. *Dict. Encyc.* 2. p. 573. — ZANON. *Hist.* 7. 108. — DUM.-COURS. *Botan. cultiv. ed.* 2. 4. 552.

*SAPINDUS* edulis. VAHL, *Symb.* 3. p. 55.

*DIMOCARPUS* Lit-chi. WILLD. *Sp.* 2. p. 346. — LOUREIRO *Fl. Cochinch.* 1. 287. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 254.

*SCYTALIA* Chinensis. GÆERTN. *Frut.* 1. p. 197. t. 42. f. 3.

*LITCHI* Chinensis. SONNERAT, *Voyage aux Indes et à la Chine, v.* 2. pag. 230. t. 129.

CE genre qui doit sa formation à COMMERSON, a reçu de lui le nom d'*Euphoria*, dérivé de *ευφορος*, fertile, parce que l'espèce principale, connue par Commerson, est un arbre qui porte abondamment des fruits dont les Chinois

font grand cas, et qu'en toute saison leur empereur veut avoir sur sa table. Ces fruits sont appelés dans le pays *Lit-chi*; et ce nom, les botanistes français en le conservant, l'ont adopté pour synonyme du nom latin. Le genre *Lit-chi* admet actuellement quatre espèces qui constituent d'assez grands végétaux propres aux contrées orientales de l'Asie. Ils ont tous des feuilles composées de plusieurs paires de folioles, et leurs fleurs, ordinairement petites, sont disposées en grappes ou panicules axillaires ou terminales, souvent mâles ou stériles par avortement. De ces quatre espèces, celle que nous figurons ici a les fruits de la grosseur d'une pomme ordinaire, mais ils sont recouverts de tubercules en apparence polyédriques et assez réguliers; ils sont au contraire lisses et un peu moins gros dans la seconde espèce, le *Lit-chi Longane* (*Euphoria longana*). Les deux autres, le *L. informe* (*E. informis*), et le *L. Rampostan* (*E. nephelium*), ont les fruits géminés, c'est-à-dire, que leurs baies, au lieu d'être solitaires ou libres comme dans les espèces précédentes, sont accolées deux à deux; on observe aussi que leur pulpe est plus acerbe au goût.

Le *Lit-chi* de Chine croît naturellement dans les provinces méridionales de cet empire, au Tunquin et à la Cochinchine. Son fruit contient une pulpe bonne à manger, d'une saveur délicieuse, qu'on peut comparer à celle d'un excellent raisin muscat; il est très-estimé dans le pays où il croît spontanément, soit qu'on l'y mange frais, soit qu'on le dessèche pour le conserver et en faire usage lorsque la saison ne permet pas d'aller le cueillir immédiatement sur l'arbre. Les Chinois emploient pour sa dessiccation, des soins tout particuliers et qu'exige la nature de sa pulpe : ils récoltent les fruits vers le milieu d'une journée bien sèche, et ils les étendent sur des claies couvertes de toile; ils les exposent pendant quelques jours, d'abord à l'ombre, afin de prévenir toute division de la peau; ils les portent ensuite brusquement à la plus vive ardeur du soleil, et pour éviter une trop grande déperdition des parties aromatiques, ils ont recours, pour terminer l'opération, à la température d'une étuve, qu'ils entretiennent de plusieurs degrés au-dessus de celle de l'atmosphère alors que le soleil est dans sa plus grande force. Les fruits ainsi desséchés sont gardés dans des boîtes



bien fermées. Cet arbre intéressant et que l'on cultive avec soin, a été transporté de la Chine à l'Île de France par M. Poivre, et de là à Cayenne où il a bien réussi, et où probablement il pourra s'acclimater complètement. Il a été introduit en Angleterre en 1786, par WARREN HASTINGS; mais ce n'est qu'un peu plus tard qu'on l'a possédé en France; il est probable qu'il n'y sera jamais qu'un objet de curiosité, parce qu'il faut le laisser constamment dans la serre chaude. On le voit fleurir aux mois de mai et de juin; il a fructifié, il y a quelques années, dans les belles serres de M. Fulchiron, à Paris.

Sa tige atteint la hauteur de quinze à vingt pieds; ses feuilles sont alternes, ailées sans impaire, composées chacune de six à huit folioles ovales-lancéolées, glabres des deux côtés, luisantes en dessus et d'un beau vert. Ses fleurs sont blanchâtres, petites, portées sur de très-courts pédicelles, munies à leur base de petites bractées caduques, et ramassées trois à six ensemble par petits paquets le long des ramifications d'une vaste panicule composée d'une vingtaine des principaux rameaux, de manière que chaque panicule située à l'extrémité des branches porte peut-être trois à quatre mille fleurs. Leur calice est monophylle, partagé jusqu'à moitié en cinq découpures ovales. La corolle est composée de cinq pétales oblongs, velus, alternes avec les divisions calicinales, et insérés à la base des sinus formés par celles-ci. Les étamines, au nombre de huit à dix, sont insérées autour de la base de l'ovaire et sur le bord interne d'un disque qui occupe presque tout le fond de la fleur; ce disque est charnu, un peu convexe, à dix lobes peu prononcés, et la partie qui environne l'ovaire est creusée en son bord interne, de dix petits trous dans lesquels sont insérés les filaments des étamines qui sont velus, un peu plus longs que la corolle et le calice, chargés à leur sommet d'anthères ovales-oblongues, à deux loges longitudinales. L'ovaire est supère, à deux lobes arrondis, du milieu desquels s'élève un style court, épais, terminé par deux stigmates divergens : quelquefois l'ovaire est à trois lobes, et il y a alors trois stigmates. Un seul des lobes de l'ovaire se développe ordinairement et devient une drupe revêtue d'une peau chagrinée, d'un rouge foncé, sous laquelle on trouve une pulpe molle,

aqueuse, et au milieu un noyau noirâtre, fort dur et contenant une seule graine assez grosse.

On cultive le Lit-chi de Chine dans un compost formé de parties égales de terre douce et substantielle, et de terreau de bruyère; on sème ses graines sur couche et sous châssis, tout au commencement du printemps. On peut encore le multiplier de marcottes et de boutures; c'est le moyen que l'on met ordinairement en pratique dans notre pays où les fruits mûrissent très-rarement; on le préfère encore, au pays natal, parce qu'il procure plus tôt des arbres faits et propres à porter fruit.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un pétale. Fig. 2. Une fleur entière. Fig. 3. L'ovaire sur son disque, surmonté du style et des stignates. Fig. 4. Une étamine. Ces quatre figures sont représentées plus ou moins grossies. Fig. 5. Un fruit. Fig. 6. Noyau en partie dépouillé de sa pulpe. Fig. 7. Une feuille vue au cinquième ou sixième de sa grandeur. Fig. 8. Un des plus petits rameaux de la panicule.

1870  
1871  
1872

1873



D. Ponce pinx.

L. J. J. sculp.

*Hepatica triloba*  
Hepatique trilobée.

HEPATICA FOLIOLÉE HEPATICA FOLIOLATA

Polyandrie-Polygamie. Famille des *Beroniculacées*.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Intoleraum *trifoliatum*, *foliis ovatis, lobis acutis, lobis integerrimis, petalis integris*. Sepala *petalis* *conspicuis* *pluribus* *hepaticis* *perianthio serie disposito*. Stamina *multa* *in* *calice*. Carpella *multa*. Scapula *perenni* *erectis* *l. fl.*

CHARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*HEPATICA foliis cordatis, trilobis, lobis integerrimis acutis, acutis, petiolatis scapisque subpilis.*

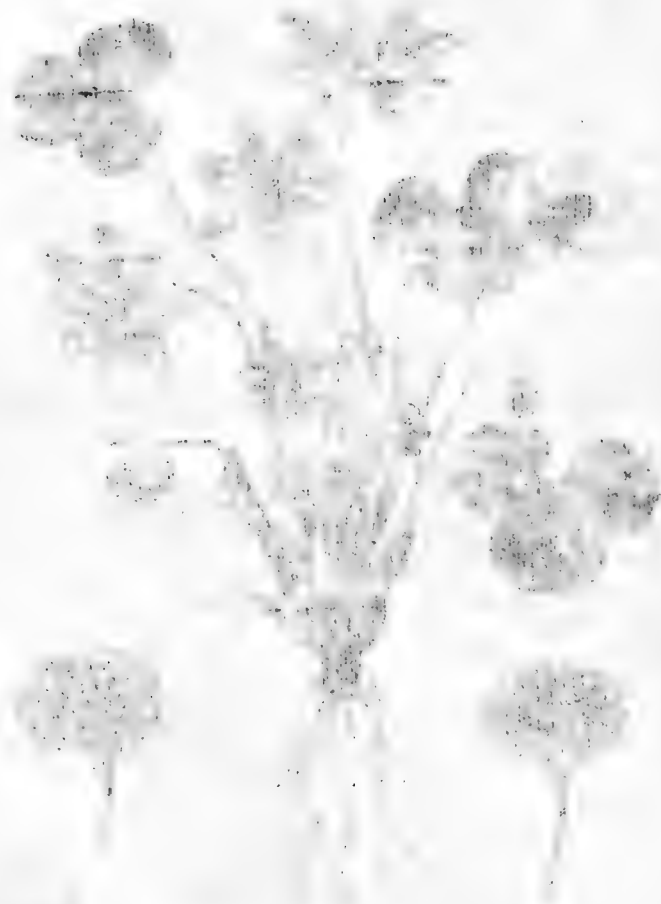
*HEPATICA triloba*, De CASS. *Reyn. veget.* 1. 216. — *Is. Prodr. Spid. nat.* 1. 22. — PEARSON *Fl. Am. sept.* 2. 391.

*HEPATICA*, *lvs.* Hort. Cliff. 223. — *Fl. dan. tab.* 610. — Hort. upsul. 155. — GROS. *Foy.* 61. — DILL. *giess. nov. gen.* 5. — KNOX. *Del.* 1. 13. f. 1-5.

*HEPATICA trifolia, flore caruleo*, CUS. *Hist.* 2. 247. — *Lav. Ic.* 2. 35. — PEARSON *Flores. nov.* 37.

*HEPATICA mobilis*, HERM. *Luz. Jac.* 311. — MICHX. *fl. bor.* 1. 119. — WILKB. *Sp. pl.* 2. 1273. — BLACK. *Herb.* 1. 277.

*HEPATICA hepatica*, LINN. *Sp.* 753. — HOCHT. *Pflanz.* 7. 280. — CRANZ. *Fl. bot.* 1. 119. — MICHX. *fl. bor.* 1. 119. — SAVI *Bot. etc.* 1. 156. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 660. — WILKB. *Sp. pl.* 2. 1273. — CURTIS. *Bot. Mag.* 10. — Hort. Kew. ed. 2. 3. 336. — MOENCH. *Del. Herb. gener.* 61.



---

*Asclepias tuberosa* L.  
M. & G. 1825

# HÉPATIQUE TRILOBÉE. *HEPATICA TRILOBA*. ♀

Polyandrie-Polygynie. Famille des *Renonculacées*.

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Involucrum trifoliatum flori approximatum, 1-florum calyciforme; foliis integris. Sepala petaloidea quinque aut plura, duplici tripliciv serie disposita. Stamina et ovaria numerosa. Carpella ecaudata. Scapi plurimi radicales 1-flori.

## CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*HEPATICA foliis cordatis, trilobis, lobis integerrimis ovatis, acutiusculis, petiolatis scapisque subpilosis.*

*HEPATICA triloba*. DE CAND. *Regn. veget.* 1. 216. — *Id. Prodr. Syst. nat.* 1. 22. — PURSH. *Fl. Am. sept.* 2. 391.

*HEPATICA*. LIN. *Hort. Cliff.* 223. — *Fl. dan. tab.* 610. — *Hort. upsal.* 155. — GRON. *Virg.* 61. — *Dill. giess. nov. gen.* 5. — KNORR. *Del. L.* 13. f. 1-5.

*HEPATICA trifolia, flore cæruleo*. CLUS. *Hist.* 2. 247. — *LOB. Ic.* 2. 35. — *DEBRY Floril. nov.* 37.

*HEPATICA nobilis*. HERM. *Lug. Bat.* 310. — MOENCH *Meth.* 216. — WEINM. *Phyt.* 3. 111. — BLACK. *Herb. t.* 207.

*ANEMONE hepatica*. LINN. *Sp.* 758. — HOUTT. *Pflanz.* 7. 280. — CRANZ. *Austr.* 1. 110. — LAM. *Dict. Encyc.* 1. 169. — SMITH. *Engl. Bot.* 51. — SIBTH. *Fl. græc.* 513. — MICH. *Amer. bor. fl.* 1. 119. — SAVI *Bot. ctr.* 1. 156. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 660. — WILLD. *Sp. pl.* 2. 1273. — CURTIS. *Bot. Mag.* 10. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 336. — MORD.-DEL. *Herb. gener.* 61.

- ANEMONE* præcox. SALISB. *Prod.* 371.  
*RANUNCULUS* tridentatus vernus. TOURN. *Inst.* 286. — HELW. *Supp.* 57.  
*RANUNCULUS* hepaticus. PLUCK. *Alm.* 314.  
*TRIFOLIUM* hepaticum, flore simplici et pleno. C. BAUH. *Pin.* 330. —  
 RAY. *Hist.* 1. 580. — J. BAUH. 2. 389. — MORIS. *Hist.* 2. 433.  
*TRIFOLIUM* aureum. DOD. *Pempt.* 579.  
*TRINITAS*, CÆSALP. *Syst.* 547. — MATH. *Comm.* 610. — CAM. *Epit.* 585.  
 — DALEC. *Lugd.* 1274.  
*TRINITAS* aurea. GESSN. *Hort.* 261. — BESL. *Hort. Eyst.* 2. 3.

LA persuasion dans laquelle étaient les anciens observateurs de la nature que l'indication des propriétés des plantes se trouvait dans leur forme même, a dû souvent leur faire croire à des vertus imaginaires et les entraîner aux abus inséparables d'une aveugle confiance. Il faut mettre au nombre de ces plantes, innocemment fallacieuses, l'Hépatique qu'ils ont, pendant long-temps, administré comme spécifique certain dans les maladies du foie, par la seule raison que les feuilles de ce végétal offraient quelque ressemblance avec les trois lobes du foie. Nous pourrions citer un très-grand nombre d'autres plantes qui présentent des particularités à l'appui de ce que nous avançons et dont on a prôné, de la manière la plus ridicule, les vertus médicales qui, en réalité, n'étaient fondées, comme celles de l'Hépatique, que sur des indices saisis avec avidité par la crédulité la plus stupide. On doit rapporter aux mêmes causes le nom *Hepatica*, dérivé du mot grec *ἥπατις*, qui signifie tout ce qui a rapport au foie.

Le genre hépatique, alternativement fait, défait et refait, paraît néanmoins caractérisé suffisamment pour tenir sa place dans toutes les méthodes; et comme il a été l'objet de nombreuses et longues discussions entre les botanistes des diverses époques, nous croyons devoir répéter les caractères qu'en dernier lieu lui a assignés le professeur De Candolle dans son *Systema naturale regni vegetabilis*; vol. 1, pag. 215. Les Hépatiques, dit ce savant, se distinguent des anémones en ce que leur involucre caliciforme a trois folioles entières, et ne renferme qu'une seule fleur : celle-ci se compose de six à neuf sépales pétaloïdes, disposés sur deux ou trois rangs; les étamines et les ovaires sont en nombre indéterminé, mais très-grand, et les carpelles monospermes et indéhiscens, ne sont point prolongés en queue. On voit donc, d'après cela, que les Hépatiques, quoiqu'elles ne diffèrent que légèrement des anémones, ne peuvent cependant être confondues avec elles.



On en compte maintenant cinq espèces, dont quatre originaires de l'Amérique septentrionale; celle qui nous occupe n'en fait point partie : seule elle appartient aux contrées montueuses et ombragées de l'Europe et même de la France. Depuis long-temps cette charmante plante, basse et touffue, a été transportée dans tous les jardins où elle annonce le réveil de la nature, car elle est une des premières qui fleurissent. Les Hépatiques sont en général d'un grand effet dans le moment où elles sont couvertes de leurs fleurs, qu'elles soient doubles ou simples, car le jaune des anthères de celles-ci se détache en points dorés sur leurs pétales.

Ses racines sont fibreuses et vivaces; si on ne les morcelle pas, elles ne tardent point à former des touffes considérables qui, dès le mois d'août, font voir beaucoup de bourgeons de chacun desquels il sort, en février ou mars, une grande quantité de fleurs rouges, purpurines, bleues ou blanches, selon la variété. Soutenues sur un pédicule long et cylindrique, elles se composent de six, sept ou huit pétales ovales qui entourent un grand nombre d'étamines à anthères jaunes, et de germes ou capsules sessiles et sans appendice. Presque au même temps, on voit paraître les nouvelles feuilles, toutes radicales et portées par des pétioles longs, quelquefois de six pouces, et canaliculés : d'abord elles sont très-velues et d'un vert tendre; mais bientôt elles s'étendent en trois lobes très-entiers, et deviennent glabres, luisantes, coriacées : leur couleur devient aussi plus intense en prenant une teinte de brun-rougeâtre pour la variété à fleurs purpurines, et se tavelant de vert plus pâle dans la variété à fleurs bleues.

Ces plantes sont peu difficiles sur la nature du sol, mais elles paraissent souffrir de la moindre atteinte portée à leurs racines soit avec un instrument tranchant, soit par un accident quelconque; on les cultive assez généralement dans une terre douce, fraîche et substantielle. On multiplie les variétés à fleurs simples, ou en semant leurs graines, ce qu'elles font souvent d'elles-mêmes, ou bien en éclatant leurs racines, opération toujours funeste aux nouvelles comme aux anciennes plantes quand malheureusement on les blesse, ou lorsqu'on ne saisit pas bien le moment de leur repos qui semble être celui de la défloraison pour les doubles, et de la maturité des graines pour les simples. La variété à fleurs doubles bleues est la plus recherchée : elle est aussi la plus délicate de toutes; souvent elle périt pour avoir été déplacée ou remuée à contre-temps, ou seulement parce que la terre ou la situation qu'on lui aurait données ne lui conviennent pas. Si donc on veut être sûr de la conserver, il faut que, placée au levant, elle trouve un

abri contre les rayons d'un soleil trop ardent; aussi beaucoup d'amateurs la mettent-ils dans leur plate-bande de terre de bruyère. L'Hépatique à fleurs blanches est assez rare; quelques auteurs parlent d'une variété de même nuance à fleurs doubles qu'il est bien difficile d'obtenir et surtout de propager.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice et les ovaires. Fig. 2. Une étamine très-grossie. Fig. 3. Les ovaires. Fig. 4. Un ovaire séparé. Fig. 5. Une feuille dont tous les lobes sont aigus. Fig. 6. Variété à fleurs purpurines et doubles. Fig. 7. Autre variété à fleurs bleues et doubles.





P. Bessa pinx.

Le Scieur sculp.

*Chrysanthemum frutescens.*  
*Pyrethrum frutescens.*

1ÈME FRUTESCENT. *CHRYSANTHEMUM*  
*FRUTESCENS.* ‡  
PYRÉTHRE FRUTESCENT.

Polygamie superflue. Famille des *Radiées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*sphæricus, imbricatus squamis foliaceis margine  
nati. Flosculi numerosis hermaphroditi, 5-fidi. Semi-  
Semina nuda seu coronata. Receptaculum nudum.*

SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*caule fruticoso; foliis carnosis, pinnatifidis;  
nervis linearibus; radiis albis.*

*frutescens.* LINN. *Spec.* 1251.—DUM.-COURS. *Bot.*

*caulium.* — MILL. *D.* 10.—KNIPH. *Cent.* 10. 21.

VILLD. *Sp.* 3. 2150. — *Hort. Kew.* 5. 97.

*caulium, sapore Pyrethri.* WALTH. *Hort.* 31.

MUSSEaux in *Dict. Encyc.* 3. pag. 730.

*cratophyllum frut.* MORIS. *Hist.* 3. 35.

*Pyrethri sapore.* RAI *Suppl.* 221.

*anthemum.* PLUK. *Alm.* 73. t. 272. f. 6.

ure et la description, a été placée  
; elle en fut bientôt retirée, ainsi  
t tout à la fois émule de Linné,  
qui a été adopté par Gærtner et  
tes. Les différences caractéris-  
tibles pour commander impé-  
anthèmes et des Pyrèthres, et  
ision. Quoi qu'il en soit, les  
nombre est assez grand ;  
ntribuent à la parure de  
s pâturages des Pyrénées,  
tandis que l'on en voit,  
s fertiles rivages des îles



Le Tourneur del.

*Chrysanthemum frutescens*  
Erythraea frutescens

CHRYSANTHÈME FRUTESCENT. *CHRYSANTHEMUM*  
*FRUTESCENS.* †  
PYRÈTHRE FRUTESCENT.

Syngénésie-Polygamie superflue. Famille des *Radiées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx-communis *hemisphæricus, imbricatus squamis foliaceis margine membranaceis.* Flores radiati. Flosculi numerosis hermaphroditi, 5-fidi. Semiflosculi numerosi, feminei. Semina nuda seu coronata. Receptaculum nudum.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*CHRYSANTHEMUM* caule fruticoso; foliis carnosis, pinnatifidis; pinnis apice tridentatis; summis linearibus; radiis albis.

*CHRYSANTHEMUM* frutescens. LINN. *Spec.* 1251. — DUM.-COURS. *Bot. cultiv. ed.* 2. 4. 180.

*CHRYSANTHEMUM* fruticosum. — MILL. *D.* 10. — KNIPH. *Cent.* 10. 21.

*PYRETHRUM* frutescens. WILLD. *Sp.* 3. 2150. — *Hort. Kew.* 5. 97.

*LEUCANTHEMUM* Canariense, sapore Pyrethri. WALTH. *Hort.* 31. t. 24. — TOURNEF. *Inst.* 443.

*MATRICARIA* frutescens. DESROUSSEAUX in *Dict. Encyc.* 3. pag. 730.

*CHAMÆMELUM* Canariense ceratophyllum frut. MORIS. *Hist.* 3. 35.

*BELLIS* Canariensis frutescens, Pyrethri sapore. RAI *Suppl.* 221.

*BUPHTHALMUM* Canariense leucanthemum. PLUK. *Alm.* 73. t. 272. f. 6.

LA plante dont nous donnons ici la figure et la description, a été placée par Linné dans le genre *Chrysanthemum*; elle en fut bientôt retirée, ainsi que quelques autres, par HALLER, rival et tout à la fois émule de Linné, pour devenir le type d'un genre nouveau qui a été adopté par Gærtner et successivement par plusieurs autres botanistes. Les différences caractéristiques sont, il faut l'avouer, un peu trop faibles pour commander impérieusement la séparation générique des Chrysanthèmes et des Pyrèthres, et l'on pourrait se contenter d'une simple subdivision. Quoi qu'il en soit, les Pyrèthres comme les Chrysanthèmes, dont le nombre est assez grand, appartiennent à tous les climats : plusieurs contribuent à la parure de nos prés et de nos vallons; d'autres embellissent les pâturages des Pyrénées, de la Suisse, du Caucase et même de la Sibérie, tandis que l'on en voit, soumis à une température plus ardente, tapisser les fertiles rivages des îles

africaines. De ce nombre est le Chrysanthème ou le Pyrèthre frutescent qui nous a été apporté, il y a près d'un siècle et demi, de Madère et des Canaries. Il a été beaucoup multiplié dans les jardins, parce que ses fleurs, d'un aspect fort agréable, ont encore l'avantage de se succéder pendant la plus grande partie de l'année; il est même facile, à l'aide d'un peu de chaleur artificielle, de prolonger sa fleuraison, de manière à ce qu'elle soit presque continue. Le mot *Pyrethrum*, dérivé de  $\piυρ$ , feu, était depuis long-temps employé à désigner une camomille, *anthemis pyrethrum*, dont la racine, lorsqu'on la mâchait, laissait dans la bouche une impression ardente qui excitait une abondante salivation; une propriété à peu près semblable, mais moins vive, réside dans les feuilles du Pyrèthre frutescent.

Cet arbuste a les tiges ligneuses, hautes de deux à trois pieds. Ses feuilles sont oblongues, un peu charnues, glabres, d'un vert gai ou un peu glauque, rétrécies en coin à leur base, découpées plus ou moins profondément en cinq ou sept pinnules oblongues. Les feuilles supérieures sont plus étroites, non divisées et seulement légèrement dentées. Les fleurs sont blanches en leur circonférence et jaunes dans leur disque; portées sur de longs pédoncules placés au sommet des rameaux ou dans les aisselles des feuilles supérieures. Ces fleurs sont composées d'un grand nombre de petites fleurs particulières, réunies dans un calice commun, formé de plusieurs petites écailles foliacées, imbriquées sur plusieurs rangs, et membraneuses en leur bord. Les fleurettes du disque ou du centre, nommées *fleurons*, sont très-petites, monopétales, tubuleuses, quinquéfides en leurs bords, toutes pourvues d'un pistil et de cinq étamines. Les fleurettes de la circonférence, disposées autour des premières comme les rayons d'une couronne, sont tubuleuses à leur base, et élargies en une longue languette dans le reste de leur étendue: elles n'ont qu'un pistil, et sont dépourvues d'étamines. Il succède à chacun de ces fleurons et demi-fleurons une petite graine oblongue, couronnée à son sommet par un rebord très-court, et insérée, ainsi que ses parçilles, sur un réceptacle arrondi et creusé de très-petites alvéoles.

La plante n'est pas délicate; il suffit de la planter en pot, dans une bonne terre substantielle et de la rentrer dans l'orangerie pendant les froids. On la multiplie facilement de graines et de boutures.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Demi-fleuron de la circonférence, de grandeur naturelle. Fig. 2. Fleuron du disque très-grossi. Fig. 3. L'ovaire, le style et les stigmates vus également très-grossis. Fig. 4. Une graine de grandeur naturelle.







*Ipomopsis elegans.*  
Ipomopse élégante.

## IPOMOPSIS ÉLÉGANTE *IPOMOPSIS ELÉGANS* L.

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Polémoniacées*.

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calys 5-partitus, laciniis acuminatis, sinibus et angulis membranaceis. Corolla infundibuliformis, speciosa, calyce multò longior, decidua. Stamina 5, intra tubum corollæ inserta. Capsula trilocularis, oligosperma.

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*IPOMOPSIS* foliis pectinatis bracteisque sparse arachnoïdeis-cillovis; floribus aggregatis paniculatis nutantibus, laciniis corollæ acuminatis maculatis.

*IPOMOPSIS* elegans. Michx. *Fl. Bor. Amer.* 1. 112. — *Sunt. Linn.* p. 1. 13. — *LEDEL* in *Botan. regist.* 1281.

*GILL* *coronopifolia*. *Peas. Synops.* 1. 187. — *SPRENG.* *Syst. vegt.* 1. 625.

*CAATI* *1 coronopifolia*. *Willd. Sert. pl.* 1. 379.

MICHX, dans sa Flore de l'Amérique boréale, rédigée par le professeur Richard, a, le premier, fait connaître cette plante que de profonds botanistes placèrent successivement dans plusieurs genres différens. Néanmoins, par les raisons précédemment énoncées, quand la possession de la plante vivante permit d'en étudier soigneusement toutes les parties; et alors prévalut l'opinion de Michaux, qu'elle devait décidément former un genre nouveau. Le nom d'*Ipomopsis* a été donné à ce genre, à cause de sa ressemblance avec le *G. ipomea* qui, du reste, s'en éloigne assez pour ne point appartenir à la même famille. M. Douglas a retrouvé l'*Ipomopside* élégante



*Ranunculus acris*  
L.

## IPOMOPSIDE ÉLÉGANTE. *IPOMOPSIS ELEGANS*. ?

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Polémoniacées*.

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-partitus, laciniis acuminatis, sinibus et angulis membranaceis. Corolla infundibuliformis, speciosa, calyce multo longior, decidua. Stamina 5, intra tubum corollae inserta. Capsula trilocularis, oligosperma.

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*IPOMOPSIS foliis pectinatis bracteisque sparse arachnoideo-villosis; floribus aggregatis paniculatis nutantibus, laciniis corollae acuminatis maculatis.*

*IPOMOPSIS elegans*. MICH. *Fl. bor. Amer.* 1. 142. — SMITH. *Exot. fl.* t. 13. — LINDL. in *Botan. regist.* 1281.

*GILIA coronopifolia*. PERS. *Synops.* 1. 187. — SPRENG. *Syst. veget.* 1. 625.

*CANTUA coronopifolia*. WILLD. *Spec. pl.* 1. 879.

MICHAUX, dans sa Flore de l'Amérique boréale, rédigée par le professeur Richard, a, le premier, fait connaître cette plante que de profonds botanistes placèrent successivement dans plusieurs genres différens. Néanmoins elle leur fut reconnue parfaitement étrangère, quand la possession de la plante vivante permit d'en étudier soigneusement toutes les parties; et alors prévalut l'opinion de Michaux, qu'elle devait décidément former un genre nouveau. Le nom d'*Ipomopsis* a été donné à ce genre, à cause de sa ressemblance avec le *G. ipomea* qui, du reste, s'en éloigne assez pour ne point appartenir à la même famille. M. Douglas a retrouvé l'*Ipomopside élégante*

sur la côte nord-ouest de l'Amérique, et des graines en furent envoyées par lui, en Angleterre, vers la fin de 1827. Elle a été cultivée avec assez de succès pour que, maintenant, on la trouve dans les principales collections de l'Europe où on la voit en pleine fleuraison pendant le mois de juillet.

Sa tige, qui est sous-frutescente, s'élève à la hauteur d'environ deux pieds, et se divise, vers sa partie supérieure, en plusieurs ramifications; elle est garnie de feuilles alternes, sessiles, très-rapprochées, étalées, pinatifides, à divisions écartées, étroites et presque linéaires; elle est terminée par une sorte de panicule pyramidale de fleurs d'abord dressées, puis pendantes. Ces fleurs sont rouges; leur calice est presque cylindrique, à cinq divisions peu profondes, dressées et aiguës; leur corolle est monopétale, régulière, infundibuliforme, ayant son limbe divisé en cinq lobes obtus ou un peu acuminés. Les cinq étamines sont inégales et légèrement saillantes; leurs anthères sont globuleuses, à deux loges s'ouvrant par un sillon longitudinal. L'ovaire est allongé, assis sur un disque hypogyne, annulaire; il offre trois loges qui contiennent chacune de six à dix ovules insérés sur deux rangs alternatifs. Le style est simple, saillant, terminé par un stigmate à trois divisions linéaires, recourbées en dessous. Le fruit est une capsule ovoïde, allongée, à trois côtes, terminée supérieurement par une pointe formée par le style. Cette capsule, qui est enveloppée par le calice persistant, se compose de trois loges contenant chacune de six à dix graines insérées sur deux rangs à l'angle interne, et portant une pointe à leur sommet. Les graines sont attachées par le milieu d'une de leurs faces.

Sans présenter de grandes difficultés, la culture de l'Ipomopside élégante entraîne cependant à des soins particuliers qu'exigent peu des plantes rustiques de l'Amérique septentrionale. Il est bon, si l'on veut la conserver plusieurs années de suite, de lui choisir un terrain froid, humide et tout à la fois abrité par un mur; un sol substantiel et léger ne prolongerait guère son existence au delà d'un an. Le seul moyen de propagation employé jusqu'à ce jour, est le semis que l'on opère dans les premiers jours du printemps, en terrine placée sur couche chaude; dès que les jeunes plantes ont acquis cinq ou six feuilles, on les repique à l'endroit qu'elles ne doivent plus quitter.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente une sommité fleurie de l'Ipomopside élégante; à côté se trouve un rameau détaché et chargé de feuilles seulement.





P. Berni sculp.

Baron sculp.

*Erinus alpinus.*

Erine des Alpes.



ermie. Famille des *Personées*.

RIQUE.

*1-petala, tubulosa; limbo  
4, didynama. Ovarium  
ovata, calyce obro-*

*ERINUS* *sp.*  
*ilicis* *ter-*  
*sancti*  
*Helv. 392.*

2, p. 357. — *Id. ca. 2.*  
*AGERATUM purpureum*, Dalec.  
*AGERATUM serratum* *Alpinum*, Bauh. *Pan.*  
*AGERATUM serratum* *Alpinum* *glaberrimum*, *flor. purpureo*  
*Inst. 654.* — *BARRELL. Ic. 1192.*  
*AGERATUM purpureum* *Dalechampi*, *J. Bach. 3. part. 1. 374.*

Il faut de plus (lib. 23. c. 1), qui le cite d'après Dioscoride (lib. 1. c. 27), était une plante équaligme, à lige lactescente, qui paraît ne plus se retrouver, et dont le nom, assez insignifiant, a été appliqué par Linné à un



Erigeron annuus.

ÉRINE DES ALPES. *ERINUS ALPINUS*. ♀

Didynamic-Angiospermie. Famille des *Personées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-phyllus; foliolis lanceolatis. Corolla 1-petala, tubulosa; limbo 5-partito, subæquali; lobis obcordatis. Stamina 4, didynama. Ovarium superum; stylo brevissimo; stigmatibus capitato. Capsula ovata, calyce obrotunda, 2-locularis, 2-valvis; seminibus numerosis.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ERINUS* caulibus erectiusculis, pubescentibus; foliis radicalibus spatulatis, rosulatis; caulinis alternis, sessilibus; floribus racemosis, terminalibus.

*ERINUS* *Alpinus*. LINN. *Spec.* 878. — LAM. *Illustr. t.* 521. — ID. *Dict. Encyc.* 2. 386. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 769. — MILL. *Dict.* 1. — HALL. *Helv.* 302. — Bot. *Mag.* 310. — WILLD. *Spec. pl.* 3. 332. — Hort. *Kew.* 2. p. 357. — ID. *ed.* 2. 4. 49.

*AGERATUM purpureum*. DALECH. *Hist.* 1184.

*AGERATUM serratum Alpinum*. BAUH. *Pin.* 221.

*AGERATUM serratum Alpinum glabrum, flore purpurascente*. TOURN. *Inst.* 651. — BARELL.  *Ic.* 1192.

*AGERATUM purpureum Dalechampii*. J. BAUH. 3. *part.* 1. 144.

L'ÉRINE de Pline (lib. 23, c. 7), qui le cite d'après Dioscorides (lib. 4, c. 27), était une plante aquatique, à tige lactescente, qui paraît ne plus se retrouver, et dont le nom, assez insignifiant, a été appliqué par Linné à un

genre de plantes, que Tournefort avait appelé *Ageratum*. L'Érine des Alpes, la seule espèce européenne au milieu d'une douzaine de congénères propres à la partie méridionale de l'Afrique, est une jolie petite plante originaire de nos montagnes des Alpes, des Cévennes, du Jura et des Pyrénées; elle se retrouve aussi en Espagne, en Hongrie, et même jusque sur la chaîne du Caucase; elle y est si abondante qu'elle recouvre, comme d'un brillant tapis, des surfaces considérables de rochers. Elle se prête avec la plus grande facilité à l'ornement des parties fraîches et ombragées des rocailles, dans les jardins paysagers; elle se plaît également sur les murs des vieux bâtimens, sur les parapets et les ruines où elle produit en mai, juin et juillet surtout, durant sa fleuraison, l'effet le plus pittoresque. On la rassemble aussi par touffes dans les plates-bandes de terre de bruyère, à l'exposition du nord.

Sa racine est fibreuse, vivace; il en naît une ou plusieurs tiges assez droites ou quelquefois un peu couchées inférieurement, hautes de cinq à six pouces, pubescentes, garnies à leur base de feuilles vertes, oblongues, spatulées, dentées en leurs bords, et rapprochées en rosette; les autres feuilles, disposées le long des tiges, sont alternes, sessiles. Les fleurs, le plus souvent purpurines, quelquefois blanches, sont petites, portées, dans les aisselles des feuilles supérieures, sur des pédoncules courts, et disposées en grappe terminale. Leur calice est composé de cinq folioles lancéolées, droites, persistantes. La corolle est monopétale, infundibuliforme, à tube aussi long que le calice, et à limbe ouvert, partagé en cinq lobes à peine inégaux, échancrés en cœur. Les étamines sont au nombre de quatre, dont deux plus courtes. L'ovaire est supère, ovale, surmonté d'un style court, terminé par un stigmaté en tête. Le fruit est une capsule ovale, enveloppée par le calice, et partagée en deux loges contenant chacune plusieurs graines.

Il est facile de propager l'Érine des Alpes, au moyen du semis; et quelquefois, lorsque la plante se trouve dans des lieux bien favorables, la propagation s'en fait spontanément et avec une fécondité si prodigieuse, que souvent on ne peut plus s'en rendre maître. A défaut de graines, on peut multiplier la plante par l'éclat de ses racines; c'est ordinairement le moyen que l'on emploie comme étant plus prompt et plus sûr.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une feuille radicale.





P. Boiss. Pans.

Burrows Sculp

*Scabiosa caucasica* "  
Scabieuse du Caucase.

SCABIEUSE DU CAUCASE. *SCABIOSA CAUCASICA* L.

Tétrandrie-Monoïynie. Famille des *Dipsacées*.

CHARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Flores aggregati supra receptaculum commune, intra calycem communem polyphyllæ. Calyx proprius duplex, persistens. Corolla tubulosa; limbo 4-5-loba. Stamina 4-5, inserta. Ovarium inferum; stylo simplici; stigma emarginato. Semen utroque calyce circumatum; exteriori sæpe membranaceo et scarioso, interiore aristato.*

CHARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*SCABIOSA corollulis quinquefidis, radiantibus; foliis radicalibus lanceolatis, petiolatis, integerrimis, caulibus præsertim inæqualibus.*

*SCABIOSA* CAUCASICA, MARSCH. *Fl. Caucas.* 1. p. 62.

*SCABIOSA* ORIENTALIS, *Scorzonera folio, flore maximo leucophæo.* TOURNEF. *Coroll.* 35.

Le genre Scabieuse est de formation très-ancienne, et son nom paraît provenir du mot latin *scabies* qui signifie galle; plusieurs Scabieuses avaient, dit-on, la propriété de guérir la galle, lorsque leurs racines, réduites en poudre et incorporées avec de l'huile ou de la graisse, étoient appliquées en frictions sur les parties affectées de la maladie. Ce genre qui a compte plus de cent espèces, est encore resté fort nombreux, malgré plusieurs démembremens que lui ont fait subir les partisans de nos méthodes. Quant à la Scabieuse du Caucase, il paraît qu'elle étoit d'abord découverte par Tournefort dans le Levant, puisqu'il en fait mention dans son *Corollaire*, et qu'elle se trouve dans son *Herbier*; mais Linnæus, qui ne la connoissoit pas, ne l'a point rapportée au nombre des espèces. M. Marschal l'a retrouvée depuis dans le Caucase; il l'a fait connoître le premier, et en ayant transmis les graines au Jardin du Roi à Paris, la plante y est cultivée depuis quelques années, ainsi que dans quelques autres jardins particuliers. C'est une des plus belles espèces du genre; elle est remarquable par la grandeur de ses fleurs, et elle joint à cet avantage celui de fleurir pendant plus de deux mois, car elle commence à donner des fleurs en juin, et celles-ci se succèdent sans interruption jusqu'au mois d'août. Tout cela la rend très-propre à la décoration des jardins.



*Scabiosa caucasica*  
Scabieuse du Caucase.



## SCABIEUSE DU CAUCASE. *SCABIOSA CAUCASICA*. 2

Tétrandrie-Monogynie. Famille des *Dipsacées*.

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Flores aggregati supra receptaculum commune, intra calycem communem polyphyllum. Calyx-proprius duplex, persistens. Corolla tubulosa; limbo 4-5-lobo. Stamina 4-5, exserta. Ovarium inferum; stylo simplici: stigmate emarginato. Semen utroque calyce coronatum; exteriore sæpe membranaceo et scarioso, interiore aristato.

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*SCABIOSA* corollulis quinquefidis, radiantibus; foliis radicalibus lanceolatis, petiolatis, integerrimis, caulinis pinnatifidis; caule subunifloro.

*SCABIOSA* Caucasica. MARSCH. *Fl. Caucas.* 1. p. 92.

*SCABIOSA* Orientalis, *Scorzonera folio*, flore maximo leucophæo. TOURNEF. *Coroll.* 35.

LE genre Scabieuse est de formation très-ancienne, et son nom paraît provenir du mot latin *scabies* qui signifie galle; plusieurs Scabieuses avaient, dit-on, la propriété de guérir la galle, lorsque leurs racines, réduites en poudre et incorporées avec de l'huile ou de la graisse, étaient appliquées en frictions sur les parties affectées de la maladie. Ce genre, qui a compté plus de cent espèces, est encore resté fort nombreux, malgré plusieurs démembrements que lui ont fait subir les perfectionnemens de nos méthodes. Quant à la Scabieuse du Caucase, il paraît qu'elle a d'abord été découverte par Tournefort dans le Levant, puisqu'il en fait mention dans son *Corollaire*, et qu'elle se trouve dans son *Herbier*; mais Linné, qui ne la connaissait pas, ne l'a point rapportée au nombre des espèces. M. Marschall l'a retrouvée depuis au mont Caucase; il l'a fait connaître de nouveau, et en ayant transmis des graines au Jardin du Roi à Paris, la plante y est cultivée depuis quelques années, ainsi que dans quelques autres jardins particuliers. C'est une des plus belles espèces du genre; elle est remarquable par la grandeur de ses fleurs, et elle joint à cet avantage celui de fleurir pendant plus de deux mois, car elle commence à donner des fleurs en juin, et celles-ci se succèdent sans interruption, jusqu'au mois d'août. Tout cela la rend très-propre à la décoration des jardins.

Les tiges de la Scabieuse du Caucase sont cylindriques, redressées, pubescentes ainsi que les feuilles, hautes d'un pied et demi à deux pieds, simples, ou divisées en deux ou trois rameaux. Ses feuilles sont lancéolées; les radicales entières, rétrécies en pétiole à leur base; celles de la tige, opposées, sessiles, semi-amplexicaules, découpées en plusieurs dents profondes, ou pinnatifides. Les fleurs sont portées sur un long pédoncule, solitaires à l'extrémité de la tige ou de chaque rameau, larges de deux pouces et demi à trois pouces, d'une couleur bleue claire, tirant un peu sur le gris, et agrégées un grand nombre ensemble dans un calice commun, monophylle à sa base, velu, divisé profondément en découpures lancéolées-linéaires, alternativement plus longues et plus courtes. Les fleurs dans leur ensemble sont portées sur un réceptacle commun conique, chargé de paillettes plumeuses; celles du bord, qui forment une sorte de couronne comme dans les radiées, ont une corolle monopétale, infondibuliforme, à cinq lobes très-inégaux; les deux intérieurs beaucoup plus courts que les trois extérieurs qui sont très-grands, surtout celui du milieu. Les corolles du centre sont à cinq divisions égales ou presque égales. Les unes et les autres ont, insérées vers leur base interne, cinq étamines à filamens filiformes, portant à leur sommet des anthères oblongues, vacillantes, à deux loges. L'ovaire est inférieur, surmonté d'un calice persistant, à cinq divisions subulées, et environné d'un second calice qui l'enveloppe en entier. Cet ovaire est surmonté d'un style plus long que la corolle dans les fleurs du centre, et terminé par un stigmate échancré; il devient une graine simple, enveloppée par le calice extérieur dont la partie supérieure, après s'être resserrée autour de la base du calice intérieur, s'évase en une lame campanulée, membraneuse, qui couronne la graine concurremment avec le second calice divisé très-profondément en cinq découpures ayant la forme de filets sétacés.

La Scabieuse du Caucase est une plante assez rustique, qui s'accommode fort bien de tous les terrains, et résiste parfaitement à la rigueur des hivers. On la multiplie de graines que l'on sème en place immédiatement après les gelées, et par la séparation des racines que l'on opère également soit au printemps soit à l'automne.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur du centre de grandeur naturelle. Fig. 2. Une étamine vue à la loupe. Fig. 3. Les deux calices et le pistil.





P. Berza pin.

harroz sculp.

*Asphodelus fistulosus.*  
Asphodèle fistuleux.

ASPHODELE FISTULEUX. *ASPHODELUS FISTULOSUS* L.

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Asphodélées*.

CHARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla 1-pétalée, 6-fida. Stamina 6; filamentis basi latioribus, fornicatis. Ovarium superum; stylo unico. Capsula 3-locularis, 3-valv. polysperma. seminibus angulatis.

CHARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMES.

*ASPHODELUS* caule nud. ramis; foliis striatis, serratis, striatis, fistulosis; floribus racemosis.

*ASPHODELUS* fistulosus. LINN. *Spec.* 444. — WOODW. *Spec.* 2. p. 135. — CAVAN. *Icon.* 3. p. 1. t. 202. — REBOURÉ *Sil. n. et t.* 178. — HERB. in *Bot. Mag.* 984. — *Hort. Kew.* 1. 447. — *Id.* ed. 2. 2. 266. — DE CAND. et LAM. *Fl. franc.* 3. 204. — CAV. *Icon.* 3. 202. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 82. — MILL. *Dict.* 4. — LAM. *Dict. Encyc.* 1. 301.

*ASPHODELUS* minor. CLUS. *H. t.* 197.

*ASPHODELUS* foliis fistulosis. BAUH. *Pin.* 29. — TOURNEF. *Inst.* 344

*ASPHODELOIDES* ramosus. MOENCH. *Meth.* 634.

Le genre *Asphodelus* est fort ancien; on le trouve mentionné dans tous les auteurs systématiques antérieurs à Linné, et cependant c'est à ce dernier que



*Asphodelus fistulosus*  
Asphodèle fistuleux.

## ASPHODÈLE FISTULEUX. *ASPHODELUS FISTULOSUS*. 2

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Asphodélées*.

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla 1-petala, 6-fida. Stamina 6; filamentis basi latioribus, fornicatis. Ovarium superum; stylo unico. Capsula 3-ocularis, 3-valvis, polysperma: seminibus angulatis.

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*ASPHODELUS caule nudo, ramoso; foliis strictis, subulatis; striatis, fistulosis; floribus racemosis.*

*ASPHODELUS fistulosus*. LINN. *Spec.* 444. — WILLD. *Spec.* 2. p. 133. — CAVAN. *Icon.* 3. p. 1. t. 202. — REDOUTÉ *Lil. n. et t.* 178. — KER in *Bot. Mag.* 984. — *Hort. Kew.* 1. 447. — *Id. ed.* 2. 2. 266. — DE CAND. et LAM. *Fl. franc.* 3. 204. — CAV. *Ic.* 3. 202. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 82. — MILL. *Dict.* 4. — LAM. *Dict. Encyc.* 1. 301.

*ASPHODELUS minor*. CLUS. *Hist.* 197.

*ASPHODELUS foliis fistulosis*. BAUH. *Pin.* 29. — TOURNEF. *Inst.* 344.

*ASPHODELOIDES ramosa*. MOENCH. *Meth.* 634.

LE genre *Asphodelus* est fort ancien; on le trouve mentionné dans tous les auteurs systématiques antérieurs à Linné, et cependant c'est à ce dernier que

l'on doit sa formation vraiment méthodique, car, avant lui, l'on avait réuni sous le nom d'Asphodèle des plantes qui se trouvent aujourd'hui ne plus faire partie même de la famille des Asphodélées. Le nom *Asphodelus* a été appliqué par les anciens à quelques plantes qui avaient entre elles beaucoup d'analogie, et au nombre desquelles a été mise celle que nous décrivons. Ce nom, s'il est dérivé de *a*, privatif, et de *σφαλλω*, je supplante, exprimerait dans l'Asphodèle quelque chose que l'on ne pourrait supplanter ni égaler en beauté ou en vertu sans doute; or, rien ne serait moins exact, car en cela les anciens cultivaient une foule de plantes bien supérieures à l'Asphodèle. Théophraste et tous les philosophes grecs, sans en excepter le plus ancien, Pythagore, donnaient le nom d'*asphodelon* à la racine de la plante qu'ils appelaient *anthericon* (*anthos-eroticos*, fleur d'amour), et Pline prétend (lib. XXI, cap. 17) que les Latins, qui reconnaissaient deux Asphodèles, l'un mâle et l'autre femelle, appelaient leur tige *albucus*, et leur racine *astula regia*; le mot *albucus* est une locution empruntée par eux aux peuples barbares qu'ils ont vaincus : *al* comme racine celtique correspond à tout, et *back* veut dire bouclier; conséquemment l'Asphodèle serait un bouclier contre tout; et en effet, dans des temps très-reculés, un préjugé superstitieux faisait regarder l'Asphodèle comme une sorte de talisman contre tous les maléfices (1); plus tard une confiance aveugle en cette plante lui accorda des vertus propres à calmer tous les maux et à préserver de tous les accidens (2).

L'Asphodèle fistuleux croît naturellement dans le midi de la France, en Espagne, en Barbarie et dans le Levant. Ses fleurs paraissent en juin et juillet.

(1) Apuleius Celsus; *De Herb. virtut.*, cap. 32.

(2) Pline (lib. XXII, cap. 22) dit qu'on administre avec succès les racines de l'Asphodèle, cuites avec de l'orge mondé, contre la phtisie et le marasme qui en est la suite ordinaire; que la plante, appliquée comme topique, guérit les tumeurs, les ulcères, les dartres, le scrophule, les rhumatismes; que son suc exprimé rend l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles; que sa cendre, mêlée à un corps gras en manière de pommade, faisait croître les cheveux, etc. Nicander assure, d'après sa propre expérience (Thériac., p. 39), que l'Asphodèle, infusé dans du vin, est un spécifique sûr



La racine de cette plante est vivace, formée de fibres fasciculées; elle produit plusieurs feuilles droites, en forme d'âlène, convexes d'un côté, planes et légèrement striées de l'autre, creuses à l'intérieur, longues de six à huit pouces et plus. Du milieu naissent une ou plusieurs tiges droites, cylindriques, nues, rameuses, assez grêles, hautes de quinze à vingt pouces. Les fleurs sont blanches, rayées de rouge, disposées, le long des rameaux et dans leur partie supérieure, en grappes lâches et alongées. Chacune d'elles est portée sur un pédicule assez court, articulé dans son milieu et muni à sa base d'une petite bractée lancéolée, membraneuse. La corolle est monopétale, partagée profondément en six découpures ovales, blanches, traversées par une nervure longitudinale de couleur rougeâtre. Les étamines, au nombre de six, sont alternativement plus grandes et plus petites, insérées à la base de la corolle et devant chacune de ses divisions; leurs filamens sont en âlène, élargis à leur base en une sorte d'écaille qui recouvre l'ovaire. Celui-ci est supère, globuleux, surmonté d'un style filiforme, divisé à son sommet en trois stigmates velus et réfléchis. Le fruit est une petite capsule globuleuse, ridée, à trois valves, à trois loges qui contiennent une ou deux graines.

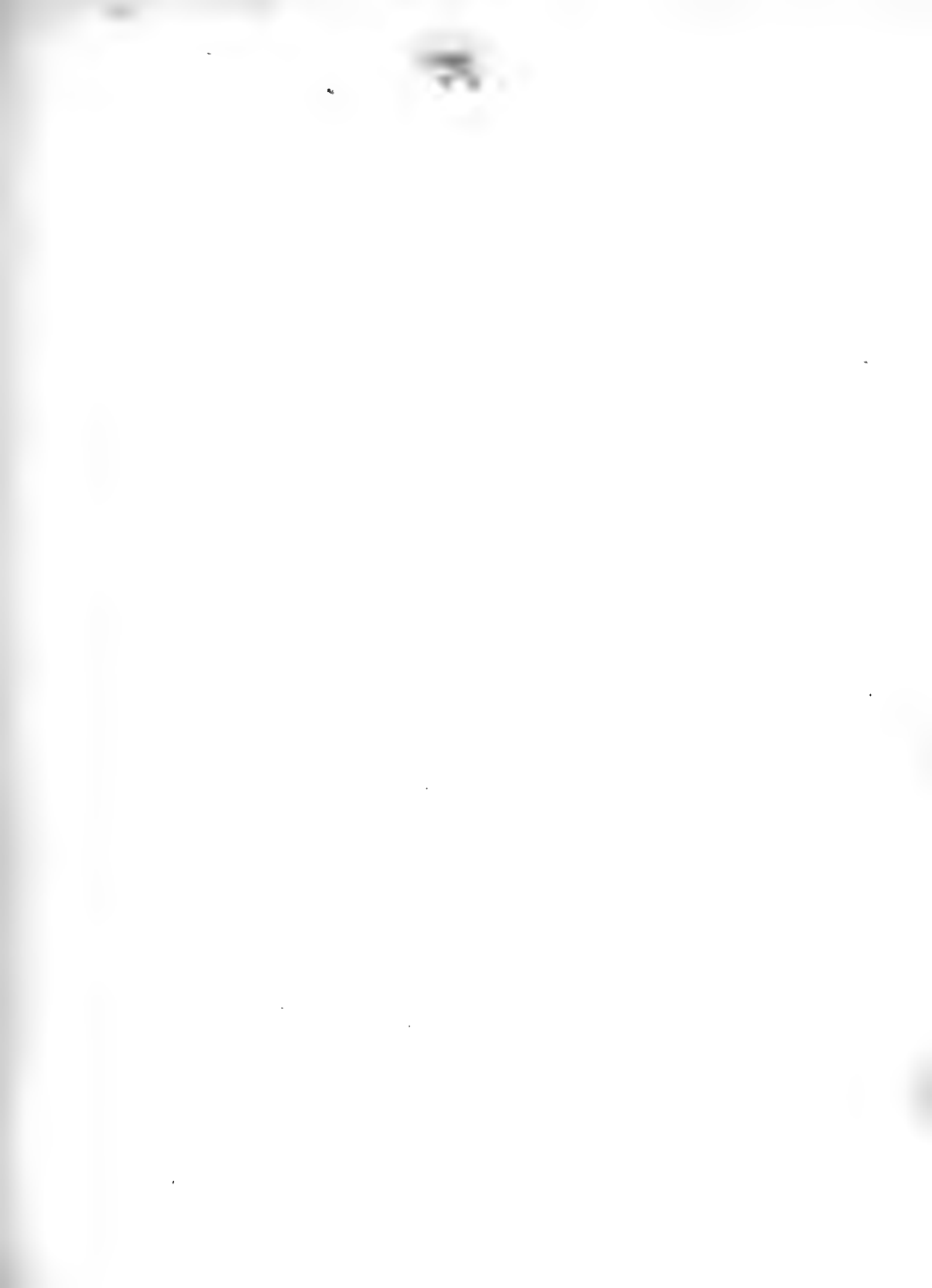
Dans nos climats il faut cultiver l'Asphodèle fistuleux en pot, et le rentrer pendant l'hiver dans l'orangerie, ou, lorsqu'on le laisse en pleine terre, le bien couvrir de litière pendant les grands froids. Il n'est point délicat sur la terre qu'on lui donne, pourvu qu'elle soit légère; on ne l'arrose que pendant sa végétation; il se multiplie de graines que l'on sème sur couche au printemps; mais ce moyen n'est guère employé parce qu'il faut attendre long-temps avant d'obtenir des plantes capables de porter des fleurs : on

contre la morsure des serpens, la piqûre des scorpions, des scolopendres et autres insectes réputés venimeux. Enfin l'on remplirait de longues pages si l'on voulait rapporter tout ce qui a été dit des propriétés merveilleuses de l'Asphodèle; la plus précieuse, selon nous, est de pouvoir contribuer à la nourriture de l'homme. Dans les pays où ces plantes croissent spontanément, on peut aux temps de disette mêler sa fécule, qui est très-abondante, avec la farine des céréales pour en faire du pain; loin de le rendre moins appétissant, elle en augmente la saveur.

préfère éclater les racines à l'automne; mais il faut apporter dans cette opération beaucoup de prudence, car la moindre blessure faite aux racines qui doivent former la plante nouvelle, suffit pour renverser les espérances du cultivateur trop peu soigneux.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente une plante presque entière de l'Asphodèle fistuleux.





*Cebaea scandens*  
Cobée grimpante.

# COBÉE GRIMPANTE. COBOEA SCANDENS 5

Pentameris-Monopysie. Famille des Cobœées.

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx monophyllus, persistens, 5-gonis; antheris connatis - albis.*  
*Corolla 1-petala; limbo campanulato, 5-partito; laciniis 3-crenatis.*  
*Stamina 5; filamentis tubo corollae inferne adnatis, declinatis. Antheris*  
*superum, corpore glanduloso cinctum. Stylus staminibus longior. Stigma*  
*3-fidum. Capsula obovata, 3-locularis; receptaculo 3-gono distincto.*  
*Semina imbricata, plana, marginata.*

## CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*COBOEA, foliis abrupte pinnatis; foliis ovatis, petiolo runcato, in*  
*cirrhum dichotomum desinente. Floribus solitariis, longe pedunculatis,*  
*calyce magno; corollâ violaceâ, ad staminum insertionem copiosè lanatâ.*

*COBOEA scandens. CAYAN. Icon. 1. t. 16. — Lat. Bot. 851. — V. Bot*  
*Rep. 342. — Hort. Kew. ed. 2. 1. 343. — Pen. Dict. Encyc. sup. 2. 305.*  
*— SPRENG. Syst. veg. 1. 626. — Dem.-Cours. Bot. cult. ed. 2. 3. 235.*

CETTE plante est originaire des environs de Mexico, où on l'appelle *Yedra morada*, c'est-à-dire Lierre violet, parce que produisant des fleurs violettes, comme le Lierre, elle grappe et s'accroche aux murs et aux arbres. Cultivée au jardin de Madrid en 1789, elle y fut couverte de fleurs aux mois de novembre et décembre, et périt après avoir donné des grains qui propageaient la plante et la répandaient dans les collections. Cuvier l'a vu dans l'ouvrage de ses *Icon. et Descript.*, imprimé à Madrid en 1791. Cuvier la présente, avec raison, comme devant faire un genre nouveau qu'il appelle *Cobœa*, du nom et en mémoire du P. Barnabas Cobo, son conquérant. Ce religieux avait demeuré en diverses contrées de l'Amérique équatoriale depuis 1596 jusqu'en 1653, en avait écrit l'histoire dont les trois quarts ont été perdus : les dix livres qui restent sont encore inédits; ils traitent spécialement de l'histoire naturelle de ces régions, et font partie de la bibliothèque de M. Mugnoz.

Les tiges de la Cobée grimpante sont grêles, ligneuses, volubiles, et d'une longueur indéfinie. Elles restent nues jusqu'à une certaine hauteur où elles se divisent en branches et rameaux flexibles, nombreux, capables de garnir en peu de temps un espace considérable, en s'accrochant à tout au moyen



*Colletes in caudex*  
Cobbe & rumpi ult.

## COBÉE GRIMPANTE. *COBOEA SCANDENS*. †

Pentandric-Monogynie. Famille des *Cobacées*.

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx monophyllus, persistens, 5-gonus; angulis compresso-alatis. Corolla 1-petala; limbo campanulato, 5-partito; laciniis 3-crenatis. Stamina 5; filamentis tubo corollæ infernè adnatis, declinatis. Germen superum, corpore glanduloso cinctum. Stylus staminibus longior. Stigma 3-fidum. Capsula obovata, 3-locularis; receptaculo 3-gono distincta. Semina imbricata, plana, marginata.*

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*COBOEA*; *foliis abruptè pinnatis; foliolis ovatis; petiolo communi in cirrhum dichotomum desinente. Floribus solitariis, longè pedunculatis; calyce magno: corollâ violacéâ, ad staminum insertionem copiosè lanatâ.*

*COBOEA scandens*. CAVAN. *Icon.* 1. t. 16.—*Bot. Mag.* 851.—ANDR. *Bot. Rep.* 342.—*Hort. Kew. ed. 2.* 1. 343.—POIR. *Dict. Encyc. sup.* 2. 305.—SPRENG. *Syst. veg.* 1. 626.—DUM.-COURS. *Bot. cult. ed. 2.* 3. 235.

CETTE plante est originaire des environs de Mexico, où on l'appelle *Yedra morada*, c'est-à-dire Lierre violet, parce que produisant des fleurs violettes, comme le Lierre, elle grimpe et s'accroche aux murs et aux arbres. Cultivée au jardin de Madrid en 1789, elle y fut couverte de fleurs aux mois de novembre et décembre, et périt après avoir donné des graines qui propagèrent la plante et la répandirent dans les collections. Cavanilles se hâta d'en donner la description et la figure page 11 et pl. 16 et 17 du 1<sup>er</sup> volume de ses *Icon. et Descript.*, imprimé à Madrid en 1791, où il la présente, avec raison, comme devant faire un genre nouveau qu'il appela *Cobæa*, du nom et en mémoire du P. Barnabas Cobo, son compatriote. Ce religieux ayant demeuré en diverses contrées de l'Amérique équatoriale depuis 1596 jusqu'en 1653, en avait écrit l'histoire dont les trois quarts ont été perdus : les dix livres qui restent sont encore inédits; ils traitent spécialement de l'histoire naturelle de ces régions, et font partie de la bibliothèque de M. Mugnoz.

Les tiges de la Cobée grimpante sont grêles, ligneuses, volubiles, et d'une longueur indéfinie; elles restent nues jusqu'à une certaine hauteur où elles se divisent en branches et rameaux flexibles, nombreux, capables de garnir en peu de temps un espace considérable, en s'accrochant à tout au moyen

du pétiole commun des feuilles qui se termine en une vrille dichotome, à divisions fort crochues. Les feuilles sont pinnées à pinnules ou folioles paires, ovales-aiguës, la plupart accourcies à la base du côté intérieur, toutes opposées, quelquefois ouvertes, d'autres fois presque appliquées l'une sur l'autre parce que leurs pétioles partent, pour ainsi dire, du même point. Il s'échappe de l'aisselle des feuilles des pédicules longs, épais, sinueux, de chacun desquels pend une fleur d'un beau violet, très-grande, en cloche allongée et dont le limbe un peu velu est rebroussé en dehors et se divise en cinq parties toutes à trois crénelures. Les cinq étamines sont attachées à la base intérieure de la corolle qui, dans cet endroit, est garnie d'un anneau laineux et blanc : leurs filets longs et blancs aussi, portent chacun une anthère jaune, échancrée au bout. Le style, plus long qu'elles, se divise ordinairement en trois stigmates filiformes, assis sur le germe qu'entoure un anneau charnu et glanduleux : il devient une grande capsule, ovale, ponctuée, à trois loges, dans chacune desquelles sont placées les unes sur les autres et rangées comme des tuiles, un grand nombre de semences plates et bordées d'une membrane. Le calice, qui est d'une seule pièce très-grande et à cinq angles comprimés et pour ainsi dire ailés, ne quitte point la capsule.

On a d'abord cultivé cette plante en serre chaude où elle devenait un hôte fort incommode par sa végétation prodigieuse : chaque année on la rabattait, et chaque année elle donnait de nouvelles pousses considérables. Comme on était parvenu à la multiplier facilement de marcottes et de semences, on l'a reléguée dans l'orangerie d'où l'a fait exclure encore la difficulté de l'y reporter à l'arrière-saison. Enfin on a pris le parti d'en faire une plante annuelle qu'on sème de bonne heure en terre substantielle et douce sur couche et sous châssis, et qu'on place aussitôt que les gelées ne sont plus à craindre, soit au midi, soit au levant, au pied d'un grand mur que bientôt elle garnit. Avec du soin on peut lui faire suivre tous les dessins ou chiffres qui auront plu et que préalablement on aura tracés au moyen d'un fil-de-fer sur lequel ensuite on dirige les branches. Elle donne abondance de fleurs dès le mois d'août jusqu'aux premiers froids qui la tuent ; mais alors elle a déjà produit des semences parfaites.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le pistil. Fig. 2. Une graine. Fig. 3. La capsule enveloppée à sa base par le calice persistant, et derrière laquelle on voit les divisions de la vrille qui termine chaque feuille.







*B. bursaria*

*Bursaria spinosa*

*Bursaria spinosa.*  
Bursarie épineuse.

BURSAIRE ÉPINEUSE. *BURSARIA SPINOSA.* 3

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Pittosporées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-phyllus, deciduus. Corolla 5-petala, sub receptaculo inserta. Stamina 5, petalis alterna. Ovarium superum, receptaculo globoso impositum; stylo brevi; stig. simplici. Capsula 2-loculari polysperma; seminibus basi internæ loculorum affixis.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*BURSARIA ramis spinosis; foliis oblongis, sparsis, glaberrimis; floribus racemoso-paniculatis.*

*BURSARIA spinosa.* CAVAN. *Icon. Par.* 4. p. 30. t. 350. — *Bot. Mag.* t. 1767. — *Hort. Kew. ed. 2.* 2. 36. — SPRENG. *Syst. veget.* 1. 794. — DE CAND. *Prodr. Syst. nat.* 1. 347. — POIR. *Dict. Encyc. suppl.* 1. 751.

*ITEA spinosa.* ANDREW. *Bot. Rep.* 1. 314. — DUM.-COURS. *Botaniste cultiv.* ed. 2. 2. 342.

*CIRILLA spinosa.* SPRENG. *Ner. prod.* 15.

Ce genre a été institué, en 1793, par CAVANILLES d'après une plante de la Nouvelle-Hollande déjà connue dans l'herbier de Banks, et qui venait d'introduire en Angleterre la marquise de ROCKINGHAM. Le botaniste espagnol lui donna le nom de *Bursaria*, parce que le fruit de la Bursaire épineuse, encore l'unique espèce du genre, a beaucoup de ressemblance



*Bursaria spinosa*  
Bursarie épineuse.

BURSAIRE ÉPINEUSE. *BURSARIA SPINOSA.* †

---

Pentandric-Monogynie. Famille des *Pittosporées.*

---

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-phyllus, deciduus. Corolla 5-petala, sub receptaculo inserta. Stamina 5, petalis alterna. Ovarium superum, receptaculo globoso impositum; stylo brevi; stigmati simplici. Capsula 2-locularis, polysperma; seminibus basi internæ loculorum affixis.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*BURSARIA ramis spinosis; foliis oblongis, sparsis, glaberrimis; floribus racemoso-paniculatis.*

*BURSARIA spinosa.* CAVAN. *Icon. Rar.* 4. p. 30. t. 350. — *Bot. Mag.* t. 1767. — *Hort. Kew. ed. 2. 2.* 36. — SPRENG. *Syst. veget.* 1. 794. — DE CAND. *Prodr. Syst. nat.* 1. 347. — POIR. *Dict. Encyc. suppl.* 1. 751.

*ITEA spinosa.* ANDREW. *Bot. Rep. t.* 314. — DUM.-COURS. *Botaniste cultiv. ed. 2. 2.* 342.

*CYRILLA spinosa.* SPRENG. *Nov. prod.* 15.

CE genre a été institué, en 1793, par CAVANILLES d'après une plante de la Nouvelle-Hollande déjà connue dans l'Herbier de Banks, et que venait d'introduire en Angleterre la marquise de ROCKINGHAM. Le botaniste espagnol lui donna le nom de *Bursaria*, parce que le fruit de la Bursaire épineuse, encore l'unique espèce du genre, a beaucoup de ressemblance

avec celui de l'espèce de thlaspi, si commune dans nos campagnes où elle porte le nom vulgaire de bourse à pasteur. Cet arbrisseau est, vers la fin d'août, chargé de fleurs qui se succèdent pendant une grande partie de l'automne.

Sa tige a quatre ou cinq pieds de hauteur; elle se divise en rameaux nombreux, un peu étalés, grêles, brunâtres, garnis d'épines menues, très-acérées, et de feuilles oblongues, rétrécies en pétiole à leur base, éparses, glabres, luisantes et d'un vert assez foncé. Les fleurs sont blanches, petites, nombreuses, disposées en grappes paniculées, placées à l'extrémité des rameaux ou dans les aisselles des feuilles supérieures. Le calice est formé de cinq folioles ovales-lancéolées, caduques. La corolle est composée de cinq pétales ovales-oblongs, trois fois plus longs que le calice, insérés à la base du réceptacle, alternes avec les folioles du calice, et ouverts en rose. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens de la même longueur que les pétales, alternes avec eux, également insérés au réceptacle, et terminés par des anthères cordiformes, aiguës. L'ovaire est supérieur, oblong, triangulaire, rétréci à sa base et à son sommet, porté sur un réceptacle globuleux, et surmonté d'un style très-court, terminé par un stigmate simple. La capsule est comprimée; elle se divise en deux coques dont chacune, surmontée de deux petites pointes, s'ouvre en deux valves et renferme deux graines réniformes attachées vers l'angle interne et inférieur de la loge, par un funicule partant de leur concavité.

On cultive cet arbrisseau en pot, afin de le rentrer dans l'orangerie dès que le froid se fait sentir; on lui donne le terreau de bruyère pur qui paraît lui convenir beaucoup mieux que toute espèce de compost; du reste, en lui procurant les arrosemens nécessaires, il n'exige pas d'autres soins. Ses graines ne mûrissent point dans nos contrées, et l'on éprouve beaucoup de difficulté à le reproduire de boutures; il n'y a donc, en quelque sorte, que les marcottes qui puissent le propager, et on les fait ordinairement en cornet, vers le milieu du printemps; on a la précaution de ne les détacher que lorsqu'on s'est assuré qu'elles sont parfaitement enracinées.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice, une étamine, l'ovaire, le style et le stigmate; le tout vu à la loupe.





*Borenia pinnata.*

Boronie à feuilles ailées.



BORONIE A FEUILLES AILÉES. *BORONIA PINNATA*, L.

Ocandrie-Monogynie. Famille des *Rutacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

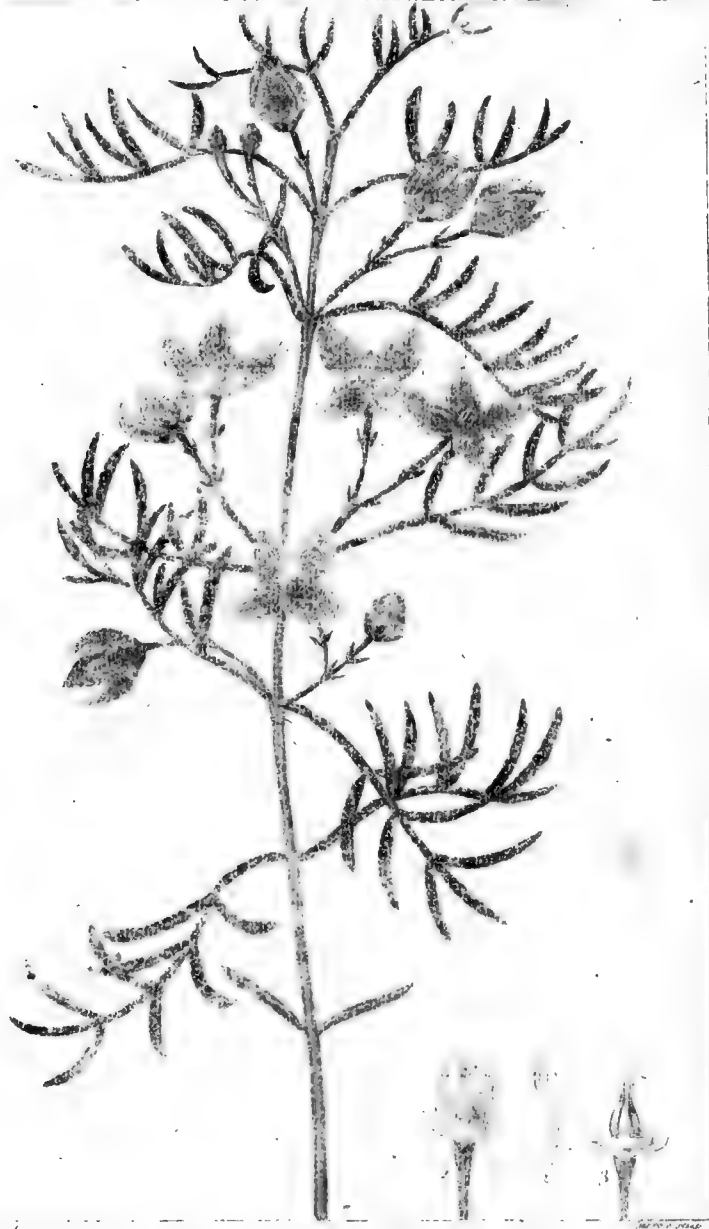
Calyx profondé 4-fidus, persistens. Corolla 4-petala. Stamina 8; filamentis ciliatis. Ovarium superum; stylis 4. Capsula 4-loculari, loculis subsolitariis aristati.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMES.

*BORONIA foliis oppositis, impari-pinnatis, pinnis linearibus; floribus axillaribus.*

*BORONIA pinnata* Swartz, *Tract. relat. to Natur. Histor.* 209, tab. 4.  
— ANDREW, *Bot. Repos.* 58. — *Bot. Mag.* n. et tab. 1763. — *Veget. Synop.* 1. p. 419. — *Vest. Hort. Malm.* 38. — DE CAUD. *Prodr. Syst. nat.* 1. 721.  
— *Hort. Icon.* vol. 2. 2. 349. — *Poin. Dict. Encyc.* 8. 505. — *Dem.-Claus. Botanists cultio.* vol. 2. 5. 207. — *Swaen. Syst. veg.* 2. 214.

Le genre Boronie a été institué, en 1794, par James Edward Smith, pour l'arbruste que nous décrivons, et qui venait d'être envoyée de la Nouvelle-Hollande à MM. Lee et Kennedy, en Angleterre. Ce savant auteur de la Flore Britannique, à l'exemple de Linné qui saisissait et recherchait toutes les occasions d'honorer la mémoire des auteurs de la science, a dédié ce genre à Fr. BORONI, de Milan, son élève, dont la fin tragique et prématurée à Athènes, en recueillant des matériaux pour l'ouvrage de Pléno p. intitulé : *Flora græca*, lui causait chaque jour de nouveaux regrets. Pendant long-temps on n'a connu qu'une seule espèce de Boronie, mais les explorations scientifiques dont la Nouvelle-Hollande a été le théâtre, ont enrichi ce genre d'une douzaine d'autres espèces, et il ne faut pas que ce nombre doive se borner de sitôt. La Boronie à feuilles ailées fleurit en mai et juin.



*Boronia pinnata.*

Boronic à feuilles ailées.

BORONIE A FEUILLES AILÉES. *BORONIA PINNATA*. †

---

Octandric-Monogynie. Famille des *Rutacées*.

---

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx profunde 4-fidus, persistens. Corolla 4-petala. Stamina 8; filamentis ciliatis. Ovarium superum; stylis 4. Capsula 4-cocca; seminibus subsolitariis, arillatis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*BORONIA foliis oppositis, impari-pinnatis; pinnis linearibus; floribus axillaribus.*

*BORONIA pinnata*. SMITH, *Tract. relat. to Natur. Histor.* 290. tab. 4. — ANDREW. *Bot. Repos.* 58. — *Bot. Mag. n. et tab.* 1763. — PERS. *Synop.* 1. p. 419. — VENT. *Hort. Malm.* 38. — DE CAND. *Prodr. Syst. nat.* 1. 721. — *Hort. Kew. ed. 2. 2.* 349. — POIR. *Dict. Encyc.* 8. 505. — DUM.-COURS. *Botaniste cultiv. ed. 2. 5.* 207. — SPRENG. *Syst. veg.* 2. 214.

LE genre Boronie a été institué, en 1794, par James Edward SMITH, pour l'arbuste que nous décrivons, et qui venait d'être envoyé de la Nouvelle-Hollande à MM. Lee et Kennedy, en Angleterre. Le savant auteur de la Flore Britannique, à l'exemple de Linné qui saisissait et recherchait toutes les occasions d'honorer la mémoire des martyrs de la science, a dédié ce genre à Fr. BORONE, de Milan, son élève, dont la fin tragique et prématurée à Athènes, en recueillant des matériaux pour l'ouvrage de Sibthorp, intitulé : *Flora græca*, lui causait chaque jour de nouveaux regrets. Pendant long-temps on n'a connu qu'une seule espèce de Boronie, mais les explorations scientifiques dont la Nouvelle-Hollande a été assez récemment le théâtre, ont enrichi ce genre d'une douzaine d'autres espèces, et il ne paraît pas que ce nombre doive se borner de sitôt. La Boronie à feuilles ailées fleurit en mai et juin.

Cet arbuste a la tige droite, cylindrique, grêle, haute de deux à trois pieds, divisée en rameaux opposés ainsi que les feuilles. Celles-ci sont pétiolées, ailées avec impaire, composées de deux à trois paires de folioles linéaires, aiguës, glabres et d'un vert foncé; elles répandent, lorsqu'on les froisse entre les doigts, une odeur aromatique assez analogue à celle du myrte. Les fleurs sont roses, agréablement odorantes, portées, dans les aisselles des feuilles, sur des pédoncules simples ou bifurqués. Leur calice est découpé, presque jusqu'à sa base, en quatre divisions ovales, beaucoup plus courtes que la corolle qui est formée de quatre pétales ovales, aigus, alternes avec les divisions du calice. Les étamines, au nombre de huit, ont leurs filamens plus courts que la corolle, ciliés en dehors, glabres en dedans, terminés par des anthères ovales, chargées d'une glande. L'ovaire est supère, ovale-arrondi, glabre, creusé de quatre sillons, porté sur un disque orbiculaire, et surmonté de quatre styles à stigmatte obtus. Le fruit, qui succède à chaque fleur, est formé par l'aggrégation de quatre coques ou capsules, s'ouvrant en deux valves, et renfermant chacune une ou deux graines enveloppées d'un arille.

Les Boronies aiment une terre douce et substantielle, mêlée de moitié de terreau de bruyère; leur culture est très-facile, car ces plantes ne demandent que les soins ordinaires de l'orangerie, et peuvent même supporter sans un grand danger les premières atteintes du froid. En général, elles redoutent surtout une trop grande humidité; mais en revanche il leur faut beaucoup de lumière; aussi, pendant l'hiver, est-il fort avantageux de les rapprocher le plus près possible des jours de l'orangerie. La Boronie à feuilles ailées, fructifiant très-rarement dans nos jardins, ne fournit, pour ainsi dire, d'autre moyen de propagation que celui des marcottes et des boutures, et c'est à ce dernier, comme plus facile, que l'on donne ordinairement la préférence: on le pratique de bonne heure, au mois d'avril, à l'aide de l'étouffement sous de petites cloches. Les jeunes plantes sont assez long-temps à s'enraciner; aussi ne faut-il les mettre chacune dans leur pot, que lorsque leur vigueur indique qu'on peut les transplanter sans crainte.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice, les étamines et l'ovaire vus à la loupe. Fig. 2. Une étamine vue séparément et à une plus forte loupe. Fig. 3. Le calice, le disque et le pistil vus sans les étamines.





*Boltonia glastifolia*

*Boltonia glastifolia*

*Boltonia glastifolia.*  
Boltone à feuilles de Pastel.

BOLTONE A FEUILLES DE PASTEL. *BOLTONIA*  
*GLASTIFOLIA* L.

Syngénésie-Polygamie superfluc. Famille des *Corymbifères*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx*-communis polyphyllos, imbricatus. Flores radiati, ligulis papilionées annuées. Siliques baccates, ovaires sessiles, à septes, à locules sphériques, anatropes.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMES.

*BOLTONIA* *fontis lanccolatis, glaberrimis, inferioribus serratis, floribus breviter pedunculatis; seminibus cordatis, pubescentibus, margine membraceo.*

*BOLTONIA* *Glastifolia*. L'HÉRIT. *Sert. Angl.* p. 27. — WILD. *Spec.* 3. p. 2107. — ROEM. *Hort. Bot.* 2. p. 132. — LAM. *Dict. Encyc. Suppl.* 1. p. 676. — GRASE. *Amer. sept.* 2. 361. — *Bot. Mag.* 2381. — *Hort. conc.* ed. 2. 5. 101.

*MATRICARIA* *Glastifolia*. DUM.-COURS. *Botaniste cultie* ed. 2. 4. 188.

Le nom de ce genre est un hommage rendu par L'HÉRITIER, botaniste français, aux torens et aux connaissances de sir J. B. BOLTON, arctique-américain, auquel la science est redevable d'un excellent traité sur les fougères de la Grande-Bretagne (1). Le genre *Boltonia* ne renferme encore que deux

(1) *Flores Britanniae*. In-4. Paris. Leclais, 1755. — L'HÉRITIER a encore publié un autre ouvrage intitulé : *A History of Fungusses growing about Halifax*. In-4. Huddersfield. Pars 1 et 2, 1788; pars 3. 1789. Append., 1791.



*Boltonia glaberrima.*  
Boltonia à feuilles de Pastel.



BOLTONE A FEUILLES DE PASTEL. *BOLTONIA*  
*GLASTIFOLIA.* ♀

---

Syngénésie-Polygamie superflue. Famille des *Corymbifères.*

---

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx-communis polyphyllus, imbricatus. Flores radiati; ligulis feminis numerosis. Semina dentibus setaceis instructa. Receptaculum hemisphæricum, alveolatum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*BOLTONIA foliis lanceolatis, glaberrimis, inferioribus serratis; floribus breviter pedunculatis; seminibus cordatis, pubescentibus, margine membranaceis.*

*BOLTONIA* Glastifolia. L'HÉRIT. *Sert. Angl. p. 27.* — WILLD. *Spec. 3. p. 2163.* — MICH. *Fl. bor. Amer. 2. p. 132.* — POIR. *Dict. Encyc. Suppl. 1. p. 676.* — PURSH. *Amer. sept. 2. 561.* — *Bot. Mag. 2381.* — *Hort. Kew. ed. 2. 5. 101.*

*MATRICARIA* Glastifolia. DUM.-COURS. *Botaniste cultiv. ed. 2. 4. 188.*

LE nom de ce genre est un hommage rendu par L'HÉRITIER, botaniste français, aux talens et aux connaissances de sir J. B. BOLTON, anglo-américain, auquel la science est redevable d'un excellent traité sur les fougères de la Grande-Bretagne (1). Le genre *Boltonia* ne renferme encore que deux

(1) *Filices Britannicæ.* In-4. Pars 1. Londs, 1785. Pars 2. Huddersfield, 1790. Le même auteur a encore publié un autre ouvrage intitulé : *An History of fungusses growing about halifax.* In-4. Huddersfield. Pars 1 et 2, 1788; pars 3, 1789. Append., 1791.

espèces, toutes deux originaires de l'Amérique septentrionale et introduites en Europe par les soins de Phil. MILLER qui, le premier, les a cultivées, en 1758. Ce sont des plantes d'une assez haute stature et qui, donnant leurs fleurs en automne, quand les bosquets et les massifs s'apprêtent à quitter leur parure, n'en sont, par cette raison, que mieux appréciées et plus favorablement accueillies dans la composition des jardins paysagistes où elles jettent une agréable variété.

La Boltone à feuilles de pastel a les racines fibreuses, vivaces; elles donnent naissance à une, ou communément à plusieurs tiges droites, cylindriques, parfaitement glabres, ainsi que les feuilles; hautes de cinq à six pieds, quelquefois plus, simples dans la plus grande partie de leur longueur, partagées, dans leur partie supérieure, en rameaux assez nombreux. Ses feuilles sont lancéolées, un peu écartées les unes des autres, d'un vert luisant; les inférieures dentées en scie, et les supérieures entières. Les fleurs sont radiées, pédonculées, disposées, dans la partie supérieure des rameaux, en grappes courtes, dont l'ensemble forme une vaste panicule. Chacune de ces fleurs a un calice commun formé d'écailles linéaires, nombreuses, imbriquées, contenant un grand nombre de fleurons et de demi-fleurons. Les premiers, occupant le centre ou le disque de la fleur, sont tubulés, quinquécides, hermaphrodites et de couleur jaune. Les demi-fleurons, placés à la circonférence et formant la couronne, sont au nombre de trente-six ou environ, linéaires, femelles, fertiles et de couleur blanche, souvent ayant une très-légère teinte purpurine ou gris-de-lin. Les uns et les autres sont portés sur un réceptacle creusé de petites alvéoles; il leur succède des graines comprimées, cordiformes, pubescentes, membraneuses en leur bord, et surmontées de dents ou d'arêtes sétacées, roides, persistantes.

La Boltone à feuilles de pastel est une plante rustique qui ne demande aucun soin particulier; elle réussit parfaitement dans les terrains un peu frais. On la multiplie soit par le semis en planche au printemps, ou par l'éclat des racines à l'automne; l'un et l'autre moyens sont également faciles et favorables.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle offre une sommité fleurie de la Boltone à feuilles de pastel.





P. Becca pinx.

Goulet sculp.

*Gossypium herbaceum.*  
Cotonnier herbacé.

COTONNIER HERBACÉ *GOSSYPIUM HERBACEUM*.

Monadelphic-Polyandrie. Famille de *Malvacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx duplex; exterior 3-fidus. Capsula 4-locularis. Semina lana obvoluta.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*GOSSYPIUM*, foliis quinquelobatis, subtus unguiculosis; lobis rotundatis, mucronatis; calyce exteriori 3-fido. *Herb. Acad. Pet.*

*GOSSYPIUM* herbaceum. LINN. *Spec.* 975. — *SALISB.* 3, p. 803. — *Enum. Hort. bot. L.* 534. — *Lawson. Diss. de melleo.* 177. — *Curt. Diss.* 6, p. 370. — *ib.* 134, fig. 2. — *Walt. Ess. Hort.* 179. — *ZORN. Icon.* 298. — *Hort. bot. ed.* 2, 4, 222. — *Clus. Hort.* 753. — *Blanc. Diet.* 1. — *Hort. upsul.* 203. — *BLACKW.* 1, 354. — *KNUTH. Cat.* 8, n. 47. — *DUM.-COURS. Bot. cultiv.* ed. 2, 5, 101.

*GOSSYPIUM* caule decumbente. *Hort. Cliff.* 350.

*GOSSYPIUM*. CAMER. *Fl. n.* 203. — *RUMPH. Amb.* 4, p. 33, t. 12.

*NYLON* sive *GOSSYPIUM* herbaceum. J. BAUH. 1, 343. — *TOURN.* 101. — *BOURHAVE Ind. a hort. Lugd.* 273.

Il n'est guère possible d'élever des doutes concernant la haute antiquité de la culture du Cotonnier : malgré le silence qu'il règne à cet égard dans



1773 p. 100.

Genet. 1773.

*Gossypium herbaceum*.  
Cotonnier herbacé.

COTONNIER HERBACÉ. *GOSSYPIUM HERBACEUM.* 2

---

Monadelphie-Polyandrie. Famille des *Malvacées.*

---

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx duplex; exterior 3-fidus. Capsula 4-ocularis. Semina laná obvoluta.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*GOSSYPIUM, foliis quinquelobatis, subtus uni-glandulosis; lobis rotundatis, mucronatis: calyce exteriori serrato: caule herbaceo lævi.*

*GOSSYPIUM herbaceum.* LINN. *Spec.* 975. — WILLD. 3. p. 803. — Id. *Enum. hort. berol.* 2. 734. — LAMARCK *Dict. Encyc.* 2. p. 133. — CAVAN. *Diss.* 6. p. 310. *tab.* 164. *fig.* 2. — DE CAND. *Prodr. Syst. nat.* 1. 456. — ZORN. *Icon.* 298. — *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 222. — GER. *Herb.* 753. — MILL. *Dict.* 1. — *Hort. upsal.* 203. — BLACKW. *t.* 354. — KNIPH. *Cent.* 8. n. 47. — DUM.-COURS. *Bot. cultiv. ed.* 2. 5. 101.

*GOSSYPIUM caule decumbente.* *Hort. Cliff.* 350.

*GOSSYPIUM.* CAMER. *Epit.* 203. — RUMPH. *Amb.* 4. p. 33. *t.* 12.

*XYLON sive GOSSYPIUM herbaceum.* J. BAUH. 1. 343. — TOURN. 101. — BOERHAVE *Index hort. Lugd.* 273.

IL n'est guère possible d'élever des doutes concernant la haute antiquité de la culture du Cotonnier : malgré le silence qu'il règne à cet égard dans

les ouvrages des patriarches de l'histoire naturelle, on en trouve des preuves évidentes dans l'usage des étoffes de coton, qui remonte aux époques les plus reculées, et il ne serait pas même hors de raison de reconnaître l'enveloppe laineuse des graines du Cotonnier dans le précieux Byssus que travaillaient les Égyptiens, et dont il est fait mention dans la Bible (1). Hérodote (2) et Strabon (3) parlent d'un arbre propre au climat de l'Inde, et que ses habitans propagent pour en tirer une laine dont ils fabriquent des tissus qui leur servent à façonner toute sorte de vêtements. Ce même arbre est qualifié de porte-laine, et signalé par ses feuilles semblables à celles de la vigne dans Théophraste (4), où il est encore dit qu'il croît dans l'Inde et dans une île du golfe arabe appelé Tylo. Enfin, selon Pline (5), on trouve dans la partie de l'Égypte qui avoisine l'Arabie, un arbrisseau nommé Gossypion par les uns, et par les autres ξυλον, Xylon, c'est-à-dire, bois par excellence, dont on fait des tissus recommandables par leur souplesse et leur extrême blancheur. Jusque là il n'est parlé ni de la culture du Cotonnier arbre, ni de l'existence du Cotonnier herbacé dont les premières traces se voient dans l'ouvrage de Prosper Alpin (6). Cet auteur qui, sur la fin du seizième siècle, a visité les contrées indiquées par Pline, y retrouve dans quelques vergers, des plantations du Cotonnier arbre, sous le nom de *Gotne msegiar*, arbre de duvet : il le décrit très-bien, et rapporte que par sa grandeur, sa durée et la forme de ses feuilles, il diffère du Cotonnier de Syrie et de Chypre. C'est donc ici que, pour la première fois, on fait soupçonner la culture du Cotonnier arbre et l'existence du Cotonnier herbacé qui cependant avait déjà dû être apporté en Espagne par les Arabes. Il est très-probable que c'est par cette dernière voie qu'il sera passé en Amérique, car tout porte à croire qu'il n'y avait point de cotonniers dans le Nouveau-Monde avant que les Européens n'y eussent porté, avec les bienfaits de leur industrie, les vices de leur civilisation; du moins n'y ont-ils trouvé aucun vestige de tissus formés avec du coton.

(1) *Exod.*, xxv, 4.

(2) *Lib. III*, § 106.

(3) *Lib. xv*.

(4) *Hist. plantar.*, lib. iv, cap. 9.

(5) *Lib. xxix*, cap. 4.

(6) *De plant. Ægypt.*, p. 28.



Un caractère commun à toutes les espèces qui composent le genre *Gossypium* est d'avoir leurs semences enveloppées chacune dans un flocon de duvet qui leur adhère fortement, et qui, plus ou moins fin et blanc, peut être filé et former des tissus de qualités différentes, propres à servir de vêtements ou de parures. On connaît dix ou douze espèces de cotonniers dont la détermination n'est guère mieux éclaircie que leur histoire botanique; comment, en effet, dit Richard, pouvoir nettement reconnaître les modifications de forme et de structure que plusieurs siècles d'une culture assidue ont dû apporter aux espèces primitives de ce genre, lorsque nous songeons au nombre infini de variétés que la culture a produites dans les pommiers, pruniers, pêchers, etc. Par quels caractères peut-on parvenir à distinguer nettement parmi les cotonniers ce que l'on doit regarder comme espèce, ou ce qu'il ne faut considérer que comme de simples variétés? Cependant cette distinction est très-importante, puisque les uns, par exemple, fructifient deux fois par année, les autres une fois seulement; celles-ci donnent un coton dont les fils sont longs, fins et d'une blancheur éclatante; celles-là n'en fournissent qu'un d'une médiocre qualité; quelques-unes produisent de huit à dix onces de coton par pied, tandis que d'autres en donnent à peine une once. De quelle importance n'est-il donc pas pour le cultivateur de cette plante précieuse, comme pour ceux qui en travaillent les produits, de pouvoir reconnaître, par des caractères certains, les variétés qui méritent la préférence? mais c'est ici que gît la difficulté. Quels sont les organes d'après lesquels devront être pris les caractères? Les feuilles varient dans leur figure, dans le nombre de leurs lobes, non-seulement chez les individus d'une même espèce, mais encore d'une même variété; la grandeur et la couleur des fleurs ne sont pas fixes. Il en est de même des stipules et des glandes qui ont tour à tour été considérées, par certains auteurs, comme fournissant les caractères les plus constans. Le docteur Rohr, qui a résidé pendant un grand nombre d'années à Sainte-Croix, l'une des Antilles, où il a cultivé avec un soin extrême les diverses espèces de cotonniers, et auquel on doit le meilleur traité sur la culture de ce végétal, a reconnu l'insuffisance des caractères tirés des organes de la végétation. Une longue expérience et une étude approfondie lui ont appris que les graines seules fournissaient, dans leur forme et les diverses modifications qu'elles peuvent présenter, les vrais caractères distinctifs des espèces. Il est donc parvenu à établir les différences caractéristiques qui existent entre elles. Malheureusement le travail du docteur Rohr n'embrasse que

les espèces ou variétés cultivées dans les Antilles; nous n'avons rien de positif sur celles cultivées dans les autres parties de l'Amérique, ni sur celles des Indes.

Nous nous sommes un peu écartés de notre plan, en nous étendant longuement en généralités sur les cotonniers; cela était presque indispensable avant de revenir au Cotonnier herbacé qui offre tant de variations dans son port; c'est quelquefois une plante vraiment herbacée annuelle, s'élevant à peine à la hauteur de dix-huit à vingt pouces; mais ce peut être aussi un arbuste de quatre à six pieds dont la tige est vivace et ligneuse à sa partie inférieure; cela dépend, comme nous l'avons dit, de la disposition végétative de la graine et peut-être de quelques autres circonstances qui nous sont encore inconnues. On s'accorde assez généralement à le considérer comme originaire de l'Égypte, d'où il s'est propagé dans la Syrie, l'Arabie, l'Inde et son Archipel, et vraisemblablement à une époque plus récente dans l'île de Malte et dans la Sicile. Il croît parfaitement dans nos serres, et la date de son apparition est, suivant Aiton, 1594. Ses fleurs, que l'on peut encore trouver belles même auprès des brillantes ketmies, commencent à paraître en juillet, et durent plus ou moins long-temps.

Comme nous l'avons dit, sa tige est d'une élévation très-variable, cependant on peut la calculer sur une moyenne de deux pieds; elle est ferme, presque ligneuse et rouge à sa base, herbacée et velue dans le haut, peu rameuse, garnie de feuilles alternes, à cinq lobes souvent arrondis et cependant terminés par une pointe; ces feuilles ont chacune sur le dos et à la base une glande petite et verdâtre; elles sont portées sur un pétiole long, velu, ponctué, partant d'entre deux stipules lancéolées. Les fleurs, axillaires ou terminales, belles et d'un jaune soufre pâle, ont la forme et à peu près la grandeur de celles de la Rose-Trémière. Elles sont soutenues par un pétiole long, et munies d'un double calice dont le premier, qui se dessèche assez vite, est composé de trois feuilles réunies à leur base et bordées de dents longues, étroites et aiguës : le second, persistant, plus petit et en forme de gobelet, est d'une seule pièce divisée en cinq lanières ovales, très-aiguës, piquetées de points roussâtres. Les étamines nombreuses, et portant chacune une anthère jaunâtre, semblent adnées au style; cependant la réunion de leurs filets forme un tube à travers duquel il passe pour s'élever au-dessus des étamines et se terminer par le renflement qu'occasionne la réunion de trois ou quatre stigmates. Ce style est assis sur le germe qui

d'abord ovoïde, devient une capsule globuleuse à trois ou quatre loges contenant chacune plusieurs graines. Souvent les cloisons s'oblitérent et ne pourraient être toutes aperçues qu'autant qu'on eût coupé les fruits transversalement avant leur maturité; ils paraissent alors n'avoir qu'une seule cloison prenant de la moitié d'une valve pour aller se joindre au côté droit de la valve gauche et au côté gauche de la valve droite. Lorsque le fruit a acquis sa perfection, la bourre se dilate et écarte les valves au sommet du fruit.

La culture des cotonniers en général, semble interdite aux pays situés sous les zones froides, et dans la plus grande partie des zones tempérées; du moins elle n'a pu y être encore pratiquée que par des curieux et avec des précautions et des risques qui doivent la rendre chère et chanceuse. Lorsque les dernières guerres ont rendu si difficiles les communications du continent européen avec les possessions d'outre-mer, le prix du coton s'éleva fortement; on pensa alors à tenter des essais de culture du Cotonnier herbacé dans quelques provinces de l'Espagne, de l'Italie et du midi de la France; ils réussirent aux environs de Malaga, au pied de la Sierra de Mijus, à Matril et jusqu'à Alméria, le long de la côte de la Méditerranée où il forme aujourd'hui une branche de commerce considérable. Ce Cotonnier est peu difficile sur la nature du terrain; il vient à peu près dans tous les sols et à toutes les expositions, cependant il réussit beaucoup mieux au voisinage de la mer, dans les lieux très-aérés, dans les terres fortes, légèrement sèches et chaudes. Lorsqu'on a choisi un emplacement pour établir une plantation, il faut commencer par préparer le sol au moyen de labours profonds et d'engrais que l'on répand à sa surface; on pratique ensuite des trous de quelques pouces de profondeur et à trois pieds de distance les uns des autres; on y dépose deux ou trois graines que l'on a préalablement bien dépouillées de tous les filamens qui les entourent et que l'on aura fait tremper dans l'eau pendant dix ou douze heures. Au bout de huit jours la jeune plante se fait apercevoir, on retranche celles qui auraient pu pousser en même temps; on sarcle; on arrose, quand tout en démontre le besoin. A la fleuraison succèdent les laines de la récolte que chaque planteur varie selon ses intérêts. Dans le climat de Paris, il faut nécessairement opérer le semis au commencement d'avril sur couche et même sous châssis, pour en repiquer ensuite le plant dans des pots séparés que l'on enterre au pied d'un mur, et au midi, dès que l'on n'a plus de gelées à craindre. A la mi-juin, il indiquera ses fleurs dont les fruits n'acquerront leur parfaite maturité qu'au mois de novembre, si

l'on a pris soin de rentrer les plantes dans une bonne serre, où il faudra encore les placer aux jours. On jugera, d'après ce qui précède, des soins qu'exige cette plante sous des latitudes plus boréales que celle de Paris.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice et le pistil. Fig. 2. Le pistil. Fig. 3. Une étamine. Fig. 4. La capsule entr'ouverte. Fig. 5. Une graine dépouillée du duvet cotonneux qui l'enveloppe, et une autre à laquelle il en est resté une partie.





*Betonica* Linn.

*Baron de Sch.*

*Betonica grandiflora.*  
Bétoine à grandes fleurs.

# BÉTOINE A GRANDES FLEURS. *BETONICA GRANDIFLORA.* 2

Didynamie-Gymnospermie. Famille des *Labiées*.

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-dentatus; dentibus subulatis. Corolla 1-petal., longior; lobis incurvis; limbo 2-labiato, supra erecto, subintegro, infra 3-fido. Stamina 4, didynamica. Ovarium superum, 4-lobum; lobi filiformes, perispermato. Semina 4, in calyce recondita.

## CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*BETONICA floribus verticillatis, axillaribus; verticillis distantibus; calycibus margine villosis; labio superiore ovato, subcordato.*

*BETONICA grandiflora.* WILD. *Spex.* 3. p. 96. — *Gen. Bot.* 3. et t. 700. — POIR. *Dict. Encyc. Suppl.* 1. p. 3. — *Gen. Coers. Bot. Cl.* ed. 2. 3. 57. — *Hort. Kew.* ed. 2. 3. 397. — *SPRING. Syst. vegit.* 2. 739.

LA Bêtoine officinale, qui a servi de type au genre, est une des plantes les plus anciennement connues et l'une de celles qui ont servi de base à la médecine la plus grande espérance; les anciens médecins lui attribuaient des propriétés tellement recommandables, qu'on lui avait donné le nom de dame de toutes les herbes. Mais comme, dans ces temps d'ignorance et de simplicité, il n'était point de réputation où la mysticité n'entrât pour quelque chose, les vertus de la Bêtoine en furent rehaussées, car l'on croyait que pour les rendre efficaces il fallait avant de faire usage de la plante, lui adresser une invocation non moins bizarre que ridicule. Cette invocation ou prière qui, du reste, n'est point le seul monument de ce genre que nous ait transmise la superstition de nos ancêtres, se trouve citée en style et caractères gothiques, dans un ouvrage du commencement du seizième siècle, intitulé : *Grand Herbar en francoys*, etc. L'origine du nom *Betonica* n'est point encore établie d'une manière bien satisfaisante, et même l'opinion des botanistes à cet égard paraît partagée; les uns pensent avec Pline (1), que ce nom est une altération de *vetonica*, et qu'il vient des Vétons, peuples qui habitaient au pied des Pyrénées, et qui, les premiers, ont varié les propriétés de la plante; d'autres pensent que le nom *betonia* ou *betonica* vient du celtique, de *ben*, tête, et de *ton*, bon; on sait que l'on a toujours

(1) Lib. xxx, cap. 6.



*Ranunculus auricomus*  
Bétoine à grandes fleurs



# BÉTOINE A GRANDES FLEURS. *BETONICA GRANDIFLORA.* 2

Didynamie-Gymnospermie. Famille des *Labiées*.

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

*Calyx 5-dentatus; dentibus subulatis. Corolla 1-petala, longior; tubo incurvo; limbo 2-labiato, supra erecto, subintegro, infra 3-fido. Stamina 4, didynama. Ovarium superum, 4-lobum; stylo filiformi; stigmatate furcato. Semina 4, in calyce recondita.*

## CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*BETONICA floribus verticillatis, axillaribus; verticillis distantibus; calycibus margine villosis; labio superiore ovato, subcordato.*

*BETONICA grandiflora.* WILLD. *Spec.* 3. p. 96. — CURT. *Bot. Mag. n. et t.* 700. — POIR. *Dict. Encyc. Suppl.* 1. p. 627. — DUM.-COURS. *Bot. cultiv. ed.* 2. 3. 57. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 397. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 739.

La Bétoine officinale, qui a servi de type au genre, est une des plantes les plus anciennement connues et l'une de celles sur lesquelles la crédulité a fondé les plus grandes espérances; les anciens médecins lui attribuaient des propriétés tellement recommandables, qu'on lui avait donné le nom de dame de toutes les herbes. Mais comme, dans ces temps d'ignorance et de simplicité, il n'était point de réputation où la mysticité n'entrât pour quelque chose, les vertus de la Bétoine en furent rehaussées, car l'on croyait que pour les rendre complètes il fallait, avant de faire usage de la plante, lui adresser une invocation non moins bizarre que ridicule. Cette invocation ou prière qui, du reste, n'est point le seul monument de ce genre que nous ait transmise la superstition de nos bons aïeux, se trouve relatée en style et caractères gothiques, dans un ouvrage du commencement du seizième siècle, intitulé : *Grant Herbier en françoys, etc.* L'origine du nom *Betonica* n'est point encore établie d'une manière bien satisfaisante, et même l'opinion des botanistes à cet égard paraît partagée; les uns pensent avec Pline (1), que ce nom est une altération de *vetonica*, et qu'il vient des Vétons, peuples qui habitaient au pied des Pyrénées, et qui, les premiers, ont vanté les propriétés de la plante; d'autres pensent que le nom *betonic* ou *betonica* vient du celtique, de *ben*, tête, et de *ton*, bon; on sait que l'on a toujours

(1) Lib. xxv, cap. 8.

considéré la Bétoine, qui, réduite en poudre, excite l'éternuement, comme propre à soulager des douleurs de tête.

Les bétoines actuellement connues, au nombre de huit ou dix espèces, appartiennent à l'Europe et à l'Asie occidentale; ce sont toutes plantes herbacées à feuilles opposées, et à fleurs verticillées; celle à grandes fleurs est originaire de Sibérie; elle fait, depuis 1800, partie des plantes cultivées dans les jardins de botanique et des amateurs où ses belles fleurs la font rechercher comme un véritable ornement des plates-bandes. Ce sont MM. *Loddiges* qui l'ont fait connaître et qui l'ont d'abord propagée; elle est maintenant fort commune. Elle fleurit en juin et juillet.

Sa racine est fibreuse, vivace; elle produit plusieurs tiges quadrangulaires, pubescentes, hautes de douze à quinze pouces, garnies de feuilles opposées, sessiles, ovales, presque en cœur à leur base, pubescentes en dessus et en dessous, bordées de grosses dents obtuses ou à peine aiguës. Les feuilles radicales diffèrent, parce qu'elles sont cordiformes et portées sur de longs pétioles. Les fleurs sont d'un pourpre clair, sessiles dans les aisselles des feuilles supérieures, réunies au nombre de douze et plus par verticilles entourés de bractées et distans, non disposés en épi. Le calice est monophylle, tubuleux, presque glabre, velu en son bord et à cinq dents subulées. La corolle est monopétale, quatre fois plus grande que le calice, à tube recourbé, partagée à son limbe en deux lèvres, dont la supérieure est redressée, ovale, presque en cœur, entière ou à peine échancrée, et l'inférieure à trois lobes arrondis, dont celui du milieu plus grand. Les étamines sont au nombre de quatre, didynames, insérées dans le haut du tube, et elles ont les loges de leurs anthères opposées, parsemées sur les bords de points brillans. L'ovaire est supérieur, à quatre lobes, porté sur un petit disque, et surmonté d'un style filiforme, plus court que les étamines, bifide à son extrémité, terminé par deux stigmates. Le fruit est formé par quatre graines ovoïdes, placées au fond du calice persistant.

La Bétoine à grandes fleurs ne demande, pour réussir, que d'être plantée à l'ombre dans une terre franche et légère, et d'être arrosée convenablement, suivant l'état hygrométrique de l'atmosphère. On la multiplie au moyen des semis que l'on fait ordinairement en place immédiatement après la cessation des gelées, ou par l'éclat des racines; on le pratique à l'automne.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une étamine vue à la loupe. Fig. 2. Le calice, le style et les stigmates. Fig. 3. L'ovaire, le style et les stigmates.





P. B. 1851. 1852.

Harriet G. Wolf

*Caladium bicolor.*  
Caladion bicolor.

Monocle-Pédicelée. — Famil. des Aracées.

*Spatha 1-phylla. Spadix elongatus. Flores masculines Cal. et corolla in  
 tuberae peltatae, multilobae, usque ad apicem peltatae. Antherae  
 longe exsertae. Styl. brevissimus. Ovaria callosa, apice lobata  
 in 3-4 locos. Siliqua 1-locularis, polysperma.*

CALADIUM SPECIES AFRICANA ET ASIATICA.

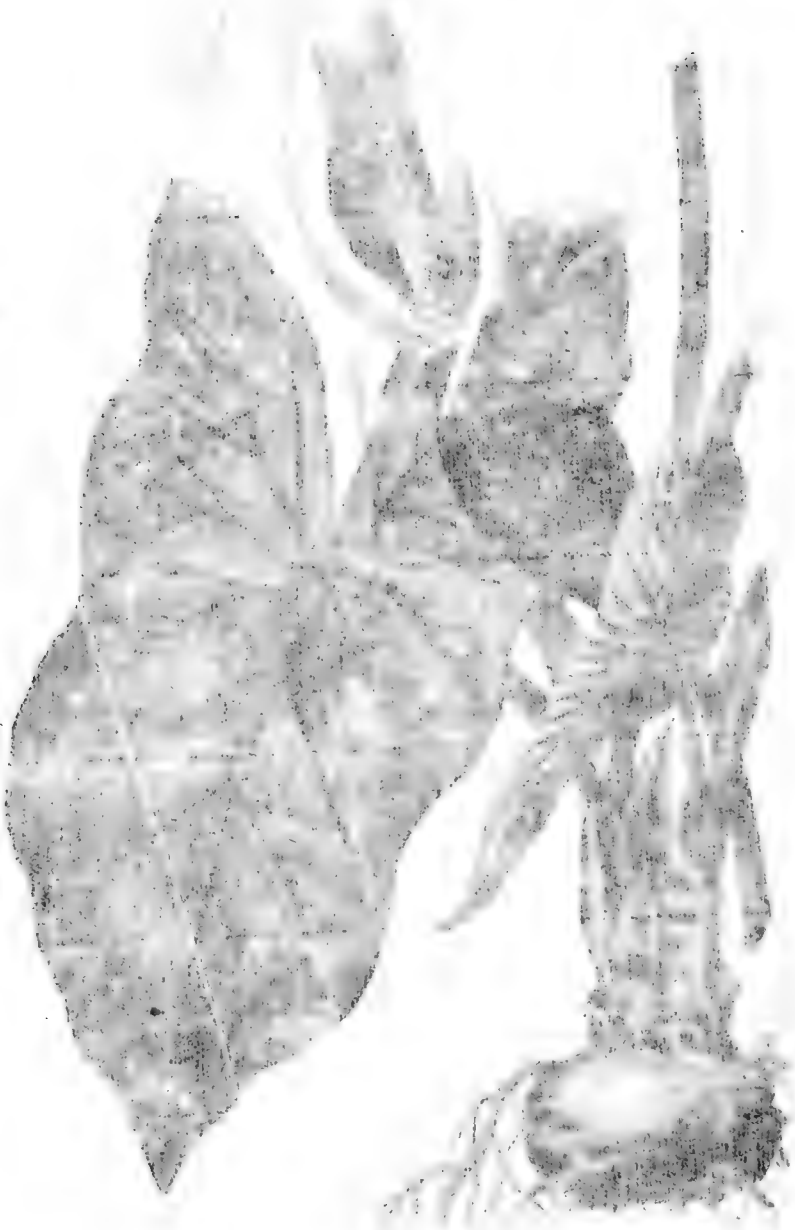
*CALADIUM foliis peltatis, sagittatis, lobis lobatis, repandis, ac  
 mucronatis, nervis contractis, apicibus mucronatis.*

*CALADIUM nicotianae*, Vex. *Hort. Calic. n. et t. bot.* — Vahl, *Sylv. t.  
 p. 488*. — *Ab. Enum. Hort. bot.* 2. 386. — *Bot. Mag.* 829 et 2543. —  
*Hort. Kew.* 1. 2. 5. 311. — *Pour. Dict. Ecog.* 5. 152.

*Cal. minor*, Jacq. *Hort. N. lan.* 2. p. 39. t. 48. — *Bot. Kew.* 3.  
 16. — *Mag.-Cours. Boton. cult.* 2. 274.

**REMARQUE.** Dans son Histoire des plantes d'Ambac (t. 1. p. 85),  
 avant d'avoir découvert le *Caladium* à l'Isle de la Guinée, et cette plante,  
 ainsi que plusieurs de ses congénères, ayant paru à Ventenat d'illiers, essen-  
 tiellement à la connaissance des espèces du genre *Arum*, il en a établi un nouveau  
 pour le distinguer, et il a employé pour en faire le type les *Arum* de la Ri-  
 vière de l'Inde. Les *Caladiums*, au nombre d'environ vingtaine environ, sont en général  
 des plantes terrestres et parasites; leurs feuilles sont quelquefois entières;  
 quelquefois quinquépartites; leurs fleurs sont monoïques, dépourvus  
 de corolles, recouvrant entièrement le spadice; les femelles occupent la  
 partie inférieure, tandis que les mâles recouvrent toute la partie supérieure.

Le *Caladium bicolor* a été découvert, en 1717, par le P. Richard, de  
 Brévil, par Commerson; et en 1718, il se publia, en 1722, dans le *Journal*  
 de la Société de Paris.



*Nicotiana glauca*  
Waldst. & Schmidt

## CALADION BICOLORE. *CALADIUM BICOLOR.* 2

Monœcic-Polyandrie. Famille des *Aroïdées*.

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 1-phylla. Spadix clavatus. Flores masculi : Calyx et corolla nulli. Antheræ peltatæ, multiloculares, in spicam ad apicem spadicis dispositæ. Flores feminei : Calyx et corolla nulli. Ovaria ab basim spadicis inserta; stylo nullo. Bacca 1-ocularis, polysperma.

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*CALADIUM* foliis peltatis, sagittatis, disco coloratis; spathâ erectâ, basi subgloboâ, medio coarctatâ, apice ovato-acuminatâ.

*CALADIUM* bicolor. VENT. *Hort. Cels. n. et t.* 30. — WILLD. *Spec.* 4. p. 488. — ID. *Enum. Hort. berol.* 2. 986. — *Bot. Mag.* 820 et 2543. — *Hort. Kew. ed.* 2. 5. 311. — POIR. *Dict. Encyc.* 5. 142.

*ARUM* bicolor. JACQ. *Hort. Schænbr.* 2. p. 30. t. 186. — *Hort. Kew.* 3. 316. — DUM.-COURS. *Botan. cultiv. ed.* 2. 2. 54.

RUMPHIUS, dans son Histoire des plantes d'Amboine (lib. VIII, cap. 85), avait donné le nom de *Caladium* à l'*Arum esculentum*, et cette plante, ainsi que plusieurs de ses congénères, ayant paru à Ventenat différer essentiellement des véritables espèces du genre *arum*, il en a établi un nouveau pour la désignation duquel il a employé le nom qu'il a trouvé dans Rumphius. Les Caladions, au nombre d'une vingtaine environ, sont en général des plantes herbacées et parasites; leurs feuilles sont quelquefois entières, d'autres fois quinquépartites; leurs fleurs sont monoïques, dépourvues d'écaïlles, recouvrant entièrement le spadice : les femelles occupent la partie inférieure, tandis que les mâles recouvrent toute la partie supérieure.

Le Caladion bicolor a été découvert, en 1767, près de Rio-Janciro, au Brésil, par Commerson; et en 1773, il est parvenu à MM. Lee et Kennedy.

qui l'ont multiplié et répandu dans les serres chaudes où il fleurit en juin et juillet.

La racine de cette espèce est une sorte de tubercule arrondi, muni de fibres charnues, et d'une saveur âcre et brûlante; elle produit plusieurs feuilles radicales, pétiolées, hastées, longues de dix à douze pouces; larges de cinq à six, d'un beau rouge cramoisi dans le milieu et d'un vert foncé sur les bords. Du milieu de ces feuilles s'élève une hampe droite, cylindrique, engainée à sa base, un peu plus longue et plus grosse que les pétioles des feuilles. Cette hampe est souvent solitaire, quelquefois il s'en développe successivement deux ou trois. Elle porte à son extrémité une spathe monophylle, droite, coriace, verdâtre et ventru inférieurement, resserrée et rétrécie dans sa partie moyenne, ovale, pointue et entr'ouverte dans sa partie supérieure qui est membraneuse et blanche. Cette spathe enveloppe un chaton plus court qu'elle, droit, cylindrique, d'un rouge vif dans sa partie inférieure, blanchâtre avec une légère teinte de rose dans sa partie supérieure, qui est chargée de fleurs mâles, tandis que les femelles sont disposées à sa base. Les fleurs mâles sont composées d'anthères prismatiques, sessiles, contournées en spirale, recouvrant entièrement la moitié supérieure du chaton, creusées chacune dans leur contour de douze loges ou sillons qui contiennent un pollen blanchâtre. Les fleurs femelles sont des ovaires nombreux, orbiculaires, d'un violet tendre, d'abord déprimés, ensuite concaves, très-serrés les uns contre les autres, recouvrant la partie inférieure du chaton, et surmontés chacun d'un stigmate simple, sessile, ombiliqué, et rempli d'une humeur visqueuse. L'espace entre les fleurs mâles et les femelles est occupé par des étamines stériles ayant la forme de glandes.

Cette plante est de serre chaude; elle exige même beaucoup de chaleur et des arrosements fréquens pendant toute sa végétation. Il lui faut une terre fine, légère et très-substantielle; on la dépose chaque année, au printemps, avant la pousse. On peut la propager par le semis sur couche chaude et sous châssis, mais pour cela il est indispensable d'avoir des graines du Brésil, car, dans nos serres, jamais le fruit n'arrive en maturité. Il est plus expéditif lorsqu'on veut se procurer de nouvelles plantes, de séparer les racines des anciennes. Cette opération se fait ordinairement pendant l'hiver, alors que la plante est en repos.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

La plante y est représentée moitié de sa grandeur naturelle.







T. Housier pinx.

J. B. de Meuse sculp.

*Chroeta latifolia.*  
Cabrillet à feuilles larges.

CABLI ET A FEUILLES LARGES *CHRYSAEUM*  
*LATIFOLIUM* 3

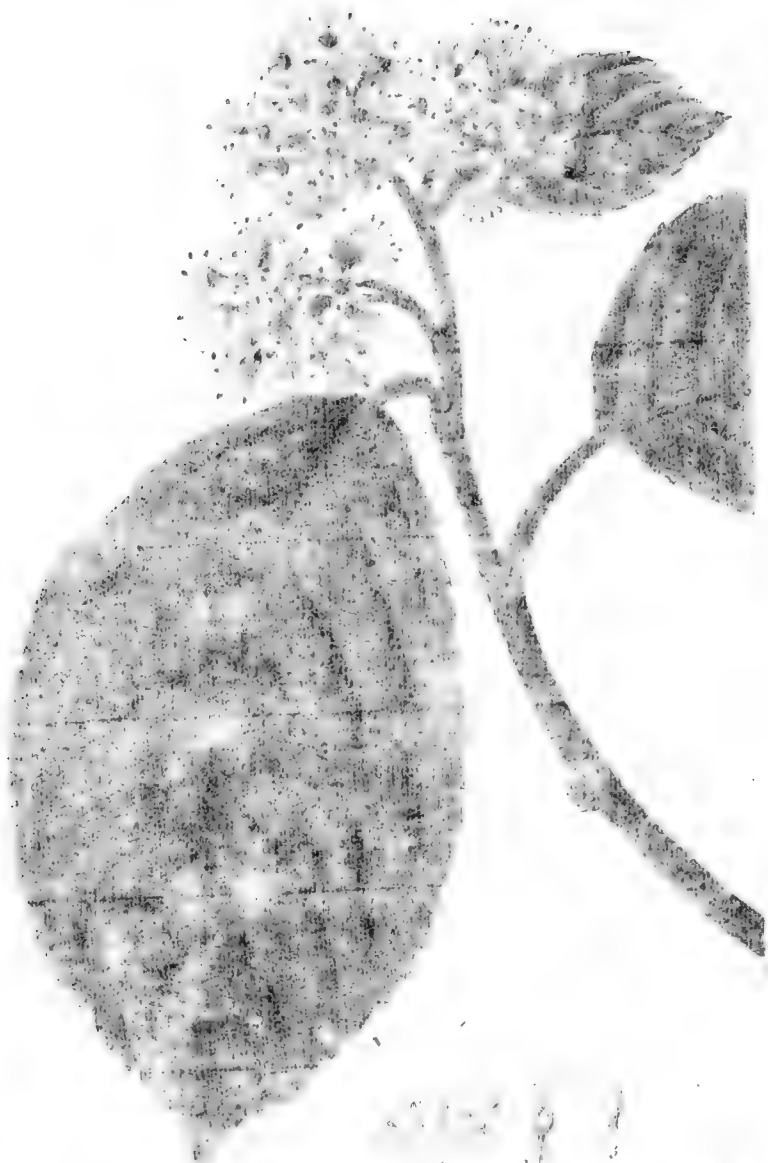
Plante à racine fibreuse. Famille des *Ranunculaceae*.

SYNONYMES

*Chrysaemum latifolium* Pers. *Chrysaemum latifolium* L.  
*Stemona latifolia* (L.) Lamour. *Chrysaemum latifolium* (L.) Lamour.  
*Chrysaemum latifolium* (L.) Lamour. *Chrysaemum latifolium* (L.) Lamour.

Un homme qui possédait un talent si supérieur dans le dessin, se livra en 1750 à 1759, à un recueil de figures de plantes les plus rares de son époque, que le botaniste Trew lui proposa une association pour publier, sous son nom, un ouvrage de même nature qui a mérité, sous le titre de *Flora picta* de Nuremberg, le succès le plus brillant et qui jouit encore d'une grande réputation. Les descriptions des plantes contenues dans ce recueil sont de Trew, et ce botaniste admirateur des connaissances de son confrère non-seulement dans l'art de bien rendre les fleurs, mais dans le détail profond de la physiologie des végétaux, crut faire un acte de patriotisme en offrant à cet artiste distingué un genre nouveau dont la description et le dessin furent la composition de leur troisième décade. Le

(1) *Flora picta* de Nuremberg, 3 vol. in-folio, novembre 1750 à 1773. 295.



*Arbutus bellidifolia*  
Arbrillet à feuilles larges.

CABRILLET A FEUILLES LARGES. *EHRETIA*  
*LATIFOLIA.* †

---

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Borraginées.*

---

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*fidus*, *persistens*. Corolla 1-*petala*, *campanulata*, 5-*loba*.  
Stamina 5. Ovarium *superum* : *stylo simplici*; *stigmatibus duobus*. Bacca  
4-*locularis*; *loculis 1-spermis*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES.

*EHRETIA foliis ovatis, acutis, serratis, scabris; floribus cymosis, terminalibus axillaribusque.*

**E**HRET, peintre allemand, avait montré un talent si supérieur dans la publication faite à Londres de 1748 à 1759, d'un recueil de figures des plantes les plus rares à cette époque, que le botaniste Trew lui proposa une association pour publier en commun, un ouvrage de même nature qui a mérité, sous le titre de *Décades de Nuremberg* (1), un accueil très-favorable, et qui jouit encore d'une grande réputation. Les descriptions des plantes contenues dans ce recueil sont de Trew, et ce botaniste admirateur des connaissances de Ehret, non-seulement dans l'art de bien rendre les fleurs, mais dans la science profonde de la physiologie des végétaux, crut faire un acte de justice en dédiant à cet artiste distingué un genre nouveau dont la description entrerait dans la composition de leur troisième décade. Le

(1) *Plantæ selectæ ab Ehret pictæ*. vol. in-folio. novemb. 1750 à 1773.

genre *Ehretia*, dont le nom français est celui que l'une des principales espèces porte aux Antilles, a été adopté par Linné et par tous les méthodistes qui lui ont succédé; quoiqu'il n'ait jamais été extrêmement nombreux, il n'a cependant point échappé à de sages élaborations qui ont restreint le nombre de ses espèces; on le porte aujourd'hui à vingt-trois ou vingt-quatre, non compris le Cabrillet à feuilles larges que nous avons figuré sur la planche ci-jointe : ce petit arbuste est cultivé depuis sept à huit ans par M. Noisette, qui n'a pu nous apprendre quelle était la patrie de cette plante. Ses fleurs paraissent en avril.

Sa tige est frutescente, haute de deux pieds ou plus, légèrement pubescente, divisée en un petit nombre de rameaux garnis de feuilles alternes, pétiolées, ovales, aiguës, dentées en scie, glabres, rudes au toucher, d'un vert foncé en dessus, plus pâles en dessous. Les fleurs sont blanches ou teintes d'une légère nuance purpurine, disposées vingt ou plus ensemble par bouquets corymbiformes, portés sur des pédoncules assez courts, et disposés à l'extrémité de la tige ou dans les aisselles des feuilles supérieures. Le calice est monophylle, à cinq divisions persistantes, moitié plus courtes que la corolle. Celle-ci est monopétale, campanulée, à limbe partagé au delà de moitié en cinq découpures ovales, obtuses. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens plus courts que la corolle, insérés à sa base, alternes avec ses divisions, portant des anthères ovales, vacillantes, à deux loges. L'ovaire est supérieur, globuleux, surmonté d'un style cylindrique de la longueur des étamines, terminé par deux stigmates. Nous n'avons pas encore vu le fruit; ce doit être, d'après le caractère assigné par les auteurs aux autres espèces de ce genre, une baie à quatre loges monospermes.

On tient le Cabrillet à feuilles larges en serre chaude pendant toute la mauvaise saison; mais on peut, surtout lorsque la plante a acquis un certain degré de force, comme est celle que nous avons vue, la sortir sans danger et la laisser en plein air comme les plantes de serre tempérée. On la multiplie de marcottes et de boutures que l'on fait au printemps, étouffées sous des cloches et placées sur une couche bien chaude.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue perpendiculairement et développée pour faire voir les étamines. Fig. 2. Le calice et le pistil. Fig. 3. L'ovaire, le style et les stigmates.





*P. Besson pinx.*

*Viret sculp.*

*Kerria japonica.*  
Kerrie du Japon.



KERRIA JAPONICA. L. — KERRIA JAPONICA. DC.  
KERRIA JAPONICA. VAR. FLORA PLENO.

Polyandrie-Monogynie. Famille des R. VACCIN.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE

Calyx 5-fidus, lobis ovatis 3-obtusis, 2 apice caroso-succ. mucronatis, aristatis, embricatis. Petala 5 orbiculata. Stamina 6 (vel 7) non in alio calyce inserta. Carpella 5-8 libera, glabra, stylo filiformi stipite, ovario, et al. 1 latopeltato adhaerente latro.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMES.

KERRIA japonica, foliis ovato-lanceolatis, dupliciter serratis, racemosis, cymosis, densis, paucis, plerumque paucis.

2. KERRIA japonica. DC. CAND. Prodr. Syst. n. 2, 1828. — Sess. in Journ. Bot. 2, 1828.

COFFEA japonica, capsula rotunda, glabra, foliis dupli-  
s serratis Thunb. Sup. 227. — Willd. Sp. pl. 2, 1218. — Hort. Kerr. 1, 9.  
314. — Journ. Bot. n. 2, 1827. — Bot. Mag. 1296. — Bonn.-Caras. Bot. 1, 1828.  
ed. 2, 7, 234. — Linn. Det. Encyc. 2, 108. — Loisel. Herb. gener. 49.

SPIRÆA Japonica. Cambes. in ann. Scient. nat. 1, 389.

TEIJO calyci TAMMI BUKI. Kerm. Amén. 841.

JAMMA BUKI alter, fl. re pleno. Kerm. Amén. 845.

THUNBERG avait observé cette plante au Japon et en avait même rapporté  
de nombreux exemplaires que l'on commença à cultiver à Liné. — de la culture de cette plante.



sculpt. 1850

*Kerria Japonica.*  
Kerrie du Japon.

KERRIE DU JAPON. *Var.* A FLEURS PLEINE.  
*KERRIA JAPONICA.* *Var.* FLORE PLENO. ♀

---

Polyandrie-Monogynie. Famille des *Rosacées*.

---

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-fidus, lobis ovatis 3-obtusis, 2 apice calloso-submucronatis, aestivatione imbricatis. Petala 5 orbiculata. Stamina circiter 20 cum petalis è calyce exserta. Carpella 5-8 libera, glabra stylo filiformi superata, globosa, ovulo 1 lateraliter adhærente fœtu.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*KERRIA suffrutex foliis ovato-lanceolatis, duplicato-serratis, venoso-lineatis, floribus flavis, plerumque plenis.*

*KERRIA Japonica.* DE CAND. *Prodr. Syst. nat.* 2. 541. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 504.

*CORCHORUS Japonicus, capsulis rotundis, glabris: foliis duplicato-serratis.* THUNB. *Jap.* 227. — WILLD. *Sp. pl.* 2. 1218. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 314. — ANDR. *Bot. Rep.* 587. — *Bot. Mag.* 1296. — DUM.-COURS. *Bot. cultiv. ed.* 2. 7. 254. — LAM. *Dict. Encyc.* 2. 105. — LOISEL. *Herb. génér.* 49.

*SPIRÆA Japonica.* CAMBES. *in ann. Scient. nat.* 1. 389.

*TEÏTO vulgò JAMMA BUKI.* KEMPF. *Amœn.* 844.

*JAMMA BUKI alter, flore pleno.* KEMPF. *Amœn.* 845.

THUNBERG avait observé cette plante au Japon et en avait même rapporté des exemplaires secs qu'il communiqua à Linné. Ne lui croyant qu'un seul

ovaire, il l'avait placée dans le genre *Corchorus*; mais Linné ayant poussé plus loin les investigations, s'était aperçu de la multiplicité des ovaires, et avait reconnu l'erreur dans laquelle était tombé le premier nomenclateur; en conséquence, dans son *Herbier*, il transposa la plante du genre *corchorus* au genre *rubus*. C'est ce que nous a fait connaître M. Smith, pré-président actuel de la Société Linnéenne de Londres, après que, devenu possesseur de l'*Herbier* de Linné, il publia une excellente monographie du genre *rubus*. Plus tard MM. Desvaux et Cambessède assignèrent une nouvelle place au prétendu *chorcorus* dans le genre *spiraea*; et enfin le professeur DE CANDOLLE, peu content de tout ce qui avait été fait jusqu'alors s'assura, par une nouvelle analyse de la plante, que ses pétales étaient insérés non sur le réceptacle comme on le croyait, mais sur le calice même, du reste, que son ovaire était réellement multiple. D'après cela, il a pensé que la plante devait appartenir à la famille des rosacées, mais non au genre *rubus*, parce que ses fruits ne paraissaient nullement destinés à devenir charnus, et que d'ailleurs la couleur de la corolle s'y opposait trop fortement. L'unité des graines dans chaque ovaire lui fit également refuser son approbation à ce qu'elle fit partie des spirées, et il proposa pour elle, la création d'un genre nouveau auquel il donna le nom de *Kerria*, de celui de M. William KERR qui, le premier, introduisit la plante en Angleterre dans le courant de 1805. Il ne faut pas confondre cet amateur avec M. Ker ou Bellenden-Ker ou même Gawler, noms qu'a portés successivement l'auteur des dix premiers volumes du *Botanical register*, et de beaucoup d'autres travaux sur la botanique.

Kempfer, qui a vu la Kerrie du Japon dans son pays natal, dit que la variété à fleurs doubles, la seule que nous ayons, est très-recherchée pour l'ornement des jardins. Thunberg relate la même chose, et dit que l'espèce à fleurs simples qu'il a trouvée en abondance près de Nagasaki est aussi d'un très-bel effet. Il est à regretter, sous tous les rapports, que nous n'ayons pu encore l'obtenir. Tous les exemplaires de Kerrie que nous rencontrons si fréquemment partout et dont la multitude de fleurs dorées excite notre admiration au printemps, sont provenus du seul pied apporté

du Japon. On peut juger, d'après cela, de son extrême facilité à se reproduire.

La Kerrie du Japon n'est encore pour nous qu'un arbuste à tige menue, élancée, presque sarmenteuse, dont les rameaux cylindriques, verts, grêles et alternes se garnissent chaque année de feuilles assez distantes, alternes, presque en cœur très-allongé, aiguës, à dents grandes et dentelées elles-mêmes : elles sont en dessus d'un beau vert, en dessous plus pâles, velues et marquées de nervures ramifiées, saillantes, opposées, divergeant de la nervure principale et aboutissant au sommet de chaque grande dent. Leur pétiole, peu long et canaliculé en dessus, est muni à sa base de deux stipules en alêne. Les fleurs, toujours solitaires, terminent des rameaux courts et ornés de deux feuilles, au delà desquelles est le pédicule long, cylindrique, vert-pâle, grêle, aussi muni de deux stipules. Le calice est composé de cinq folioles arrondies. On sait que chaque fleur simple n'a que cinq pétales entourant beaucoup d'étamines et un ovaire supérieur qui devient une capsule à plusieurs loges polyspermes.

A son apparition en Europe, on avait cru que la grande chaleur des serres était la température qui convenait exclusivement à la Kerrie du Japon, et on l'y cultiva avec les plus grands soins pendant plusieurs années; mais des pieds oubliés dans l'orangerie et qui n'ont pas discontinué d'y bien végéter, ont fait naître l'idée d'en exposer à la pleine terre, où ils ont parfaitement réussi, même après les hivers les plus rigoureux et à l'exposition du Levant, où on la voit se développer avec la plus grande vigueur. C'est ainsi qu'en moins de quelques années elle s'est répandue dans le commerce et chez les amateurs : il est vrai qu'elle est d'une culture facile, nullement rebelle à aucune espèce de terre de végétation, qu'elle affectionne surtout les plus légères, et qu'elle prend aisément de boutures. On les fait au printemps en pleine terre, ou en été sur couche tiède et sous châssis, à l'ombre, dans un pot plein d'un mélange anciennement fait de deux tiers de terre franche douce et d'un tiers de terre de bruyère : au bout de quelques mois ces boutures seront chargées de fleurs; on en voit presque en tout temps, dès le mois de février et avant que les feuilles

aient paru, si la plante est tenue en serre chaude ou dans une bonne orangerie.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

La figure principale est un rameau fleuri de la Kerrie du Japon; à côté, sous le n° 1, est le calice d'une fleur dépouillée de ses pétales.





*I. Ixia patens*

*herb. bot. v. 17*

*Ixia patens.*  
Ixie ouverte.



# IXIÈME QUATRIÈME FAMILLE DE PLANTES.

Triandrie-Monoïdrie. Famille des *Dialium*.

## CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spath. 2-lobée, 1-f. m. l. — Du 1-lobée, 1-f. m. l. —  
*G-folia* ovale, rotata, vel 1-f. m. l. — Siliqua 1-f. m. l. —  
*style simple* — *stigmatibus* 3. Capsula 3-valve. 3-f. m. l.

## CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMI.

*IXI* *platae carolinensis*, *glabra*, *fructu* *ovato*, *capitulo* *oblongo*,  
*lobis* *corollae* *pluriformi*, *limba* *campanulata*, *petalo* *oblongo*, *capitulo* *oblongo*.

*IXI* *paucis*. — KER *in* *Bot. Mag. L.* 512. — *Benth.* *in* *Bot. Beech.* —  
*Willd.* *Sp. pl.* 204. — *Rouss.* *Syst. veg.* 1, p. 337. — *Michx.* *Ann.* 2, 56.  
 — *ib.* *ib.* 2, 1, 86. — *Vahl.* *Enum.* 2, 71. — *Sorson.* *in* *Bot. Beech.* 3, 157.  
 — *Poir.* *Bot. Franc. suppl.* 3, 206. — *Dun.* *Céles.* *Bot. Beech.* 2, 1, 314. —  
 Ker *in* *Bot. Mag.* 3, 93.

*IXI* *alabastris* *SCHNEEGEB.* *ic.* 32.

*IXI* *glaberrima* *ROUSE.* *Prodr. Hort.* 37.

*IXI* *fulgens* *VENT.* *Céles.* 48. — *ROUSE.* *in* *Bot. Beech.* — *KER.* *in* *Bot.*  
*Syn.* 1, 47. — *Vahl.* *Enum.* 2, 63.

*IXI* *leucantha*. *JACQ.* *in* *rar.* 2, 278. — *ib.* *Coll. suppl.* 11. — *Willd.*  
*Sp. pl.* 1, 204. — *Vahl.* *Enum.* 2, 63. — *PERSOON.* *Syn.* 1, 17. — *Ker.* *in* *Bot.*  
*Sci. Syst. veget.* 1, 388.

*IXI* *caudata*. *REB.* *Liliac.* 426.

Lorsque Linné institua le genre *IXI*, il n'en eût pu savoir que deux espèces, et toutes deux présentant une corolle parfaitement rotacée, amenèrent la pensée du botaniste sur cette corolle interne où les *Triandrides* attachent



*Ixia patens.*  
Ixié ouverte.

## IXIE OUVERTE. *IXIA PATENS.* 4

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées*.

### CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 2-valvis, 1-flora. Corolla 1-petala, inférieurement tubulosa, supérieure 6-fida, æqualis, rotata vel campanulata. Stamina 3. Ovarium inferum; stylo simplici; stigmatibus 3. Capsula 3-valvis, 3-ocularis, polysperma.

### CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

*IXIA* foliis ensiformibus, glabris; floribus spicatis, terminalibus; tubo corollæ filiformi; limbo campanulato, patente, laciniis oblongis, erectis, coarctatis.

*IXIA patens.* — KER in *Bot. Mag.* t. 522. — RED. *Lil.* 3. t. 140. — WILLD. *Spec.* 1. p. 201. — ROEM. *Syst. veget.* 1. p. 397. — *Hort. Kew.* 1. 59. — *Id.* ed. 2. 1. 86. — VAHL *Enum.* 2. 71. — SPRENG. *Syst. veget.* 1. 157. — POIR. *Dict. Encyc. suppl.* 3. 206. — DUM.-COURS. *Bot. cultiv. ed.* 2. 2. 314. — KER *Iridear. gén.* 98.

*IXIA aristata.* SCHNEEVOGT.  *Ic.* 32.

*IXIA flaccida.* SALISB. *Prodr. Hort.* 37.

*IXIA filiformis.* VENTEN. *Cels.* 48. — REDOUTÉ *Liliac.* 30. — PERSOON. *Syn.* 1. 47. — VAHL *Enum.* 2. 63.

*IXIA leucantha.* JACQ.  *Ic. rar.* 2. 278. — *Id.* *Coll. supp.* 11. — WILLD. *Spec. pl.* 1. 204. — VAHL *Enum.* 2. 63. — PERSOON. *Syn.* 1. 14. — ROEM. et SCH. *Syst. veget.* 1. 388.

*IXIA candida.* RED. *Liliac.* 426.

LORSQUE Linné institua le genre *Ixie*, il n'en connaissait que deux espèces, et toutes deux, présentant une corolle parfaitement rotacée, amenèrent la pensée du botaniste sur cette roue infernale où les Euménides attachèrent

le téméraire Ixion qui, peu reconnaissant des bontés de Jupiter, avait encouru ses ressentimens jaloux; il donna donc au nouveau genre un nom dérivé de celui de l'infortuné roi des Lapithes. Ce genre, depuis sa formation, a reçu d'énormes accroissemens; Linné lui-même y a réuni neuf autres espèces; et après lui, ce nombre a été plus que décuplé. Une masse aussi considérable doit offrir beaucoup de variations dans les diverses parties; quelques-unes de ces variations ont paru assez importantes à plusieurs botanistes monographes pour établir, aux dépens des Ixies, des genres que l'on a trouvés plus ou moins heureusement formés. La monographie des Ixies, ou plutôt des Iridées, famille dont le genre Ixie n'est qu'une branche, donnée en dernier lieu par M. Bellenden-Ker, est considérée comme la plus naturelle; l'auteur fait de quelques espèces d'ixies trois genres nouveaux qu'il a appelés *Geissorhiza*, *Hesperantha* et *Morphixia*; puis il en répartit beaucoup d'autres dans les genres *Witsenia*, *Tapinia*, *Aristea*, *Pardanthus*, *Marica*, *Bobartia*, *Moræa*, *Galaxia*, *Trichonema*, *Sparaxis*, *Lapeyrouisia*, *Anomatheca*, *Tritonia*, *Watsonia* et *Babiana*, dont la plupart sont de sa création; de manière qu'il ne reste véritablement au genre *Ixia* qu'une vingtaine d'espèces, toutes originaires du Cap de Bonne-Espérance. Ce sont des plantes herbacées, à racines ordinairement bulbueuses, tuniquees et reticulées par les impressions qu'ont laissées les feuilles des années précédentes; leurs feuilles sont presque toujours ensiformes, engainantes à leur base; leurs fleurs, teintes de jolies couleurs, sont, chez la plupart des espèces, entières, le plus souvent glabres et plus ou moins courtes que la hampe, disposées en épis d'un aspect très-agréable; elles n'ont point de pédoncule quoiqu'il puisse en paraître, surtout dans celles qui sont terminales au sommet de la hampe. L'avantage qu'ont ces plantes de donner presque toutes de charmantes fleurs, les a fait beaucoup rechercher pour l'ornement des jardins, et la majorité des espèces connues est cultivée. Au premier rang de celles-ci doit être mise l'Ixie ouyerte, qui a été apportée du Cap de Bonne-Espérance par Willam Pitcairn, en 1779. Nous la voyons fleurir très-régulièrement dans le courant d'avril et presque jamais au delà.

Sa tige est droite, grêle, glabre, simple, nue dans sa partie supérieure, deux fois plus longue que les feuilles, haute d'un pied et demi à deux pieds, garnie à sa base de quatre à cinq feuilles linéaires, ensiformes, engainantes par le côté. Les fleurs, au nombre de six à sept, sont assez souvent d'une belle couleur rouge, mais quelquefois d'un blanc très-pur, ce

qui a fait considérer cette variété, par quelques botanistes, comme une espèce distincte; elles sont disposées au sommet de la tige en un épi terminal, souvent simple, quelquefois rameux. Chacune de ces fleurs est enveloppée à sa base par une spathe formée de deux folioles scarieuses, dont l'inférieure a son sommet découpé en trois dents, et dont la supérieure n'est que bifide. La corolle, infundibuliforme, a son tube grêle, un peu verdâtre; son limbe est campanulé, partagé en six découpures très-ouvertes, oblongues, obtuses, à peine inégales, blanchâtres à leur base, et d'un rouge carmin dans le reste de leur étendue. Les étamines, au nombre de trois, ont leurs filamens droits, insérés dans le haut du tube, très-rapprochés, paraissant presque comme s'ils étaient réunis; ils portent à leur sommet des anthères aussi longues qu'eux, droites, linéaires et d'une couleur jaune d'or. L'ovaire est infère, ovoïde, presque triangulaire, caché dans la spathe, surmonté d'un style filiforme, terminé par trois stigmates divergens.

On a fait connaître plusieurs méthodes de cultiver les ixies, et quoiqu'elles aient toutes éprouvé des modifications plus ou moins grandes de la part de ceux qui les mettent en pratique, on paraît néanmoins accorder une sorte de préférence à celle qui a été recommandée par un de nos prédécesseurs, et qui s'étend à presque toutes les plantes de la famille des iridées. Ces plantes demandent à être garanties de la plus petite gelée, à laquelle elles sont très-sensibles parce qu'elles entrent en végétation, pour la plupart en hiver. Cependant, par cette raison, dit Dumont de Courset, elles doivent être placées, aussi près que possible, des jours, sur les tablettes des serres, afin qu'elles ne s'étiolent pas ou que la trop grande humidité ne leur soit pas préjudiciable. Il faut les arroser dans cette saison, principalement quand elles poussent; mais les arrosemens doivent être toujours modérés et proportionnés à la température au milieu de laquelle elles vivent. La terre qui leur convient le mieux est le terreau de bruyère pur, après avoir mis auparavant dans le fond des pots, de petites pierres et du sable pour absorber l'humidité stagnante, qui est très-nuisible à ces plantes. On les multiplie par les semis que l'on pratique dans les premiers jours de février, en terrine et sur couche chaude, recouverte d'un châssis. Comme cette méthode est assez longue et que l'on ne vise pas toujours à obtenir des variétés, on se contente de la propagation au moyen des caïeux : elle est plus facile et produit en très-peu de temps beaucoup de plantes faites, parce que les caïeux que l'on enlève en été, lorsque les feuilles et les tiges des ixies sont flétries, s'y trouvent en assez grande abondance. On met les plus gros séparément, dans des petits

pots, et on les laisse à une exposition un peu ombragée, jusqu'au mois d'octobre, alors on les rentre dans la serre avec les autres plantes d'orangerie. Une bâche ou un bon châssis où il ne gèle pas, leur est plus favorable qu'une serre; c'est ainsi qu'on cultive dans notre royaume ces petites plantes. Les bâches, faites en bois, sont remplies de terreau léger et sablonneux des bruyères, sous lequel on aura eu l'attention de mettre un demi-pied environ de branchages ou de cailloux pour donner passage à l'eau des arrosements ou de la pluie lorsque les châssis sont ouverts. On plante en septembre, ou vers le mois d'octobre, les bulbes d'ixies en pots ou en pleine terre, et quand le froid se fait sentir, on entoure l'extérieur de la bâche d'un pied et demi ou deux pieds de litière bien tassée pour que le froid n'y pénètre pas. Dans les fortes gelées on met aussi de la paille ou des paillassons sur les châssis à vitres. Dans les temps doux on ouvre un peu ces châssis pour renouveler l'air intérieur; et si la bâche n'était pas assez haute pour contenir les tiges, qui ne doivent pas toucher aux vitraux, on lui ajuste une hausse. Lorsque vers le printemps on n'a plus de froids à redouter, on ôte entièrement le châssis, et l'on conduit alors ces plantes ainsi que le réclame toute bonne culture.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Foliolle inférieure de la spathe. Fig. 2. La foliolle supérieure.

# TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

ESPÈCES CONTENUES DANS LES QUATRE PREMIERS TOMES

DE

## L'HERBIER DE L'AMATEUR DE FLEURS.

Les chiffres romains indiquent le volume, et les chiffres arabes le n° que porte l'article au bas de sa page.

<i>Abutilon hasté</i> . . . . .	II.	103	<i>Alpinia nutans</i> . . . . .	IV.	271
<i>Acacia discolor</i> . . . . .	IV.	250	<i>Alpinie pendante</i> . . . . .	IV.	<i>id.</i>
<i>Acacia falcata</i> . . . . .	IV.	275	<i>Alstroëmeria ligtu</i> . . . . .	II.	76
<i>Acacia paradoxa</i> . . . . .	I.	29	<i>Alstroëmerie ligtu</i> . . . . .	II.	<i>id.</i>
<i>Acacia verticillata</i> . . . . .	III.	197	<i>Amandier nain</i> . . . . .	III.	200
<i>Acacie discoloré</i> . . . . .	IV.	250	<i>Amaryllis atamasco</i> . . . . .	III.	203
<i>Acacie en faux</i> . . . . .	IV.	275	<i>Amaryllis aurea</i> . . . . .	II.	144
<i>Acacie paradoxale</i> . . . . .	I.	29	<i>Amaryllis belladona</i> . . . . .	II.	102
<i>Acacie verticillée</i> . . . . .	III.	197	<i>Amaryllis belladone</i> . . . . .	II.	102
<i>Aconit paniculé</i> . . . . .	III.	202	<i>Amaryllis dorée</i> . . . . .	II.	144
<i>Aconitum paniculatum</i> . . . . .	III.	<i>id.</i>	<i>Amaryllis à fleurs purpurines</i> . . . . .	IV.	234
<i>Adenandra à fleurs en ombelle</i> . . . . .	III.	154	<i>Amaryllis formosissima</i> . . . . .	I.	70
<i>Adenandra umbellata</i> . . . . .	III.	<i>id.</i>	<i>Amaryllis gremesienne</i> . . . . .	III.	161
<i>Adenandra uniflora</i> . . . . .	III.	178	<i>Amaryllis ondulée</i> . . . . .	IV.	283
<i>Adenandra uniflore</i> . . . . .	III.	<i>id.</i>	<i>Amaryllis purpurea</i> . . . . .	IV.	234
<i>Agapanthe en ombelle</i> . . . . .	I.	25	<i>Amaryllis sarniensis</i> . . . . .	III.	161
<i>Agapanthus umbellatus</i> . . . . .	I.	<i>id.</i>	<i>Amaryllis très-belle</i> . . . . .	I.	70
<i>Agathœa cœlestis</i> . . . . .	IV.	262	<i>Amaryllis undulata</i> . . . . .	IV.	283
<i>Agathée céleste</i> . . . . .	IV.	<i>id.</i>	<i>Amaryllis de Virginie</i> . . . . .	III.	203
<i>Ail blanc</i> . . . . .	III.	186	<i>Amygdalus nana</i> . . . . .	III.	200
<i>Aliboufier à grandes feuilles</i> . . . . .	II.	135	<i>Anagallis monelli</i> . . . . .	II.	108
<i>Allium album</i> . . . . .	III.	186	<i>Ancolie du Canada</i> . . . . .	IV.	256
<i>Aloès nain</i> . . . . .	III.	225	<i>Anemone apennina</i> . . . . .	III.	164
<i>Aloès panaché</i> . . . . .	IV.	259	<i>Anemone arborea</i> . . . . .	I.	22
<i>Aloe humilis</i> . . . . .	III.	225	<i>Anémone arborescente</i> . . . . .	I.	<i>id.</i>
<i>Aloe variegata</i> . . . . .	IV.	259	<i>Anémone de l'Apennin</i> . . . . .	III.	164

TABLE.

<i>Angelonia salicariæfolia</i> . . . . .	III.	165	Bruyère à fleurs en forme de bouteille . . . . .	III.	172
Angélonie à feuilles de salicaire . . . . .	III.	<i>id.</i>	Bruyère à grandes fleurs . . . . .	III.	157
Antholyse d'Éthiopie . . . . .	III.	175	Bruyère mamelonnée . . . . .	IV.	244
<i>Antholyza Æthiopica</i> . . . . .	III.	<i>id.</i>	Bruyère porcelaine . . . . .	I.	48
Apocin gobe-mouche . . . . .	III.	185	Bruyère ulrie . . . . .	III.	190
<i>Apocynum androsæmifolium</i> . . . . .	III.	<i>id.</i>	Bryophylle caliciné . . . . .	II.	136
<i>Aquilegia canadensis</i> . . . . .	IV.	256	<i>Bryophyllum calycinum</i> . . . . .	II.	<i>id.</i>
Arbousier commun . . . . .	II.	110	Buphtalme à feuilles en cœur . . . . .	III.	195
<i>Arbutus unedo</i> . . . . .	II.	<i>id.</i>	<i>Buphtalmum cordifolium</i> . . . . .	III.	<i>id.</i>
<i>Ardisia crenulata</i> . . . . .	I.	38	Bursaire épineuse . . . . .	IV.	292
<i>Ardisia solanacea</i> . . . . .	II.	87	<i>Bursaria spinosa</i> . . . . .	IV.	<i>id.</i>
Ardisie crénelée . . . . .	I.	38	Cabrillet à feuilles larges . . . . .	IV.	298
Ardisie solanacée . . . . .	II.	87	Cactier rose . . . . .	I.	33
Asclépiade tubéreuse . . . . .	II.	116	<i>Cactus speciosus</i> . . . . .	I.	<i>id.</i>
<i>Asclepias tuberosa</i> . . . . .	II.	<i>id.</i>	Cafeyer d'Arabie . . . . .	III.	206
Asphodèle fistuleux . . . . .	IV.	290	Caladion bicolore . . . . .	IV.	297
<i>Asphodelus fistulosus</i> . . . . .	IV.	<i>id.</i>	<i>Caladium bicolor</i> . . . . .	IV.	<i>id.</i>
<i>Azalea indica</i> . . . . .	I.	24	<i>Calendula chrysanthemifolia</i> . . . . .	IV.	264
<i>Azalea nudiflora</i> . . . . .	I.	51	<i>Callicoma serratifolia</i> . . . . .	I.	34
Azalée de l'Inde . . . . .	I.	24	Callicome à feuilles dentées . . . . .	I.	<i>id.</i>
Azalée nudiflore . . . . .	I.	51	Calochorte à longs fruits . . . . .	IV.	236
Badiane de la Floride . . . . .	II.	122	<i>Calochorthus macrocarpus</i> . . . . .	IV.	<i>id.</i>
Badiane à petites fleurs . . . . .	IV.	255	Calycanthe fertile . . . . .	III.	177
Balisier à feuilles étroites . . . . .	II.	89	<i>Calycanthus fertilis</i> . . . . .	III.	<i>id.</i>
Bauline d'Amérique . . . . .	IV.	270	<i>Camellia japonica</i> . . . . .	IV.	230
<i>Bauhinia americana</i> . . . . .	IV.	<i>id.</i>	<i>Camellia sasanqua</i> . . . . .	II.	127
Bénoite écarlate . . . . .	I.	18	Camellie du Japon . . . . .	IV.	230
<i>Berberis sinensis</i> . . . . .	III.	162	Camellie sasanque . . . . .	II.	127
Bermudienne striée . . . . .	III.	155	<i>Canna angustifolia</i> . . . . .	II.	89
Besleria incarnat . . . . .	III.	179	Carmantine bicolore . . . . .	II.	129
<i>Besleria incarnata</i> . . . . .	III.	<i>id.</i>	Cerbera des Indes . . . . .	I.	32
Bétoine à grandes fleurs . . . . .	IV.	296	<i>Cerbera manghas</i> . . . . .	I.	<i>id.</i>
<i>Betonica grandiflora</i> . . . . .	IV.	<i>id.</i>	Cestreau à grandes feuilles . . . . .	III.	189
Bicorne à deux étamines . . . . .	I.	10	Cestreau diurne . . . . .	IV.	248
Bigaradier violet . . . . .	I.	56	<i>Cestrum diurnum</i> . . . . .	IV.	<i>id.</i>
<i>Bletia Tankervilleæ</i> . . . . .	III.	187	<i>Cestrum macrophyllum</i> . . . . .	III.	189
Blétie de Tankerville . . . . .	III.	<i>id.</i>	Chèvrefeuille jaune . . . . .	III.	211
Boltonie à feuilles de pastel . . . . .	IV.	294	Chicomier écarlate . . . . .	II.	105
<i>Boltonia glastifolia</i> . . . . .	IV.	<i>id.</i>	Chimonanthe odoriférante . . . . .	IV.	251
<i>Borago orientalis</i> . . . . .	II.	149	<i>Chimonanthus fragrans</i> . . . . .	IV.	<i>id.</i>
<i>Boronia pinnata</i> . . . . .	IV.	293	Chorizema à feuilles de boux . . . . .	II.	91
Boronie à feuilles ailées . . . . .	IV.	<i>id.</i>	<i>Chorizema ilicifolia</i> . . . . .	II.	<i>id.</i>
Bourrache orientale . . . . .	II.	149	Chrysanthème frutescent . . . . .	IV.	286
Brachysema à feuilles larges . . . . .	I.	57	<i>Chrysanthemum frutescens</i> . . . . .	IV.	<i>id.</i>
<i>Brachysema latifolium</i> . . . . .	I.	<i>id.</i>	<i>Citharexylum cinereum</i> . . . . .	IV.	269
Brouaite élevée . . . . .	IV.	257	<i>Citrus aurantium melitense</i> . . . . .	IV.	242
<i>Browallia elata</i> . . . . .	IV.	<i>id.</i>	<i>Citrus bigaradia violacea</i> . . . . .	I.	56
Bruyère bacciflore . . . . .	II.	82	<i>Clematis florida</i> . . . . .	IV.	241
Bruyère à fleurs de mélinet . . . . .	II.	126	Clématite à grandes et belles fleurs . . . . .	IV.	<i>id.</i>



TABLE.

<i>Clethra acuminata</i> . . . . .	IV.	228	Digitale à grandes fleurs. . . . .	II.	130
<i>Clethra acuminée</i> . . . . .	IV.	<i>id.</i>	<i>Digitalis ambigua</i> . . . . .	II.	<i>id.</i>
<i>Clerodendrum fragrans</i> . . . . .	II.	98	<i>Dionæa muscipula</i> . . . . .	III.	171
<i>Clérodendrum odorant</i> . . . . .	II.	<i>id.</i>	Dionée attrape-mouche . . . . .	III.	<i>id.</i>
<i>Clerodendrum viscosum</i> . . . . .	I.	4	Diosma velu . . . . .	II.	138
Clérodendrum visqueux . . . . .	I.	<i>id.</i>	<i>Diosma villosa</i> . . . . .	II.	<i>id.</i>
Cobée grimpanse . . . . .	IV.	291	<i>Dracæna terminalis</i> . . . . .	I.	36
<i>Cobæa scandens</i> . . . . .	IV.	<i>id.</i>	Dragonier terminal . . . . .	I.	<i>id.</i>
<i>Coffea arabica</i> . . . . .	III.	206	<i>Drimia lanceæfolia</i> . . . . .	III.	194
Coignassier du Japon . . . . .	II.	120	Drimie à feuilles lancéolées . . . . .	III.	<i>id.</i>
<i>Combretum coccineum</i> . . . . .	II.	105	Ébène de Crète . . . . .	II.	139
<i>Commelina tuberosa</i> . . . . .	I.	42	<i>Ebenus Cretica</i> . . . . .	II.	<i>id.</i>
Comméline tubéreuse . . . . .	I.	<i>id.</i>	<i>Echium grandiflorum</i> . . . . .	IV.	235
Coquemollier d'Amérique . . . . .	II.	141	<i>Edwardsia grandiflora</i> . . . . .	IV.	276
Coréopside élégante . . . . .	III.	218	Edwardsie à grandes fleurs . . . . .	IV.	<i>id.</i>
<i>Coreopsis tinctoria</i> . . . . .	III.	<i>id.</i>	<i>Ehretia latifolia</i> . . . . .	IV.	298
Cornaret à deux étamines . . . . .	I.	10	<i>Elæocarpus reticulatus</i> . . . . .	II.	101
<i>Correa speciosa</i> . . . . .	I.	55	Éléocarpe réticulé . . . . .	II.	<i>id.</i>
Corrée apparente . . . . .	I.	<i>id.</i>	Enkianthus à cinq fleurs . . . . .	I.	19
Cotelet cendré . . . . .	IV.	269	<i>Enkianthus quinque flora</i> . . . . .	I.	<i>id.</i>
Gotonnier herbacé . . . . .	IV.	295	Épacride à longues fleurs . . . . .	I.	75
<i>Cotyledon coccinea</i> . . . . .	I.	72	Épacride purpurecente . . . . .	I.	35
<i>Cotyledon orbiculata</i> . . . . .	IV.	238	<i>Epacris longiflora</i> . . . . .	I.	75
Cotylet à fleurs écarlates . . . . .	I.	72	<i>Epacris purpurascens</i> . . . . .	I.	35
Cotylet orbiculé . . . . .	IV.	238	Épimède des Alpes . . . . .	IV.	263
<i>Crassula coccinea</i> . . . . .	I.	45	<i>Epimedium Alpinum</i> . . . . .	IV.	<i>id.</i>
Crassule écarlate . . . . .	I.	<i>id.</i>	Eranthis d'hiver . . . . .	IV.	240
Crépide rouge . . . . .	III.	216	<i>Eranthis hyemalis</i> . . . . .	IV.	<i>id.</i>
<i>Crepis rubra</i> . . . . .	III.	<i>id.</i>	<i>Erica baccans</i> . . . . .	II.	82
Crinole à feuilles larges . . . . .	III.	152	<i>Erica cerinthoides</i> . . . . .	II.	126
<i>Crinum latifolium</i> . . . . .	III.	<i>id.</i>	<i>Erica grandiflora</i> . . . . .	III.	157
Cunone du Cap . . . . .	II.	121	<i>Erica mammosa</i> . . . . .	IV.	244
<i>Cunonia capensis</i> . . . . .	II.	<i>id.</i>	<i>Erica obbata</i> . . . . .	III.	172
<i>Cydonia Japonica</i> . . . . .	II.	120	<i>Erica ulria</i> . . . . .	III.	190
Cymbidier à feuilles d'aloès . . . . .	I.	74	<i>Erica ventricosa</i> . . . . .	I.	48
<i>Cymbidium aloifolium</i> . . . . .	I.	<i>id.</i>	Érine des Alpes . . . . .	IV.	288
Cypripède pubescent . . . . .	II.	92	<i>Erinus Alpinus</i> . . . . .	IV.	<i>id.</i>
<i>Cypripedium pubescens</i> . . . . .	II.	<i>id.</i>	Érodiér incarnat . . . . .	I.	37
Dahlia pourpre . . . . .	III.	174	<i>Erodium incarnatum</i> . . . . .	I.	<i>id.</i>
<i>Dahlia superflua</i> . . . . .	III.	<i>id.</i>	<i>Erythrina corallodendron</i> . . . . .	IV.	226
<i>Daphne odora</i> . . . . .	I.	66	<i>Erythrina crista-galli</i> . . . . .	I.	2
<i>Datura ceratocaula</i> . . . . .	III.	191	Erythrine arbre de corail . . . . .	IV.	226
Dentelaire auriculée . . . . .	I.	31	Erythrine crête de coq . . . . .	I.	2
Dentelaire rose . . . . .	III.	204	<i>Eschscholtzia californica</i> . . . . .	IV.	281
<i>Dianella cærulea</i> . . . . .	IV.	247	Eschscholtzie de la Californie . . . . .	IV.	<i>id.</i>
Dianelle bleue . . . . .	IV.	<i>id.</i>	Eucalypte à feuilles en cœur . . . . .	II.	109
<i>Dianthus pulcherrimus</i> . . . . .	III.	223	<i>Eucalyptus cordata</i> . . . . .	II.	<i>id.</i>
<i>Diclytra formosa</i> . . . . .	III.	208	<i>Eugenia jambos</i> . . . . .	I.	27
Diclytre à belles fleurs . . . . .	III.	<i>id.</i>	<i>Euphoria litchi</i> . . . . .	IV.	284

TABLE.

<i>Eurycles coronata</i> . . . . .	I.	64	<i>Hepatica trilobata</i> . . . . .	IV.	285
Euryclès couronnée. . . . .	I.	<i>id.</i>	Hépatique trilobée. . . . .	IV.	<i>id.</i>
Ficoïde brillante. . . . .	III.	176	<i>Hibbertia dentata</i> . . . . .	IV.	232
Ficoïde linguiforme. . . . .	IV.	229	Hibbertie dentée. . . . .	IV.	<i>id.</i>
Ficoïde violette. . . . .	IV.	273	<i>Hibiscus patersonii</i> . . . . .	IV.	237
Fritillaire impériale. . . . .	II.	104	<i>Hibiscus rosa-sinensis</i> . . . . .	II.	96
<i>Fritillaria imperialis</i> . . . . .	II.	<i>id.</i>	<i>Hippion viscosum</i> . . . . .	III.	182
<i>Fuchsia coccinea</i> . . . . .	I.	61	Hippion visqueux. . . . .	III.	<i>id.</i>
Fuchsia écarlate. . . . .	I.	<i>id.</i>	<i>Hoya carnosa</i> . . . . .	I.	26
<i>Galardia bicolor</i> . . . . .	IV.	249	Hoyer charnu. . . . .	I.	<i>id.</i>
Galardie bicolore. . . . .	IV.	<i>id.</i>	Hypoxis étoilée. . . . .	I.	63
<i>Galaxia ixiceflora</i> . . . . .	II.	128	<i>Hypoxis stellata</i> . . . . .	I.	<i>id.</i>
Galaxie à fleurs d'ixie. . . . .	II.	<i>id.</i>	<i>Illicium floridanum</i> . . . . .	II.	122
Gelsemier toujours vert. . . . .	IV.	267	<i>Illicium parviflorum</i> . . . . .	IV.	255
<i>Gelsemium sempervirens</i> . . . . .	IV.	<i>id.</i>	<i>Ipomœa insignis</i> . . . . .	III.	156
<i>Gentiana acaulis</i> . . . . .	III.	184	Ipomée remarquable. . . . .	III.	<i>id.</i>
<i>Gentiana verna</i> . . . . .	II.	124	Ipomopsis élégante. . . . .	IV.	287
Gentiane printanière. . . . .	II.	<i>id.</i>	<i>Ipomopsis elegans</i> . . . . .	IV.	<i>id.</i>
Gentiane à tige courte. . . . .	III.	184	Iris bulbeuse. . . . .	I.	68
Géranier des prés. . . . .	I.	60	<i>Iris fimbriata</i> . . . . .	I.	30
Géranier réticulé. . . . .	II.	112	Iris frangée. . . . .	I.	<i>id.</i>
<i>Geranium pratense</i> . . . . .	I.	60	Iris xiphiode. . . . .	II.	142
<i>Geranium striatum</i> . . . . .	II.	112	<i>Iris xiphioides</i> . . . . .	II.	<i>id.</i>
<i>Geum coccineum</i> . . . . .	I.	18	<i>Iris xiphium</i> . . . . .	I.	68
<i>Gladiolus cardinalis</i> . . . . .	II.	125	<i>Ixia monadelpha</i> . . . . .	II.	128
Glaiyeul cardinal. . . . .	II.	<i>id.</i>	<i>Ixia patens</i> . . . . .	IV.	300
Glorieuse du Malabar. . . . .	I.	7	Ixie monadelph. . . . .	II.	128
<i>Gloriosa superba</i> . . . . .	I.	<i>id.</i>	Ixie ouverte. . . . .	IV.	300
<i>Gloxinia speciosa</i> . . . . .	II.	90	<i>Ixora coccinea</i> . . . . .	I.	14
Gloxinie brillante. . . . .	II.	<i>id.</i>	Ixore écarlate. . . . .	I.	<i>id.</i>
Glycine de la Chine. . . . .	I.	17	<i>Jacquinia aurantiaca</i> . . . . .	III.	217
<i>Glycine sinensis</i> . . . . .	I.	<i>id.</i>	Jacquinie à fleurs orangées. . . . .	III.	<i>id.</i>
<i>Gnidia simplex</i> . . . . .	II.	80	Jambosier à longues feuilles. . . . .	I.	27
Gnidiène simple. . . . .	II.	<i>id.</i>	Jasmin révoluté. . . . .	I.	46
<i>Gossypium herbaceum</i> . . . . .	IV.	295	<i>Jasminum revolutum</i> . . . . .	I.	<i>id.</i>
Grenadille ailée. . . . .	III.	214	<i>Jatropha panduræfolia</i> . . . . .	I.	11
Grenadille bleue. . . . .	II.	84	Joubarbe glutineuse. . . . .	III.	205
Grenadille violette. . . . .	II.	93	<i>Justicia bicolor</i> . . . . .	II.	129
<i>Hæmanthus cernuiflorus</i> . . . . .	IV.	227	<i>Kalmia latifolia</i> . . . . .	I.	6
<i>Hæmanthus coccineus</i> . . . . .	II.	143	Kalmie à larges feuilles. . . . .	I.	<i>id.</i>
Haricot limaçon. . . . .	II.	145	<i>Kerria Japonica</i> . <i>Var.</i> fl. pl. . . . .	IV.	299
Hélianthe géant. . . . .	II.	114	Kerrie du Japon. . . . .	IV.	<i>id.</i>
<i>Helianthus giganteus</i> . . . . .	II.	<i>id.</i>	Ketmie de Paterson. . . . .	IV.	237
<i>Heliconia psittacorum</i> . . . . .	I.	23	Ketmie rose-de-Chine. . . . .	II.	96
Héliconie des perroquets. . . . .	I.	<i>id.</i>	Lachenale à fleurs pendantes. . . . .	IV.	274
Héliotrope à grandes fleurs. . . . .	II.	146	Lachenale ponctuée. . . . .	III.	194
<i>Heliotropium grandiflorum</i> . . . . .	II.	<i>id.</i>	Lachenale tricolore. . . . .	II.	147
Hémanthe écarlate. . . . .	II.	143	<i>Lachenalia pendula</i> . . . . .	IV.	274
Hémanthe à fleurs penchées. . . . .	IV.	227	<i>Lachenalia punctata</i> . . . . .	III.	194

TABLE.

<i>Lachenalia tricolor</i> . . . . .	II.	147	Médecinier panduriforme . . . . .	I.	11
<i>Lagerstrœmia indica</i> . . . . .	I.	20	<i>Melaleuca armillaris</i> . . . . .	II.	148
Lagerstromie des Indes . . . . .	I.	id.	<i>Melaleuca densa</i> . . . . .	III.	221
<i>Lasiandra argentea</i> . . . . .	IV.	239	Melaleuque armillaire . . . . .	II.	148
Lasiandre argentée . . . . .	IV.	id.	Mélaleuque joli . . . . .	III.	221
Lauréole odorant . . . . .	I.	66	Melanthe à feuilles de jonc . . . . .	IV.	254
<i>Lavatera acerifolia</i> . . . . .	II.	131	<i>Melanthium junceum</i> . . . . .	IV.	id.
<i>Lavatera trimestris</i> . . . . .	III.	209	<i>Mesembryanthemum linguæforme</i> . . . . .	IV.	229
Lavatère à feuilles d'érule . . . . .	II.	131	<i>Mesembryanthemum micans</i> . . . . .	III.	176
Lavatère à grandes fleurs . . . . .	III.	209	<i>Mesembryanthemum violaceum</i> . . . . .	IV.	273
Lédon à feuilles larges . . . . .	II.	77	<i>Monarda didyma</i> . . . . .	IV.	265
<i>Ledum latifolium</i> . . . . .	II.	id.	Monarde didyme . . . . .	IV.	id.
Leptosperme à balais . . . . .	IV.	258	<i>Monsonia lobata</i> . . . . .	II.	117
<i>Leptospermum scoparium</i> . . . . .	IV.	id.	Monsonie à feuilles lobées . . . . .	II.	id.
<i>Leucoium œstivum</i> . . . . .	III.	159	Morelle recourbée . . . . .	II.	134
Lilas commun . . . . .	III.	153	Mouron à feuilles étroites . . . . .	II.	108
<i>Lilium japonicum</i> . . . . .	I.	39	Myrthe cotonneux . . . . .	II.	81
<i>Lilium philadelphicum</i> . . . . .	II.	140	<i>Myrthus tomentosa</i> . . . . .	II.	id.
Limonellier de Madagascar . . . . .	IV.	261	Narcisse doré . . . . .	III.	173
<i>Limonia Madagascariensis</i> . . . . .	IV.	id.	Narcisse multiflore . . . . .	III.	180
Lin à trois styles . . . . .	I.	53	Narcisse petit . . . . .	III.	158
<i>Linum trigynum</i> . . . . .	I.	id.	<i>Narcissus minor</i> . . . . .	III.	id.
Lis du Japon . . . . .	I.	39	<i>Narcissus tazetta</i> , var. <i>aureus</i> . . . . .	III.	173
Lis de Philadelphie . . . . .	II.	140	<i>Narcissus tazetta</i> , var. <i>polyanthos</i> . . . . .	III.	180
Litchi de Chine . . . . .	IV.	284	<i>Neottia speciosa</i> . . . . .	I.	28
<i>Lobelia Brandtii</i> . . . . .	I.	15	Néottie élégante . . . . .	I.	id.
<i>Lobelia surinamensis</i> . . . . .	III.	166	Nivéole d'été . . . . .	III.	159
Lobélie de Brandt . . . . .	I.	15	OEillet très-joli . . . . .	III.	223
Lobélie surinamaïse . . . . .	III.	166	Oranger de Malthe . . . . .	IV.	242
<i>Lomatia silaifolia</i> . . . . .	IV.	245	Orchis de Robert . . . . .	III.	196
Lomatie à feuilles de Silaus . . . . .	IV.	id.	<i>Orchis Robertiana</i> . . . . .	III.	id.
<i>Lonicera flava</i> . . . . .	III.	211	Ornithogale doré . . . . .	I.	13
Lupin vivace . . . . .	I.	73	<i>Ornithogalum aureum</i> . . . . .	I.	id.
<i>Lupinus perennis</i> . . . . .	I.	id.	Oxalide bigarrée . . . . .	IV.	279
Lychnide brûlante . . . . .	I.	58	<i>Oxalis versicolor</i> . . . . .	IV.	id.
Lychnide à grandes fleurs . . . . .	II.	97	<i>Pœonia moutan</i> . . . . .	I.	3
<i>Lychnis coronata</i> . . . . .	II.	id.	<i>Pœonia tenuifolia</i> . . . . .	III.	151
<i>Lychnis fulgens</i> . . . . .	I.	58	<i>Passiflora alata</i> . . . . .	III.	214
<i>Magnolia discolor</i> . . . . .	I.	16	<i>Passiflora cœrulea</i> . . . . .	II.	84
<i>Magnolia tripetala</i> . . . . .	III.	183	<i>Passiflora violacea</i> . . . . .	II.	93
<i>Magnolia yulan</i> . . . . .	II.	94	<i>Pavetta indica</i> . . . . .	I.	40
Magnolier discoloré . . . . .	I.	16	Pavette des Indes . . . . .	I.	id.
Magnolier parasol . . . . .	III.	183	<i>Pavia macrostachys</i> . . . . .	III.	215
Magnolier yulan . . . . .	II.	94	Pavie à grands epis . . . . .	III.	id.
<i>Malva umbellata</i> . . . . .	III.	169	Pélagone aiguillonnée . . . . .	II.	88
<i>Mandragora officinalis</i> . . . . .	II.	115	Pélagone à cinq taches . . . . .	II.	99
Mandragore officinale . . . . .	II.	id.	Pélagone de Davey . . . . .	I.	65
<i>Martynia diandra</i> . . . . .	I.	10	Pélagone élégante . . . . .	I.	52
Mauve ombellée . . . . .	III.	169	Pélagone à fleurs brunes . . . . .	II.	123

TABLE.

Pélagone rougissante. . . . .	I.	50	Primevère élevée. . . . .	III.	222
Pélagone sanguine. . . . .	I.	69	Primevère pyramidale. . . . .	I.	21
Pélagone soluble. . . . .	I.	43	<i>Primula auricula</i> . . . . .	I.	5
Pélagone à très-grandes fleurs. . . . .	I.	59	<i>Primula elatior</i> . . . . .	III.	222
Pélagone tricolore. . . . .	II.	79	<i>Primula prænitens</i> . . . . .	I.	21
<i>Pelargonium Daveyanum</i> . . . . .	I.	65	Prostanthera à fleurs velues. . . . .	III.	188
<i>Pelargonium echinatum</i> . . . . .	II.	88	<i>Prostanthera lasianthos</i> . . . . .	III.	id.
<i>Pelargonium elegans</i> . . . . .	I.	52	Pulmonaire de Virginie. . . . .	IV.	252
<i>Pelargonium Macranthos</i> . . . . .	I.	59	<i>Pulmonaria Virginica</i> . . . . .	IV.	id.
<i>Pelargonium quinquevulnerum</i> . . . . .	II.	99	<i>Pyrus angustifolia</i> . . . . .	III.	224
<i>Pelargonium rubescens</i> . . . . .	I.	50	<i>Pyrus sorbifolia</i> . . . . .	III.	220
<i>Pelargonium sanguineum</i> . . . . .	I.	69	<i>Pyrus spectabilis</i> . . . . .	IV.	233
<i>Pelargonium solubile</i> . . . . .	I.	43	<i>Ranunculus amplexicaulis</i> . . . . .	II.	119
<i>Pelargonium tricolor</i> . . . . .	II.	79	Renoncule amplexicaule. . . . .	II.	id.
<i>Pelargonium triste</i> . . . . .	II.	123	<i>Rhododendron hirsutum</i> . . . . .	II.	95
Péragu odorant. . . . .	II.	98	<i>Roella ciliata</i> . . . . .	I.	54
Péragu visqueux. . . . .	I.	4	Roelle ciliée. . . . .	I.	id.
Pervenche de Madagascar. . . . .	II.	100	Ronce à feuilles de rosier. . . . .	II.	85
Peucedan sylv. . . . .	IV.	245	<i>Rosa banksiana</i> . . . . .	I.	71
Phalangère liliforme. . . . .	IV.	277	<i>Rosa multiflora</i> . . . . .	II.	113
<i>Phalangium liliastrum</i> . . . . .	IV.	id.	<i>Rosa noisetiana</i> . . . . .	IV.	260
<i>Phaseolus caracola vel caracalla</i> . . . . .	II.	145	Rosage velu. . . . .	II.	95
Phlomis queue de lion. . . . .	III.	201	Rosier de Banks. . . . .	I.	71
<i>Phlomis leonurus</i> . . . . .	III.	id.	Rosier multiflore. . . . .	II.	113
Phlox sous-ligneux. . . . .	III.	212	Rosier de noisette. . . . .	IV.	260
<i>Phlox suffruticosa</i> . . . . .	III.	id.	<i>Rubus rosæfolius</i> . . . . .	II.	85
Phormion textile. . . . .	I.	44	<i>Ruellia formosa</i> . . . . .	IV.	280
<i>Phormium tenax</i> . . . . .	I.	id.	<i>Ruellia ovata</i> . . . . .	I.	8
<i>Pimelea linifolia</i> . . . . .	II.	107	<i>Ruellia varians</i> . . . . .	III.	199
Pimelée à feuilles de lin. . . . .	II.	id.	Ruellie à feuilles ovales. . . . .	I.	8
Pitcairne à longues étamines. . . . .	II.	150	Ruellie magnifique. . . . .	IV.	280
<i>Pitcairnia staminea</i> . . . . .	II.	id.	Ruellie variable. . . . .	III.	199
Pittosporum ondulé. . . . .	II.	111	<i>Sansevieria guineensis</i> . . . . .	I.	67
<i>Pittosporum undulatum</i> . . . . .	II.	id.	Sansevière de Guinée. . . . .	I.	id.
Pivoine à feuilles menues. . . . .	III.	151	<i>Salvia leonuroides</i> . . . . .	II.	106
Pivoine moutan. . . . .	I.	3	<i>Salvia splendens</i> . . . . .	I.	9
Plectranthe à rejetons. . . . .	IV.	268	Sauge éclatante. . . . .	I.	id.
<i>Plectranthus fruticosus</i> . . . . .	IV.	id.	Sauge léonuroïde. . . . .	II.	106
<i>Plumbago auriculata</i> . . . . .	I.	31	Scabiense du Caucase. . . . .	IV.	289
<i>Plumbago rosea</i> . . . . .	III.	204	<i>Scabiosa Caucasica</i> . . . . .	IV.	id.
<i>Podalyria sericea</i> . . . . .	III.	153	<i>Schotia speciosa</i> . . . . .	III.	193
Podalyre soyeux. . . . .	III.	id.	Schotie écarlate. . . . .	III.	id.
<i>Pollanthes tuberosa</i> . . . . .	IV.	272	<i>Scilla italica</i> . . . . .	II.	78
Polygala à belles fleurs. . . . .	I.	12	<i>Scilla umbellata</i> . . . . .	IV.	282
<i>Polygala speciosa</i> . . . . .	I.	id.	Scille d'Italie. . . . .	II.	78
Pommier à bouquets. . . . .	IV.	233	Scille en ombelle. . . . .	IV.	282
Pommier à feuilles étroites. . . . .	III.	224	Sélagine bâtarde. . . . .	I.	47
Pommier à feuilles de sorbier. . . . .	III.	220	<i>Selago spuria</i> . . . . .	I.	id.
Primevère auricule. . . . .	I.	5	<i>Sempervivum glutinosum</i> . . . . .	III.	205

TABLE.

<i>Sida hastata</i> . . . . .	II.	103	Trillie sessile . . . . .	IV.	246
<i>Siringa vulgaris</i> . . . . .	III.	153	<i>Trillium sessile</i> . . . . .	IV.	<i>id.</i>
<i>Sisyrinchium striatum</i> . . . . .	III.	155	<i>Tritoma media</i> . . . . .	III.	213
<i>Solanum reclinatum</i> . . . . .	II.	134	Tritoma moyen . . . . .	III.	<i>id.</i>
Souci à feuilles de Chrysanthème . . . . .	IV.	264	Trolle d'Asie . . . . .	III.	168
Sparaxide à grandes fleurs . . . . .	II.	118	Trolle d'Europe . . . . .	II.	137
<i>Sparaxis grandiflora</i> . . . . .	II.	<i>id.</i>	<i>Trollius Asiaticus</i> . . . . .	III.	168
Sparmanne africaine . . . . .	III.	170	<i>Trollius Europæus</i> . . . . .	II.	137
<i>Sparmannia africana</i> . . . . .	III.	<i>id.</i>	Tubéreuse des Indes . . . . .	IV.	272
<i>Spiræa betulæfolia</i> . . . . .	III.	192	<i>Tulipa clusiana</i> . . . . .	IV.	243
Spirée à feuilles de bouleau . . . . .	III.	<i>id.</i>	Tulipe de l'écluse . . . . .	IV.	<i>id.</i>
<i>Stapelia variegata</i> . . . . .	I.	41	<i>Veltheimia viridifolia</i> . . . . .	II.	132
Stapèlie panachée . . . . .	I.	<i>id.</i>	Veltheimia à feuilles vertes . . . . .	II.	<i>id.</i>
<i>Sternbergia lutea</i> . . . . .	III.	207	<i>Viburnum odoratissimum</i> . . . . .	IV.	253
Sternbergie jaune . . . . .	III.	<i>id.</i>	<i>Viesseuxia glaucopsis</i> . . . . .	III.	210
Stramoine cornu . . . . .	III.	191	Viesseuxie à taches bleues . . . . .	III.	<i>id.</i>
<i>Strelitzia reginæ</i> . . . . .	I.	1	<i>Villarsia excelsa</i> . . . . .	II.	133
Strélitzie de la reine . . . . .	I.	<i>id.</i>	Villarsie élevée . . . . .	II.	<i>id.</i>
Streptocarpe de Rex . . . . .	IV.	278	<i>Vinca rosea</i> . . . . .	II.	100
<i>Streptocarpus Rexii</i> . . . . .	IV.	<i>id.</i>	Vinettier de la Chine . . . . .	III.	162
<i>Styrax grandifolium</i> . . . . .	II.	135	Viorne très-odorante . . . . .	IV.	253
<i>Swainsona coronillæfolia</i> . . . . .	III.	219	Vipirine à grandes fleurs . . . . .	IV.	235
Swainson à feuilles de coronille . . . . .	III.	<i>id.</i>	<i>Virgilia lutea</i> . . . . .	III.	198
Symphoricarpe à grappes . . . . .	IV.	231	Virgilier à bois jaune . . . . .	III.	<i>id.</i>
<i>Symphoricarpos racemosus</i> . . . . .	IV.	<i>id.</i>	<i>Volkameria fragrans</i> . . . . .	II.	98
<i>Tecoma grandiflora</i> . . . . .	II.	86	Volkamier odorant . . . . .	II.	<i>id.</i>
Técome à grandes fleurs . . . . .	II.	<i>id.</i>	<i>Wachendorfia thyrsifolia</i> . . . . .	II.	83
Télopée magnifique . . . . .	I.	49	Wachendorfie à fleurs en thyrses . . . . .	II.	<i>id.</i>
<i>Telopea speciosissima</i> . . . . .	I.	<i>id.</i>	<i>Wahlenbergia grandiflora</i> . . . . .	I.	62
<i>Theophrasta Americana</i> . . . . .	II.	141	Wahlenbergie à grandes fleurs . . . . .	I.	<i>id.</i>
Théophraste d'Amérique . . . . .	II.	<i>id.</i>	<i>Zieria Smithii</i> . . . . .	III.	167
<i>Thomasia purpurea</i> . . . . .	III.	160	Ziérie de Smith . . . . .	III.	<i>id.</i>
Thomasie purpurine . . . . .	III.	<i>id.</i>	<i>Zinnia elegans</i> . . . . .	III.	181
<i>Tigridia pavonia</i> . . . . .	IV.	266	Zinnia violet . . . . .	III.	<i>id.</i>
Tigridie à fleurs pourpres . . . . .	IV.	<i>id.</i>			



